



# Histoire et mémoire des immigrations en Région Centre

Coordination :  
**Sylvie Aprile, Pierre Billion,  
Hélène Bertheleu**

Rapport final

lot n°21 ACSE n° 2006 33 DED 01  
ACSE Direction régionale Centre

mai 2008

---

Cette étude commencée en novembre 2006 est le fruit d'un travail collectif. Outre les trois principaux auteurs et coordinateurs de la recherche, plusieurs étudiants et jeunes chercheurs ont participé directement à la réalisation de ce rapport : Laetitia Volland, Etienne Guillaume, Yoann Charlier, Anna Golomuk, Marie Caillaud, Loïc Cassé, Alexandra Collin, Rodolphe Ndong Ngoua ainsi qu'Hélène Béguin. Il n'aurait pu voir le jour sans la participation des étudiants de Master en histoire et en sociologie dont les travaux sont cités dans le texte et en bibliographie. Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement pour leur aide les associations, les membres du comité de pilotage et de l'Acisé et tous ceux qui ont témoigné et bien voulu nous accorder des entretiens.

**Introduction : comment faire l'histoire de l'immigration en région Centre ? ..... 4**

*PARTIE I : SYNTHÈSE HISTORIQUE, CINQ VAGUES MIGRATOIRES*

**1 -1789-1850 : Une immigration politique ..... 8**

Les émigrés carlistes espagnols..... 8

La « grande émigration » polonaise ..... 8

**2 - 1850-1918 : Une immigration de travail encore modeste ..... 10**

Analyse comparée des recensements de 1886 et 1911..... 10

Approche micro-historique des demandes de naturalisation de 1849 à 1914..... 16

Elites, femmes et domestiques, trois caractéristiques des migrations du 19<sup>e</sup> siècle. 18

La période de la Grande Guerre ..... 19

**3 - 1918-1945 : Une présence plus forte, des empreintes mémorielles plus vives ..... 20**

Les années 1920 ou l'afflux des migrants..... 20

Les années 1930 : stabilisation des migrants économiques et retour à une immigration politique et forcée ..... 28

**4 - 1946-1973 : une présence limitée et encore méconnue ..... 30**

1946-1962 : de la noria à l'immigration..... 31

1962-1975 : une région d'immigration maghrébine et portugaise ..... 33

Les années 1970 : les ricochets d'une industrialisation tardive ..... 38

**5- Depuis les années 1970 : l'immigration fait partie de l'histoire régionale..... 41**

De nouvelles vagues migratoires..... 41

Une immigration indissociable de la croissance urbaine ..... 43

Pérennité des bastions migratoires et nouveaux venus ..... 47

Conclusion..... 48

*PARTIE II : LES SPECIFICITES REGIONALES ET LEURS TRACES MEMORIELLES*

**1 - Des oubliées : Polonaises, femmes migrantes dans l'entre deux guerres..... 52**

Pourquoi ces femmes viennent elles ?..... 52

Violences sexuelles et naissances hors mariage..... 53

Emancipation et résistance ? ..... 54

**2 - Mémoires ouvrières, mémoires immigrées aux fonderies de Rosières..... 61**

Rosières dans l'histoire industrielle du département ..... 61

Un recrutement massif ..... 62

Habiter la cité ..... 63

Quelles mémoires par et pour qui ?..... 64

Revendication d'autochtonie ..... 64

Ecole, mémoire et transmission : l'aventure scolaire du journal Le Petit Fondateur ... 66

**3 - Le Vieux Tours : histoire et mémoire 1920-1970 ..... 72**

Rues italiennes, bourg espagnol ..... 72

Etre juif et étranger dans le vieux Tours entre 1932 et 1955 ..... 74

Les Algériens 1950-1970 ..... 79

**4 - Histoire et mémoire de l'immigration portugaise depuis 1961..... 85**

Une croissance subite de 1961 à 1975 .....	85
<i>A salto</i> : les premières arrivées marquées par la clandestinité .....	86
Le secteur du bâtiment perd vite de sa prédominance .....	88
Mobilité résidentielle et implantations péri-urbaines.....	91
Regroupement familial précoce et travail des femmes .....	96
Mouvement associatif et mémoire de l'immigration.....	98
<b>5 -Joué-lès-Tours : un fragile compromis des relations interethniques .....</b>	<b>101</b>
Années 1970 : une présence immigrée dans le logement social .....	102
Le quartier de la Rabière en 1977 : une pluriethnicité de fait .....	103
Années 1990 : une banalisation de la présence immigrée sans reconnaissance.....	106
La mobilisation d'un collectif d'associations.....	107
L'histoire associative de la communauté algérienne.....	109
Le club de lutte : un révélateur, un lieu de transmission ?.....	112
Quelle mémoire transmettre ? et à qui ?.....	114
Une pluriethnicité fragile, une mémoire en creux.....	118
<b>6 - Romorantin : délocalisation économique, construction de l'altérité et nouvelles division du travail et de l'espace.....</b>	<b>121</b>
Matra et la crise économique .....	121
La ville, les Turcs et les cités HLM .....	122
Communication municipale et construction de l'altérité .....	122
Le quartier Saint-Marc fruit de la ségrégation urbaine .....	125
Les trois piliers visibles du conflit : sécurité, altérité culturelle et chiffrage .....	127
Médiation sociale franco-turque ou contrôle ?.....	129
Invisibilisation économique de la population turque et mobilité freinée .....	131
Un renouvellement de la dynamique associative et du partenariat franco-turc ?....	133
<b>7 - Les foyers de travailleurs migrants en région Centre .....</b>	<b>136</b>
De fortes disparités entre départements .....	136
Des foyers adossés aux industries locales .....	138
Accompagner le vieillissement des Chibanis et valoriser leur mémoire .....	138
Diversification de la population et passage en « résidences sociales ».....	139
Le poids de l'histoire : l'Ile de Corse à Saint-Jean-le-Blanc.....	140
Les foyers, à la croisée des parcours individuels et familiaux .....	142
<b>Conclusion : faire la sociologie des mémoires de migrants .....</b>	<b>144</b>
Comment saisir et comprendre les processus mémoriels à l'œuvre ? .....	144
Une diversité d'acteurs et de projets.....	145
Une politique de la mémoire ? .....	148
Quelles sont les significations de toutes ces pratiques mémorielles ? .....	149
Des hypothèses à explorer.....	150
La construction sociale de la mémoire : un début de réflexion.....	154

## **Introduction : comment faire l'histoire de l'immigration en région Centre ?**

La région Centre comptait plus de 121 000 immigrés au recensement de 1999. Ce chiffre place la région au 10ème rang de l'ensemble des régions françaises, loin derrière l'Ile-de-France, Rhône-Alpes ou la région PACA certes, mais néanmoins parmi les régions qui accueillent un nombre conséquent d'immigrés, plus que le Nord Pas-de-Calais par exemple — en proportion de la population régionale totale — une région considérée pourtant comme possédant un important héritage migratoire. Les régions qui entourent le Centre présentent un pourcentage d'immigrés beaucoup moins important (Pays de la Loire 1,9 % et Poitou-Charentes 2,4 %) et l'immigration des années 1960 à 1980 a contribué fortement, en région Centre, à la progression de la population régionale totale (croissance de 31 % entre 1962 et 1999). Les immigrés représentaient ainsi 3,3 % de la population régionale en 1962, et 5% en 1999. Les immigrés acquièrent moins la nationalité française dans le Centre qu'ailleurs, la région étant au dix-huitième rang en ce qui concerne le poids des naturalisés parmi les immigrés.

Ces caractéristiques récentes recourent en gros les caractéristiques nationales : une immigration de main-d'œuvre puis correspondant au regroupement familial, surtout installée en ville, où le poids des populations venues du Maghreb et de Turquie progresse. Mais ces données générales doivent être confrontées à l'histoire de la région Centre et à ses réalités socio-économiques. La seconde partie de cette étude tente ainsi de restituer la pluralité et la variété des situations locales.

Ni région frontalière ni région polarisée par une grosse métropole régionale, la région Centre apparaît intéressante à analyser du point de vue de la diversité géographique de l'implantation des immigrations (milieu rural et agricole, villes grandes et moyennes mais aussi petites villes industrielles et industries en milieu rural), du point de vue aussi de la proximité de la région parisienne (pour le Loiret et l'Eure-et-Loir). Il faut tenir compte enfin que cette région, sans réelle unité culturelle et économique, présente une diversité de bassins de vie et d'emploi qui laissent présager d'une diversité des trajectoires socio-professionnelles : l'immigré n'étant pas, dans ce contexte, systématiquement un ouvrier citadin. La région est touchée également par les problèmes actuels des banlieues et du racisme, Dreux ayant même pendant la décennie 80, fait figure de ville emblématique du " malaise français " <sup>1</sup>.

L'immigration est méconnue dans la région Centre, elle ne constitue pas un élément clé de l'histoire de la région (contrairement aux régions traditionnelles d'accueil) alors qu'elle est pourtant un élément constant et toujours mouvant du développement économique et démographique local. L'héritage migratoire n'y est donc pas véritablement valorisé, la région Centre — et plus particulièrement le Val de Loire — étant plutôt perçue comme un noyau constitutif de la construction nationale française et souvent présentée comme le " berceau de la France " notamment sur le plan linguistique et culturel. Cette représentation dominante est renforcée par le développement de la vocation touristique de la région au sein de l'espace national, et de l'économie nationale au sein de l'Europe.

Pourtant — et c'est là l'un des intérêts de notre enquête — on note une demande mémorielle croissante au cours des deux dernières décennies basée sur un secteur associatif actif.

---

<sup>1</sup> Michèle Tribalat, *Dreux, voyage au cœur du malaise français*, Syros, 1999.

Cette histoire méconnue de l'immigration est également diffuse, plurielle et très diversifiée pour peu qu'on s'attache non seulement à la période récente — abondamment documentée — mais aussi au dix-neuvième siècle et au premier XXe : Russes, Arméniens, Chinois, Polonais, Espagnols, Italiens, Américains, Maghrébins, Turcs, etc. s'y sont succédés. Les courants migratoires, envisagés sur le temps long de 1789 à aujourd'hui, présentent déjà deux caractéristiques originales qui peuvent être relevées : une tradition de migrations forcées (Carlistes et Emigration polonaise au XIXe siècle, réfugiés espagnols pendant et après la guerre civile durant les années 1930, présence de camps d'internement), une immigration rurale peu visible à double titre car agricole et féminine (surtout durant l'entre deux guerres avec l'arrivée de jeunes femmes polonaises mais aussi plus récemment avec l'emploi de Turcs dans la sylviculture et le maraîchage). Cette dimension fait aujourd'hui l'objet à l'échelle nationale d'une redécouverte, marquée notamment par la publication très récente de l'ouvrage de Ronald Hubscher, *l'immigration dans les campagnes françaises*, qui fait suite aux travaux et réflexions déjà entrepris par Gérard Noiriel<sup>1</sup>. Nous avons ainsi, dans la partie II, entrepris l'approfondissement de contextes non seulement urbains dans les grandes villes mais aussi de contextes rurbains de petites villes.

Certaines nationalités sont aujourd'hui fortement représentées en région Centre, comme les Portugais, les Marocains et les Turcs qui sont sensiblement plus nombreux parmi les immigrés en région Centre que dans les autres régions. Cette présence témoigne à la fois des structures classiques de l'emploi et du logement des immigrés mais aussi d'une industrialisation plus récente. Ces fortes concentrations dans un ensemble migratoire numériquement modeste donnent une dimension particulière à la mémoire de l'immigration dans la région. Comme on le voit une approche purement comptable ne permet pas de saisir la diversité et l'impact de l'immigration.

Le **premier volet** de ce rapport est constitué par une synthèse qui met en récit l'histoire de l'immigration étrangère dans la région Centre entre 1850 et les années 2000. Elle retrace à grands traits les grandes vagues migratoires et montre comment elles s'articulent à une chronologie nationale.

Nous en sommes à ce stade parvenus à une synthèse provisoire qui vise à la fois à établir de façon précise et chiffrée les apports de la migration, ses géographies, ses échelles d'analyse, et à proposer parallèlement une réflexion d'ensemble sur la place de ces flux de migrations dans la construction de la région, dans les mémoires. Notre ambition est triple :

- décrire les principales vagues migratoires observées en région Centre (approche chronologique et statistique)
- comprendre les modalités d'émigration et d'immigration des populations concernées, c'est-à-dire le statut de la migration et le type de projet migratoire : migration de main-d'œuvre, réfugiés et exilés, étudiants, saisonniers, etc. mais aussi migrations masculines, féminines, familiales.
- identifier les territoires dans lesquels ces populations de migrants se sont installées en essayant d'en tirer une typologie sur une base statistique (représentativité) mais aussi suivant le critère de la singularité ou de l'exemplarité : zones rurales, urbaines, secteurs d'activité agricole et/ou industrielle, caractéristiques des bassins de vie ou milieux d'installation des migrants.

---

<sup>1</sup> Ronald Hubscher, *L'immigration dans les campagnes françaises (XIXe-XXe siècle)* Odile Jacob, 2005. Gérard Noiriel "l'immigration étrangère dans le monde rural pendant l'entre deux guerres, *Etudes rurales*, N°135-136, juillet-décembre 1994, pp.13-35.

Au delà de la présentation d'un cadre chronologique, les objectifs retenus visent à remédier aux déséquilibres spatiaux des analyses précédemment menées, à rééquilibrer les périodes d'enquêtes par une approche à la fois générale et particulière en sélectionnant et constituant une série de " photographies " sur des situations variées. Le **second volet** entend également présenter à la fois les projets de recherche achevés et en cours qui ont pour objectif de présenter de façon à la fois synthétique et programmatique les spécificités régionales et les traces mémorielles de l'immigration. Sujet d'étude particulièrement récent dans notre région, les éclairages choisis tentent de façon non exhaustive de privilégier les situations qui nous semblent les plus représentatives ou les plus atypiques.

Le **troisième volet** se compose des différents instruments de recherche constitués par notre équipe et destinés aux chercheurs, aux services d'archives et au public. Il est composé d'un appareil statistique réalisé à partir de données statistiques issues des recensements de 1851 à 1999 , concernant la population étrangère , sa composition par nationalité d'origine, sexe. Les données statistiques l'activité professionnelle et les catégories socioprofessionnelles des étrangers n'ont pas été systématiquement détaillées dans les tableaux statistiques mais exploitées dans les différents éclairages présentés en deuxième partie lorsque cela était nécessaire. L'enquête étant surtout qualitative et non quantitative, nous avons pris le parti de ne pas intégrer l'analyse statistique des données sur les Français par acquisition dont on connaît souvent la nationalité de naissance. Ce volet statistique constitue désormais une base de données et une documentation chiffrée et cartographique qui faisait jusqu'ici défaut.

Le troisième volet de cette étude comprend aussi une bibliographie qui est la plus exhaustive possible. Elle est aussi inédite car aucune synthèse n'a été à ce jour menée. Elle a été d'autant plus délicate à réaliser que les publications sont peu nombreuses : la majeure partie des travaux ne sont pas publiés et disséminés dans les centres universitaires : bibliothèques et laboratoires d'histoire et de sociologie des universités d'Orléans et de Tours mais aussi départements de langues et de géographie, centres d'archives. La bibliographie présentée sur CDrom permet désormais grâce à son classement thématique et chronologique de retrouver aisément les informations qui concernent les différentes nationalités et les vagues migratoires. Elle est accompagnée par un inventaire des sources concernant la question de l'immigration depuis le milieu du XIXe, disponibles dans les centres d'archives départementaux et de documentation. Cette recension vise à compléter les volumes publiés par l'association Génériques et la base Magellan qu'elle a élaborée, disponible sur internet et qui restent à ce jour le travail le plus important réalisé dans ce domaine.

Enfin, parmi les outils présentés dans ce troisième volet, nous présentons les principales réalisations mémorielles produites par les associations de la région ainsi qu'une liste d'adresses d'associations pouvant constituer un réseau d'acteurs pour la valorisation de cette mémoire de l'immigration. Ces tableaux sont le résultat d'une enquête par questionnaire que nous avons réalisée (650 questionnaires envoyés ainsi que des contacts et relances par téléphone et par courriers électroniques).

**PARTIE I :**  
**SYNTHESE HISTORIQUE**  
**CINQ VAGUES MIGRATOIRES**

## **1 -1789-1850 : Une immigration politique**

Le premier XIXe siècle n'appartient pas précisément au cadre de l'enquête mais il est ici d'une grande importance car y émerge un certain nombre de réalités et de représentations pérennes de l'immigration dans la région. Cette implantation n'est pas volontaire, elle est liée à la situation régionale : éloignée des frontières et distante de la capitale.

Trois caractéristiques migratoires sont ainsi déjà identifiables : une origine variée (ici espagnole et polonaise), une migration socialement clivée (des élites souvent aisées parfois célèbres et des travailleurs et travailleuses anonymes), une organisation et une gestion de l'immigration contrainte qui pose, dès ses origines, les questions qui sont au cœur des processus migratoires : celles de l'accueil, de l'assistance et de l'emploi. L'administration française institue des dépôts pour les émigrés chassés de leur pays qui reçoivent une subvention pour leur permettre de vivre en attendant de trouver un travail. Ce système permet d'exercer une surveillance constante sur les étrangers qui touchent à la mairie chaque mois leur subvention, mais aussi de les répartir.

### **Les émigrés carlistes espagnols**

Les querelles de succession sur le trône d'Espagne et les enjeux de la modernisation politique et économique ont conduit les partisans du prétendant au trône espagnol à se réfugier en France. L'accueil fut à la fois chaleureux et prudent. L'Indre est un des départements récepteurs de carlistes et à partir de novembre 1833, les réfugiés commencent à affluer de Châteauroux, ce qui nécessite, en 1834, la mise en place de secours extraordinaires puis réguliers. On note aussi la présence de quelques réfugiés italiens dans l'Indre à la suite de l'insurrection de Modène de février 1831.

Si l'accueil est dans un premier temps plutôt bon, le mois de février 1835 est cependant marqué par des violences contre les réfugiés. En 1837, ils sont assignés aux travaux du canal de Berry, (chantier de Augy-sur-Aubois) participant à la lente et difficile mise en valeur de la région. Deux ans plus tard, en 1839, on dissout le dépôt : avec l'arrivée de Don Carlos à Bourges, on préfère éloigner ses partisans qui sont alors dirigés vers Arras, Alençon et Amiens. Ces émigrés carlistes qui ne se sont pas installés durablement sont cependant bien connus et ont déjà fait l'objet de plusieurs études dans le cadre départemental<sup>1</sup>.

### **La « grande émigration » polonaise**

C'est surtout l'émigration polonaise qui retient plus durablement l'attention car elle a laissé plus de traces. L'arrivée des réfugiés polonais se situe, pour l'essentiel, à partir de 1832 – au lendemain de l'insurrection manquée de 1830 et de sa répression par l'armée russe – elle est suivie par des vagues successives en 1840 et en 1863. Les travaux de recherche menés plus spécifiquement sur l'Indre et l'Indre-et-Loire permettent d'avoir une vision générale mais aussi singulière de cette première migration polonaise<sup>2</sup>. Ces réfugiés – opposants au régime tsariste – appartiennent pour l'essentiel à la noblesse et à la bourgeoisie intellectuelle polonaises. Le recensement de 1851 (Cf. tableaux 1 et 2, Annexe Statistique de la partie III) témoigne de cette présence polonaise puisque les Polonais sont la deuxième nationalité la plus représentée dans la région (14,7 % de l'ensemble des étrangers, ce taux n'étant pourtant que

---

<sup>1</sup> Voir en bibliographie les travaux portant sur cet aspect.

<sup>2</sup> Voir la maîtrise d'Antoine David citée en bibliographie et le recueil de notes de René Lacour où sont résumés les faits marquants qui se sont produits lors du séjour des Polonais de 1832-1840 - cote F 549 ADI

de 2,5 % pour toute la France). Ils sont plus nombreux dans le Loiret et dans le Cher. Les recensements suivants ne prennent malheureusement plus en compte la catégorie des Polonais jusqu'au retour à l'indépendance du pays en 1918. Il est vraisemblable que ceux-ci soient dénombrés parmi les Austro-Hongrois et Russes, d'ailleurs sur-représentés en région Centre par rapport au reste de la France (Cf. tableaux 4 et 7 en Annexe statistique, recensements de 1886 et 1891), même s'ils ne dépassent guère quelques centaines.

Quelques personnalités célèbres ont permis également de garder la trace de cette première émigration polonaise, comme celle de l'abbé Kowalki, médecin oculiste, réputé pour la guérison des maux d'yeux et plus encore celle du Comte Branicki. En 1849, Xavier Branicki, fils d'une illustre famille polonaise, devient le propriétaire du château de Montrésor (Indre-et-Loire) et des 2000 hectares de terres situées dans les environs, incarnant à la fois la figure du propriétaire local, du généreux châtelain et de l'exilé fidèle à son pays. Le comte Branicki reconstruit presque entièrement le logis d'Imbert de Bastarnay, dont il ne restait plus que les pignons et les murs porteurs intérieurs. Grand amateur d'art et collectionneur avisé, il a constitué peu à peu dans son château un véritable musée (meubles de la Renaissance italienne, trophées de chasse, et aussi pièces d'orfèvrerie provenant des anciens rois de Pologne). Il a joué un rôle dans les relations franco-polonaises : il a accompagné le prince Napoléon à Constantinople, lors de la guerre de Crimée, et a tenté de former un régiment polonais. Il fut aussi un important financier qui participa à la création du Crédit Foncier de France. Auteur d'ouvrages économiques, politiques et historiques, le nouveau châtelain de Montrésor fut aussi, pour sa commune (dont il fut le maire de 1860 à 1870), un généreux mécène. Sa situation n'est pas exceptionnelle : Jean Antoine Ostrowski membre également d'une riche famille polonaise a acheté la propriété de Madères à Vernou. Ces grands propriétaires sont des pôles d'attraction pour les Polonais réfugiés : les régisseurs de leurs domaines sont polonais ainsi que toute la domesticité. De nombreuses tombes au cimetière de Montrésor en témoignent. Les déclarations de 1851 donnent un aperçu plus varié des métiers exercés : typographes, employés dans les travaux publics, relieurs, professeurs de langues, médecins. Beaucoup se marient : on célèbre 34 mariages de 1836 à 1852. Dix ans plus tard soit parce qu'ils ont changé de résidence, qu'ils sont rentrés en Pologne ou qu'ils ont trouvé un emploi stable, ils ne sont plus que 13.

## **2 - 1850-1918 : Une immigration de travail encore modeste**

Cette première partie de notre enquête est certainement aujourd'hui encore, paradoxalement, la période la plus méconnue de l'immigration dans les départements qui constituent la région, ce qui s'explique principalement par un apport numérique beaucoup plus faible que dans d'autres régions de France. La région compte en 1886 seulement 6 625 étrangers (soit à peu près autant pour l'ensemble de la région que, par exemple, dans les départements de l'Hérault et de la Gironde). A titre de comparaison encore, les seuls départements des Bouches-du-Rhône et du Nord comptent à l'époque, respectivement 45 609 et 153 524 étrangers, le département frontalier des Ardennes 19 868. Loin des frontières et souvent éloignés des grands centres industriels, les départements qui constitueront la région Centre sont peu touchés par l'arrivée des vagues migratoires numériquement importantes liées à l'industrialisation. Au regard d'autres régions françaises plus attractives, les créations industrielles, souvent en milieu rural, et la construction urbaine sont ici alimentées par la seule main-d'œuvre locale et l'exode des bassins ruraux avoisinants.

Les analyses statistiques et la cartographie mettent en évidence un fort clivage ville/campagne et le développement d'une forme d'immigration de services (domesticité urbaine féminine de nurses et gouvernantes, masculine de cochers puis de chauffeurs). La présence dans les trois villes moyennes comme Chartres, Dreux, Bourges, de nombreuses et anciennes communautés religieuses accentue encore cette présence féminine. La présence britannique est ainsi marquée par sa féminisation. Dans tous les départements ou presque, les étrangers de cette nationalité sont plus souvent des femmes, (inversant ainsi la tendance classique à l'immigration masculine). Ceci est particulièrement vrai pour les recensements de 1891 puis de 1911 en Indre-et-Loire et dans le Loiret (cf. tableaux 8 et 11, annexe statistique).

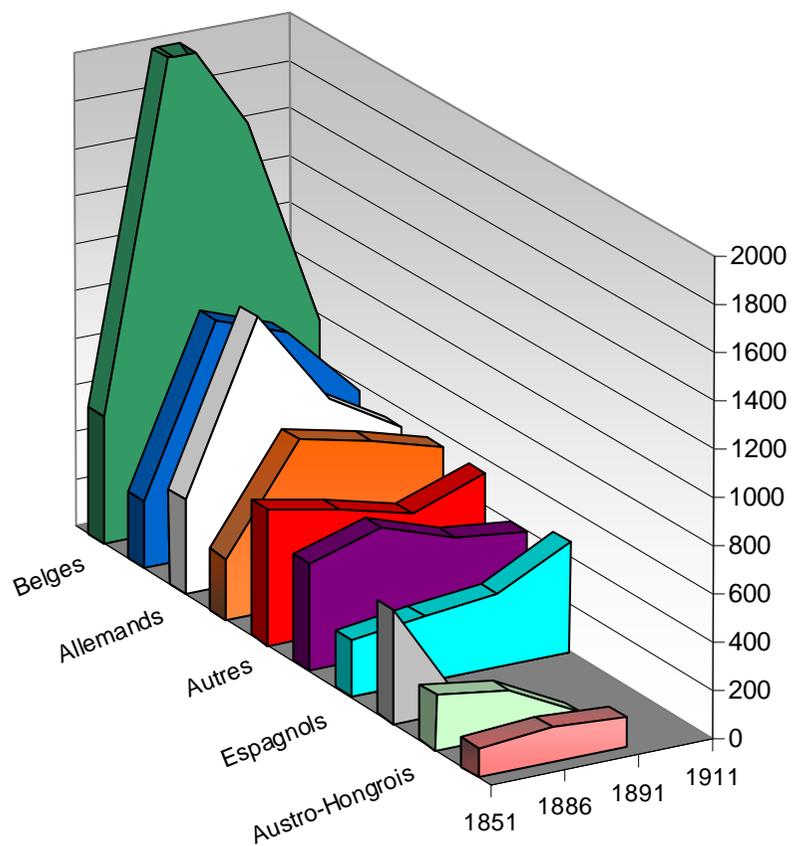
On note également, avant 1914, une émigration souvent saisonnière belge et italienne marquée par une forte empreinte rurale. Entre les recensements de 1851 et de 1886, le nombre de Belges dans la région est multiplié par 8,7 alors que le nombre total d'étrangers est quant à lui multiplié par 3,8. Les Belges sont surtout présents en Eure-et-Loir et dans le Loiret.

### **Analyse comparée des recensements de 1886 et 1911**

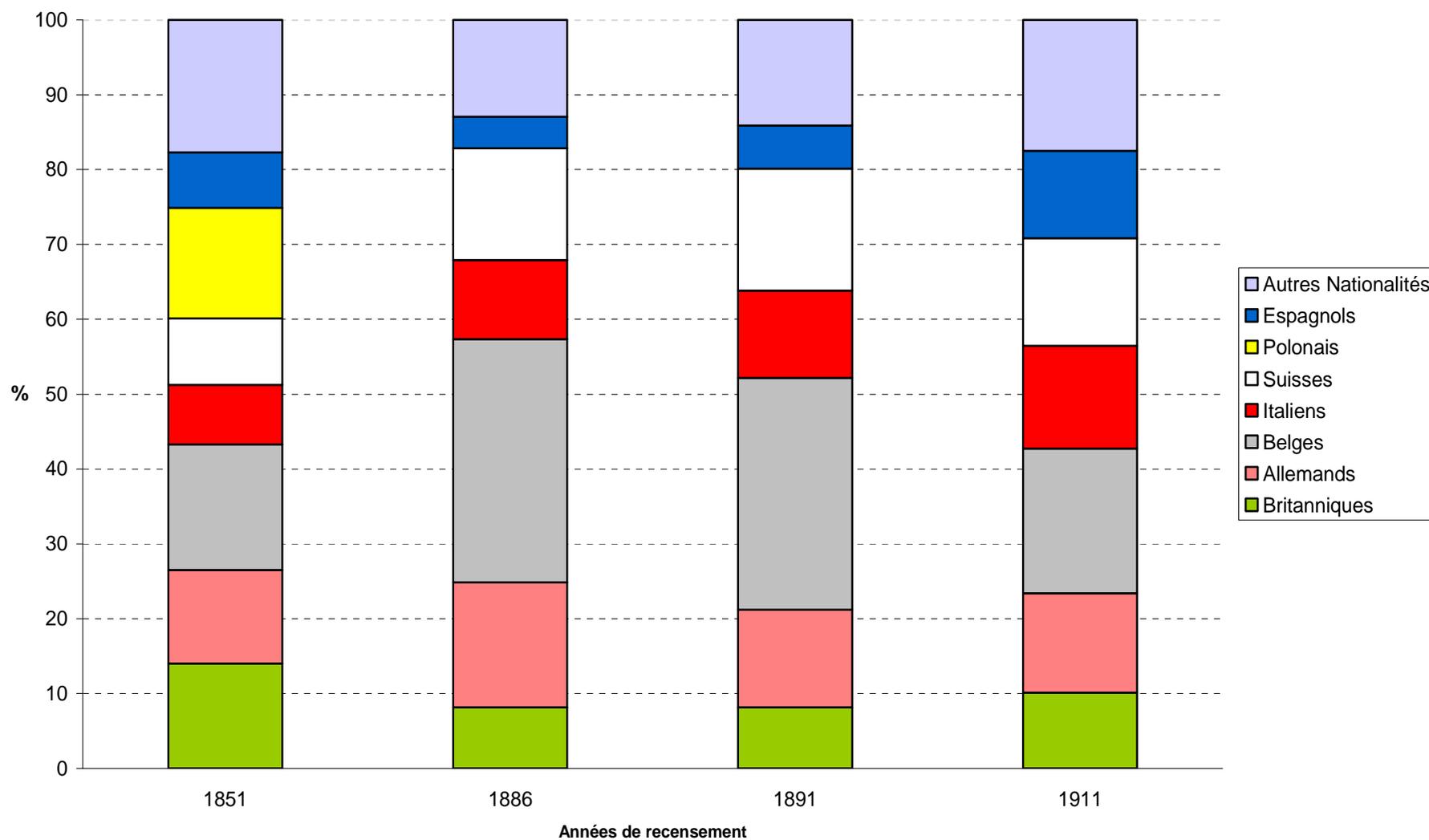
Il paraît intéressant pour approcher d'un point de vue statistique cette période de comparer les données des différents recensements, de 1851 à 1911. Nous avons choisi le recensement de 1886 comme référence de cette période puisque cette année connaît le pic de la présence étrangère dans la région au cours de la période étudiée. Nous esquisserons quelques comparaisons de détail avec le dernier recensement précédant la Grande Guerre.

La lecture des deux graphiques (pages ci-après) retraçant l'évolution de la population étrangère de 1851 à 1911 révèle trois caractéristiques majeures de cette période : la montée puis la décade du nombre total d'étrangers durant cette période d'une part ; la prépondérance des Belges parmi quatre nationalités de pays frontaliers fortement représentées d'autre part ; une diversification, enfin, des nationalités dans la dernière période intercensitaire 1891-1911 avec l'arrivée d'Espagnols et la catégorie des autres nationalités en progression contrairement aux autres catégories.

### Etrangers en région Centre : évolution des effectifs par nationalités recensements de 1851 à 1911



**Région Centre 1851-1911.**  
**Poids relatif des principales nationalités par rapport au nombre total d'étrangers (en %)**



Ces évolutions sont visibles sur le premier graphique figurant par des aires les effectifs des principales nationalités. Quant au second graphique représentant le poids relatif, en pourcentage, des principales nationalités par rapport au nombre total d'étrangers pour chacun des quatre recensements étudiés, il montre une représentation assez stable des nationalités au fil des années, malgré un poids plus important des Belges à la fin du dix-neuvième et la catégorie des autres nationalités difficile à interpréter dans la mesure où les effectifs des Austro-Hongrois et Polonais ne peuvent être suivis d'un recensement à l'autre.

### *Une faible présence étrangère*

La région Centre dans son ensemble compte, au recensement de 1886, 6 625 étrangers, soit 0,34 % de la population alors que les étrangers représentent 2,97 % de la population de la France entière. La région n'est donc pas un lieu de destination fréquent pour les étrangers. Les disparités entre les départements sont importantes en termes d'effectifs de population étrangère, mais sont négligeables pour ce qui est des principales nationalités représentées. L'Eure-et-Loir figure en tête des six départements de la région avec 1984 étrangers (0,69 % de la population) suivi du Loiret (1615 étrangers, 0,43 % de la population). Hormis l'Indre-et-Loire (1264 étrangers), les trois autres départements comptent seulement cinq à six cents étrangers.

En 1911, la région ne compte plus que 3949 étrangers et la proportion d'étrangers dans la population totale tombe à 0,21 %, décriée plus importante que dans la France entière (2,86 % d'étrangers). Cette décroissance du nombre d'étrangers s'explique sans doute par le nombre de naturalisés de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième. Ainsi, en 1911, le nombre de personnes immigrées et d'origine étrangère arrivées récemment en France est-il peut-être plus important que ne laisse paraître la forte décroissance du nombre d'étrangers. Le tableau ci-après révèle en effet que, entre 1886 et 1911, le nombre des naturalisés a plus que doublé dans la région et dans la plupart des départements. Il triple même dans l'Indre et l'Indre-et-Loire. Le détail des données par sexe révèle que, contrairement aux effectifs d'étrangers de la région, les naturalisés sont plus souvent des femmes que des hommes.

	1886		1911	
	Etrangers	Naturalisés	Etrangers	Naturalisés
Cher	597	109	482	316
Eure-et-Loir	1984	305	631	404
Indre	554	96	372	280
Indre-et-Loire	1264	220	1032	679
Loir-et-Cher	611	124	448	260
Loiret	1615	232	984	459
Centre	6625	1086	3949	2398

### *Principales nationalités*

Parmi les nationalités recensées en 1886, les Belges arrivent en tête et représentent un tiers (32,47 %) des étrangers de la région. Dans les six départements, cette nationalité est largement la plus représentée (de 30 à 40 %) sauf en Indre-et-Loire où elle représente seulement un peu plus de 20 % des étrangers mais demeure néanmoins en tête de toutes les nationalités. En 1911, la proportion de Belges décroît sensiblement (19,32 % des étrangers de

la région ; soit 763 Belges sur 3949 étrangers) même si cette nationalité demeure la plus nombreuse. Les Belges sont, à la veille de la guerre, toujours moins nombreux en Indre-et-Loire où la population étrangère présente une plus grande diversité de nationalités.

Ce sont, ensuite, les Allemands et les Suisses qui représentent les deux autres nationalités les plus représentées avec, en 1886, respectivement 16,72 et 14,96 % des étrangers de la région.

Les nationalités de ces trois pays frontaliers représentent à elles seules les deux tiers des étrangers de la région. Suivent enfin les Italiens (10,57 %) et les Anglais, Ecossais et Irlandais (8,14 %). En 1911, la situation est sensiblement identique même si les Italiens pèsent désormais d'un poids relatif plus important au sein des étrangers et que, surtout, le nombre d'Espagnols n'a pas décliné contrairement aux autres nationalités.

Localement, par départements, quelques particularités peuvent être notées à la lecture du recensement de 1886. On observe une sur-représentation des Belges dans le Loiret. Ils y sont 664, ce qui fait 41 % des étrangers du département et près de 31 % des Belges de la région : il s'agit ici d'implantations à la fois ouvrières et ou rurales. En 1911, ils ne sont plus que 204 dans ce département (environ 20 % de la population étrangère locale).

On remarque aussi, en 1886 comme en 1911, une sur-représentation relative des Anglais, Ecossais et Irlandais en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher. En 1886, ces deux départements regroupent plus de la moitié des 539 Anglais, Ecossais et Irlandais de la région. Parmi les Anglais, on recense des rentiers, étudiants, des domestiques hommes et femmes (cochers, nurses).

Les chiffres donnés pour la seule ville de Tours confirment cette importance ainsi qu'une présence féminine supérieure à la moyenne. Une étude des registres nominatifs<sup>1</sup> montre l'importance des Anglaises dans la domesticité et dans les services d'éducation. La sur-représentation féminine tient aussi à la présence de religieuses, telles ces Irlandaises du couvent Saint-Symphorien.

On notera encore une relative sur-représentation des Suisses dans l'Eure-et-Loir. On peut faire les mêmes constats pour les Italiens qui sont un peu plus nombreux que dans la moyenne de la région dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher en 1886. En 1911, c'est le Loiret qui connaît cette fois une plus forte implantation italienne.

D'une façon générale, la population étrangère en Indre-et-Loire, en 1886 comme en 1911, s'avère relativement plus diversifiée qu'ailleurs dans la région en termes de nationalités. On y trouve en 1886 par exemple, 102 Espagnols, 53 Américains du Nord et du Sud, 42 Hollandais et Luxembourgeois, 38 Russes aux côtés des autres nationalités déjà citées. Ceci étant dit, comme dans tous les autres départements, la présence étrangère est très discrète dans ce département avec 1264 étrangers pour une population départementale de 340 989 habitants.

#### *La répartition par nationalités comparée à la situation nationale*

Le recensement de 1886 en région Centre peut aussi être comparé à l'ensemble de la France. Comme le montre le tableau 4 en annexe statistique, l'immigration régionale recoupe grossièrement les tendances nationales. La répartition par nationalités dans les six départements de la région suit globalement la même logique que dans la France entière. Néanmoins, si on compare toujours au reste du pays, les Allemands, les Suisses et, même s'ils sont moins nombreux, les Anglais, Ecossais et Irlandais sont sur-représentés dans la région Centre, au détriment des Belges et surtout des Italiens particulièrement sous représentés cette fois.

---

<sup>1</sup> Archives d'Indre-et-Loire : 4M480-4M389.

En 1911, nous l'avons dit, le nombre de naturalisés croît de façon importante. On peut donc faire l'hypothèse que, malgré une baisse importante de la population étrangère par rapport à 1886, l'immigration et la représentation des différentes nationalités étrangères et des nationalités d'origine des naturalisés, restent globalement stables et sans changements majeurs tout au long de cette période de la seconde moitié du dix-neuvième à la grande guerre.

On peut aussi décrire les étrangers de la région en citant les principales nationalités représentées dans les différents départements, ce qui donne une autre lecture que les taux relatifs cités jusqu'ici. Il faudrait en fait une cartographie plus fine, mais les effectifs sont faibles et on ne peut s'en tenir qu'à une appréhension globale. Pour 1886 par exemple :

664 Belges dans le Loiret, 259 Belges en Indre-et-Loire, 213 Belges dans le Cher, 211 Belges dans l'Indre, 203 Belges en Loir-et-Cher, 601 Belges dans l'Eure-et-Loir ; 520 Allemands en Eure-et-Loir, 404 Suisses en Eure-et-Loir. 195 Anglais, Ecosseis et Irlandais en Indre-et-Loire. Tel est le portrait de l'immigration dans la région, en valeur absolue, si l'on s'arrête aux nationalités dépassant deux centaines (ou quasiment) dans les différents départements.

### *La répartition hommes-femmes*

En ce qui concerne la répartition entre hommes et femmes, la population étrangère de la région est, en 1886, plus souvent masculine qu'ailleurs dans le pays. En effet, le taux de masculinité est de 54,82 % pour la France entière, alors qu'il atteint 61,22 % pour la région Centre, toutes nationalités confondues bien sûr. Cela correspond à 4056 hommes étrangers dans la région pour 2569 femmes.

Ce taux de masculinité augmente significativement pour l'Eure-et-Loir (66,22 %) et le Loiret (64,64 %), dans une moindre mesure pour le Loir-et-Cher (61,04 %). On peut y voir clairement la marque des emplois industriels drainant une main-d'œuvre plus souvent masculine. Seul l'Indre-et-Loire est en dessous de la moyenne nationale et compte presque autant d'hommes étrangers que de femmes (663 pour 601) ce qui renvoie à la population de nurses et gouvernantes dont nous avons déjà parlé.

Dans le détail des nationalités, les Allemandes comme les Anglaises, Ecosseis ou Irlandaises sont ainsi plus nombreuses que les hommes de même nationalité, ce qui n'est pas vrai pour la France entière.

On notera par exemple en 1886, dans l'Indre-et-Loire, 120 Anglaises, Ecosseis ou Irlandaises pour 75 hommes, 104 Allemandes pour 71 Allemands ou encore, dans le Loiret, 71 Anglaises, Ecosseis ou Irlandaises pour 37 hommes de même nationalité, et 119 Allemandes pour 72 Allemands (cf. tableau 5 en Annexe statistique). En 1911 (tableau 11), et même si les effectifs sont moins importants, on voit se perpétuer — notamment en Indre-et-Loire et dans le Loiret — ce qui a déjà été noté pour 1886 : la demande d'une qualification féminine spécifique (institutrices, nurses). Pour Chartres, la sur-représentation féminine irlandaise tient à la présence de dix religieuses sur les treize Irlandais présents dans la ville.

A l'inverse, d'autres nationalités connaissent une forte proportion d'hommes. Parmi les 664 Belges du Loiret, le taux de masculinité est de plus de 78 % en 1886. Il atteint près de 75 % en Eure-et-Loir pour la même nationalité.

Les migrants belges et italiens représentent une main d'œuvre peu qualifiée et masculine que l'on retrouve dans toute la France. En 1911, l'écart entre les taux de masculinité des principales nationalités est important puisqu'il descend à 31 % pour les Britanniques et les Allemands, les Espagnols, seule nationalité dont l'effectif a augmenté entre 1886 et 1911, ayant un taux de masculinité de 62,9 %.

Les résultats du recensement de 1886 ne présentent pas de répartition par secteurs d'activité ou profession et ce sont surtout les approches micro-historiques qui permettent d'approcher au mieux la réalité de l'immigration régionale de cette période. En effet, on comprend à la lecture des pages précédentes qu'une histoire quantitative de l'immigration basée sur les recensements reste d'une pertinence limitée pour la période concernée. Il est donc nécessaire d'approcher de façon plus micro-historique les réalités, ce que nous avons entrepris à propos des demandes de naturalisation.

### **Approche micro-historique des demandes de naturalisation de 1849 à 1914**

La population des naturalisés, 1086 pour toute la région, est infime en 1886, comme dans toute la France d'ailleurs, 103 000 personnes sur près de 38 millions d'habitants. Les quelques personnes qui font la demande méritent néanmoins que l'on comprenne plus finement le sens de leur démarche. Ces recherches sont par ailleurs délicates car ce n'est qu'en 1884 qu'apparaissent des questionnaires de demande de naturalisation dans les préfectures (données sur l'âge d'entrée en France et la durée du séjour, et l'état marital et le nombre d'enfant). Cinquante-trois dossiers ont été d'ores et déjà étudiés de 1849 à 1888 par C. Josse dans le cadre de sa première année de Master.<sup>1</sup>

Les Allemands sont les plus nombreux devant les Italiens et représentent un tiers des candidats à la naturalisation, soit onze naturalisations enregistrées pour cette période. Cette première place de la communauté allemande parmi les candidats à la naturalisation contraste avec leur importance numérique considérée dans l'ensemble de la population étrangère en Indre-et-Loire. En effet, en 1886, les Allemands représentent 13,84 % de la population étrangère derrière les Belges, les Britanniques et les Italiens.

La présence de cette communauté allemande est ancienne, en Indre-et-Loire comme en France, ce qui explique en partie cette forte présence parmi les candidats à la naturalisation. Si l'on reprend l'explication de Gérard Noiriel, « on retrouve une fois de plus le facteur de l'ancienneté d'implantation comme élément décisif du taux de naturalisation au sein de chaque communauté. Si l'on examine la proportion des effectifs naturalisés dans les groupes de même origine [...], on remarque que les nationalités les plus tôt installées en France [...] ont les plus fortes proportions de naturalisés [...] »<sup>2</sup> Les Britanniques sont également présents depuis fort longtemps sur le territoire national et dans le département (ils représentent 15,43 % de la population étrangère en Indre-et-Loire en 1886), mais un seul Anglais dépose un dossier qui conduit à sa naturalisation. Ceci s'explique par le fait que « la distinction aristocratique [opérée par les Britanniques] veut que l'on conserve sa nationalité d'origine »<sup>3</sup>. Les stratégies communautaires face à la naturalisation ne sont pas suffisantes : une autre raison explique la prépondérance des Allemands parmi les demandeurs de la nationalité française durant cette période. En effet, la guerre de 1870 avec la Prusse aggrave la situation des ressortissants allemands présents sur le sol français et pour ne pas en pâtir alors qu'ils sont déjà bien installés, la naturalisation apparaît alors comme une solution.

Les Belges viennent en troisième position des candidatures. Toutes ces demandes ont une décision favorable, ce qui contraste avec le cas allemand ou polonais notamment. Là encore, la proportion des Belges dans l'ensemble de la population étrangère en Indre-et-Loire, qui est de 20,49 % en 1886, ne se reflète pas dans celle de l'ensemble des candidats à la naturalisation. Il en va de même pour les Suisses qui comptent 154 ressortissants en Indre-et-

---

<sup>1</sup> Voir bibliographie et base Magellan (Génériques) sur internet.

<sup>2</sup> *Op. cit.* Noiriel Gérard, *Le creuset...* (1988), p. 206.

<sup>3</sup> *Ibidem.*

Loire (12,18 %) et seulement un demandeur sur cinquante-trois, mais qui acquière la nationalité française.

De même, les Italiens ne représentent que la quatrième nationalité des candidats avec seulement trois demandes dont une est sans suite. La population italienne en Indre-et-Loire est, elle, de 182 individus en 1886, soit 14,4 % de la population étrangère. En revanche, de nouvelles nationalités apparaissent : Polonais, Hollandais, Luxembourgeois et Mexicains. Les premiers déposent huit demandes. Cette présence peut être considérée comme un écho de la venue de réfugiés Polonais en 1832. L'un d'entre eux se dit arrivé en Indre-et-Loire en 1832 en tant que réfugié<sup>1</sup>. Mais seulement trois obtiennent une réponse positive.

La majorité des candidats à la naturalisation réside à Tours, c'est-à-dire 60 % d'entre eux. Si l'on y ajoute la présence de postulants à Amboise, Loches, Descartes (3333 habitants en 1851), Bléré (5062 habitants), Bourgueil (3405 habitants) et La Riche, villes de moindre importance, cela montre que les candidats à la naturalisation sont, pour pratiquement les trois-quarts, des urbains.

Il est à noter que les candidats résidant à Montrésor sont tous Polonais. Parmi eux, le Comte Xavier Branicki, propriétaire du château de Montrésor. Il obtient sa naturalisation en 1854. Le second n'est autre que l'administrateur des propriétés du Comte qui acquière la nationalité française en 1867. L'examen des professions des demandeurs montre que 30 % des postulants sont employés dans les Compagnies du chemin de fer de l'Etat, d'Orléans et de Vendée. Les candidats à la naturalisation, employés par les Compagnies du chemin de fer sont en majorité des ouvriers.

La concurrence entre travailleurs français et étrangers peut expliquer cette prépondérance des employés aux chemins de fer parmi les demandeurs de la nationalité française. Ces tensions ont donc pu pousser certains étrangers à vouloir acquérir la nationalité française pour ne plus être inquiétés dans leur travail. Elles sont vives durant la Seconde République et dans les années 1880. Le 11 février 1850, la majorité des 1 800 ouvriers français des chantiers de terrassement pour la voie de chemin de fer, à Joué et à Monts, font grève pour obtenir le renvoi des ouvriers belges<sup>2</sup>. Le second élément peut-être considéré consécutif au premier et n'est autre que la pression des Compagnies qui poussent leurs employés étrangers à se faire naturaliser pour garder leur travail. Et, « dès 1888, le directeur de la Compagnie d'Orléans exige de ses ouvriers la preuve qu'ils sont français. Ceux qui ne le sont pas doivent se faire rapidement naturaliser ou partir »<sup>3</sup>. Ainsi, un Belge, ingénieur au chemin de fer de l'Etat qui s'occupe de l'un des plus importants services et dirige près de huit cents agents et ouvriers, déclare vouloir être naturalisé pour ne plus être considéré comme un étranger « dont les intentions sinon les actes sont avec plus ou moins de raisons respectées »<sup>4</sup>. La forte présence des travailleurs étrangers sur les chantiers de chemin de fer, déjà étudiée pour la Normandie par Pierre-Jacques Derainne, ne semble pas avoir eu le même impact sur les naturalisations.

Hormis les chemins de fer, le deuxième groupe professionnel concerné est celui des commerçants qui représentent 15 % du total. Cinq d'entre eux sont naturalisés et trois autres dossiers classés sans suite. Cette fois-ci ce sont les Allemands qui dominent avec six représentants sur huit dans ce groupe, dont un brasseur, un horloger bijoutier, un débitant de

---

<sup>1</sup> AD 6M812, dossier SOKOLOWSKI.

<sup>2</sup> Leveel Pierre, *Histoire de Touraine*, C.L.D., Chambray-les-Tours, 1988. p. 696.

<sup>3</sup> *Ibidem*

<sup>4</sup> AD 6M813, dossier TRIGAUX.

tabac et un négociant notamment. On comprend que leur situation professionnelle les amène à renoncer à leur nationalité. Arrivent ensuite les professions libérales où c'est encore le secteur de la médecine qui domine puisque sont présents trois médecins, un pharmacien de l'hospice général et un vétérinaire, avec seulement un dossier classé sans suite. L'analyse réalisée à partir des recensements et des dossiers individuels permet, à une échelle numériquement négligeable, de souligner deux autres données peu mobilisées dans notre enquête et sur le territoire national à une échelle plus macro : celle de l'importance du chantier comme lieu de construction de l'identité des immigrés et celle de l'histoire des conflits, ici le souvenir de la guerre franco-prussienne. Les chantiers des chemins de fer ont été l'une des premières formes d'encadrement de la main d'œuvre étrangère par des entrepreneurs parfois eux mêmes étrangers. On peut relier à ces chantiers ferroviaires de la fin du XIXe siècle, les entreprises du bâtiment italien dont les nombreuses ramifications témoignent du dynamisme.

L'installation dans l'ouest français des Novello date de la fin du siècle, l'entreprise connaît une forte croissance en Indre-et-Loire dans les années 1920-1930<sup>1</sup>. Elle bénéficie d'une forte empreinte à travers la construction des monuments auxquels elle a participé, comme l'Eglise du Christ Roi ou le collège Saint Grégoire à Tours. Les sources archivistiques déposées aux archives départementales d'Indre-et-Loire, et notamment les photographies, ont permis aux chercheurs italiens et français qui ont déjà esquissé ces travaux à une échelle plus vaste de déterminer l'importance, la durée, et le rayon d'action de ces réseaux familiaux de solidarité et d'entraide. L'entreprise Novello, dont on peut lire la présence en termes de réussites professionnelles et d'ascension sociale, peut constituer, jusqu'à nos jours, le fil conducteur d'une autre lecture de l'histoire de l'immigration, qui s'avère complémentaire de celle plus largement connue. D'autres types de chantiers comme celui du barrage d'Eguzon, projet d'électrification d'intérêt national ont nécessité la venue d'une main-d'œuvre étrangère nombreuse. Ce chantier qui a débuté en 1916 s'est achevé en 1926. La cité créée alors pour loger les ouvriers rassemble jusqu'à 1 500 étrangers soit l'équivalent de la population d'Eguzon même, originaires d'Europe, d'Afrique et d'Asie<sup>2</sup>.

### **Elites, femmes et domestiques, trois caractéristiques des migrations du 19e siècle**

La faiblesse numérique du phénomène migratoire ne doit pas en limiter l'analyse ici plus qualitative que quantitative. Un certain nombre de situations qui se retrouvent au XXe siècle prennent ici naissance. Les étrangers venus en Touraine s'inscrivent dans des migrations souvent brèves, non définitives, par étape. Ils sont constitués par des rentiers et des oisifs ainsi que des métiers de services dans lesquels les migrants surtout allemands et anglais sont réputés : chauffeurs et surtout nurses et gouvernantes. Ceci entraîne une féminisation qui ne traduit pas un enracinement par la famille, ce sont des femmes jeunes et célibataires. Ces premiers résultats renvoient aux quelques analyses qui ont été menées surtout sur des grandes villes, Paris et Bordeaux. Dans ces deux cas ce sont des domestiques allemandes qui constituent l'échantillon étudié. Les sondages réalisés dans les sources des archives départementales d'Indre-et-Loire semblent témoigner plutôt d'une présence britannique et d'un fort *turn-over*, indication d'un va-et-vient et d'une forte mobilité de ces migrantes souvent très jeunes. La disparition subite de certaines d'entre elles témoigne certainement de situations précaires et difficiles. Les témoignages des élites sont aussi une source : Marie de Flavigny a raconté dans ses souvenirs d'enfance les lectures de Grimm faites avec sa nurse allemande.

---

<sup>1</sup> Travaux publiés par Ada Lonni Patrizia Audenino, cf. bibliographie.

<sup>2</sup> *Le barrage d'Eguzon*, Cddp de l'Indre, 1988.

Ceci ne doit pas faire oublier l'existence de courants migratoires venus des autres pays voisins comme la Belgique et formant une main-d'œuvre industrielle et rurale masculine dispersée encore moins visible si ce n'est dans le cadre de l'analyse des recensements villageois (dans les cinq départements) et dans une perspective d'analyse micro-historique et multiscalaire.

## La période de la Grande Guerre

La période de la guerre entraîne une présence et une gestion spécifiques des migrants<sup>1</sup>. On note en « région Centre » comme dans tout le territoire français, le développement de la méfiance et de la surveillance vis-à-vis des étrangers, surtout des Allemands et des nomades. Les études menées en Eure-et-Loir et dans le Cher permettent de dresser un tableau des zones rurales et des villes qui, comme Bourges, abritent d'importantes usines d'armement.

Il faut distinguer tout d'abord la situation spécifique de zones rurales déjà largement tributaires avant la guerre de main d'œuvre saisonnière, « étrangère au département ». C'est surtout le cas du département de l'Eure-et-Loir, étudié par J.-C. Farcy où la grande exploitation qui fait traditionnellement appel à une main d'œuvre saisonnière se tourne vers des travailleurs étrangers venus essentiellement et de façon provisoire de Tunisie.

La position centrale du Cher explique la présence de nombreuses usines dont la production augmente durant la guerre et qui nécessite un apport de main d'œuvre<sup>2</sup>. Beaucoup de ces nouveaux venus sont des étrangers et des travailleurs coloniaux. Ainsi mille deux cents travailleurs musulmans sont présents à Bourges au début de 1918. En 1916, Vierzon accueille environ quatre cent coloniaux et « cent Chinois » sont à Mehun-sur-Yèvre en 1918. Les sujets des pays ennemis sont, eux, employés sur les exploitations agricoles.

Ce sont deux mille étrangers que l'on comptabilise à la fin de 1918 dans ce département, mais c'est très certainement sans compter avec la forte mobilité des étrangers passés par le Cher : Espagnols et Italiens qui sont venus s'employer dans les localités industrielles, notamment dans les fonderies de Lunery-Rosières<sup>3</sup>. Cette présence étrangère est largement commentée dans la presse locale où l'on compte de nombreux articles sur les Kabyles en Eure-et-Loir et les Tunisiens. Elle provoque des réactions d'hostilité et, surtout, une surveillance policière accrue dans un cadre réglementaire qui s'intensifie. Les dispositions réglementaires étaient, avant-guerre, limitées à la loi du 8 août 1893, laquelle obligeait les étrangers désirant exercer un emploi à s'inscrire, après avoir apporté la preuve de leur identité, sur les registres d'étrangers de leur commune de résidence. La loi d'avril 1917 change les choses : elle instaure la carte d'identité d'étranger, qui ressemble au carnet anthropométrique imposé en 1912 aux nomades.

La présence des soldats « indigènes », récemment remise en mémoire par le cinéma et les lois d'indemnisation, a donné lieu également en région Centre à un regain d'intérêt dont témoignent les conférences faites récemment par l'historien Philippe Rygiel à Bourges.

---

<sup>1</sup> Philippe Rygiel, « Polices, étrangers et travailleurs coloniaux dans le Cher de 1914 à 1918 » in *Police et migrants*, France, 1667-1939, textes réunis par M-C Blanc-Chaléard et C. Douki, PUR, 2001.

<sup>2</sup> On peut se reporter ici aux travaux de l'historien Philippe Rygiel.

<sup>3</sup> Nous reviendrons sur Rosières dans une des approches développées en partie II.

### **3 - 1918-1945 : Une présence plus forte, des empreintes mémorielles plus vives**

C'est ici que la présence historique et la mémoire de l'immigration sont les plus marquées et les mieux connues. On note, en effet, en premier lieu une croissance très forte dès la fin de la première guerre mondiale et qui atteint son apogée en 1936. Si elle reste marquée par le maintien d'une activité rurale prédominante, l'immigration est aussi étroitement liée, durant cette période, au développement des entreprises qui vont faire appel aux migrants : Hutchinson et Rosières pour ne citer que les plus célèbres. C'est le nom de l'entreprise qui fait alors l'identité des bastions migratoires.

Les vagues migratoires sont très variées et présentent des traits originaux : Russes blancs, femmes polonaises, enfants arméniens, militants chinois, réfugiés espagnols. Cette diversité des origines nationales tient parfois au hasard, comme pour l'arrivée des Russes blancs et des Ukrainiens à Châlette-sur-Loing. Elle tient aussi à la distance par rapport à Paris (l'éloignement ou au contraire la proximité vont justifier le choix ou la contrainte de l'installation dans les départements de la région). Certaines localités sont toutefois interdites aux étrangers en raison de la présence d'établissements travaillant pour la défense nationale (la poudrerie de Ripault par exemple).

Plus importante, l'immigration a aussi bénéficié de l'intérêt des chercheurs, non sans une certaine fragmentation et un émiettement en sujets de maîtrises réalisées dans les deux grands pôles universitaires de la région. On doit néanmoins souligner l'apport, à la fois à l'histoire régionale et à la méthodologie concernant l'étude des trajectoires sociales et géographiques de lignées d'immigrés entrées dans le département du Cher, de la thèse de Philippe Rygiel<sup>1</sup>. Le développement de centre de recherche et d'associations mémorielles sur les camps permet aussi une connaissance et une diffusion plus large des sources et des témoignages.

#### **Les années 1920 ou l'afflux des migrants**

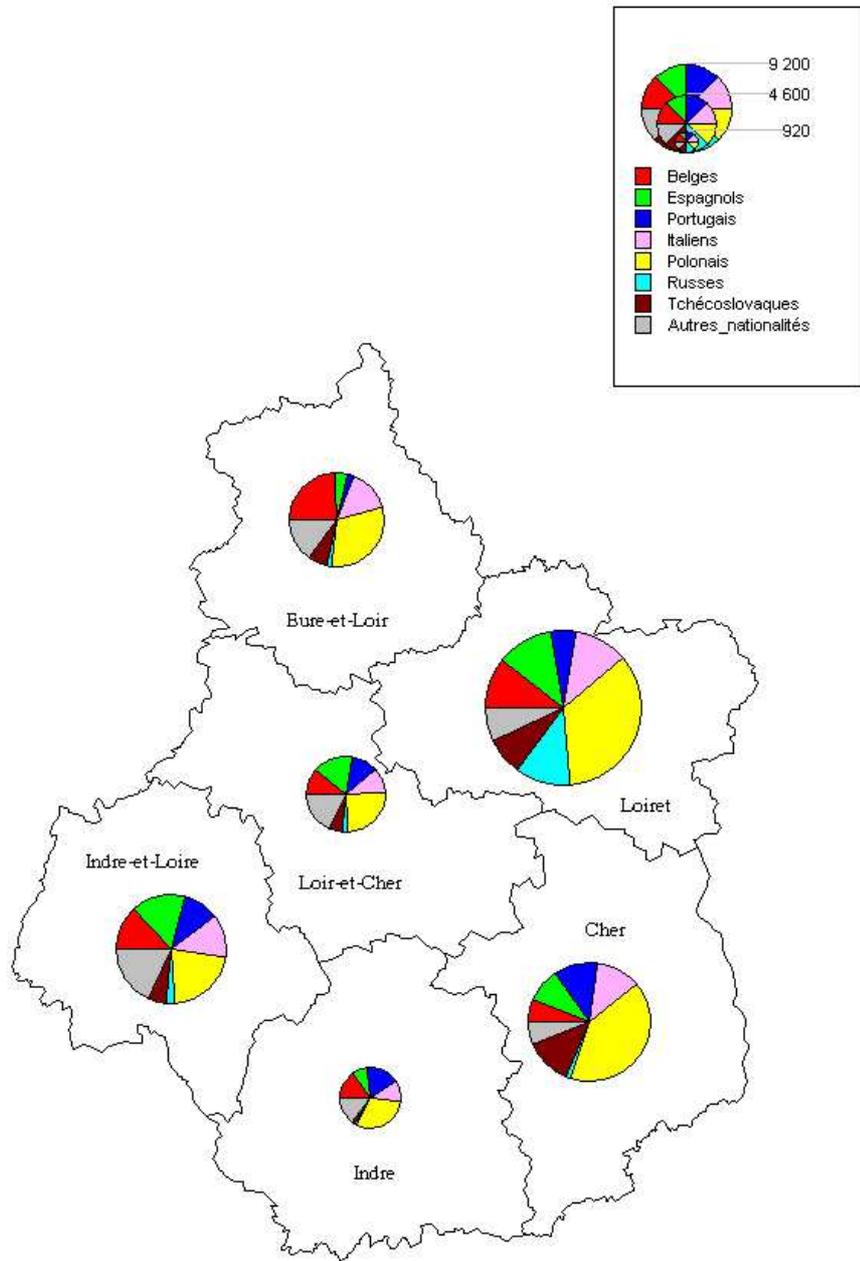
Durant les années 1920, on assiste à l'arrivée massive de migrants tant dans les zones urbaines que rurales. La population étrangère de la région, tombée à 3949 personnes en 1911, atteint en effet 10 600 personnes en 1921 puis 30 418 en 1931 (Cf. graphique 1 en Annexe statistique). On peut constater en premier lieu l'émergence de pôles remarquables comme Châlette-sur-Loing qui constitue, on va le voir, un cas très particulier de la place majeure tenue par l'immigration dans quelques communes de la région. On assiste aussi à une recomposition des nationalités.

La carte ci-après, tirée du recensement de 1931, permet de visualiser cette recomposition des nationalités (cf. aussi tableaux 12 à 20 en annexe statistique) intervenue dès les années 1920.

---

<sup>1</sup> Philippe Rygiel, *Destins immigrés, Cher 1920-1980. Trajectoires d'immigrés d'Europe*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises (PUFC), 2001, 442 p.

### 1931 : Répartition des principales nationalités par départements



Les Polonais vont devenir très vite, dès 1926, la nationalité la plus fortement représentée dans les six départements de la région, excepté en Eure-et-Loir où ils sont encore supplantés par les Belges. Dès 1931, ils représentent 27 à 38 % des étrangers dans le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre et le Loiret. En Indre-et-Loire et dans le Loir-et-Cher, ils représentent 18,1 et 23,5 %, les Espagnols étant aussi fortement représentés dans ces deux départements (respectivement 14,3 et 16,2 % de l'ensemble des étrangers). De 406 dans les six départements de la région, les Polonais sont 1 860 en 1926 puis 8 938 en 1931. Le plus fort effectif de cette migration polonaise se trouve d'abord dans le Loir-et-Cher où, en 1921, résident un tiers de l'ensemble des Polonais de la région, presque exclusivement des hommes. A cette migration masculine, succède un nombre de plus en plus important de polonaises, avec déjà en 1926, 320 femmes pour 184 hommes dans le Loir-et-Cher (cf. carte en page suivante ainsi que le tableau 17 en Annexe). C'est surtout, en 1926 puis en 1931, dans le Cher, que s'installent ces migrants polonais, également dans le Loiret à partir de 1931. Le contraste entre une migration plutôt masculine dans l'Eure-et-Loir et une migration plutôt féminine dans le Cher est manifeste dès 1926 (carte ci-après). En 1931, on retrouve cette sur-représentation des femmes parmi les étrangers de nationalité polonaise dans l'Indre-et-Loire (534 femmes pour 455 hommes dans ce département). Plus encore, en 1936, ce sont 757 Polonaises pour 429 Polonais qui résident dans ce département (nous y reviendrons).

D'autres sources permettent, pour les années 1920, d'appréhender cette recomposition des nationalités, y compris à l'échelon local. Ainsi, en 1923, d'après l'enquête préfectorale<sup>1</sup>, en Indre-et-Loire, les Espagnols et les Belges représentaient 59,8 % de l'ensemble des effectifs étrangers. A partir de 1926, la baisse est significative. Polonais et Tchèques représentent désormais environ 28 % des étrangers et les Italiens 13 %.

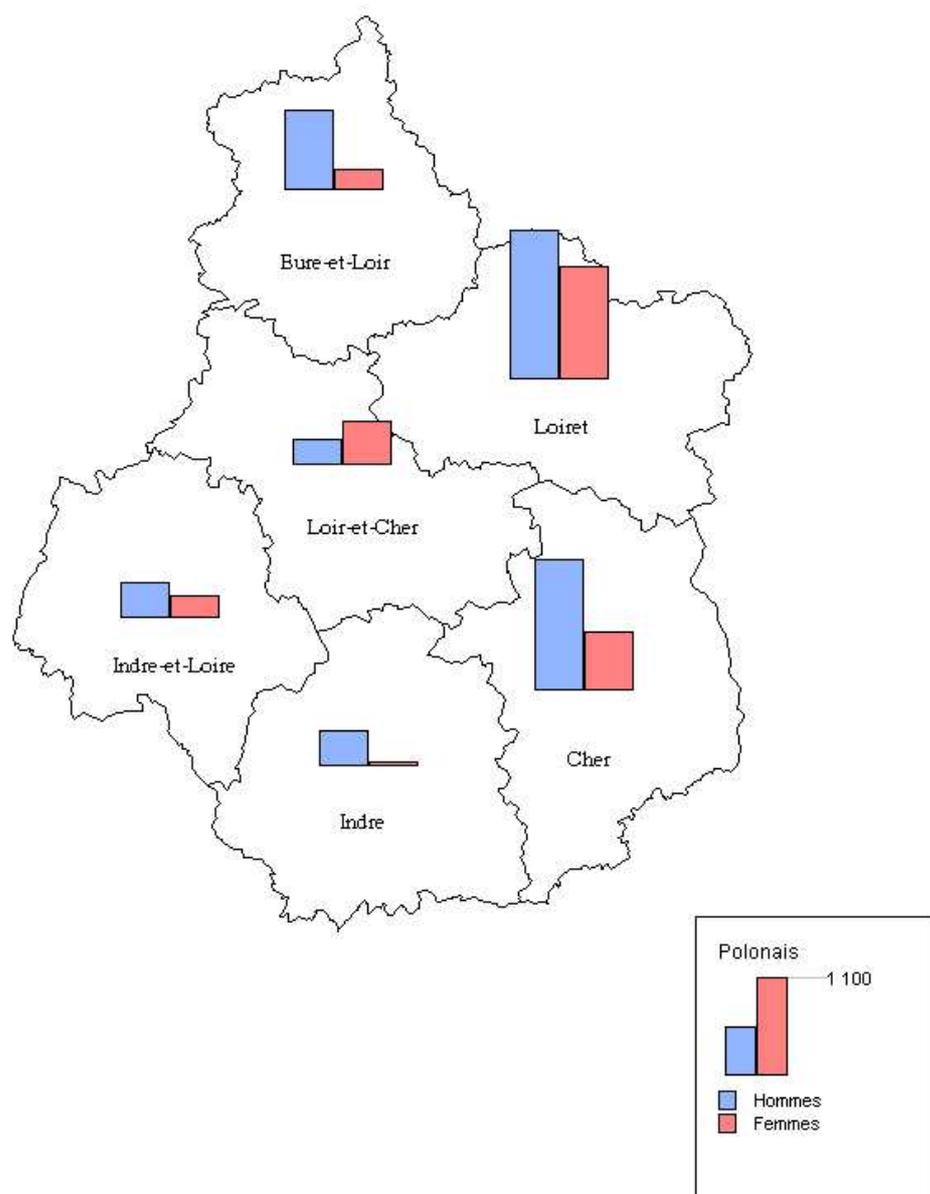
Ceci s'explique par l'application du traité de travail entre la France et l'Italie du 30 septembre 1919 et de la convention France-Pologne du 3 septembre 1919. D'autre part, même les immigrés venus dans le cadre d'une immigration organisée et répartis au hasard des premiers contrats vont rapidement mettre sur pied des filières et des réseaux permettant d'appeler auprès de soi proches et parents. Ils sont aussi nombreux, après quelques jours, à gagner une localité que les informations recueillies désignent comme plus prometteuse, que le travail y soit moins pénible ou les salaires meilleurs, ou bien encore qu'ils puissent y rejoindre de la famille ou des connaissances. L'usine métallurgique de Rosières dans le Cher, faisant largement appel durant les années vingt à l'immigration polonaise, ne parvient ainsi à retenir qu'une minorité des travailleurs qui lui sont affectés. Plus de 65 % d'entre eux la quittent moins d'un an après leur embauche (Cf. les travaux de P. Rygiel). La présence de cette usine explique néanmoins la forte immigration polonaise vers ce département du Cher et son taux de masculinité plus élevé qu'ailleurs. En 1931, 1647 hommes de nationalité polonaise (pour 727 femmes) sont recensés dans le Cher, soit près de 29 % des hommes polonais présents dans la région. La forte demande des campagnes, la structure des contrats de travail, la représentation que l'on se fait alors du migrant polonais comme « dur aux travaux des champs » expliquent que cette nationalité, la plus fortement représentée dans l'entre deux guerres, s'établisse aussi largement dans les zones rurales. Cette migration est aussi celle qui a actuellement suscité le plus de recherches et dont les sources sont encore riches et nombreuses à exploiter.

---

<sup>1</sup> Recensement de la population immigrée étrangère en Indre-et-Loire de janvier 1923. AD 37 série 4M.

La présence des immigrés reste diffuse et contrastée : à ces quelques pôles industriels s'ajoutent, outre la migration dans le monde rural pour les travaux agricoles, deux autres domaines souvent négligés : l'exploitation forestière et "l'usine aux champs", c'est-à-dire la constellation de petites entreprises en milieu rural comme les usines de chaux.

## Polonais en 1926 - Répartition par sexe et par départements



Dans le tableau ci-après tiré du recensement de 1926, on voit que la population active étrangère de l'Eure-et-Loir ou encore du Loir-et-Cher est occupée en majorité dans le secteur du forestage et de l'agriculture. Une situation fort contrastée avec celle des actifs étrangers du Cher et du Loiret. Dans le Loir-et-Cher, la population active étrangère du secteur agricole est fortement féminisée dès 1926, avec 343 femmes pour 476hommes, proportion sans commune mesure avec les autres départements.

*Répartition des actifs étrangers en 1926 dans les principaux secteurs d'activité (en %)*

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
Forêts et agriculture	29,4%	49,1%	32,3%	29,6%	48,3%	31,5%
Industries de transformation	53,9%	37,9%	47,7%	41,6%	27,8%	53,8%
Autres	16,7%	13,0%	20,0%	28,9%	23,9%	14,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

*Source : recensement de la population de 1926, Insee*

#### *Le cas de Châlette-sur-Loing : à la fois classique et atypique*

Nous avons ici un cas très particulier de la place majeure tenue par l'immigration dans quelques communes de la région. C'est ici tout autant l'histoire que la mémoire qui est en jeu car le cas de Châlette est à la fois classique et atypique<sup>1</sup>. C'est un cas classique car l'origine en est l'implantation d'une entreprise industrielle, l'usine de caoutchouc Hutchinson, fondée en 1851, elle-même d'origine étrangère, son fondateur étant l'américain Hiram Hutchinson dont les besoins de main-d'œuvre créent un pôle migratoire. Elle est atypique car c'est aussi par sa population singulière (Russes, Ukrainiens et Chinois) qu'elle a suscité et retient encore l'attention aujourd'hui, comme le montre récemment un article que lui a consacré le journal *Le Monde* en septembre 2006.

Les Russes et les Ukrainiens sont arrivés à Châlette en raison des relations entretenues par la femme du directeur de l'usine Hutchinson avec les milieux tsaristes. En 1922, ils sont près de 1200 personnes, quoique leur nombre décline très vite – ils ne sont plus que 650 deux ans plus tard. Les cartes présentées en annexe pour 1926, 1931 et 1936 montrent bien cette sur-représentation des Russes dans le Loiret, encore sensible sur les cartes de 1946 et 1954. Car la présence ukrainienne s'est maintenue, notamment à travers les églises (Saint André et Sainte Olga) et la création des compagnies de danse (les ballets Zaporogues et les ballets Hopak). L'origine de ces ballets se trouve dans les associations culturelles (huit recensées) qui se sont formées dès l'arrivée des immigrés à Châlette. Un Ukrainien enfermé dans un camp de personnes déplacées en 1919 y rencontre un maître de ballet qui lui apprend quelques pas, savoir qu'il transmet à son arrivée. Ce premier groupe de danseurs est progressivement ouvert à tous les immigrés slaves (le ballet a pris le nom de ballet des cosaques zaporogues en 1962). Un second groupe de danseurs s'est formé en 1977, en étroite relation avec la ville d'Ukraine jumelée à Châlette, Dniepprovski. A ces deux groupes s'est ajoutée une communauté arménienne, conservant elle aussi une forte identité à travers un véritable quartier à la Folie, dénommé la Petite Arménie.

<sup>1</sup> Cf. le travail d'A.-M. Pasquet.

Il se trouve, par ailleurs, que le dirigeant chinois Deng Xiaoping est venu travailler dans cette même usine Hutchinson, Montargis devenant une sorte de berceau politique de la Chine nouvelle. Un certain nombre d'étudiants travailleurs sont, en effet, venus en 1920 de Shanghai munis d'une lettre de recommandation du consul Albert Bodard, le père de Lucien Bodard. Leur venue a été alors facilitée par le Mouvement Travail Etudes, fondé en 1912 par un philanthrope, Li Shizeng, qui admirait la culture française et avait étudié à l'école agricole du Chesnoy à Montargis. Il a ainsi fondé à la Garenne Colombe une usine de transformation de soja employant 25 à 30 ouvriers, tous chinois.

Ce mouvement a patronné le séjour d'étudiants qui ont été pour la plupart des compagnons de Mao, comme Cai Hesen, Li Fuchun, Chen Yi et de jeunes femmes comme Xiang Jinhiu et la sœur de Cai Hesen, Chang. Les jeunes gens sont pris en charge par l'instituteur Chapeau, les filles vont à l'école de Chinchon, et formées par Mme Dumont la mère de l'agronome René Dumont. L'une des photos dont on dispose présente une réunion de ces jeunes Chinois au jardin Durzy en juillet 1920, lors de la venue d'un certain Zhou qui n'est autre que Zhou En Lai. A cette présence chinoise est attachée la légende du mariage des deux héros de la révolution chinoise Xian Jinjiu et Cai Hesen, qui repartent en 1921 et meurent tous deux suppliciés en 1928 et 1931. Le futur économiste du parti, Chen Yi maréchal puis chef de la diplomatie, a d'abord été dans une école à Bayeux. Il a ensuite travaillé aux laminoirs Creusot situés en banlieue parisienne. Entré chez Hutchinson en février 1922, recommandé par le consul de France, il part ensuite travailler à Billancourt.

Chez Hutchinson comme dans le contexte d'une cité patronale comme Rosières : « (...) la structure socioprofessionnelle (...) recoupe pour l'essentiel le registre du personnel de l'usine locale et, à Rosières, l'espace social est structuré principalement selon deux critères : celui de la place tenue dans le processus de production et celui de la situation de famille. A chaque modalité possible de ce couple de valeur correspondent des modalités particulières de logement, de rémunération et de sécurité de l'emploi. Les étrangers, et plus encore que les autres, (les Polonais) derniers arrivés, n'ont pas accès, à quelques rares exceptions près, aux positions d'employé, d'ouvrier qualifié ou de contremaître »<sup>1</sup>.

### *Polonais et Polonaises dans les fermes d'Indre et Indre-et-Loire*<sup>2</sup>

Récemment analysée par l'historien Ronald Hubscher comme un des éléments majeurs de l'histoire de l'immigration française et de la vie des campagnes dans l'entre deux guerres, la situation des migrants agricoles est une des spécificités longtemps oubliée et encore méconnue de l'histoire régionale. Deux masters réalisés par Mathieu Henner et Anna Golomuch sur les migrants polonais ont permis de mieux apprécier l'importance de cette migration mais aussi de travailler à travers les sources très abondantes sur la réception locale des migrants. Ces deux jeunes chercheurs n'ont pas seulement analysé les migrants et surtout les migrantes en tant que travailleurs agricoles, ils se sont intéressés à leur comportement, aux difficultés physiques et psychologiques auxquelles ils sont confrontés, aux formes de contrôles qu'ils subissent, aux pathologies et aux formes de sociabilités notamment durant les louées. Notre attention a surtout été retenue par les sources qui concernent plus spécifiquement les femmes. En décembre 1928, est créé le comité d'aide et de protection des femmes immigrantes, présidé par le préfet composé de personnalités bénévoles, ayant à sa

---

<sup>1</sup> Philippe Rygiel, « La formation de la colonie polonaise de Rosières », *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, n° 129, 1997, p. 47

<sup>2</sup> Anna Golomuch, *Le regard sur le corps des femmes polonaises immigrées en Indre-et-Loire dans les années 30*, Master 1 d'Histoire, Université de Tours, 2007, 82 p.

disposition une inspectrice parlant polonais. Cette inspectrice zélée en Indre-et-Loire, Mme Duval a laissé un volumineux ensemble de rapports sur son activité dès 1930 et une correspondance fort précieuse où elle juge sans aménité le rapport entre patrons et ouvrières jusqu'en 1938. 1 592 lettres ont ainsi été reçues par Jeanne Duval et 1601 envoyées.

« on admet partout que ces filles [qui] nous arrivent saines et bien portantes, fortes soient rendues à ceux qui nous les ont prêtées, quand de par notre faute, on ne peut plus s'en servir » OUI parfaitement « s'en servir » c'est l'expression consacrée en Indre et Loire par les placeurs et les patrons ». Cet outil cassé, on n'a qu'à le jeter. Répare qui veut, nous nous en lavons les mains. »<sup>1</sup>

Puisque la main d'œuvre est toujours nécessaire, mais les rémunérations restreintes, on recrute de plus en plus de femmes. En effet, « elles accomplissent un travail d'homme pour un salaire de femme »<sup>2</sup>. En général, la part des ouvriers agricoles polonais augmente en dépit d'une situation économique qui se dégrade et le nombre des femmes travaillant dans l'agriculture augmente proportionnellement plus. Dans la partie II, un éclairage est consacré à ces jeunes Polonaises souvent oubliées.

### *Une présence malgré tout toujours diffuse et contrastée*

Ceci ne doit pas faire oublier la grande dissémination des populations étrangères masculines et leur implication dans l'industrie régionale. A Issoudun, par exemple, la fonderie du Pied-selle emploie et loge des travailleurs étrangers. Ses besoins la conduisent en 1931 à créer une petite cité ouvrière (29 Français sur 215 personnes logées)<sup>3</sup>. En témoignent également d'autres exemples comme la présence de Marocains dans les usines à chaux de Paviers, Saint-Benoit et Rivarennnes, ou d'Espagnols employés dans la forêt de Chinon.

Les étudiants étrangers sont aussi nombreux à Tours, des Polonais et Roumains étudiant surtout à l'École de Médecine dont le prestige est ancien. En effet, le dynamisme de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours qui devient une école officielle par ordonnance royale en 1841, fait de la ville de Tours dès le XIXe siècle, le lieu d'exercice et de formation de grands médecins renommés<sup>4</sup>.

La région reste aussi une zone d'attraction pour les élites étrangères attirées par la « douceur des bords de Loire ». Cette présence étrangère saluée mais aussi critiquée sert même de toile de fonds au roman de Maurice Bedel, intitulé, *Molinoff, Indre-et-Loire*, paru chez Gallimard en 1928. Le décor de cette intrigue romanesque est le château « imaginé » de Fontcreuse acheté par un planteur bolivien. La demeure située près d'Azay-le-Rideau est alors remaniée par un architecte monégasque. Les amis du propriétaire sont étrangers tout comme son personnel. Le héros du roman est un cuisinier, ancien comte russe chassé par la révolution qui tombe amoureux de la jeune fille d'un châtelain voisin. Les quiproquos amoureux sur fonds de vie de la noblesse de province acquise à l'Action française traduisent une certaine ambivalence des élites locales à l'encontre des étrangers venus s'installer dans la région. La presse est beaucoup plus unanime à saluer quelques années plus tard le mariage du Duc de Windsor au château de Candé dans la demeure de son propriétaire franco-américain. Cette image d'un certain cosmopolitisme des bords de Loire donne un éclairage certes très minoritaire mais qui n'est pas aussi anecdotique qu'on pourrait le croire : il correspond à une image traditionnelle et pérenne de l'attraction exercée par la région sur les élites étrangères.

---

<sup>1</sup> Rapport présenté à la conférence annuelle des inspectrices par Jeanne Duval, inspectrice d'Indre et Loire le 23/05/1933. Cité par Mathieu Henner. Versé en cote 10M17 aux Archives départementales d'Indre & Loire.

<sup>2</sup> J. Ponty (2003), p. 170.

<sup>3</sup> Cf. Estelle Garcia-Dugénit.

<sup>4</sup> Leveel Pierre, *Histoire de Touraine*, C.L.D., Chambray-les-Tours, 1988, pp. 767.

Le château de Candé appartenait jusqu'en 1929 à la famille Del Castillo, acquis en 1853, par l'aïeul Sandiago Drake del Castillo, fils d'un planteur cubain et d'une mère espagnole.

Les vagues migratoires sont donc très variées et présentent des traits originaux : Russes blancs, femmes polonaises, enfants arméniens, militants chinois, élites européennes et américaines. L'analyse statistique et cartographique permet de visualiser et de synthétiser<sup>1</sup> l'apport numérique de cette période qui marque durablement les apports migratoires, confortant les pôles majeurs urbains et industriels et le caractère diffus de la migration dans le monde rural. Le poids des contraintes politiques joue ici également un rôle déterminant, prolongeant une caractéristique déjà née avec la première guerre mondiale. La nécessaire adaptation aux exigences de la demande locale montre aussi les limites des politiques nationales, surtout lorsqu'elles sont coercitives.

### **Les années 1930 : stabilisation des migrants économiques et retour à une immigration politique et forcée**

Si la période précédente a été marquée pour toute la France par une arrivée massive, l'histoire de l'immigration dans les années 1930 est marquée par un double processus : le départ, par le biais des procédures de rapatriement mises en place à partir de 1933 et l'arrivée contrainte, encadrée elle aussi, des réfugiés. Si la situation de la région recoupe cette approche nationale, elle conserve également des traits originaux.

#### *Des migrants qui restent ?*

L'analyse des procédures de renouvellement des cartes d'identité dans le Cher montre en réalité que la politique gouvernementale est un semi échec ou reste en deçà des espérances de ses promoteurs et des agents. Ceci ne tient pas à une plus ou moins grande mansuétude des autorités mais aux particularités économiques de la région. Le secteur agricole est prédominant. En Indre-et-Loire, il occupe 52,3 % de la population active en 1921 et 47,2 % en 1931. La crise y a un impact plus faible qu'ailleurs sur la population étrangère car la volonté des autorités de « purger le marché du travail », selon l'expression de l'époque, se heurte aux logiques nataliste et économique des entrepreneurs qui obtiennent des révisions. Ceci conduit à une différenciation selon la nature de l'entreprise et l'origine nationale. La situation dans le domaine encore prédominant de l'agriculture est encore différente car les contingentements n'y sont pas exigés. Ceci entraîne le maintien d'une forte présence de migrants venus de Pologne directement ou après avoir travaillé dans une autre région par le jeu des rééquilibrages entre secteurs d'embauche et départements.

#### *L'arrivée des réfugiés espagnols*

Leur histoire nous est bien connue grâce aux travaux de Janine Sodigné-Lousteau qui a consacré sa thèse à l'immigration politique espagnole en région Centre (Cher, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire et Loiret) en 1995, complétée par les travaux menés récemment dans le cadre départemental du Loiret (Karine Guéritat). L'accueil des réfugiés espagnols et surtout des civils obéit à des nécessités quelque peu contradictoires : aux préoccupations prioritaires du maintien de l'ordre se mêlent les difficultés liées aux frais de transport et d'hébergement loin

---

<sup>1</sup> Nous avons restitué plus haut une des cartes tirée du recensement de 1931. On peut aussi se reporter aux différents tableaux, graphiques et cartes présents en Annexe (dans la troisième partie de cette étude) pour cette période de l'entre deux guerres.

de la frontière. Dès le début du mois de novembre 1934, les premiers réfugiés espagnols catalans arrivent à Orléans. Ils sont une centaine et leur hébergement est lié à la décision du Ministère de l'Intérieur. Le Loiret fait à nouveau partie des départements sélectionnés pour recevoir d'éventuels réfugiés comme il le sera d'ailleurs au moment de l'arrivée des rapatriés d'Algérie trente ans plus tard. Ils sont logés dans des locaux municipaux situés dans le faubourg saint-Vincent.

En juillet 1935, ils quittent la ville et se rendent dans les nombreux lieux de résidence qui leur sont assignés. En Indre-et-Loire en 1936, 30 % des Espagnols présents sont arrivés récemment. Au recensement de la même année, ils sont déjà six cents dans ce département, représentant la troisième nationalité la plus représentée après Polonais et Italiens (cf. tableaux 21 et 22 en annexe ainsi que la carte de 1936). Les arrivées de migrants s'intensifient jusqu'en 1939. Les modalités d'hébergement et d'aide varient de l'atomisation à la concentration. Ils bénéficient du soutien d'associations humanitaires et antifascistes. Les comités antifascistes du Loir-et-Cher, sous l'impulsion de R. Larcade, responsable départemental du Secours ouvrier international et du Mouvement Amsterdam-Pleyel, ouvrent des souscriptions aux bénéficiaires des réfugiés espagnols et des sudètes. Le comité mondial des femmes, particulièrement actif en 1937 dans le Cher, réserve une partie de l'argent qu'il collecte aux enfants d'Espagne du département. Les réfugiés ne sont plus seulement des hommes mais aussi des femmes et des enfants. En 1937 pour le Cher, seul département pour lequel nous possédons des renseignements, 11,62 % des enfants sont des orphelins, placés chez des particuliers.

En février 1939, le Loiret devient une véritable terre d'accueil : 1500 femmes et enfants arrivent en gare d'Orléans, suivis par un second convoi de 1100 personnes une semaine plus tard. Réunis tout d'abord dans la salle du Campo Santo, ils sont ensuite transférés dans une usine désaffectée de la verrerie des Aydes. Montargis accueille aussi des réfugiés espagnols.

### *Les camps et la guerre : une installation contrainte*

En 1940, le gouvernement de Vichy supprime les centres de refuge et tous les réfugiés sont classés en deux catégories. La catégorie A comprend ceux qui doivent rentrer obligatoirement en Espagne, la catégorie B, ceux qui peuvent rester en France. Appartiennent à celle-ci, ceux qui peuvent occuper un emploi salarié ou qui travaillent dans l'armée : ils sont donc minoritaires. Le camp de Chateaufort est ainsi fermé. De nombreux Espagnols pourtant réussissent à se maintenir, voire à trouver refuge dans les zones rurales qui manquent de main-d'oeuvre. Plusieurs familles d'agriculteurs les ont ainsi sauvés de l'expulsion et par là même d'un destin tragique. Ils sont néanmoins surveillés et les contrôles se multiplient surtout après l'évasion en 1942 de 490 Espagnols du camp de la Pallice en Charente-Maritime. Les réfugiés travaillant dans les fermes du département se retrouvent internés dans le camp de Jargeau au printemps 1944. Dans ce camp furent internés également d'autres populations jugées indésirables comme les tziganes, qui ne furent pas envoyés en Allemagne mais y vécurent dans des conditions épouvantables. Le Cercil (Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret) a depuis une vingtaine d'années retracé et établi la mémoire de ce lieu. L'histoire de la région est aussi marquée par la création d'autres camps d'internement : Beaune-la-Rolande et Pithiviers ont vu l'internement successif des populations juives françaises et étrangères puis de ressortissants allemands et italiens. S'y ajoutent les trois centres de rassemblement pour étrangers qui sont ouverts dans le Loiret : un aux Aydes, à Orléans, le second à Saint-Jean-de-la-Ruelle dans une institution pour sourds et muets et le troisième sur le territoire de la commune de Cepoy. Tout ceci constitue un passé qui n'appartient pas à la seule région Centre

et l'intègre étroitement aux grands lieux de mémoire de la seconde guerre mondiale et de la Shoah. Les villes de la zone de démarcation gardent aussi la mémoire de l'arrivée massive de réfugiés et clandestins<sup>1</sup>.

#### 4 - 1946-1973 : une présence limitée et encore méconnue

La région semble, durant cette nouvelle période d'après-guerre, suivre plus nettement qu'auparavant, la situation nationale avec ses vagues migratoires (portugaise et maghrébine) et leur installation durable dans les centres industriels et urbains. Mais deux caractéristiques distinguent cependant la région. La présence et la demande demeurent fortes dans le monde rural et l'industrialisation est en réalité lente et concentrée dans quelques agglomérations. Elle n'entraîne pas, dès l'après-guerre, de bouleversements urbanistiques et sociaux. Les secteurs du bâtiment et des travaux publics ne deviennent prédominants qu'à partir des années 1960.

Ainsi, au recensement de 1954, les deux principales nationalités que sont encore les Polonais et les Espagnols ne travaillent pas, loin s'en faut, dans ce secteur du bâtiment en pleine expansion dans cette période de reconstruction. Bien au contraire, comme en témoigne le tableau ci-dessous sur les actifs de ces nationalités, le secteur de l'agriculture tient bien une grande place encore, particulièrement pour les Polonais qui sont non seulement ouvriers agricoles mais aussi hommes et femmes agriculteurs (particulièrement dans l'Indre-et-Loire et le Cher). C'est seulement dans l'Indre-et-Loire que le bâtiment apparaît comme prédominant pour les Espagnols<sup>2</sup>, quoique la structure des actifs apparaisse assez diversifiée parmi ceux-ci, avec une présence dans le secteur industriel mais aussi 9 % de travailleurs dans le secteur du commerce.

*Population active polonaise et espagnole par départements en 1954  
Principaux indicateurs en pourcentage de la population active totale occupant un emploi*

Départements ↓	Catégories socio-professionnelles			Secteurs d'activité		
	Agriculteurs	Salariés agricoles	Ouvriers	Bâtiment et travaux publics	Agriculture et forêts	Industries
	<b>Polonais</b>					
Cher	<b>23,2</b>	29,4	42,6	3,8	52,4	38,1
Eure-et-Loir	2,7	<b>60,9</b>	26,6	8,7	<b>64,8</b>	15,2
Indre	18,7	<b>42,8</b>	29,6	5,1	<b>61,1</b>	20,0
Indre & Loire	<b>28,2</b>	25,7	26,9	6,3	<b>53,7</b>	19,0
Loir & Cher	18,3	35,8	31,7	9,6	<b>54,1</b>	9,6
Loiret	28,2	22,2	<b>40,7</b>	7,9	50,1	29,8
	<b>Espagnols</b>					
Cher	1,8	22,5	<b>65,3</b>	21,9	23,9	<b>41,3</b>
Eure-et-Loir	1,1	25,5	59,4	24,6	26,0	31,7
Indre	1,8	26,1	56,8	25,3	28,0	24,3
Indre & Loire	2,1	13,7	<b>66,8</b>	<b>32,2</b>	15,1	30,8
Loir & Cher	2,1	<b>33,8</b>	52,6	22,2	31,9	22,2
Loiret	2,3	19,9	<b>67,8</b>	23,5	21,4	<b>40,7</b>

Source : Insee, recensement de la population 1954, tableaux N2 et N3.

<sup>1</sup> Voir les travaux de Simon Osterman, Cf. bibliographie.

<sup>2</sup> Ce secteur est en effet fortement sollicité par la reconstruction à la suite des bombardements des bords de Loire et des gares au cours de la seconde guerre mondiale.

Ces situations très contrastées d'une nationalité à l'autre renvoient à chaque spécificité locale des départements et à l'ancienneté de la migration polonaise déjà présente, nous l'avons dit, dans le secteur agricole dès les années 1920.

Si les banlieues et quartiers d'immigration sont nés dans les années 1960 et 1970 et la question du logement a longtemps été moins visible, les migrants urbains continuent à investir comme à la période précédente les centres villes dégradés. Le vieux Tours comme le cœur d'Orléans restent les lieux majeurs de chaînes migratoires et de situations de transit<sup>1</sup>. L'immigration venue du Maghreb, et particulièrement les migrations coloniales puis post-coloniales après 1962 venues d'Algérie apparaissent peu dans les données de recensement compte tenu des variations de catégories pour les prendre en compte et de leur caractère de noria. Comme nous le développons ci-après, leur poids sera de plus en plus important dans la région au fur et à mesure que l'on s'avance vers les années 1960.

Autre originalité, la présence américaine par ses bases militaires qui, si elle est restée assez repliée sur elle-même, a cependant marqué l'histoire de Châteauroux et d'Orléans dans les années 1950 et aux début des années 60. Les résultats du recensement de 1962 montrent bien, d'ailleurs, l'impact numérique et donc social de ces bases, puisque les Américains représentent plus de 58 % des étrangers du département de l'Indre (4524 ressortissants sur 7757 étrangers au total). Dans le Loiret, les 7592 Américains atteignent 41,2 % de la population étrangère du département. Les cités américaines constituent alors un monde à part qui fascine certains et exaspère les mal-logés de l'après-guerre<sup>2</sup>.

### **1946-1962 : de la noria à l'immigration**

#### *La reconstruction : cadre de l'immigration algérienne*

La région reste encore fortement rurale et l'agriculture qui manque de bras fait appel dans un premier temps à une main d'œuvre étrangère contrainte ; celles des prisonniers de guerre.<sup>3</sup> Certains d'entre eux sont aussi employés en ville : cinquante prisonniers de guerre allemands sont ainsi employés par la ville de Châteauroux dans le cadre de la reconstruction, à des travaux d'adduction d'eau potable.

C'est aussi dans le cadre de la reconstruction que la communauté algérienne se développe à Tours, entre 1945 et 1962.<sup>4</sup> L'entre deux guerres avait vu une première communauté kabyle s'établir mais elle exerçait surtout des activités commerciales. Déjà, le recensement de 1936 montrait la présence d'« Africains du Nord sujets français » (c'était la catégorie employée officiellement) dans l'Indre surtout (436 personnes) mais aussi en Indre-et-Loire (154). En 1946, les ressortissants de l'« Union française d'Outre-Mer » (une autre catégorie employée dans le recensement par la métropole pour ranger les colonisés parmi les étrangers) sont les plus nombreux en Indre-et-Loire (508 parmi les 1284 présents dans la région)<sup>5</sup>. La venue d'une partie des Algériens se fait par l'intermédiaire de la section tourangelle de l'association des Musulmans Nord-Africains (AMNA), dissoute pendant la guerre, et qui renaît en 1945, installée dans un café du centre-ville. Elle recrute des soldats démobilisés sortant des casernes d'Indre-et-Loire. En chiffres, la croissance de l'immigration

---

<sup>1</sup> Cf. dans la deuxième partie de ce travail, le chapitre consacré justement au vieux Tours.

<sup>2</sup> Cf. les travaux de Renaud Ménéudier et Reine Masson. cf les souvenirs d'enfance de Gérard Depardieu et d'Alain Corneau, le film *Châteauroux district*, de Philippe Charigot (1987).

<sup>3</sup> En Indre : ADI 802w art.2-ZE 6521 préfecture.

<sup>4</sup> Fanny Dufour, *La communauté algérienne à Tours de 1945 à 1962*, Maîtrise d'Histoire, Université de Tours, 1998.

<sup>5</sup> On se reportera aux données et cartes en Annexe.

algérienne est forte et se modifie : formée de 180 hommes seuls en 1945, ce sont 1017 hommes, femmes et enfants qui la composent en 1962, selon les travaux de F. Dufour.

La croissance est néanmoins lente : en 1954, ils ne sont encore que trois cents et occupent une faible place dans la communauté algérienne en France : 0,14 %. Ils travaillent pour l'essentiel dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics (47,5 % dans le bâtiment en 1952) et sur un total de 120 ouvriers, 79,2 % sont manoeuvres. Ils constituent une main-d'oeuvre flottante et leurs perspectives d'emploi dans la grande industrie sont faibles – seules deux sociétés ont plus de cinq cents ouvriers dans la période de l'immédiate après-guerre et elles ne recourent pas à la main-d'oeuvre étrangère, se satisfaisant du vivier local de population peu qualifiée venue des campagnes environnantes. Compte tenu de cette configuration de l'emploi, les séjours des Algériens en Touraine sont assez courts, quelques mois en moyenne. En situation précaire, ils s'installent dès 1945 pour l'essentiel dans le centre de la ville en ruines, et vont y conserver longtemps des lieux d'hébergement et de sociabilité, notamment dans le quartier des Halles (voir partie II).

En 1953 est ouvert le centre d'hébergement de la rue Raspail dont la gérance est confiée à des « Nord-Africains », jusqu'à sa fermeture en 1960. Le gérant originaire de l'Oranais encourage ses compatriotes à venir s'installer à Tours. Cette facilité d'hébergement favorise l'arrivée des Bosquetiens, originaires d'un village proche de celui où est né le gérant. Le regroupement villageois s'accroît encore avec l'arrivée des femmes à la fin des années 1950, originaires elles aussi de Bosquet : entre 1958 et 1968, 41 femmes arrivent, 31 viennent de Bosquet. Au recensement de 1968, les Algériens de l'Indre-et-Loire se répartissent entre 884 hommes et 308 femmes.

Une association, créée en 1952, structure la communauté : il s'agit de l'Association d'Entraide Nord-Africaine (AENA) dont l'action va être soutenue par les autorités locales convaincues de la non appartenance de son fondateur, Sayah Chelaghendib, aux mouvements indépendantistes. Sayah Chelaghendib, né à Mascara en 1924 d'une famille d'agriculteurs, est engagé volontaire à dix-sept ans dans le 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens. S. Chelaghendib a combattu sur les fronts de Tunisie et d'Italie pendant la guerre, avant d'être blessé aux jambes, en 1944, par des éclats de mine. Décoré de la Croix de guerre et de la Médaille militaire, il devient interprète au Tribunal de Constantine. Il raconte<sup>1</sup> qu'en 1946, un ami juif l'invite à son mariage... à Tours. Au lieu du séjour d'une semaine tel qu'il était prévu, il reste travailler comme salarié d'abord (peintre en bâtiment) puis devient son propre patron dans le bâtiment en 1956. Il développe rapidement des activités sociales, de façon à organiser l'accueil des migrants qui arrivent nombreux d'Algérie, souvent seuls et non qualifiés.

A l'aide de précieux contacts avec diverses personnalités locales (dont les Pères Gaston Pineau et Raymond Gautier notamment), il crée l'association Entraide nord Africaine en 1952 qui a pour objectif d'abord l'hébergement. Elle lui permet d'ouvrir, dès 1953, un centre d'accueil et de secours dans le quartier du Sanitas. Puis en 1958, ouvre le centre Jolivet qui deviendra ensuite le foyer Sonacotra. En 1965, les pouvoirs publics confient à S. Chelaghendib l'accueil de l'ensemble des étrangers arrivant à Tours, l'AENA devient l'association d'entraide aux travailleurs nord-africains et étrangers.

Mr Chelaghendib va aussi être à l'origine de la mosquée de Tours et sera président, à partir de 1983, de la Communauté Islamique d'Indre-et-Loire. Il a reçu récemment, le 12 mai

---

<sup>1</sup> Sources : Archives de l'Association Entraide Migrants, revue de presse à l'occasion de la remise de la médaille de la Légion d'Honneur. Entretien réalisé auprès d'Imad Saleh, ancien directeur de ETM et actuel directeur de l'association AFCM (Association Formation Culture Migrants) à Tours.

1999, la médaille de la Légion d'Honneur par le Préfet Daniel Canépa. Cette tradition associative n'est certes pas singulière mais elle constitue un fil conducteur majeur pour saisir une implantation des immigrés encore peu durable.

### **1962-1975 : une région d'immigration maghrébine et portugaise**

Entre 1962 et 1975, la région enregistre des arrivées venant compenser la pénurie de main-d'œuvre liée à un exode rural tardif. En 1962, un peu plus de 64000 immigrés résident dans la région, ce qui reste limité comparativement à d'autres contrées plus industrielles : les immigrés représentent 3,3 % de la population régionale. La répartition par origine géographique s'est profondément modifiée : les vagues d'immigration en provenance du Maghreb succèdent à celles venant du sud de l'Europe. Depuis 1968, la part des immigrés d'origine européenne n'a cessé de diminuer, avec quelques nuances : les flux en provenance de l'Italie décroissent dès 1962, alors que les Espagnols ont continué à venir s'installer dans la région jusqu'en 1968 et qu'immigration portugaise connaît une croissance subite puis constante entre 1962 et 1975.

C'est à la fois dans le cadre de travaux historiques, déjà menés de façon sporadique, et d'enquêtes sociologiques de terrain que l'on peut puiser une analyse qui doit être — à plus long terme — développée de façon systématique. Les études portant sur la population ouvrière, les centres industriels de la région, l'urbanisation des années 1950 à 1970 fournissent en complément des données précieuses sur la présence des immigrés mais aussi sur l'accueil qui leur est réservé.

#### *Les années algériennes, espagnoles et portugaises*

F. Bourdarias a réalisé à partir d'un travail à la fois quantitatif et qualitatif, une maîtrise de sociologie particulièrement riche, à plusieurs égards. Nous avons choisi d'en restituer une part non négligeable ici, tant elle nous éclaire sur les conditions de vie des migrants à Tours au début des années 1970, et nous fait entrevoir la manière dont la société tourangelle accueille ces migrants pendant les décennies 1960 et 1970. Le travail statistique comparatif réalisé avec les migrants de nationalité espagnole et portugaise qui voisinaient les Algériens à Tours à l'époque, tant dans les espaces de vie des cités que sur les chantiers du bâtiment, permet de saisir, par exemple, les relations de concurrence qui semblent dominer avec les Portugais. Bien que derniers arrivés et confrontés à des conditions de vie précaires eux aussi, les migrants portugais échappent néanmoins aux préjugés coloniaux et post-coloniaux que l'actualité de l'époque nourrit abondamment vis-à-vis des ressortissants algériens.

Le travail qualitatif par entretiens, réalisé auprès de 55 travailleurs algériens dont la moitié sont des chefs de famille, donne une idée à la fois juste et située du vécu de ces personnes, dont une partie sont probablement, aujourd'hui encore, des résidents de l'agglomération tourangelle. Le travail statistique est réalisé à partir du recensement de 1968 et des registres de la préfecture, sur les résidences déclarées dans le département. L'auteure évalue la population algérienne en Indre-et-Loire tout en signalant que les chiffres de la préfecture sont incomplets car ne comptent pas les moins de 16 ans, ni les stagiaires, ni les fonctionnaires d'organismes algériens, ni les saisonniers.

*Population algérienne en Indre-et-Loire en 1968*

CSP/Age	- de 20a		20-29a		30-39a		40-49a		50-59a		60a et +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
manoeuvre	10		172	2	184	1	68	1	19		4			
OS	13		61		53		25		10		1			
OP	10		73		63		34		6		1			
Pers service	1		1	2				1						
commerçant			2		9		7		3		2			
cadre			1		1									
Sans prof	4	21	3		5	78		27	1	2	12	2		
Etudiant	9	4	2										11	4
total	47	25	322	90	315	79	134	29	39	2	20	2	877	227

*Source : Bourdarias, 1971.*

*Forte présence des Portugais à Tours*

En 1968, les Portugais constituent la colonie étrangère la plus importante d'Indre-et-Loire, devant les Espagnols et les Algériens. Ces trois nationalités représentent 71,8 % de la population étrangère totale d'Indre-et-Loire. L'écart n'a fait que croître les années suivantes. L'essor de la population portugaise est, en France, un phénomène général. En revanche, une telle stagnation de l'immigration algérienne semble particulière au département d'Indre-et-Loire.

Les recensements de 1962 et de 1968 montrent la prédominance des Portugais et des Algériens et une évolution distincte : l'augmentation forte de la présence portugaise en Indre-et-Loire et la baisse de la proportion des Algériens au sein de la population étrangère (même si leur nombre en chiffres absolus se maintient).

	1962			1968		
	hommes	femmes	ensemble	hommes	femmes	ensemble
Algériens	888	152	1040	884	308	1192
Espagnols	1211	702	1913	1272	800	2072
Portugais	658	333	991	3160	1912	5072

*Source : recensement 1962-1968, Insee*

Les Portugais, pour leur part, représentent les deux tiers des étrangers recensés en 1971, en Indre-et-Loire, soit 16300 personnes en tout. Alors que leur présence tend à s'affaiblir pour l'ensemble de la France, leur présence dans le département se renforce. 40 % des actifs portugais travaillent dans le bâtiment et les travaux publics, 52 % dans l'industrie, dont 16 % dans le caoutchouc. Ils résident particulièrement à Saint-Pierre-des-Corps, Joué-lès-Tours, Véretz, Esvres, Ballan, etc<sup>1</sup>. Entre les deux recensements, on note l'augmentation du nombre des femmes algériennes ce qui révèle le développement d'une immigration plus familiale. La proportion d'hommes reste néanmoins très forte si on la compare à celle de la population espagnole ou de la population portugaise.

<sup>1</sup> Nous reviendrons dans un éclairage spécifique, en partie II, sur les implantations des Portugais et leur mobilité résidentielle.

La population algérienne en Indre-et-Loire apparaît également plus jeune que les populations espagnole et portugaise (77,9 % de moins de 35 ans alors que ce chiffre est de 66,3 % pour les Portugais)<sup>1</sup>. La forte proportion de jeunes de moins de 17 ans explique d'ailleurs un taux d'activité des Algériens (66,6 %) plus faible que chez les Portugais (73,9 %) en Indre-et-Loire. En prenant les chiffres de la préfecture, qui ne comptabilise pas les moins de 16 ans, on obtient un taux d'activité des Algériens entre 16 et 59 ans de 98,64 % en 1970.

*Répartition des étrangers actifs masculins ayant un emploi par secteur  
d'activité économique pour quelques nationalités en Indre-et-Loire en 1968*

	Algériens	Portugais	Espagnols
Agriculture	1,4 %	11,03 %	6 %
Industrie	17,7 %	22,25 %	44,4 %
Bâtiment	63,2 %	61,40 %	34,1 %
Transport Commerce Services	17,7 %	5,32 %	15,5 %
	100 %	100 %	100 %

Les Algériens travaillent plus souvent dans le bâtiment et moins souvent dans l'industrie. L'un d'eux explique que, dans les années 1970, les Algériens préféraient travailler dans le bâtiment où les salaires étaient finalement plus conséquents pour celui toutefois qui acceptait de faire beaucoup d'heures. Il souligne aussi, dans ce qui suit, l'instabilité des travailleurs qui parvenaient, plus facilement qu'aujourd'hui, à changer d'entreprise pour trouver une meilleure place :

*"J'ai travaillé d'abord dans une usine mais ça ne me plaisait pas. C'était un endroit enfermé et puis j'étais mal payé. A l'époque, dans les usines, on ne payait pas bien. C'était le bâtiment qui était mieux payé et puis, dans le bâtiment, on peut être en congé et en même temps travailler chez un particulier, on n'exige pas d'arrêter pendant les vacances (...). Enfin, toutes les personnes que je connaissais travaillaient dans le bâtiment. Alors j'ai décidé de faire un autre stage, j'ai appris la plomberie, la soudure et la tuyauterie. Après j'ai commencé à travailler dans le bâtiment. J'étais mieux payé, il fallait se déplacer beaucoup. J'ai souvent changé d'entreprise, parce que si on reste, on n'avance pas, on devient comme les vieux meubles, on vous habitue à faire toujours la même chose. J'ai changé six à sept fois d'entreprise. J'améliorais ainsi ma paye et j'ai fait des déplacements dans toute la France. Je ne suis pas le seul à avoir souvent changé d'entreprise, j'en connais même qui en ont changé vingt fois »<sup>2</sup>.*

Cette sous représentation dans l'industrie s'explique aussi à Tours par la réticence de certains gros employeurs comme c'est le cas de l'entreprise Michelin (industrie chimique) qui, en 1973, au moment de l'enquête, emploie des travailleurs portugais et espagnols, également des Yougoslaves (recrutés directement dans leur pays d'origine) mais refuse systématiquement de recruter des gens originaires d'Afrique du Nord. A la fin des années 1970 et au début des années 1980, un préjugé favorable jouera aussi, dans certaines unités de production de cette entreprise, en faveur de l'embauche de réfugiés d'Asie du Sud-Est, dits encore *boat people*.

<sup>1</sup> pour en savoir plus voir tableau page 31 de la maîtrise de F.Bourdarias

<sup>2</sup> Abolfazl Saadoddine, *L'autobiographie de Salah. Récit de vie d'un immigré algérien*, Tours, maîtrise de sociologie, Université François Rabelais, 1986, p. 111.

Pour ces Algériens, l'auteure de l'enquête signale qu'en ce début des années 1970, les tensions restent vives. Elles sont avivées par un conflit diplomatique entre la France et l'Algérie à propos du pétrole. Le gouvernement algérien cherche à mieux contrôler l'exploitation des richesses de son territoire. La presse écrite et la télévision en font écho et les journaux de droite tiennent un discours agressif sur l'Algérie. Des observateurs notent également une recrudescence des cas d'agression physique dont sont victimes des ressortissants algériens. L'un d'eux, établi avec sa famille à Tours, évoque clairement cette situation au cours d'un long entretien réalisé en 1985. Il explique que les travailleurs migrants célibataires, plus nombreux, sont particulièrement stigmatisés et souligne, au-delà de l'actualité politique et économique tendue, la dimension post-coloniale de cette catégorisation défavorable aux Algériens.

*« Je crois que les problèmes comme l'insécurité ou une certaine agressivité que l'on attribue aux immigrés célibataires n'est qu'une invention politique. Bien sûr il y a eu et il y aura des cas, mais il ne faut pas généraliser. En fait ce problème a commencé un peu après l'Indépendance... Avant, on appelait les Algériens Sidi, c'est-à-dire "Monsieur". On était comme les Français. A l'époque, on aimait bien l'Algérien parce qu'il était considéré comme un Français, bien que Français de deuxième catégorie. Mais après l'Indépendance, les problèmes ont commencé. Les gouvernants se sont succédés en Algérie et il y a eu cassure entre les deux pays. Et puis il y a eu d'autres histoires comme le pétrole qui a été nationalisé. Donc il y a toujours eu des escarmouches entre les deux pays. Et se sont les travailleurs algériens qui ont payés les pots cassés. Alors il faut dénigrer les Algériens, dire qu'ils ne sont pas sérieux, qu'ils n'ont pas d'éducation et tout ça pour encourager les gens à se méfier des Algériens. Quand je suis arrivé, en 1963, il n'y avait pas encore ce problème là. Plus le chômage augmente, plus on parle de l'Algérien, enfin de "l'immigré", et souvent du "nord-africain"<sup>1</sup>.*

La crise a des répercussions nettes sur les conditions de travail et de recrutement des travailleurs algériens en France. Les menaces d'expulsion n'étaient pas rares à l'égard de ceux qui, comme certains des enquêtés à Tours, étaient au chômage ou avaient des activités politiques ou syndicales. Les conditions d'enquête directe auprès des Algériens eux-mêmes ont d'ailleurs été affectées par cette situation, la police soupçonnant l'étudiant – enquêteur de provoquer de l'agitation politique et entravant certains de ses entretiens qui se déroulèrent dans un café, tandis que, du côté des Algériens eux-mêmes, la distance voire la méfiance imprégnait les premiers contacts<sup>2</sup>.

"L'ancienneté de la communauté algérienne en Indre-et-Loire, une durée de séjour plus longue, une mobilité géographique réduite, sont des éléments qui pourraient contribuer à expliquer ce fait. L'exploitation des données de l'enquête permet de confirmer cette hypothèse" (Bourdarias, p.38).

---

<sup>1</sup> Abolfazl Saadoddine, *L'autobiographie de Salah. Récit de vie d'un immigré algérien*, op. cit., p. 119.

<sup>2</sup> Il n'est pas inutile de souligner combien ces années 1970, comme les décennies qui suivirent, sont marquées par un climat tendu entre une partie de la population française et les résidents algériens en France. Quand l'auteure de l'enquête explique que "Face à la recrudescence du racisme et aux menaces d'expulsion, la communauté algérienne a encore accentué son repli sur elle-même", page 41, on ne peut s'empêcher de penser à la généalogie entre cette période et celle d'aujourd'hui marquée par un climat économique et politique défavorable aux enfants et petits-enfants de ces familles.

*Date d'arrivée en France et durée de séjour des 55 enquêtés algériens en 1971*

Date d'arrivée en France	Isolés	Chefs de famille	Ensemble
1950 -1955	2	9	11
1956-1961	8	10	18
1962-1964	8	4	12
1965-1967	3		3
1968-1970	9	2	11
			55

Source : *Bourdarias*, 1971.

On remarque que les familles arrivent avant ou pendant la guerre d'Algérie pour leur majorité, tandis que les célibataires ou ceux qui sont séparés de leur famille arrivent plutôt après. La moyenne de la durée de séjour pour les célibataires est de 7-8 ans tandis qu'elle est de 13 ans pour les familles. Si le contingent de travailleurs isolés tend évidemment à se renouveler beaucoup plus rapidement que les familles, l'auteure note toutefois que la durée de séjour semble à Tours beaucoup plus longue que dans d'autres villes ou régions. A Grenoble par exemple, à la même époque, la durée moyenne du séjour des travailleurs algériens est inférieure à 6 ans. L'auteure y voit la confirmation d'une stagnation de la migration algérienne vers Tours, faute de perspectives d'emplois (plus développées ailleurs).

Cette faible proportion des Algériens dans l'industrie semble toutefois être un phénomène particulier à l'Indre-et-Loire, car on ne la retrouve pas au niveau national. Les chiffres montrent par ailleurs que les Espagnols travaillent plus souvent dans l'industrie, ce qui peut s'expliquer par l'ancienneté de leur migration : avec le temps, ils ont cherché à délaisser le bâtiment qui est un secteur plus pénible et moins bien payé. En revanche, les Portugais, parce qu'ils sont les derniers arrivés, sont plus représentés dans l'agriculture.

Pour ce qui est de l'agglomération tourangelle, la répartition par secteur d'activité des actifs algériens masculins ayant un emploi est la suivante en 1968 :

Secteur d'activité	effectifs
Agriculture	4
Métaux	12
Industrie mécanique	28
Industrie automobile	4
Industrie Chimique	4
Bâtiment	236
Transports	20
Commerce	12
Services	52
Total	372

Les actifs algériens sont en grande partie employés dans le bâtiment (pour 63,2% d'entre eux) et à des postes peu qualifiés d'ouvriers spécialisés ou de manœuvres (71 % des actifs). Pour ces moins qualifiés, le bâtiment propose des emplois jugés durs et sales. Beaucoup déclarent que "la pelle et la pioche, c'est notre vie en France", "Nous, les Algériens, c'est la pelle et la pioche, les Français, eux, trouvent un travail en usine, je préférerais, c'est moins dur et c'est moins sale", ou encore, "je n'aime pas le bâtiment, c'est sale, je voudrais travailler à

l'intérieur, dans un garage". Les durées hebdomadaires de travail dans le bâtiment sont de 44 heures en hiver et 48 heures en été (sans compter les heures supplémentaires), selon 34 travailleurs algériens du bâtiment rencontrés à Tours en 1971. Pour ceux qui travaillent dans l'industrie, la durée moyenne est de 44 heures. La plupart de ces ouvriers du bâtiment sont payés à l'heure, même si, à l'époque, un accord de mensualisation est en cours d'application. Ceux qui travaillent dans l'industrie sont plus souvent mensualisés, bénéficiant alors de "la semaine de 40 heures" et des heures supplémentaires lorsque l'on va au-delà.

La proportion d'ouvriers qualifiés (22,6 %) parmi la population active masculine algérienne semble nettement plus importante en Indre-et-Loire que dans d'autres départements (6 % par exemple en Isère), ce qui s'expliquerait par des durées de séjour plus longues qu'ailleurs.

La majorité trouve un emploi par le biais d'un ami ou d'un parent, le recours au bureau de la main-d'œuvre pour trouver un emploi est extrêmement rare. "J'avais un copain à Saint Pierre qui travaillait chez Cavello. Il m'y a fait entrer comme manœuvre" explique ainsi un manœuvre algérien de 40 ans. Ou encore : "C'est mon oncle qui a trouvé le boulot. Il travaillait là depuis longtemps" (OS algérien, 20 ans). D'autres se présentent directement sur les chantiers en cours : "Je savais qu'il y avait des chantiers aux Rives du cher. J'y ai été voir, on m'a embauché, on m'a prévenu que les chantiers fermaient dans deux mois. Je suis parti tout seul avant la fermeture" (manœuvre algérien dans le bâtiment). L'employeur recrute ainsi la main-d'œuvre dont il a besoin au jour le jour, et se sépare des travailleurs quand il n'en a plus besoin, sans indemnité de licenciement.

### **Les années 1970 : les ricochets d'une industrialisation tardive**

La politique d'aménagement du territoire des années cinquante visant à corriger le déséquilibre entre la région parisienne et son environnement s'est résumée à une politique de déconcentration des activités industrielles qui a transformé ces villes en « ateliers de la région parisienne » notamment dans l'Eure-et-Loir et le Loiret. Les années 1970 sont ainsi des années fastes pour l'économie orléanaise. La décentralisation proposée par le gouvernement et le patronat trouve un terrain propice dans cette ville de 110 000 habitants au carrefour de la Beauce, de la Sologne et du Berry, à une heure de train de Paris et dont l'industrialisation n'avait pas connu l'essor d'autres villes de la Grande Couronne. La main-d'œuvre va donc s'installer à la périphérie près de la zone industrielle. La situation est similaire pour toutes les villes de la région situées à une centaine de kilomètres où la décentralisation et l'industrialisation tardive ont entraîné une concentration élevée d'habitants d'origine étrangère dans les mêmes quartiers. En 1982 une personne sur trois est d'origine étrangère à Dreux en comptant les rapatriés français musulmans et 50 % des jeunes ont au moins un parent immigré. S'y ajoute une forte ségrégation spatiale et une image dégradée aggravée par la fin des "trente glorieuses" qui touche de plein fouet un tissu industriel sans autonomie.

Les données sont désormais fournies par les enquêtes sur les travailleurs étrangers dans la Région Centre. La première enquête menée est celle qui a été réalisé par Mme Marie-Thérèse Dupraz en 1971. Elle s'intitule les « Travailleurs étrangers dans la Région Centre » et s'insère dans un programme d'ensemble du Ministère du Travail. Elle témoigne des profondes mutations qui font de la région, « une région récemment marquée par l'industrialisation et la décentralisation ». Les modifications structurelles qui en résultent expliquent-elles la place de la main d'œuvre étrangère ? Telle est la question posée et l'enquête constitue aujourd'hui une sorte d'instantané sur la terminologie et les perceptions de l'immigration. Car si la méthode et les sources sont données par l'Insee et les ministères et construisent la première partie

statistique, la seconde partie est plus originale car elle repose sur l'élaboration d'un questionnaire auprès des employeurs et complété par enquête auprès de « personnes connaissant la main-d'oeuvre étrangère ».

L'auteur souligne d'ailleurs les limites de son travail, mené par questionnaire, auprès des seuls entrepreneurs et qui ne prend en compte que la seule question du travail sans y intégrer la place du logement. Ce questionnaire, établi auprès d'entreprises de plus de cinquante salariés, donne des informations générales mais reflète aussi les préoccupations et approches de l'époque sur le rôle, la place, « les bénéfices » que les employeurs peuvent tirer. Les questions posées étonnent aujourd'hui : elles cherchent à cerner « le rôle positif ou négatif de la main-d'oeuvre étrangère », ainsi que "les raisons de son absentéisme ».

On peut aussi s'appuyer pour cette période sur le travail mené sur les Portugais par Joël Debon<sup>1</sup>, Son travail repose sur un échantillon<sup>2</sup> de la population portugaise résidant dans l'agglomération de Tours au premier trimestre 1971 (1427 individus de plus de 16 ans, 927 hommes et 460 femmes). L'échantillon porte sur cinq communes périurbaines et six communes appartenant à l'agglomération de Tours. Le taux d'activité masculine est très élevé (96% d'actifs), il ne comptabilise pas de retraités. Le taux d'activité féminine est faible (25 %) et plus modeste que pour les femmes tourangelles (38 %) mais il invite à la prudence car il faut tenir compte de la part du travail non déclaré qui viendrait sûrement nuancer cette différence. Le regard de l'auteur est celui d'un aménageur et géographe et son approche de la place des Portugais au sein des communes de l'agglomération tourangelle n'est pas socio-professionnelle. Joël Debon refuse de voir l'immigré comme une force de travail et le définit plutôt comme un « courant social » entre région de départ et espace d'accueil, recueillant éléments d'appréciation à partir du pays de départ : du lieu d'habitation et du lieu d'origine au Portugal, de la situation familiale.

Les Portugais représentent parfois 10% et jusqu'à près de 30% de la population dans certaines des communes de son échantillon. Au sein de l'agglomération tourangelle, la commune la plus attractive est Veretz : les Portugais y représentent plus de 28 % de la population où ils sont selon l'auteur « bien intégrés », ce qui n'est pas le cas à Larçay où ils sont peu nombreux mais vivent à l'écart dans un bidonville qui a encore 112 habitants en 1970, ou encore à Monts où le camp de Malicorne rassemble une quarantaine de familles de façon précaire.

Les bidonvilles portugais de la périphérie de Tours ressemblent-ils aux bidonvilles de la banlieue parisienne analysés par l'historienne Christine Volovitch-Tavares ? L'habitat « clandestin » se concentre ici dans les maisons vétustes et abandonnées des hameaux. Ce qui les unit, c'est l'oubli qui les entoure aujourd'hui et auquel cette étude entend remédier. L'histoire de la mémoire de ces situations doit être faite parallèlement à la collecte de sources archivistiques et orales. L'attention portée aux immigrés passe désormais par le logement soit pour dénoncer l'insalubrité et la précarité de l'habitat qui leur est développer soit pour encourager le développement des foyers Sonacotra qui sont ici, comme dans bon nombre de régions françaises, " les lieux de vie " des migrants, ancrage provisoire qui dure jusqu'à la fin de vie parfois<sup>3</sup>.

Les migrations portugaises et marocaines continuent également à fournir une main d'œuvre agricole notamment pour la récolte et le binage des betteraves à sucre qui alimentent

---

<sup>1</sup> Cf. bibliographie et, en partie II, la carte reproduite dans notre éclairage consacré à l'immigration portugaise.

<sup>2</sup> Les Portugais représentent 5072 personnes dans l'ensemble du département au recensement de 1968. Ils sont deux fois plus nombreux en 1975.

<sup>3</sup> Voir partie II, le travail d'Hélène Béguin.

les sucreries d'Artenay et de Sandillon. Le travail est saisonnier : en 1969 sur 203 étrangers employés entre mai et novembre dans le Loiret, 45 sont marocains et 157 portugais.

### *Naissance d'un symbole : Dreux*

De façon quelque peu paradoxale, si l'on songe à la place modeste de l'immigration dans les approches démographiques et économiques mais aussi dans l'image même que se fait la région d'elle-même, elle devient pourtant emblématique, au cours des années 1980, à travers la situation sociale et surtout politique de Dreux.

La présence des immigrés à Dreux n'est pas, dans les débuts des années 1980, une nouveauté. De lointaines attaches familiales, nouées sous l'Ancien Régime, ont entraîné une présence ancienne d'une importante communauté allemande. La ville a attiré de nombreux migrants de l'intérieur, Normands, Bretons, anciens forçats interdits de séjour à Paris, et, plus récemment, des réfugiés espagnols dont la venue a été encouragée par Maurice Viollette, maire de Dreux de 1908 à 1959 et ministre du Front populaire.

Cette tradition d'accueil est reprise par son successeur Georges Rastel, maire de Dreux qui prend en charge, en 1962, 150 familles de Harkis installées dans le quartier de Murger Bardin où existe une association musulmane. Cette population a été particulièrement étudiée par le général Maurice Faivre qui avait sous sa responsabilité, en 1960-61, 80 Harkis, supplétifs engagés dans l'armée française. Il a ensuite suivi les trajectoires de ces familles, de 1964 à 1990, à travers les fiches familiales de l'assistance sociale, les données de l'Etat-civil et l'enquête sociale de la sous-préfecture consacrée à la situation de l'ensemble de la communauté des rapatriés musulmans du département. Il témoigne du rôle des assistantes sociales, souligne la bonne intégration dont il juge par le fait qu'ils ont quitté les HLM du quartier de Murger Bardin pour devenir propriétaires.

Mais les années 1970 sont celles d'un véritable tournant et d'une forte croissance. Dreux est déjà devenue une ville-dortoir de la région parisienne. La politique d'aménagement du territoire des années 1950 visant à corriger le déséquilibre entre la région parisienne et son environnement offre ici un exemple de mise en dépendance économique des villes moyennes du bassin parisien. Cette politique de décentralisation s'est résumée à une politique de déconcentration des activités industrielles qui a transformé ces villes en « ateliers de la région parisienne » selon Michèle Tribalat. Si la première greffe économique date de 1956 avec l'implantation de la Radiotechnique, Dana en 1964, entreprise pharmaceutique (dont les registres sont encore consultables pour certains), c'est l'automobile et la mécanique (Floquet monopole, Rossi et Renault) qui ont entraîné le développement de la ville et de l'immigration. De nombreux portugais sont appelés pour travailler dans le bâtiment tandis que les immigrés d'origine maghrébine servent de main-d'œuvre pour les entreprises.

Alors que la ville ne dénombrait que 1,5 % d'étrangers en 1954, elle en compte 15 % en 1975. En 1976, une première grande enquête est menée par la jeune Chambre économique de Dreux, il en résulte un constat qui est ensuite largement commenté : « les habitants se disent inquiets de la présence immigrée. ». Une enquête similaire est même menée auprès des enfants des écoles.

## 5- Depuis les années 1970 : l'immigration fait partie de l'histoire régionale<sup>1</sup>

La période est marquée, ici comme pour le reste du territoire national, par la fermeture des frontières, les politiques de retour et de regroupement familial, les demandes d'asile d'exilés du Chili, d'Asie du Sud-Est, du Rwanda, du Kosovo, etc., le développement du tissu associatif dont les archives doivent être répertoriées et étudiées. Cette période ainsi que celle de l'émergence — à partir de 1977 et surtout de 1981 — des politiques de la ville centrées sur l'amélioration des conditions de vie de ce qu'on appelle désormais les "quartiers sensibles" ou prioritaires<sup>2</sup>.

On note une caractéristique : les immigrés résidant dans la région choisissent moins souvent qu'ailleurs la nationalité française (18<sup>e</sup> place). Ce choix varie également fortement en fonction des origines. Les immigrés se répartissent toujours inégalement, trois départements regroupent à eux seuls les 70 % des immigrés vivant dans la région : le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure et Loir, soit les départements les plus urbanisés. La taille moyenne des ménages immigrés est supérieure à la moyenne des ménages : 3,2 personnes contre 2,4 dans la population totale. En 1999, 44 % des ménages immigrés habitaient des logements collectifs contre seulement 27 % des ménages en moyenne dans la région. De même, ils sont moitié moins à être propriétaires de leur logement. On assiste à un vieillissement de la population immigrée, et à une diminution de la part des jeunes. Il s'agit en réalité d'un chiffre à nuancer : par définition, leurs enfants nés en France ne sont pas des immigrés. Ils sont aussi plus affectés par le chômage que les autres actifs. Leur taux d'activité est supérieur mais ils sont plus touchés par le chômage : dix points de plus que le taux de chômage national.

### De nouvelles vagues migratoires

On note, malgré tout, de nouvelles vagues migratoires avec notamment le développement d'une forte communauté turque. Au recensement de 1990, 10 668 personnes de nationalité turque résident dans la région, soit 9,15 % de la population étrangère. Elles atteindront 12,2 % des étrangers en 1999. Elles sont désormais la troisième nationalité la plus représentée derrière les Portugais et les Marocains. Les Turcs s'implantent surtout dans le Loiret, puis l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher. Dans ce dernier département, ils représentent près de 18 % de la population étrangère et sont aussi nombreux que les Marocains (*cf.* tableaux 42 et 43 en Annexe ainsi que la carte du recensement de 1990). Derniers venus, ils subissent souvent une forte stigmatisation, constituant la figure même de l'étranger du fait de leur migration récente. Il s'agit d'une migration familiale. En 1990, les Turcs du Cher et de l'Indre-et-Loire comptent par exemple légèrement plus de femmes que d'hommes.

#### *Les Turcs : la dernière vague*

En 1999, les Turcs sont les derniers migrants arrivés en Région Centre. La Région Centre se situe au 5<sup>e</sup> rang derrière l'Île de France, Rhône Alpes, Alsace et Lorraine. (plus

---

1 Bibliographie pour cette partie : Bachelard, *Les étrangers dans la ville* (p.377) : les immigrés sont nombreux dans 3 villes moyennes : Dreux, Montargis, Vierzon et les deux agglomérations Orléans et Tours. *Cf* carte p. 779, Les étrangers dans les quartiers des agglomérations de Chartres et de Dreux, en 1975. Thèse de M. Michel, le développement des villes moyennes, Chartres (quartiers : Beaulieu, Saint Chéron), Mainvilliers, Dreux (Chamards) : 37 % de la population étrangère de l'agglomération. Dreux en 1975 compte autant d'étrangers que tout le reste du département. (carte fig.126).

<sup>2</sup> Dès les débuts de la politique de la ville, le taux de population étrangère au sein des quartiers sera un des indicateurs permettant de les caractériser.

forte proportion en Ile de France 24,6%, la région Centre compte 10800 personnes. Les actifs sont au nombre de 4651.

La communauté turque est assez bien connue grâce aux travaux de Y. Sertel<sup>1</sup>. L'enquête a été menée à Paris, Lyon et surtout dans le cadre qui nous intéresse, à Dreux, en 1977 et en 1982 aux Chamards où résidaient sept cents Turcs. Les contacts ont été établis via l'association des travailleurs de Turquie à Dreux. Elle rassemble cent vingt familles et cent travailleurs sans famille venus des régions les plus pauvres : Province de Tunceli, Anatolie du Nord et Nord-Est.

Les premiers sont venus spontanément. Les arrivées dans les années 1972-73 se sont faites à Dreux comme à Châlette (à Hutchinson) par un contrat de travail déjà signé en Turquie. En 1977, à Dreux, 40 travaillaient dans le bâtiment, (Radiotechnique : 40 personnes, Simca : 35, Comasec 40, Dosetube 28, Chili Gauchou 10, Metallurgie 10, soient en tout 163. Comasec, une fabrique de gants, est la seule entreprise à employer des femmes turques (12 sur 40).

En 1977, l'impact de la crise n'est pas encore visible et la communauté est très isolée. A son retour en 1982, Yves Sertel constate qu'une partie des ouvriers a été licenciée et les usines fermées. Mais une nouvelle immigration a vu le jour : trois cents nouveaux immigrés sont des ouvriers sans carte venus de divers pays européens, espérant régulariser leur situation sur place, et des réfugiés politiques kurdes. Cette nouvelle situation crée des tensions entre anciens et nouveaux immigrés. Ils améliorent progressivement leur habitat, le rendant à la fois plus confortable et plus "européen".

### *Les demandeurs d'asile*

Les migrations de demandeurs d'asile (comme les réfugiés cambodgiens, laotiens et vietnamiens, les Rwandais, les Kosovars) sont également présentes dans la région même si l'appareil statistique ne permet pas d'évaluer leur présence dans le détail. Comme dans beaucoup d'autres villes moyennes françaises, les villes de la région Centre ont vu l'implantation de foyers, d'abord C.P.H. (Centres Provisoires d'Hébergement) puis CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile). L'association AFTAM par exemple gère plusieurs foyers à Châteauroux et à Tours, sous forme y compris d'hébergement dit « éclaté » en appartement au sein des cités de logement social. La mobilité des familles obtenant le statut de réfugié est grande à la sortie de ces dispositifs spécifiques d'accueil, compte tenu des opportunités d'embauche et de logement, de la proximité de la région parisienne, mobilité accrue par les difficultés d'insertion économique en période de crise.

La spécificité de cette migration — jugée souvent par l'opinion publique et dans le discours politique, notamment lors de l'accueil des *boat people*, comme typique d'une « France terre d'asile » — semble avoir été, avec le recul historique, passagère et assez exceptionnelle, compte tenu des profondes difficultés des dispositifs d'accueil aujourd'hui, de la restriction du droit d'asile et de politiques produisant une part de sans papiers précaires.

### *Des étrangers toujours nombreux dans le monde rural*

Une toute autre réalité mérite également qu'on s'y attarde, en milieu rural cette fois. Si la part des exploitants agricoles étrangers n'est pas spécifique et son pourcentage similaire à la moyenne française pour les ressortissants de l'Europe, l'intérêt porté à cette question par la chambre d'agriculture régionale traduit la pérennité de la présence étrangère dans les zones rurales. Dans le cadre du programme lancé par la Communauté européenne sur les mobilités professionnelles, le service de la Chambre Régionale d'Agriculture *Europ direct* a réalisé une

---

<sup>1</sup> Y. Sertel, *Nord-Sud : crise et immigration, le cas turc*, Publisud, Paris, 1987.

enquête et un rapport de synthèse sur les ressortissants européens depuis les années 1980 qui montrent une installation régulière et stable d'étrangers venus de la communauté européenne et plus particulièrement d'agriculteurs belges et hollandais. Leurs motivations sont économiques mais aussi sociales et « environnementales » et les enquêtés expriment leur volonté d'un enracinement dans le temps et dans l'espace. Leurs enfants nés en France désirent plus que les autres enfants d'agriculteurs reprendre l'exploitation familiale<sup>1</sup>.

## **Une immigration indissociable de la croissance urbaine**

Comme partout ailleurs, la visibilité de l'immigration passe par l'aménagement urbain, la réflexion qui émerge autour de « l'avènement d'une ville moderne ».

### *La ZUP de la Rabière à Joué-lès-Tours<sup>2</sup>*

En 1960, la création de la ZUP représente, dans les articles du journal municipal consacrés à la construction du quartier, rien moins que « l'avènement d'une ville moderne ». On vante les avantages d'un quartier moderne, tout équipé. Les articles de l'époque manient la symbolique de la modernité, de la ville neuve (p.68). En effet, dans un contexte de crise du logement, l'emménagement dans un appartement neuf de la ZUP de Joué constituait une promotion sociale enviée par les mal-logés. Les jeunes ménages y trouvaient des logements jugés confortables et destinés aux couples avec deux ou trois enfants, plutôt qu'aux familles nombreuses (le parc comprend une majorité de logements de type F4, plus de 70 %). On va s'apercevoir bientôt que des erreurs urbanistiques (isolation thermique et phonique insuffisante, peintures écaillées, pierre de taille noircie, etc.) ont été faites et que la conception standardisée de logements étriqués ne correspond plus, après les années 1970, aux aspirations des classes moyennes qui vont globalement quitter les HLM.

Passées les années 1970, on assiste à un total renversement dans le vocabulaire employé pour décrire la ZUP. Avant 1975, la ZUP est encore le quartier « phare » que l'on présente à la presse et en carte postale.

Le renversement sémantique est lisible dans le discours municipal, dans le vocabulaire utilisé pour désigner les lieux. Entre 1960 et 1970, on parle de ZUP. Puis ce terme prend des connotations péjoratives. Alors, on parle désormais par écrit de "la zone d'habitation de la Rabière". Après 1975, on note que la « Rabière » est employé seul pour désigner le quartier tandis que le mot ZUP est banni du langage municipal. « ZUP de la Rabière » reste néanmoins dans le langage quotidien des habitants et des gens de l'extérieur et les habitants se désignent en fonction de leur implantation dans le quartier comme de la ZUP 1, 2 ou 3.

---

<sup>1</sup> Contact : D.Colas, chambre régionale d'agriculture, enquête d'Audrey Dupond.

<sup>2</sup> Plusieurs travaux ont été consultés par Pauline Beurnardeau, étudiante en sociologie, au centre de documentation de la Mairie de Joué. Cf. aussi le travail de maîtrise d'histoire de Catherine Roudeau, *Histoire d'un grand ensemble : le ZUP de la Rabière à Joué les Tours, 1960-1980*, Université de Tours, sous la direction de Mme Cointet, 1994. Il est possible d'analyser l'évolution sociologique de la ZUP de la Rabière car le grand ensemble a fait l'objet de trois études successives en moins de dix ans. En 1972, C. Delfino, une étudiante de géographie choisit comme sujet de mémoire de maîtrise " l'étude de la population de la zone d'habitation de la Rabière " ; en 1978, le cabinet d'architectes Architurone livre à la mairie une étude en deux volets pour " faire agréer le projet de transformation de la ZUP par le comité inter-ministériel Habitat et Vie Sociale " (1) ; en 1979, le GERU (Groupe d'Etudes et de Recherche en Urbanisme) de Paris remet à la municipalité les résultats d'une enquête sociologique parce que "le comité inter-ministériel HVS a demandé que le dossier Architurone soit complété par une étude sociologique du GERU animé par Mme Kerhuel".

Après 1975, le quartier devient progressivement le point noir du paysage urbain, au milieu d'un paysage bucolique, pavillons mis en avant. Le quartier représente le tiers de la population jocondienne mais développe peu de liens avec le tissu urbain d'origine du fait de sa position géographique particulièrement excentrée. Coupé du centre ville par la route de Chinon, il est comparé à un corps étranger qui ne s'est jamais intégré. La ZUP apparaît aux anciens Jocondiens comme une ville dans la ville avec son organisation propre, ses équipements sportifs et commerciaux, son centre médico-social, fréquentée par les seuls habitants du lieu du fait d'une disposition des barres en îlots fermés. A cette séparation spatiale forte du centre-ville, s'ajoute une ségrégation entre les îlots, une organisation spatiale qui facilite les clivages entre groupes de construction de statuts différents. Les observateurs de l'époque notent peu de relations sociales entre les locataires des HLM et les propriétaires de pavillon. Les enfants sont tous scolarisés dans les mêmes écoles mais ne jouent pas ensemble après la classe.

Ce portrait rapide et simpliste mérite cependant d'être relativisé par un approfondissement que nous développerons dans la partie II, montrant notamment le dynamisme des associations de quartier et des travailleurs sociaux.

### *Une population ouvrière et migrante*

La population est majoritairement ouvrière<sup>1</sup>. Les logements du grand ensemble sont essentiellement occupés par des ménages modestes (en HLM comme en accession à la propriété), les chefs de familles étant principalement ouvriers d'usines ou employés. Hormis la présence de cadres et de fonctionnaires dans les groupes de logements en accession, la composition sociologique du quartier est homogène. De plus, conformément à la tendance nationale qui veut que les HLM s'ouvriérisent au cours des années 1970, le taux des actifs ouvriers dans le parc HLM est en augmentation progressive, ceci étant dû à la fuite des classes moyennes après les années charnières 1974 et 1975.

Dès 1972, l'arrivée récente d'un nombre important de familles d'origine étrangère dans les logements HLM de la ZUP se révèle être un problème pour la municipalité puisque sur l'initiative du maire une réunion est organisée à ce sujet à la mairie<sup>2</sup>. Le résumé de cette réunion informe que " la dégradation actuelle de l'image du quartier " est un sujet d'inquiétude pour la mairie et l'office HLM, celui-ci ayant essuyé "43 refus de la part d'ouvriers de l'usine Michelin, depuis 1970", ces refus venant de potentiels locataires ne voulant pas loger dans les logements conventionnés de l'usine, à cause de la présence des immigrés. Durant cette réunion, les participants (maire, directeurs d'offices locatifs) s'interrogent sur la possibilité de "freiner l'implantation des étrangers à la Rabière" et sur "la mise en place d'une politique d'attribution rente".

### *Le spectre du "ghetto"*

La problématique essentielle de la réunion résume parfaitement la dégradation rapide de l'image de la ZUP de la Rabière : " Le quartier peut-il être autre chose qu'un ghetto ? Pour résoudre ce problème, le directeur de l'ODHLM propose "la mise en place de programmes de logements F 1 et F 3 adaptés à une clientèle française pour parvenir à un meilleur équilibre social ". Or, cinq ans plus tard, en 1977, dans un article du journal municipal, le maire se plaint que des habitants de la ZUP aient envoyé "des pétitions au Préfet et au Ministère de

---

<sup>1</sup> Catherine Roudeau, *Histoire d'un grand ensemble : la ZUP de la Rabière à Joué les Tours : 1960-80*, Mémoire de maîtrise d'histoire Contemporaine, dir. Mme Cointret, Université de Tours, 1994.

<sup>2</sup> Céline Delfino, *Etude de la population de la Zone d'habitation de la Rabière*, Mémoire de Géographie, Université de Tours, 1972, p. 91. cote D 512

l'Intérieur" pour demander l'expulsion de familles étrangères dont les membres auraient commis des actes de délinquance dans le quartier : "La pétition fait état de l'insécurité des personnes, des agressions commises : vols dans les magasins, sur le marché et elle dit textuellement : " Sans être racistes, les habitants de la ZUP demandent que soient expulsées de ce secteur les familles immigrées qui se livrent à des tels actes (...)".

Ainsi, en cinq ans, on est donc passé d'une attitude de refus de cohabiter à des réflexes de xénophobie. Ces réactions de rejet des étrangers révèlent un malaise latent qui éclate au grand jour.

En effet, entre 1970 et 1980, le nombre de familles d'origine étrangère dans les logements HLM continue d'augmenter, cette évolution est perceptible dans les trois études sociologiques. A leur lecture, on peut noter qu'elles ont toutes en commun le souci de quantifier avec exactitude le nombre exact de familles d'origine étrangère résidant dans la ZUP de la Rabière. Avec le recul, on peut s'interroger sur l'utilité de ces "comptages" successifs qui d'ailleurs n'ont été permis que grâce au dépouillement des dossiers des offices de location, ce qui aujourd'hui, pose des questions évidentes de respect de la vie privée, seules les données globales de l'INSEE pouvant être utilisées.

Dès 1972, le grand ensemble de la Rabière est un quartier pluriethnique avec la présence de communautés maghrébines (19,5 % des ménages), yougoslaves (10,5 %) et espagnole et portugaise cumulées (70 % des familles logeant dans les HLM)<sup>1</sup>. En 1979, on note une érosion de cette population espagnole et portugaise (59 % des ménages), une stabilité de la communauté maghrébine (19,5 % comme en 1972) tandis que de nouvelles nationalités font leur apparition : 5,8 % de ménages sont originaires de Turquie et 3,2 % sont des réfugiés de l'ex-Indochine (du Cambodge, Vietnam, Laos). La population yougoslave (dont de nombreux chefs de familles travaillent à l'usine Michelin) est en augmentation (12,5 % des ménages)<sup>2</sup>.

La ZUP de la Rabière n'est pas un ghetto au sens strict du terme, puisque des ménages français résident aussi dans les HLM, mais cette image, désormais indélébile, est liée à la concentration des familles étrangères dans les îlots les plus denses en logements. Le caractère de véritable laboratoire de la politique de la ville et de l'action sociale et culturelle décentralisée de ce quartier mérite un approfondissement (*Cf.* l'éclairage qui lui est consacré en partie II).

### *Travail social et militantisme associatif*

La période des années 1985 à 1995 a vu, dans le quartier, une intense activité sociale d'animation et de prévention sous l'égide des politiques de la ville mais surtout d'initiatives fortes de la part de coordinations de travailleurs sociaux et de militants associatifs. Ces actions ont sans doute contribué à développer une vie sociale importante dans le quartier et un sentiment d'appartenance indéniable et parfois très positif au quartier. Loin de l'image du ghetto, perçue de l'extérieur, le quartier est aussi — considéré cette fois de l'intérieur par ses habitants — un point d'ancrage identitaire. Même lorsque des jeunes s'installent à l'extérieur, il n'est pas rare qu'ils y gardent une partie de leur sociabilité. Le marché du Jeudi matin, particulièrement cosmopolite et actif, les lieux d'implantation des diverses associations, les lieux de culte, les activités sportives et de loisirs nombreuses peuvent aussi constituer des points de référence positifs. Qu'en est-il de la mémoire des immigrations au sein de cette vie sociale à la Rabière ? L'enquête sur ce terrain particulièrement riche reste à mener.

---

<sup>1</sup> C. Delfino, *op.cit.*, p.72.

<sup>2</sup> GERU, *op. cit.*, p.87.

## *Dreux : mythes et réalités*

En 1982, un Drouais sur cinq est étranger (Dreux compte alors 33 000 habitants). 50 % des jeunes ont au moins un parent immigré, issu du Maghreb et pour la majorité du Maroc. Un fort sentiment « anti-arabe » se développe alors, favorisant la montée du Front National qui fait son entrée en 1983 à la mairie de Dreux, grâce à sa fusion avec la liste RPR de Jean Hieaux. A partir de 1977, Françoise Gaspard, maire de Dreux, par sa personnalité médiatique, fait de sa ville un enjeu politique, la question de l'immigration est au cœur des débats, libérant une parole alors nouvelle sur l'immigration.

Si de nombreux travaux de politistes ont été menés sur Dreux analysant le vote Front national en 1983 et les mécanismes de la rumeur, il n'y a – nouveau paradoxe – guère d'études sociologiques et historiques approfondies (hormis les travaux de Françoise Gaspard elle-même, Michèle Tribalat et Corinne Bouchoux). Ceci tient très certainement à l'éloignement des centres universitaires majeurs de la région et de l'ancrage de Dreux dans l'orbite de la région parisienne. Beaucoup reste à faire. L'étude exploratoire menée dans l'Eure-et-Loir permet néanmoins de rassembler déjà quelques éléments d'histoire et d'élargir l'observation à une réalité non seulement drouaise mais aussi départementale (Vernouillet).

Ce qui frappe surtout à Dreux, c'est la forte ségrégation spatiale entre le cœur ancien et les quartiers des « plateaux » : le plateau sud-est avec les cités Les Rochelles, Michelet, les Chamards, et le plateau nord-ouest avec les cités Foch et les Bates. Le plan de la ville laisse clairement deviner l'enclavement des quartiers des plateaux séparés du reste de la ville par la RN12, la voie ferrée et la rocade.

Dans la plupart des esprits, cette concentration et cette ségrégation sont directement associées à un fort taux de délinquance, devenu un enjeu politique majeur. Si les enquêtes montrent que la délinquance est bien une réalité, celle-ci a pu être plus finement analysée. Comme le souligne Michèle Tribalat : « Même si le sentiment d'insécurité est une notion complexe, comprenant des éléments subjectifs, il ne peut être déconnecté des faits de délinquance et de leur évolution. La peur de la délinquance varie avec l'évolution de celle-ci ». Selon l'enquête, seule la délinquance acquisitive et destructrice semble liée à la concentration de populations défavorisées, mais le taux de délinquance globale n'est pas lié à la concentration en population d'origine étrangère. Toujours selon Michèle Tribalat : « Il faut cependant en faire le constat : il y a bien eu hausse de la délinquance : la bataille politique ne doit pas porter exclusivement sur l'énoncé des faits. Ce n'est pas donner raison au Front National que de reconnaître la gravité d'une situation. .. La réalité n'appartient pas au Front National, elle est ».

La crise économique a été à Dreux particulièrement spectaculaire dans un tissu industriel sans autonomie. Le chômage a exacerbé les clivages sociaux et ethniques. Dreux dans les années 1980 a connu « un reflux du contrôle social collectif marqué par la désertion de l'espace public et des pressions maffieuses », la « désertion du faire ensemble » (Tribalat, p.235). Certains projets ont alors échoué, comme la tentative de mixité sociale lors de la réhabilitation du quartier des Chamards. Dès 1981, une antenne locale de la « commission Dudebout » pour l'habitat social a été installée dans ce quartier<sup>1</sup>.

Depuis, des initiatives locales ont vu le jour et traduisent avec des ambitions modestes, une capacité de transformation à travers notamment la mise en place de régies de quartiers. Les expériences en matière sociale ne marchent que si elles sont faites avec les habitants. La

---

<sup>1</sup> Cf C. Baschman, N Leguennec, *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, Albin Michel 1995.

difficulté venant souvent de leur dite « passivité », laquelle est souvent en réalité l'expression d'une situation de relégation et d'exclusion intériorisée. « Il faut rechercher les modalités de la participation aux projets urbains d'habitants qui n'y sont pas habitués et qui ne disposent pas des moyens culturels habituels, en privilégiant la pratique plutôt que la parole ou l'écrit, l'expression directe plutôt que la médiation, en prévoyant la négociation à toutes les étapes du projet et des éléments de concrétisation rapides même si le projet s'étale dans le temps », (Tribalat, p.95). Aujourd'hui, Dreux reste une ville à forte population immigrée : 18,7 % en 1999, pour une moyenne départementale de 4,6 % et une moyenne nationale de 5,6. Le recensement de 1999 montre, pour la population étrangère, une forte présence marocaine (2542 personnes dont 36,4 % de moins de 20 ans), turque (1089) mais aussi portugaise (639 dont 41 % de plus de 50 ans) pour un total de 5 965 étrangers.

### **Pérennité des bastions migratoires et nouveaux venus**

Les premiers lieux de l'immigration industrielle comme Rosières et Châlette ont continué à attirer les migrants. Mais leur situation a considérablement changé. A Rosières, après la seconde guerre mondiale, de nombreuses familles polonaises sont retournées dans leur pays. Ceux qui restent, s'insèrent dans la vie locale par le biais de l'école, du travail, des mariages, de la vie de quartier et de la sociabilité locale. Ils reprennent les logements autrefois réservés aux ouvriers français (maisons jumelées) (partie II). Les Polonais partis vont bientôt être remplacés par de nouveaux migrants venant d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Certains arrivent avec en main un contrat de travail, les autres l'obtiennent en se présentant à l'usine à leur arrivée. *"Je suis venu clandestinement, on a dû passer la montagne à pied (les Pyrénées) comme des lapins. On s'est retrouvé quatre vingt dix bonhommes ensemble, dans un camion, qui est monté à Paris. On était comme des cochons, tous serrés. A Paris, les gens prenaient des chemins différents. Moi je suis parti vers Rosières, pour venir ici travailler. Et ma femme m'a rejoint en 1966, avec les deux premiers enfants"*. (entretien auprès d'un vieil ouvrier portugais réalisé en 1993).

Dans les années 1950, dix-sept nationalités cohabitent au village de Rosières, dont des Suisses, Anglais, Yougoslaves, Roumains, Grecs. Les Français restent cependant majoritaires.

En 1964, des Harkis et des Kabyles s'installent à Rosières. La cohabitation, si peu de temps après la guerre d'Algérie, est conflictuelle : ils sont accusés de ne pas travailler correctement et d'être violents. Ils sont vite jugés trop nombreux. Les autorités locales interviennent : la moitié des Algériens devront quitter la cité. Leur départ est un soulagement pour les ouvriers rosiérois qui, aujourd'hui, se souviennent encore du conflit. Les derniers migrants à venir s'installer sont les Marocains, jusqu'à ce que les arrivées cessent autour de 1972. Les Marocains deviennent rapidement la population étrangère la plus importante : ils obtiennent un lieu de prière prêté par l'usine. En 1975, l'usine compte 1500 ouvriers mais les premiers licenciements apparaissent. En 1985, l'usine licencie 322 personnes. La cité perd la moitié de ses habitants entre 1975 et 1990, passant de 1746 à 917 personnes.

A Châlette, on note peu de nouvelles implantations, il reste toujours Hutchinson devenu MAPA, entreprise qui employait en 1975, 860 étrangers, soit trente deux nationalités. Au recensement de 1999, elle est encore la commune du Loiret à la plus forte présence étrangère (19,4 % de sa population, soit beaucoup plus qu'à Orléans ou encore Saint-Jean-de-la-Ruelle), les Turcs représentant désormais 40 % des étrangers de la commune. Châlette conserve une tradition de "multiculturalisme" mais le rapport entre habitat et emploi s'est transformé. Si les immigrés se sont installés à Châlette depuis les années 1920 pour y travailler et y vivre,

aujourd'hui la majorité d'entre eux travaille en dehors de la cité. Les villes voisines n'ont guère développé d'habitats sociaux et Châlette continue à loger la majorité des immigrés.

## **Conclusion**

On peut ici esquisser déjà un premier ensemble de conclusions. La spécificité des migrations dans la région tenait à l'origine dans sa faiblesse numérique et sa faible importance dans l'identification régionale.. Elles sont indépendantes des premières phases de l'industrialisation. Elles sont souvent peu visibles, il s'agit de migrations rurales et féminines, la migration rurale apparaissant à chaque période comme une tradition cachée. D'autres spécificités marquent son histoire et soudent peut être des espaces aux histoires régionales déjà peu connexes

*Les lieux de travail très variés : entreprise industrielle, chantier, campagne*

La question du travail et de l'emploi doit être analysée dans le cadre des entreprises et notamment des grandes entreprises concentrées dans quelques centres urbains (Dreux, Vierzon, Bourges) et les deux grandes villes (Orléans, Tours). Mais aussi hors de l'usine dans des espaces où l'histoire et la mémoire de l'immigration sont à construire : le monde rural et le chantier (espace éphémère mais qui est un fil conducteur des migrations régionales : les archives en portent la trace à travers les entreprises de bâtiment et notamment celles de la famille Novello). Ces entreprises, par leurs ramifications familiales, rattachent les migrations en région Centre à un ensemble plus vaste, les migrations dans l'Ouest français. Le chantier est un espace majeur : lieu où se mêle des migrants anciennement installés et des migrants récents, des migrants qualifiés et non qualifiés, où avant l'implantation des commerces ethniques se sont réalisées les premières histoires d'ascension sociale.

Cette histoire liée au développement du bâtiment n'a été menée souvent que pour la région parisienne et comme celle de son revers, les bidonvilles. Ce qui nous renvoie à la diversité de l'habitat.

*Un habitat souvent contraint : bidonvilles, chambres vétustes, foyers, cités de transit*

L'analyse de l'agglomération tourangelle montre bien l'importance de l'habitat vétuste et contraint, comme à l'échelle fine de Larçay (bidonville détruit, 112 habitants en 70, 63 en 71) ou du camp de Malicorne à Monts. L'habitat « clandestin » se concentre dans les maisons vétustes et abandonnées des hameaux. Ici encore c'est à la fois l'histoire de la mémoire et de l'oubli de ces situations qui doit être faite parallèlement à la collecte de sources archivistiques et orales.

Cette attention portée au logement comme angle d'approche est aussi privilégié par les travaux menés par Hélène Béguin (partie II) sur les foyers Sonacotra qui sont ici comme dans bon nombre de régions françaises, "les lieux de vie" des migrants, ancrage provisoire qui dure parfois jusqu'à la fin de vie.

*Des migrations politiques et des lieux d'internement*

Un rappel ancien : la figure d'Abdel Kader interné au Château d' Amboise sous le second Empire. De par sa situation géographique, la région Centre a paradoxalement accueilli toutes les grandes vagues de migrations contraintes. Si de nombreux travaux ont été menés sur les réfugiés espagnols et sur les camps de la guerre, leur mémoire est encore en construction à

l'échelle locale. Un partenariat plus étroit entre les spécialistes locaux, nationaux doit permettre de mieux faire connaître les travaux et grilles d'analyse déjà mises en place pour l'étude du camp de Jargeau par le Cercil. L'histoire et la mémoire doivent à la fois être capable de faire apparaître des traces de solidarité et des souvenirs peu glorieux qui doivent être contextualisés.

### *Une migration d'élite relayée aujourd'hui par le tourisme*

Il semble nécessaire, sans y attacher une importance démesurée, de rappeler que la migration n'est pas, dès les origines, une migration de main-d'oeuvre non qualifiée : une élite étrangère souvent anglo-saxonne a depuis le XIXe siècle choisi de s'installer dans la région de façon durable ou temporaire, s'implantant notamment dans le monde de châteaux et des châtelains. Une main d'oeuvre qualifiée a elle aussi été attirée vers la région Centre pour répondre à une demande de « services » qui sont attachés à leur nationalité : nurses anglaises, gouvernantes allemandes et suisses. A cette tradition s'ajoute le cas des étudiants étrangers, notamment ceux du Stanford College<sup>1</sup>.

Les châteaux ont attiré une élite étrangère qui résidait de façon régulière en Touraine et aujourd'hui encore de façon plus temporaire comme en témoigne notamment l'exemple du château de Fourchette, à Pocé sur Cisse près d'Amboise.

### *Une population régionale désormais accrue par l'immigration*

Même si la proportion d'immigrés dans la région est relativement faible, la croissance de la population immigrée a contribué à la progression de la population totale régionale depuis 1962. Entre 1962 et 1999, la population de la région s'est accrue de 31%, augmentation en partie due à la forte croissance de la population immigrée régionale. En effet alors que cette dernière a presque été multipliée par deux entre ces deux dates au niveau métropolitain elle s'est accrue de moitié. Au cours de cette période ce sont les vagues portugaises, maghrébines et turques qui se sont succédées et enracinées. Entre 1962 et 1975 la région enregistre des arrivées qui viennent compenser la pénurie plus tardive que dans d'autres régions de main d'oeuvre. Le rythme de croissance s'accélère surtout à partir de 1968 : alors que la progression était de 3% entre 1962 et 1968, elle est de 7,5% sur la période 1968-1975. L'origine des flux est aussi transformée : les immigrés originaires d'Europe ne sont plus qu'un peu moins de 31% parmi les immigrés résidant dans la région en 1999 au lieu de 66% en 1968 et 45 % en 1982.

Si le nombre d'immigrés est resté apparemment stable, il masque en fait les acquisitions de la nationalité française. Ainsi entre 1990 et 1999, plus de 25 200 immigrés sont arrivés alors qu'un peu moins de 23 000 en partaient. Les nouveaux migrants reflètent le profil migratoire de l'ensemble de la population. On note néanmoins que près d'un tiers d'entre eux arrivent de l'île de France, parmi les deux tiers restant, un peu moins de la moitié arrivent d'un autre pays d'Europe. La région Centre continue ainsi à être une région de passage mais aussi le temps et le lieu de l'enracinement pour les immigrés d'aujourd'hui.

---

<sup>1</sup> AD d'Indre & Loire : 74J Fonds université, 1960-1994 ; fiches individuelles des étudiants inscrits (74J31).

**PARTIE II :**  
**LES SPECIFICITES REGIONALES**  
**ET LEURS TRACES MEMORIELLES**

Après le tableau synthétique sur le temps long de l'histoire de l'immigration en région Centre présenté en première partie, notre deuxième partie se consacre à divers éclairages sur des périodes clés de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et surtout les années 1920 jusqu'aux années 2000. Il s'agit de décrire plus finement les contextes locaux et leurs différentes dimensions économiques et professionnelles, urbaines et résidentielles, politiques et sociales, pour aborder notamment l'analyse des représentations sociales de l'étranger et des relations interethniques entre les différentes collectivités immigrées ou minorités d'une part, et les nationaux, le groupe majoritaire, les "établis" constitutifs de la société dite "d'accueil" ou d'installation.

Nous aborderons ainsi successivement et suivant un plan chronologique, différentes thématiques et populations :

- La place des femmes **migrantes polonaises dans les années 1920**, notamment en milieu rural
- L'histoire et la **mémoire ouvrière aux fonderies de Rosières** dans le Cher du 19<sup>ème</sup> siècle à aujourd'hui
- **Le vieux Tours** comme quartier d'immigration en centre ville de 1920 à 1970
- L'histoire et la mémoire de **l'immigration portugaise**, représentant la majorité des arrivées dans les années 1960 et 1970, notamment dans le Loiret et l'Indre-et-Loire.
- **L'immigration à Joué-lès-Tours** de la fin des années 1960 à aujourd'hui, avec un point spécifique sur **l'immigration algérienne** d'une part, sur les relations interethniques établies sur fond de mobilisation de travailleurs sociaux et d'associations et de développement des politiques de la ville dans un quartier prioritaire d'autre part.
- L'immigration à **Romorantin-Lanthenay** qui permettra de traiter notamment de **l'immigration turque** récente, d'illustrer aussi l'influence des délocalisations économiques dans une petite ville et un bassin d'emploi rural au cours des années 1990 et 2000, de révéler la persistance du secteur agricole (sylviculture, maraîchage) dans l'emploi des immigrés aujourd'hui.
- L'importance des **foyers de travailleurs migrants** en région Centre et la place qu'y tiennent les immigrés âgés.
- Enfin, une analyse transversale de la **construction sociale des mémoires de l'immigration**, occasion de poser des jalons pour un futur développement des recherches sur la patrimonialisation de la mémoire de l'immigration en région Centre et d'introduire l'outil de recherche présent dans la troisième partie et restituant les projets déjà entrepris et le réseau d'acteurs associatifs.

## 1 - Des oubliées : Polonaises, femmes migrantes dans l'entre deux guerres

On le sait, au lendemain de la première guerre mondiale, le gouvernement français a passé des accords migratoires avec plusieurs pays dont la Pologne. Cinq mille personnes sont ainsi réparties pour l'essentiel dans les bassins houillers et industriels du Nord et de l'Est et dans la région parisienne mais ils sont aussi présents dans les campagnes avec un accroissement et une féminisation dans les années 1930 : 46 000 en 1931, 66 000 en 1936 soit 30 à 43% de la pop active féminine. Leur présence est particulièrement importante dans la région qui souffre d'un manque de main d'œuvre. L'étude menée sur deux départements, l'Indre et l'Indre-et-Loire par Mathieu Henner traduit d'ailleurs des différences notables : il y avait 2/3 d'hommes dans l'Indre , 2/3 de femmes en Indre et Loire, une population étrangère concentrée dans le premier département et dispersée dans le second. Ceci tient à la structure des exploitations agricoles.

### Pourquoi ces femmes viennent elles ?

Elles viennent, comme les hommes, en raison des difficultés qui touchent la Pologne de l'après guerre, pays rural où se côtoient de petites exploitations familiales d'un côté et des grands domaines de l'autre. Ce système d'économie rurale est incapable de nourrir et d'employer l'immense majorité de la population polonaise qui continue à s'accroître<sup>1</sup>. La Pologne a dû également mettre fin provisoirement à une migration traditionnelle vers l'Allemagne, celles des Westphaliens, renvoyés vers l'Allemagne. Leur venue est souvent de courte durée, un contrat d'un an renouvelable. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres arrivées féminines où il s'agit de femmes mariées qui vont rejoindre leurs époux, ici l'arrivée massive des femmes n'est pas le signe d'une stabilisation et d'un enracinement de l'immigration. Nombreuses mais isolées dans des fermes et par une barrière linguistique et culturelle, elles n'en sont pas plus visibles. Nous disposons ici de sources ici exceptionnelles qui nous permettent de les connaître.

En Indre-et-Loire, comme dans d'autres départements, un « Comité d'aide et de protection des femmes immigrantes » est créé par l'arrêté du 28 décembre 1928<sup>2</sup>. Mais le comité du département Indre-et-Loire tranche par rapport aux autres. L'inspectrice, Julie Duval parle bien le polonais. Certes, c'est sans doute une qualification qui est plus ou moins commune avec les autres inspectrices des autres départements, mais son niveau linguistique est si bon qu'il est possible que l'inspectrice vienne d'une famille polonaise. C'est surtout l'intérêt qu'elle porte à ses jeunes femmes qui fait la qualité de l'abondant corpus de rapports et de correspondances qui nous est parvenu. Julie Duval crée des dossiers pour chaque ouvrier et ouvrière, la plupart sont des femmes. Elle y collecte toutes les lettres des ouvrières étrangères, mais aussi celles des patrons et des médecins. Les contrats de travail et la correspondance administrative sont également collectés. L'inspectrice a reçu 1592 lettres et elle en a envoyé 1601<sup>3</sup>. Dans ses dossiers, on trouve des statistiques, des rapports de travail et

---

<sup>1</sup> HENNER Mathieu, *L'immigration polonaise dans l'Indre-et-Loire dans l'Entre-deux-guerres*, Université François Rabelais (Tours), mémoire de Master sous la direction de R. Beck, 2006.266 p., p. 10.

<sup>2</sup> Roland HÜBSCHER, *L'immigration dans les campagnes françaises*, Paris, Odile Jacob, 1996, 334 p., p. 218.

<sup>3</sup> HÜBSCHER (1996), p.226.

des documents sur l'arrivée des ouvrières<sup>1</sup>. Elle délaisse souvent le ton purement administratif et porte un regard de « citadine sur le monde paysan » comme l'écrit Roland Hübscher<sup>2</sup>.

### **Violences sexuelles et naissances hors mariage**

Elle est surtout confrontée aux drames de ces jeunes femmes : les grossesses et les naissances sont les thèmes principaux des lettres destinées à Julie Duval, et c'est également le plus grand souci de l'inspectrice<sup>3</sup>. Dans ses statistiques de l'année 1934, elle signale 38 accouchements, dont 24 filles-mères polonaises<sup>4</sup>. Les circonstances de ces naissances sont souvent elles aussi douloureuses. La plupart des enfants sont nés de relations plus ou moins amoureuses et beaucoup sont les résultats de viols. La violence sexuelle est en effet un des problèmes principaux des jeunes ouvrières immigrées et souvent c'est seulement la grossesse qui en donne la trace. Le viol est un sort commun à de nombreuses jeunes femmes polonaises. Il est certain que beaucoup d'entre elles sont violées par leurs patrons, les fils de leurs patrons ou d'autres personnes qui fréquentent les fermes et les villages où les jeunes Polonaises travaillent. Certaines osent l'écrire à Madame Duval et ce témoignage, qui ne débouche pas sur un rapport de police ni sur une décision de justice, est une source exceptionnelle. Zofia Dubiel est née le 25 mars 1909. Elle vient de la région la plus pauvre et la moins alphabétisée de Pologne, de la *voïévodie Lwów*<sup>5</sup>. C'est la région d'origine de la plupart des ouvrières agricoles dont Julie Duval s'occupe. Zofia Dubiel arrive en France le 6 septembre 1931, et son contrat de travail est signé le 17 septembre de la même année.

Au début, dans une lettre qu'elle écrit en novembre 1933, elle raconte qu'elle a changé de lieu de travail et qu'elle est maintenant chez de bons patrons. Mais elle est déjà dans le septième mois de sa grossesse :

*«[...] j'ai eu de la chance parce que je suis chez des gens très bons mais il y a un grand malheur sur moi parce que je suis enceinte et c'est déjà le septième mois. Je l'ai fait avec leur fils quand j'étais chez Floro donc je demande un renseignement à Madame le patron dit que je dois aller à l'hôpital à Tours [...] qu'est-ce que je dois faire parce que je ne l'ai pas fait pour le plaisir mais il m'a forcé de faire ça et je vous ne l'ai pas dit parce que j'ai eu l'honte [...] »<sup>6</sup>.*

Zofia Dubiel a été forcée ou même violée par le fils de son patron Fleureau chez lequel elle est restée pendant environ un an à partir de septembre 1932. Mais ce n'est pas le viol qu'elle voit comme le problème principal, c'est plutôt le fait qu'elle soit maintenant enceinte et qu'elle ne sache pas quoi faire dans cette situation. En général, elles ne parlent de cette violence sexuelle qu'en cas de grossesse. Le chiffre des viols et des autres incidents reste inconnu, mais il est certainement plus élevé que celui indiqué dans les documents.

Hormis ces situations dramatiques mais non exceptionnelles, les correspondances nous renseignent sur le quotidien des migrants et leurs relations avec patrons. Les ouvrières polonaises travaillent dur, mais elles gagnent au plus 200 à 260 francs par mois<sup>7</sup>. Une grande

---

<sup>1</sup> HÜBSCHER (1996), p. 218.

<sup>2</sup> HÜBSCHER (1996), p. 228.

<sup>3</sup> HÜBSCHER (1996), p. 227.

<sup>4</sup> ADI&L, 10M120, Statistiques.

<sup>5</sup> PONTY (1988), p.41.

<sup>6</sup> „ ADI&L, 10M 122, dossier de Zofia Dubiel, lettre du novembre 1933 à Julie Duval.

<sup>7</sup> ADI&L, 10M121-124, Contrat de Travail.

partie de cet argent est envoyé en Pologne, et ce qu'il reste doit être payé au patron comme remboursement pour la nourriture et le blanchissage<sup>1</sup>.

Les habitudes et pratiques alimentaires sont souvent des sujets de conflit entre une ouvrière polonaise et ses patrons. Les Polonaises viennent d'une autre culture, elles ont souvent une alimentation et des goûts différents. Les modes de vie mettent en lumière les difficultés d'adaptation des jeunes femmes immigrées dans un pays mais aussi dans une culture étrangère. Le repas pris en commun est un des moments où les patrons observent le comportement de leurs domestiques. De ces infimes détails on peut déduire la difficulté des rapports et la méfiance qui s'instaure souvent. Dans le classeur de l'ouvrière Katarzyna Brudz, on trouve une lettre de son patron Hersant Hupenoire qu'il a écrit le 12 mars 1935 :

*« Ce matin je lui ait fait une observation au sujet de la nourriture c'est une femme qui est très délicate elle ne mange que ce qui lui fait plaisir et quand il y a quelque chose à son goût il n'y en aurait bien que pour elle. [...] Si vous ne vous en tenez pas à moi vous n'aurez qu'à faire prendre des renseignements sur la maison savoir si les domestiques sont mal nourrit(sic) et si il sont maltraités »<sup>2</sup>*

Les rapports sont parfois bons comme le montrent aussi les témoignages de patrons et d'ouvrières qui souhaitent renouveler leur contrat. Ces documents pour la plupart écrits en polonais par les jeunes migrantes et l'inspectrice sont en cours de traduction et d'exploitation par ces jeunes chercheurs français et allemands (polonophones) qui établissent à la fois une liaison entre le pays d'accueil et le pays d'origine et sont soucieux de lier leur enquête à l'étude de l'immigration rurale mais aussi aux études sur le genre et le corps à travers notamment les cas de maternités et de viols relevés et les maladies des migrants. Au-delà de la simple exhumation de situations méconnues, ces bribes de vie et ces trajectoires témoignent de la difficulté de ces « migrations blanches » dont on oublie aujourd'hui qu'elles ont constitué aussi une expérience forte de l'altérité.

## **Emancipation et résistance ?**

Ronald Hubscher, dans son ouvrage sur l'immigration dans les campagnes donne un autre regard qui n'est pas contradictoire mais complémentaire. « A la différence de la passivité et de la soumission résignée de certaines de leurs compagnes, écrit-il, des filles de ferme savent prendre en main leur destin ». Il cite pour ce faire les lettres des employeurs qui se plaignent ou parfois même admirent, ces femmes « fortes », « ces rebelles » qui par leur absence du groupe familial se libèrent de la tutelle parentale ou maritale et s'émancipent. L'un d'eux s'en remet à Madame Duval :

*« Ma servante la polonaise (...) veut partir, elle ne gagne pas assez et demande encore une augmentation. Depuis un an j'ai toujours payé à elle 260 francs aussi bien en hiver qu'en été. Aujourd'hui comme tout baisse et que nos marchandises ne se vendent plus alors on ne peut plus arriver à payer ce prix-là. Tandis qu'on a beau à l'expliquer que la culture va très mal elle veuille rien savoir »<sup>3</sup>.*

L'arbitrage de la médiatrice est donc déterminant et délicat. Même si les relations ne sont pas toujours dramatiques, on est loin de l'image idyllique donnée par Georges Mauco pour qui les jeunes polonaises « sont mêlées intimement à la famille française ». Le constat des médecins de l'hôpital de Tours est accablant : « Toutes les malades que vous m'avez envoyées à l'hôpital sont, avant tout, des femmes surmenées par un travail au-dessus de leurs

---

<sup>1</sup> ADI&L, 10M121-124, Contrat de Travail.

<sup>2</sup> ADI&L, 10M 121, dossier de Katarzyna Brudz, lettre de son patron Hersant Hupenoire à Julie Duval, le 12 Mars 1935.

<sup>3</sup> R. Hubscher, *L'immigration dans les campagnes françaises*, op cit, p 228-230

forces et, surtout, déprimées moralement par leur exil : la plupart de celles que j'ai observées ne portaient pas de lésions organiques et devraient être considérées comme des déprimées physiques et mentales »<sup>1</sup>

La richesse de ce fonds documentaire et des analyses dont nous ne donnons ici qu'un aperçu invitent à poursuivre la recherche en amont et en aval en reconstituant une histoire franco-polonaise croisée de ces femmes. Que sont-elles devenues ? Si la plupart d'entre elles sont reparties, certaines jeunes polonaises, ont continué à être placée dans les campagnes. Irène G. fille d'ouvrier polonais arrivée dans les années 20, déclarait en 2004 dans un entretien avec Mathieu Henner qu'elle avait travaillé à l'âge 12 ans dans une ferme. Un projet de publication devrait permettre d'ouvrir à un plus large public leur histoire et leur mémoire.

---

<sup>1</sup> Lettre du docteur Denoyelle à Mme Duval citée par Mathieu Henner, l'immigration polonaise, op. cit, p 169.

Lettres de Franciszka Kasprzak et sa patronne Madame Galland  
à Julie Duval, écrites en juillet 1934.

~~Madame~~ ~~Julie~~ ~~Inspektor~~ ~~tranki~~  
~~Pa~~ Franciszka Kasprzak<sup>1/2</sup>  
ce robbitam u ~~Madame~~ Ajonus Me  
Galland i positam na drugje miejsce  
jasie tam nimoge zostaci bo tam jest  
jeden powobek u somsjada zajesse  
hodzit domnie na pole i namawiat  
mie do nieprzyzwaitych rzeczy jam  
nie heiatoi to on teraz przyszet  
do mojego gospodarza robić i mowi  
jesie benobie semna zynit a ja  
niehee to on mawi zemni musi robić  
napierw dzieciaka i musze sie z nim  
zynic i ja hee wrucic z powrotem  
na stare miejsce

Source : dossier de Franciszka Kasprzak, AD Indre-et-Loire : 10M 124. Cliché  
A.Golomuk

cy ja to moze krobic  
cy nie bo jasié tout rostacé nié  
<sup>rostacé</sup>  
Mouva, ja jole na stare miéjsee  
à Mizerelle - Paulmy.

Elle a fait ce petit mot la hier chez  
nous pour vous elle me dit de vous  
dire de l'excuser du greffonnage car elle  
faisait très vite pour reprendre sa  
voiture. Elle me dit également de  
vous demander que devient celle qui  
était chez M<sup>r</sup>. Audiger au Bois-godin C<sup>o</sup>. de  
St. Genoch. c'est M<sup>r</sup>. Doucet votre patron qui  
vous l'a reconduites et vous l'avez fait  
rentrer à l'hôpital.

Les jours le 30 juillet 1934

à

Madame Duval

Avant le 24 juin dernier j'avais  
2 polonaises dont j'étais très contents de  
leur travail; toutes les deux m'ont quittés  
pour aller auprès de Liguéil maintenant  
elles ne sont point contentes la bas une  
surtout elle est venue hier me voir en me  
suppliant de la reprendre moi je veux bien  
justement que j'en ai besoin Mais pourriez  
vous me dire M<sup>me</sup> Duval si, en la prenant  
je m'expose à des dommages intérêts ou  
autre chose je ne pense pas puisque ce  
n'est plus un contrat qu'elle remplit c'est  
une loue ordinaire je crois qu'en donnant  
8 jours à son patron elle aura le droit  
de partir elle est d'après ce qu'elle me dit

**Groupe de Polonais, village de Pontlevoy (41) en 1934**



Source : Fonds Clergeau, AD Loir & Cher.

**Polonais et ukrainiennes de la ferme de la Pastourellerie (41) en 1925**



Source : Fonds Clergeau, AD Loir & Cher.

## 2 - Mémoires ouvrières, mémoires immigrées aux fonderies de Rosières

Guillaume Etienne, étudiant de M1 de sociologie à l'Université de Tours s'est attaché à comprendre les constructions mémorielles émergentes à Rosières, entreprise à la fois phare de l'histoire industrielle et ouvrière de la région et élément majeur de notre connaissance de l'histoire des migrants dans le département du Cher. Histoire et mémoire se confondent aujourd'hui chez les habitants, qui se définissent comme des "Anciens", héritiers de la tradition ouvrière et de la présence polonaise. Celle-ci est valorisée et reconstruite dans l'histoire locale. Elle émerge des entretiens, des formes de commémorations des luttes et des actions menées dans le cadre du collège de Saint-Florent.

### Rosières dans l'histoire industrielle du département

L'histoire industrielle du département est celle, tout d'abord, des premières manufactures. Le département du Cher, au 18<sup>ème</sup> est essentiellement rural, et l'activité dominante se résume à l'agriculture<sup>1</sup>. A la fin du 18<sup>e</sup> siècle (1799) apparaît à Foëcy une usine de porcelaine qui devient ensuite l'entreprise Pillivuyt. Il n'y a alors à Bourges qu'une seule usine, celle qui fabrique les draps de Tourangin. Les premiers hauts-fourneaux de Lunery s'installent en 1836. Cette entreprise est spécialisée dans la métallurgie de seconde fusion, elle produit du gros fer, des rails et autres produits lourds. Les forêts environnantes permettent l'apport en charbon de bois, et la construction du canal de Berry terminée en 1837 permet l'acheminement des matériaux. L'industrie de la métallurgie est en plein développement si bien que, en 1855, l'usine de Rosières emploie plus de 1200 personnes et loge ses ouvriers. A la même époque, en 1846 est fondée à Bourges à proximité du canal, l'usine de Mazières spécialisée dans la fonderie<sup>2</sup>. Les ouvriers y seront également logés, et l'on crée une école à proximité.

En 1860, Bourges amorce sa vocation de ville militaire, avec la création d'une fonderie de canons. La ville est choisie par sa position géographique centrale. En 1870, l'école de la Pyrotechnie est supprimée à Metz, et vient s'implanter à Bourges. Un polygone de tir situé en périphérie s'agrandit sans cesse. Cependant pour la métallurgie, la concurrence, anglaise particulièrement, provoque une crise au sein de l'industrie. L'embauche à l'entreprise Rosières chute. De plus, les forêts alentours, qui autrefois étaient un point fort pour leur proximité et leur abondance, commencent à s'essouffler. Le grand changement pour l'usine de Rosières sera le rachat par Jules Roussel, industriel parisien, en 1869. Il enracine le paternalisme en construisant des écoles dans le village. De plus, il fait venir au village des ouvriers métallurgistes d'autres régions dans lesquelles il n'y a plus de travail (de la Mayenne notamment).

Rosières qui dépend du bourg de Lunery, se trouve néanmoins à l'écart, et l'activité de l'entreprise, ainsi que les logements ouvriers, les écoles, renforcent une certaine autonomie par rapport à Lunery. Le village est essentiellement composé d'ouvriers travaillant à l'usine.

---

<sup>1</sup> Les informations concernant l'histoire du département et de Rosières sont tirées du mémoire de Goguely Raphaël, *La cité ouvrière de Rosières: Carlos, Gaston, Mohamed, et les autres... Des processus d'identification*, Mémoire de Maîtrise de sociologie, Université François Rabelais, 1993-94 et de *Des usines et des Hommes, L'industrie entre Bourges, Saint-Florent et Vierzon de 1781 à 1939*, Conseil Général du Cher, 2001

<sup>2</sup> L'usine de Mazières, après de multiples rachats licenciera la plupart de ses salariés en 2000. Un petit groupe, Delamarre Hauffmann Industries, reprendra la direction de l'usine en 2002, conservant une quarantaine d'emplois.

Roussel meurt en 1877, et l'usine est rachetée par Léon Dupuis. L'usine est au coeur de la vie villageoise : les logements ne sont occupés que par des ouvriers en fonction, ce qui signifie que le licenciement ou la retraite entraînent la perte de ce logement.. Ce système paternaliste atteint son apogée en 1884, lorsque le patron Léon Dupuis est élu maire de Lunery. Diverses constructions se succèdent alors, école, cimetière, église, et des maisons supplémentaires. L'usine devenue Société Anonyme modifie sa production avec l'arrivée à sa tête d'Henri Magdalénat en 1909. Elle se spécialise dans l'émaillage et la fonte, et commence la fabrication des cuisinières. Le nombre d'embauches augmente, la société a besoin de main d'œuvre. Toutefois, au lendemain de la première Guerre Mondiale, la population jeune manque et l'usine fait l'appel à des travailleurs étrangers, comme cela se fait également dans bien d'autres régions françaises.

### **Un recrutement massif**

Dans les années 1920, le nombre d'ouvriers progresse rapidement, passe de 700 à 1000 personnes entre 1920 et 1926. A partir de 1922, les migrants polonais affluent. Ce sont près de trois mille Polonais qui sont recrutés en l'espace de dix ans. L'entreprise dispose d'un réseau d'embauche directement implanté dans le pays d'origine. La démographie locale s'en trouve bouleversée : en 1929, plus de la moitié de la population de Rosières est polonaise. A l'usine, les consignes sont affichées dans les deux langues. Un tel changement requiert de nouveaux logements, ce qui sera fait avec la construction de 190 logements supplémentaires. Le village comprend 2074 habitants et est complètement dominé par cette grosse entreprise locale.

Leur statut de travailleur étranger est fragile et le travail est particulièrement dur. Les Polonais sont cantonnés aux tâches les plus physiques, à savoir la fonderie et l'émaillerie. Cet ordre des choses est cependant peu remis en cause par une population qui de toute façon a bien peu de moyens de s'exprimer : dans le travail comme dans le logement, tout est perdu en cas de licenciement ; quant à la vie politique et syndicale, elle leur est alors simplement interdite<sup>1</sup>. A l'époque, la surveillance des étrangers est une forte préoccupation des pouvoirs publics et les demandes d'enquête du Ministère de l'Intérieur sont fréquentes dans le Cher. La SA Rosières interdit toute activité syndicale aux Polonais. La moindre agitation est sanctionnée par l'expulsion. Les représentations sociales à cet égard séparent soigneusement les Français et les Polonais. Le sport en revanche est autorisé<sup>2</sup>. L'entreprise s'appuie sur les vertus sportives afin de mobiliser ses ressources humaines pendant le temps de travail comme après. Les pouvoirs de l'entreprise dépassent la seule sphère du travail : lorsque c'est nécessaire, elle se charge elle-même des demandes d'autorisation du séjour ou de leur renouvellement auprès du Préfet.

A l'époque, peu de Polonais essaie d'obtenir la nationalité française. Peu d'entre eux demandent leur naturalisation. Il faut souligner que les exigences pour obtenir le statut national sont importantes : frais s'élevant jusqu'à 18 % du salaire annuel, stabilité sur le territoire, conduite et moralité, attitude pendant la guerre, utilité sociale, degré d'assimilation, état de santé, ... Certes, ces démarches administratives découragent les candidats, mais beaucoup n'avaient pas ce projet d'installation, ils souhaitaient simplement travailler quelques temps avant de pouvoir repartir en Pologne, avec en poche quelques ressources accumulées. Ainsi, la majorité des hommes polonais embauchés par Rosières entre 1922 et 1939 reste

---

<sup>1</sup> L'exposition réalisée à l'occasion des 100 ans de la CGT à Rosières montre que le syndicalisme a été par la suite littéralement investi par les populations migrantes.

<sup>2</sup> Barbuse Béatrice, Sport et entreprise : des logiques convergentes, *l'Année sociologique*, 2002, vol 52, n°2, pp. 391-415.

moins d'un an dans l'entreprise<sup>1</sup>. Le voisinage physique et social avec d'autres migrants, qui partagent les mêmes valeurs et normes, assure un lien entre le pays de départ et le pays d'arrivée : « Rosières est un sas entre la Pologne et la France. Le voisinage d'autres Polonais, l'existence d'organisations polonaises actives, [...] permettent une vie sociale, en dehors de l'usine, à la polonaise, qui limite au strict nécessaire les contacts avec l'environnement et la population française et, ce faisant, réduit le nombre des occasions de dévalorisation de soi et de déstabilisation que sont souvent pour l'immigré les confrontations avec la population ou les institutions locales<sup>2</sup> ».

## Habiter la cité

Après la seconde guerre mondiale, de nombreuses familles polonaises retournent dans leur pays. Mais d'autres restent, s'insérant dans la vie locale par le biais des institutions structurantes que sont l'école, le travail, le mariage, la vie de quartier et la sociabilité locale. Ils investissent de meilleurs logements autrefois réservés aux ouvriers français (maisons jumelées). Ces pratiques résidentielles ne sont pas à interpréter comme de simples accessions à la propriété. Le symbole est fort<sup>3</sup> : posséder un des logements sur lesquels l'entreprise régna en maître pendant des décennies. La question de l'habitat à Rosières constitue une question particulière : certaines familles ont acheté rapidement, d'autres non, comme s'il s'agissait de signifier une forme d'établissement, un enracinement, la fin de l'idée du retour au pays d'origine. Plus que l'habitat en tant que lieu, c'est aussi l'acte d'habiter qui constitue une période privilégiée de la « construction » de la mémoire. En effet, « l'acte d'habiter [...] constitue à cet égard le lien humain le plus fort entre la date et le lieu »<sup>4</sup>. C'est en ce sens que l'habitat dans la société d'accueil va constituer une base particulière de la mémoire pour les populations migrantes mais aussi pour leurs enfants.

Les Polonais partis vont en partie être remplacés par de nouveaux migrants venant d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Certains arrivent avec en main un contrat de travail, les autres l'obtiennent en se présentant à l'usine à leur arrivée.

*"Je suis venu clandestinement, on a dû passer la montagne à pied (les Pyrénées) comme des lapins. On s'est retrouvé quatre vingt dix bonhommes ensemble, dans un camion, qui est monté à Paris. On était comme des cochons, tous serrés. A Paris, les gens prenaient des chemins différents. Moi je suis parti vers Rosières, pour venir ici travailler. Et ma femme m'a rejoint en 1966, avec les deux premiers enfants".* (entretien réalisé auprès d'un ouvrier portugais retraité).

Dans les années 1950, Michelin cherche à s'implanter à Bourges. Elle installe son usine en périphérie immédiate, à Saint-Doulchard, dans le quartier du Moulon, à proximité immédiate des usines Rosières et Rosières Grandes Cuisines, qui dépendent toutes deux de l'usine Rosières de Lunery. A cette époque, dix-sept nationalités cohabitent au village de Rosières, dont des Suisses, Anglais, Yougoslaves, Roumains, Grecs. Les Français restent cependant majoritaires. En 1964, des Harkis et des Kabyles s'y installent. La cohabitation, si peu de temps après la guerre d'Algérie, est conflictuelle : ils sont accusés de ne pas travailler correctement et d'être violents. Ils sont vite jugés trop nombreux. Les autorités locales interviennent : la moitié des Algériens doivent quitter la cité. Leur départ est selon les

---

<sup>1</sup> Philippe Rygiel, « La formation de la colonie polonaise de Rosières, 1922-1929 », *op.cit.*, p.9

<sup>2</sup> Philippe Rygiel, « La formation de la colonie polonaise de Rosières, 1922-1929 », *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, numéro 139, mars 1997, pp. 40-51

<sup>3</sup> Ouvrage déjà cité.

<sup>4</sup> Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, L'ordre philosophique, Paris, 2000

témoignages actuels un soulagement pour les ouvriers rosiérois qui, aujourd'hui encore, se souviennent du conflit. Les derniers migrants à venir s'installer sont les Marocains, jusqu'à ce que les arrivées cessent autour de 1972. Les Marocains deviennent rapidement la population étrangère la plus importante : ils obtiennent un lieu de prière prêté par l'usine.

En 1975, l'usine compte 1500 ouvriers mais les premiers importants licenciements adviennent. En 1985, l'usine licencie 322 personnes. La cité perd la moitié de ses habitants entre 1975 et 1990, passant de 1746 à 917 personnes. Aujourd'hui, l'usine de Rosières à Lunery possède toujours quelques maisons encore habitées par des ouvriers ou retraités, malgré des installations non rénovées : les toilettes sont au fond de la cour, et les maisons ne disposent ni de chauffage ni d'eau chaude.

### **Quelles mémoires par et pour qui ?**

Les actions mémorielles dont des immigrés ou individus d'ascendance immigrée sont à l'origine, trouvent aujourd'hui leur place à partir du lieu de travail, précisément parce qu'elles reflètent un compromis entre un pays d'origine et un pays d'installation, où se reconstitue désormais la mémoire. Cet espace marque donc à la fois l'appartenance à un territoire vécu et à un territoire d'origine. En ce sens, la mémoire, et par là même, la présence du migrant, s'en trouve légitimée. Le travail de mémoire n'est pas sans rapport avec une volonté, un désir de légitimation émanant de ceux qui ont vécu la migration. Ainsi, le travail de mémoire, et d'une manière générale toute entreprise de patrimonialisation, prend le sens d'un devoir pour justifier, rendre raison au passé.

L'intérêt porté par "les autres", ceux qui sont longtemps restés indifférents à cette aventure migratoire mais qui constituent aujourd'hui un "public" prêt à recevoir et entendre tous ces souvenirs, prend indirectement le sens d'une contribution à cette mémoire et renforce le sentiment de nécessité d'une telle patrimonialisation. Les actions mémorielles, en impliquant à la fois les anciens ouvriers (migrants ou non) et un public local récepteur, ont ainsi pour effet de relégitimer le dur travail de cette grande époque, et surtout l'apport fondamental des migrants à l'industrie locale.

### **Revendication d'autochtonie**

A travers les entretiens réalisés auprès des anciens ouvriers et ouvrières de Rosières, on peut saisir une forme de définition de soi, qui est celle de la différenciation entre autochtones et allochtones. Cette dimension identitaire est nourrie d'un fort sentiment d'appartenance à la cité ouvrière et s'est construite sur la légitimité que confère une longue présence au sein de la cité et la participation à son histoire, ou plus exactement aux périodes les plus radieuses de son histoire. Cette forme d'identification se superpose parfois à celle que confère l'association "OS" et "immigré". Avec l'usine au cœur de la vie sociale du village, les habitants de Rosières ont une vision quasi communautaire de leur cité. Cette situation se manifeste par une forte interconnaissance des habitants, par la proximité spatiale et par le travail commun.

L'immigration polonaise des années 1920, fait l'objet aujourd'hui d'une certaine idéalisation, c'est manifestement « la grande époque », « la grande saga de Rosières » qui tend à effacer les mauvais souvenirs de pénibilité du travail, ceux liés aux conditions de vie dans des logements très modestes, ou encore les relations parfois tendues entre Polonais et Français. Ces souvenirs deviennent incertains, plus individuels que collectifs, tandis qu'on reconstruit avec plaisir la belle époque, celle de la diversité des activités proposées, d'un travail certes difficile, mais qui permettait de vivre décemment, au cœur d'une mixité ethnique telle que, au fil des années, on ne la remarquait plus. Aujourd'hui, seuls les patronymes des

uns et des autres laissent entrevoir les migrations passées, et les entretiens laissent plutôt transparaître aujourd'hui un parler français plus teinté de l'accent berrichon que de l'accent polonais. Les descendants de ces migrants polonais insistent aujourd'hui sur la cohésion entre les Français et leurs ascendants : « avant à Rosières, les Français et les Polonais, c'était main dans la main<sup>1</sup> ». La construction d'un tel souvenir d'une vie cohésive et solidaire semble permettre aujourd'hui de rendre pleinement légitime la venue et ensuite la longue présence de leurs parents ou grands-parents. Si cette mémoire vise à susciter la reconnaissance d'un groupe qui revendique aujourd'hui son appartenance au "Nous" majoritaire, elle participe aussi à un processus de différenciation vis-à-vis de "Eux", les autres migrants venus ensuite et qui, à leurs yeux, n'ont jamais entretenu une telle harmonie. « Le gouvernement français a signé assez rapidement un traité, le 3 septembre 1919, pour faire venir les Polonais. Et eux ils ont été repérés. Ils ont fait des essais sur des Nord-Africains, ça marchait pas, [ils étaient] même indésirables. Les Portugais pas mieux. Les Russes aussi, mais ça marchait pas trop bien non plus avec tout ce qui se passait au pays. Donc c'est les Polonais qui ont réussi le mieux à s'intégrer, et à travailler»<sup>2</sup>.

Ce faisant, les Français qui se disent aujourd'hui descendants de ces migrants polonais entérinent une dichotomisation sociale entre leurs ancêtres, ces migrants du début du siècle qui auraient su parfaitement "s'intégrer" et ceux, venus plus récemment, notamment dans le cadre de migrations qualifiées à juste titre de post-coloniales. Cette frontière est actuellement très partagée et fort entretenue au sein du groupe majoritaire : les processus de mémorialisation participent-ils à la construction de cette vision asymétrique des migrations ?

C'est à l'arrivée de nouvelles migrations que la représentation de la frontière ethnique s'est déplacée, les Polonais faisant désormais partie des « établis » pour reprendre la terminologie du sociologue Norbert Elias, tandis que les migrants arrivés plus récemment (notamment les Maghrébins arrivés dans les années 1970) étant vus comme les allochtones. Comme nous le dit ce descendant de migrant polonais, la religion et la couleur de peau des Polonais n'ont jamais été des obstacles à leur vie sociale, au contraire semble-t-il. «C'était la migration blanche» disent les descendants aujourd'hui. «Parce que les Polonais étaient très fervents de la religion catholique». Ou encore : «le fervent catholicisme des Polonais a pu séduire une direction [d'entreprise] qui a toujours localement protégé et utilisé le clergé». La religion a en effet joué un rôle fédérateur entre les Français, les Polonais et plus tard les Portugais, partageant le même lieu de culte. L'église de Rosières est ainsi fortement investie, et aujourd'hui encore, ce sont les habitants d'origine polonaise et portugaise qui travaillent à l'entretien de l'église et à l'animation des cérémonies.

Les Maghrébins, au contraire, sont rapidement stigmatisés, et encore aujourd'hui, par le biais de leur religion, dans leur revendication d'un lieu de culte, ou encore par leur phénotype qui semble tout "naturellement" les désigner comme étranger.

Un « Ancien » de Rosières a pris la peine d'écrire les souvenirs qu'il a de cette période : «Après la seconde guerre mondiale, l'usine fait appel à une nouvelle main d'œuvre afin de combler les pertes de la guerre. Italiens, Espagnols et Portugais ensuite. C'est par vagues successives que débarquent les ouvriers et ce, jusque dans les années 60. Mais la cité ne grossit pas, beaucoup d'immigrés n'étant que de passage. La fin de la guerre d'Algérie marque une nouvelle période d'évolution à l'intérieur du village, les harkis, nombreux, s'installent à Rosières, ce qui provoque des rapports conflictuels». [Off : Y'a eu des

---

<sup>1</sup> Entretien numéro 2.

<sup>2</sup> ibidem

problèmes quand ils sont venus ces gens-là]. “Beaucoup de Polonais partiront mais ils seront remplacés par des marocains de 64 à 70. Ceux-ci représentent aujourd’hui la majorité des étrangers installés à Rosières. Rosières vit actuellement une profonde mutation de son histoire. Le cadre et le rythme de vie de ses habitants se modifient, et l’hétérogénéité sociale s’accroît par de nouveaux occupants »<sup>1</sup>.

Cette représentation, par les descendants de migrants polonais, d’un village qui se dégrade est directement associée à la période plus récente des migrations marocaines et qui semble avoir pour effet de provoquer « des problèmes » indéfinis. Pourtant, un entretien avec un jeune homme d’origine marocaine, qui a vécu son enfance dans la cité de Rosières, révèle que le sentiment d’appartenance est plus largement partagé que ne le croit les descendants de familles polonaises. Lui aussi évoque la vie à la cité comme celle d’une “grande famille” (expression qui revient fréquemment dans plusieurs entretiens), il parle de Rosières comme d’un lieu où les différences ne s’exprimaient pas en terme d’origine. Ainsi, ce jeune homme confie qu’il ne savait pas ce qu’était « la différence » avant de partir de Rosières, à l’adolescence.

La mémoire ouvrière qui aujourd’hui se recompose ressemble à un mille-feuille décrit différemment par ceux qui, aujourd’hui, ont l’opportunité d’exprimer leurs souvenirs des événements et des lieux. Pour les uns, la base de l’identité collective fut l’expérience du travail, les habitants se voyant tous et avant tout comme des salariés de l’usine Rosières. Pour les autres, les descendants de migrants polonais, il y eut et il y a encore l’enjeu de conserver la place des “premiers-venus-désormais-établis”, de valoriser une autochtonie acquise de longue date et de légitimer ainsi une appartenance profonde à l’histoire du village, mais plus largement à une identité géographique (région) et politico-culturelle (nation).

L’émergence de l’affirmation identitaire des OS polonais et de leurs enfants a sans doute été influencée par le travail de mémoire ouvrière opéré par historiens, médias et syndicats sur “le temps des OS”, d’une part, par la diffusion massive de la notion de modèle d’intégration républicaine, d’autre part, pour caractériser la période allant de la Troisième République aux Trente Glorieuses. L’émergence d’une mémoire maghrébine a quant à elle manifestement subi l’influence de l’association entre immigration post-coloniale et figure des banlieues dites “sensibles”.

### **Ecole, mémoire et transmission : l’aventure scolaire du journal Le Petit Fondeur**

En 1993, les élèves d’une classe de 4<sup>e</sup> du collège de Saint Florent (18) et ceux d’une classe de 3e réalisent entièrement un petit journal de quatre pages et sept numéros qui seront écrits entre janvier 1993 et mai 1994.

C’est à l’initiative de deux professeurs d’histoire - géographie que débute ce travail lorsqu’ils décident de l’inscrire dans le programme scolaire de 4e, dans le cadre de l’étude de la Révolution Industrielle. Les élèves sont invités à faire des recherches aux archives départementales, à interroger des personnes, à construire ces entretiens et à réaliser un travail de synthèse des données recueillies, avec l’aide de leurs professeurs d’histoire - géographie, mais avec la participation des autres professeurs du collège intervenant auprès de cette classe. Ainsi le professeur de français propose dans ses cours la réalisation et la correction des

---

<sup>1</sup> Entretien numéro 2. Les guillemets dans la citation correspondent à la lecture de ce que l’enquêté avait écrit et préparé pour notre entretien.

questionnaires. Les autres professeurs autoriseront quelques absences les jours de collectes d'information. Le principal du collège participe lui aussi directement en écrivant les éditoriaux de deux numéros du journal. D'autres personnalités contribueront aussi à ce projet, en écrivant quelques mots, comme le maire de Saint Florent de l'époque ou le président du Comité des Fêtes de Rosières.

Dès le premier numéro, il est noté dans l'éditorial que « l'exemple de notre région est significatif de ce formidable développement [Révolution Industrielle]. Saint-Florent et ses environs, Rosières en particulier, ont vu la création et l'évolution d'usines dont l'histoire fait partie de notre patrimoine<sup>1</sup> ». Grâce à ce travail mémoriel, la Révolution Industrielle n'est pas abordée de façon abstraite mais comme une période passée qui continue d'affecter la société actuelle, et dont il faut sauvegarder les souvenirs. Les enfants, sollicités par leurs professeurs, sont (ou sont invités à être) personnellement impliqués dans cette histoire. Cette implication transparaît dans la rédaction des articles où l'utilisation du pronom personnel « nous », les engage à se percevoir en tant qu'héritiers de ce passé.

L'élaboration des numéros successifs suit une logique spécifique dans les thèmes abordés. Tout d'abord un historique à partir du 18e siècle, relatant l'avènement de l'industrie à travers l'histoire locale : les principaux personnages, industriels, les sites caractéristiques du département, en mettant l'accent sur Saint-Florent et ses environs (notamment Rosières). Ensuite, dans le deuxième numéro du *Petit Fondateur*, c'est l'histoire des techniques qui est abordée : matières premières, techniques de fonderie, transformation des métaux, et même un lexique sur le vocabulaire technique utilisé. Les numéros suivants insistent d'avantage sur la vie sociale de la cité ouvrière de Rosières au 19e siècle. Les articles traitent des « œuvres patronales » : écoles, chapelle, mutuelles, fanfare, retraites et habitat. Les luttes sociales seront largement abordées par la suite, avec la mention des diverses grèves qui ont marqué Rosières mais aussi Saint-Florent. Enfin, bien que l'ensemble des numéros ait fait état de l'immigration dans le monde industriel, le dernier numéro est entièrement consacré aux migrations qu'ont connues les sites locaux. C'est principalement l'exemple de Rosières et des migrants polonais qui est longuement traité, en dix pages cette fois.

La construction rédactionnelle du *Petit Fondateur* suit une structure que l'on peut retrouver dans d'autres brochures sur l'histoire industrielle. Ainsi, la brochure sur les fonderies de Mazières<sup>2</sup>, éditée par l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT, respecte une progression classique à travers trois parties : une partie historique, une autre sur la vie sociale (logements ouvriers, coopératives, institutions de prévoyance) et un troisième chapitre consacré aux luttes sociales. Plus qu'une simple progression facilitant la lecture, il faut y voir une lecture socio-historique du monde industriel qui accorde aux luttes sociales une place de choix dans l'interprétation de cette période. Comme dans la brochure éditée par la CGT, les luttes sociales sont explicitement mises en avant, les professeurs et leurs élèves relayant ainsi une lecture ouvriériste qui semble aujourd'hui largement partagée .

Chaque numéro du *Petit Fondateur* débute par un éditorial écrit par des personnes différentes. Le premier éditorial est signé par l'équipe éducative qui présente le projet à venir. Le second est écrit par le principal du collège de l'époque qui, en se réappropriant le passé industriel de la région, souligne leur actualité aujourd'hui :

---

<sup>1</sup> *Le Petit Fondateur*, Numéro 1, janvier 1993

<sup>2</sup> Pellentz Roger, Schoevaert Mathjis, « Les fonderies de Mazières Bourges », *Cahiers d'histoire sociale*, Institut CGT d'histoire sociale, n°59, janvier 2007

« Les élèves de 4ème vont nous montrer combien les bouleversements économiques sont lourds de conséquences sur les comportements sociaux. Ils nous montrent aussi qu'à un siècle de distance, les événements qu'ils nous présentent sont d'une troublante actualité, qu'il s'agisse des "étrangers féroces, dangereux et nuisibles", de la cupidité des intérêts privés et mercantiles, de l'absence des droits de douane qui protégeraient nos produits, ou même... de la cruelle fatalité du chômage. Plus près de nous, l'histoire devient ainsi moins abstraite et va parler autant à nos cœurs qu'à nos esprits. Elle va parler à beaucoup d'entre nous de notre condition d'émigré. Dans les pages du Petit Fondateur, nous reconnaitrons nos anciens dans ces gens venus des campagnes, venus de Pologne, d'Italie ou d'ailleurs. » (Numéro 2, janvier 1993)

Le principal du collège fait le lien entre deux époques, et par des exemples précis (précarité, racisme...) démontre une certaine continuité entre elles. Il est précisé que cette histoire locale permettra à tous de se sentir concernés, objectivement, par la reconnaissance des faits qui perdurent aujourd'hui (l'usine de Rosières), et subjectivement, par la reconnaissance de l'immigration qui ne peut pas être exclue de cette même histoire.

#### La chanson de Barbenzinc

(surnom du directeur de l'usine de décolletage de Saint-Florent, lors de la grève de 1905)

Par malice et par ruse	Fais pas tant le grincheux
Il expose ce fait que les outils s'usent	Car tu pourrais bien
Et ne doivent pas se casser	Parfois recevoir des coups de poing
Que pourrait-il faire	Tu n'es qu'un bandit
Si comme nous tous	Un homme sans souci
Il avait comme salaire	Dis-nous la raison
20 à 30 sous	Pour être un si mauvais patron
Que tous les prêteurs	Un jour pour faire scandale
Chassent le directeur	T'envoyais chercher les gendarmes
La main dans la main	Pour renvoyer un ouvrier
Nous reprendrons tous le turbin	Que tu ne voulais pas payer
	Dis-nous pourquoi tu fais ça
	Tu sais bien que ça ne durera pas.

Barbenzinc mon vieux

Source : *Le Petit Fondateur*, numéro 5, Juin 1999

#### Chanson des ouvriers de la carrière de Saint-Florent, grève de 1907

Comme nos frères de Rosières,  
Luttons avec ténacité,  
Et à nos patrons téméraires  
Imposons notre volonté.  
Jamais le courage nous manque  
Nos patrons sauront donc bientôt  
Crever sur leurs billets de banque  
Ou mieux payer nos durs travaux.

Source : *Le Petit Fondateur*, numéro 5, Juin

Cette dynamique de sauvegarde sera encore soulignée avec l'éditorial suivant du maire de l'époque : « Merci encore une fois à nos enfants de faire ressurgir la vie passée, si rude et si violente, du Saint-Florent ouvrier. Merci d'être les gardiens de la mémoire du Saint-Florent des pauvres. » (Numéro 3, mars 1993), puis par celui du président du Comité des Fêtes de Rosières : « Rosières, terre d'accueil, faisant la richesse de notre entreprise ! Oui nous sommes fiers d'être fils de fondateurs, ces hommes et ces femmes venus de tous horizons, travaillant à la limite de leurs forces, comme dans un bain, pour faire un nom : Rosières. Oui, le prestige de Rosières, reconnu dans tout l'hexagone et aussi hors de nos frontières, qu'on le veuille ou non, nous le devons bien à ces gens, si courageux. » (Numéro 4, avril 1993).

Les habitants de Saint-Florent, mais aussi ceux de Rosières, sont ici explicitement les descendants (réels ou symboliques) des travailleurs des fonderies, des migrants et les héritiers des luttes sociales qu'ils ont menées durant le 20<sup>e</sup> siècle. Le *Petit Fondateur*, à partir du cinquième numéro, centre ses articles sur le mouvement ouvrier dans la région de Saint-Florent. Figurent dans ce numéro 5 des chansons de luttes, des articles sur les grandes grèves de Rosières, et un tableau récapitulatif de ces grèves par date, entreprise concernée, nombre de salariés et nombre de grévistes, les revendications et la satisfaction ou non de celles-ci.

Le dernier numéro du *Petit Fondateur* porte également sur les luttes sociales. L'éditorial des professeurs met de nouveau l'accent sur la sauvegarde de l'histoire locale, avec l'emploi des termes « patrimoine » ou « mémoire », et en décrivant de nouveau les contemporains comme héritiers de l'histoire : « Remerciements aussi à tous ces Anciens qui nous ont confié des documents personnels d'une valeur inestimable [...]. Et nos jeunes ont fini par s'attacher à leurs histoires toutes simples qui ont bien souvent rejoint la « Grande Histoire ». C'est à ces Anciens, finalement, que ce travail est dédié. »

Un numéro supplémentaire sort un an plus tard, en mai 1994, consacré à l'immigration polonaise. C'est le principal du collège qui conclut cette série de journaux par un éditorial qui fait autant appel aux émotions qu'à l'histoire. L'extrait suivant permet de comprendre l'importance du vocabulaire utilisé pour dire l'engagement personnel et l'émotion qui sont ainsi transmis : « Je sais enfin que je serai triste en lisant les nouvelles pages qu'on va nous présenter. Triste de constater que la rude histoire du mouvement ouvrier n'a pas permis de construire un monde exempt de misères ni de préoccupations économiques, comme si, de crise en crise, les luttes d'hier n'étaient que le ferment de celles d'aujourd'hui puis de celles de demain. Je serai triste aussi de retrouver parmi les Polonais qu'on va nous présenter des silhouettes disparues et qui m'ont été familières. En lisant *Le Petit Fondateur*, je retrouverai ceux qui furent mes voisins. Je reverrai le chétif vieillard penché sur son jardin et que des années d'un dur travail avaient rendu incapable de se redresser. J'en reverrai un autre dont les épaisses moustaches étaient sa seule protection contre les atteintes de la silicose qui avait portant fini par l'emporter. J'entendrai de nouveau leur accent profond qui les rendait difficiles à comprendre parfois quand ils contaient "l'ancien temps". Un accent qui nous obligeait à être plus attentifs à leurs propos et les rendait alors si proches. Je retrouverai aussi, avec nostalgie, le récit épique d'un troisième trop tôt disparu qui, avec quelle modestie, avec quel naturel, me racontait ses combats à travers l'Europe, ses combats pour l'histoire ou peut-être contre l'histoire. Je serai triste sans doute mais je saurai gré aux professeurs et à leurs élèves d'avoir su rendre hommage à ces gens simples, venus d'ailleurs, et de nous rappeler que désormais leur souvenir appartient à notre mémoire collective ».

Tout comme dans son premier éditorial, le principal cherche à montrer les similitudes entre le passé et le présent et entrevoit dans le passé la perspective des futures luttes. La proximité spatiale est fortement évoquée tout en se confondant avec une proximité sociale revendiquée. La figure de l'ouvrier polonais apparaît ici comme celle du travailleur courageux, exténué par une vie de travail désormais inscrite dans son corps déformé. La transmission aux plus jeunes s'accompagne aussi d'un message fort : c'est à vous désormais de prendre en charge et de conserver cette mémoire.

**Cartes de membre du parti communiste polonais, de la CGT, et de l'Union des Polonais anciens résistants en France, Rosières, 1947.**



Clichés de Guillaume Etienne

Tract de la CGT Rosières rédigé en arabe, 1978

النقابة المحترمة تحت شعار س - ج - ت  
تدعوكم جميعاً لتصوتوا لصالح مرشحيها عند سير  
المنظمة بالعمل كالعامة وذلك يومه  
الخميس 20 ابريل 1978 من الساعة 7 و 3 دقيقة  
حتى الساعة 9 و 3 دقيقة مساءً  
اسماء المرشحين

↑  
لَسِيدُ وَايْفُ  
لَلْتَرَانِجِ رِيْمُو  
لَسِيدُ بَرْتُوْنِيْتِ  
بِرْتُوْنِيْتِ مَرْتُوْنِيْدِ الْاَآخِرِ

Cliché de Guillaume Etienne

### **3 - Le Vieux Tours : histoire et mémoire 1920-1970**

#### **Rues italiennes, bourg espagnol**

Les données des recensements disponibles à l'échelle du département d'Indre-et-Loire nous apprennent que les Italiens passent de 159 à 729 personnes entre 1921 et 1936. Dès les années 1920, la communauté italienne est installée dans le centre ville (du jardin botanique à l'est jusqu'à la gare à l'Ouest et du boulevard Thiers au sud jusqu'aux quais de la Loire au Nord).

Mais, plus encore, cette concentration s'affirme très nettement dans le vieux Tours, le cœur historique que l'on connaît aujourd'hui autour de la place Plumereau jusqu'à la rue Colbert, et dans quelques rues que l'on pourrait même qualifier « d'italiennes » tant le nombre de ressortissants italiens y est élevé, telles que la rue du Grand Marché (7 personnes), la Place des Halles (12 personnes), la rue Colbert (8), la rue de la Scellerie (6). Plus que les rues elles mêmes, se sont les mêmes maisons qui rassemblent les Italiens : les Spuri, famille de petits commerçants, vivent par exemple tous au 30 rue du Grand Marché (qui est d'ailleurs l'adresse de leur boutique) avec d'une part les parents et enfants mais aussi le mari d'une de leur fille. D'autres adresses sont également similaires comme le 14 rue du Grand Marché que l'on retrouve deux fois à la même période les 22 et 57 de la rue de la Scellerie (3 fois), le 21 rue Colbert(2 fois), le 6 rue Richelieu.

A ces liens familiaux, s'ajoutent des liens communautaires : les logements passent entre les mains d'une famille italienne puis d'une autre du même patronyme ou de la même provenance géographique, et l'on peut réellement parler d'un réseau qui permet une rotation des logements permettant ainsi une certaine facilité d'installation pour les nouveaux migrants. Aussi, et même s'il n'est pas situé dans le vieux Tours, le Boulevard Tonnelé apparaît quinze fois dans le registre avec l'occupation du n°110 sept fois, le n°6 quatre fois et ce pour douze patronymes. De même, la rue Blaise Pascal est occupée sur la période 1924-25 par 37 personnes réparties sur onze numéros (dont certains sont présents plus de six fois comme les n°6,3,40) et comptant 28 patronymes. Et pour la période 1926-27 ces numéros sont encore présents mais les patronymes ont changé<sup>1</sup>.

L'immigration espagnole quant à elle, a été constante en France depuis le 19e siècle et particulièrement importante au 20<sup>e</sup> siècle à l'issue de la Guerre Civile (1936-1939) mais aussi dans les années cinquante et soixante pour des raisons économiques. Ce phénomène a été relativement peu étudié pour la période s'étendant de la fin de la seconde Guerre Mondiale à la fin du franquisme. La thèse de Jeanine Sodigné-Loustau sur l'immigration politique espagnole dans l'actuelle région Centre, soutenue en 1995, s'arrête en 1946 et ne traitait pas du cas de l'Indre-et-Loire. Pourtant cette immigration a constitué pendant des décennies une population importante. Les Espagnols étaient au nombre de 670 dans le département en 1921 et 778 en 1936. Leur nombre décroît eu recensement de 1936 et ils sont 1 468 en 1946 puis 1481 en 1954. Cette présence était suffisamment importante pour que le quartier des Tanneurs à Tours soit qualifié, avant sa reconstruction, de « quartier espagnol ». C'est leur vécu au quotidien et leur participation associative, syndicale et politique ( au sein notamment de l'Unión General de los Trabajadores [U.G.T], de la « Solidaridad Democrática Española » [S.D.E], du Parti Communiste Espagnol [P.C.E], du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol [P.S.O.E], de la « Solidaridad de Trabajadores Vascos » et du centre « Amistad Española »).

---

<sup>1</sup> Il s'agit là d'observations réalisées par Clotilde Gilles dans le cadre de son travail universitaire.

que le mémoire de master de Rodolphe Ndong Ngoua a analysé à travers archives et témoignages.

L'arrivée à la gare de Tours, première étape du séjour, figure la plupart du temps en bonne place dans les témoignages des personnes interviewées puis la découverte de leur quartier. Feliciano note: « C'était vraiment horrible, nous ne nous étions jamais imaginés retrouver ces conditions de vie après la terrible expérience des camps d'internement d'Argelès-Sur-Mer et de Saint-Cyprien. En quittant ces derniers, on nous avait dit que les conditions de vie dans les villes dans lesquelles on nous expédiait seraient meilleures ».

« Moi, nous a dit Federica, lorsque mon ex mari et moi quittions les camps nous ne nous faisons pas d'illusion<sup>1</sup>. Nous nous aimions, notre seul souci était de vivre l'un à côté de l'autre. Nous ne pouvions pas nous imaginer de meilleures conditions de vie de l'autre côté des camps d'internement vu que l'on nous embarquait comme du bétail. L'arrivée à Tours n'avait fait que confirmer ce à quoi nous nous attendions: la misère une fois de plus ».

"Trou", "ratière ", s'il faut en croire ce vocabulaire, la vision que les interviewés donnent de leur quartier est celle d'un univers insalubre où les ordures s'entassent, où l'on s'approvisionne en eau à l'unique fontaine. Le journaliste Robert Orfèvre s'en émeut dans la Nouvelle république en 1946. *"A Tours je connais un bourg espagnol, un labyrinthe de ruelles et d'impasses où les haillons multicolores sèchent aux fenêtres des masures. De mois en mois, les immigrés espagnols nouveaux et la descendance prolifique des matrones prolifiques annexent d'autres bicoques, les badigeonnent de couleurs vives, y plaquent aux flancs des murs lézardés quelques balcons de bois, des escaliers extérieurs, des logements où bientôt grouillent des poules et des lapins"*.

Si cette description reste teintée de misérabilisme et d'une certaine dose de xénophobie, elle n'en témoigne pas moins de la grande pauvreté et de la densité de l'habitat dans ce micro-quartier espagnol.

Le marché des halles est l'un des principaux lieux d'installation mais aussi de sociabilité. Les jours de marché, les femmes se retrouvent place Plumereau et vont au marché en groupe. Dans leurs souvenirs, deux commerçants reviennent à plusieurs reprises : une vieille marchande de quatre saisons qui connaît quelques mots d'espagnol et un "Algérien" qui vend des poules.

Les hommes sont notamment embauchés dans le bâtiment. Au recensement de 1954, sur les 737 espagnols actifs, 72,5 % sont ouvriers. Le secteur du bâtiment représente 36,5 % des actifs, celui des industries de transformation 27,3 %. La communauté espagnole de l'agglomération commence à adhérer aux luttes ouvrières à partir de la fin des années 1950. A partir de 1956, la main d'oeuvre espagnole regroupée au sein de l' U.G.T et de l' Union des travailleurs Basques (U.T.V) prend une part active dans la lutte pour l'égalité de traitement entre travailleurs immigrés espagnols et travailleurs français tourangeaux. Le 22 avril 1956, et pour la première fois, les immigrés espagnols, par l'intermédiaire du secrétaire général de l' U.G.T espagnole en exil, participèrent activement au Congrès de l' Union Départementale

---

<sup>1</sup> Feliciano et Federica (pseudonyme attribués aux interviewés) à l'époque ne formaient pas encore un couple. Ils vivaient dans le même quartier et ce n'est qu'à partir 1970 qu'ils ont décidé de vivre ensemble. Federica, de temps à autre, fait allusion à son ex mari dans son discours.

Syndicaliste Confédérée d'Indre-et-Loire<sup>2</sup>. La participation à ce Congrès consistait à faire connaître les différentes mouvances syndicales espagnoles à leurs homologues de Tours.

Entre 1951 et 1967, les sections espagnoles de l' U.G.T et de l' Union des Travailleurs Basques (U.T.V) participèrent à des nombreuses actions revendicatives aux côtés de Force Ouvrière ou de la C.G.T. Les rapports mensuels de l' U.G.T et de l' Union des Travailleurs Basques que nous avons consultés dans les archives de la Fondation Francisco Largo, à Madrid, tout comme les témoignages présentent la main d'oeuvre immigrée espagnole comme plus politisée. Ils étaient nombreux à adhérer aux syndicats. Ceci les distingue des immigrés « économiques » souvent réticents à l'adhésion aux syndicats.

## **Etre juif et étranger dans le vieux Tours entre 1932 et 1955**

### **Quand l'assimilation fait place à la quête mémorielle**

Parmi les familles habitant le vieux Tours, on compte aussi un certain nombre de juifs étrangers, notamment des ashkénazes polonais mais aussi nombre de sépharades venus de Turquie ou de Salonique dans les années 1930.

Inès est née en 1939, à Tours. Ses parents habitent rue Nationale. Ils viennent de Turquie où ils vivaient dans une communauté juive, dans la petite ville d'Andrinople. Au début des années trente, la politique de turquification de Mustapha Kemal commence à porter ses fruits. Alors que les communautés juives avaient eu, pendant cinq cents ans des droits collectifs protégeant leur langue et leurs traditions, les familles se voient désormais obligées de scolariser leurs enfants en turc, de parler le turc, notamment pour accéder aux postes de la fonction publique. S'ils étaient autrefois une minorité ethnique et religieuse relativement reconnue et tolérée, ils se sentent désormais minorisés. Un oncle d'Inès décide le premier de partir pour la France au tout début des années 1930. Il arrive à Tours et semble rapidement s'installer puisque son frère le rejoint en 1932. Ce dernier, qui n'est pas encore marié, travaille comme vendeur de textile sur les marchés, puis repart au pays pour se marier.

Inès raconte :

"Mon père est arrivé en 1932, il est resté un an à Tours. Il était fiancé : il est allé chercher ma mère, ils se sont mariés et ils sont revenus en 1933. Mon frère aîné est né en 1934. Ma mère racontait qu'ils habitaient rue Nationale à l'époque. Mon oncle y avait sans doute un petit magasin. Mes parents ont ensuite déménagé quai du Pont Neuf, près de la Loire. Mais je sais que ma mère disait qu'il fallait, rue Nationale, qu'elle s'occupe de tous les hommes ! Ils vivaient donc tous ensemble rue Nationale, mon oncle, mon père et mon frère, qui paraît-il était un bébé insupportable, qui braillait tout le temps ! Ma mère raconte aussi qu'un jour, un chat est passé par la fenêtre, rue Nationale !" Ils devaient habiter à l'étage, peut-être au dessus du magasin.

Puis rapidement la guerre est arrivée : "Ma mère était en France depuis six ans quand la guerre s'est déclarée. C'était une jeune femme, une très jeune femme". La famille, recensée sur les listes d'étrangers réalisés sous Vichy, quitte Tours pour aller se cacher non loin de là, à Châtillon-sur-Indre, où des familles entières se mobilisent pour aider ces réfugiés.

"Quand on était réfugiés à Châtillon sur Indre, mon père ne pouvait pas travailler. Pourtant, je n'ai jamais souffert de la faim, je n'ai jamais eu peur, alors que j'imagine que mes

---

<sup>2</sup>[...] ce congrès exprimait à nouveau sa solidarité avec les courageux syndicalistes opprimés par des régimes totalitaires et condamnait les méthodes de répression auxquelles ils assistaient, notamment en Espagne franquiste.

parents devaient être sacrément angoissés". Son père ayant une formation de cordonnier en Turquie aidera le cordonnier de la commune. Il assurera ainsi tant bien que mal la subsistance de la famille, dépendant étroitement de l'aide des "Justes" de Chatillon qui l'ont pris en charge.

Inès était alors toute petite, elle en garde finalement peu de souvenirs. A la fin de la guerre, la famille (parents et leurs deux enfants) revient à Tours. Tandis que la ville est sous les décombres, la vie sociale se réorganise. "Toutes les personnes qui avaient un magasin avant la guerre qui a été détruit, en centre ville par exemple, où il y a eu d'énormes destructions, ces personnes ont été relogées dans des baraquements boulevard Heurteloup et boulevard Béranger. C'était des baraquements juste pour pouvoir reprendre leurs commerces. C'était des baraquements, sorte de préfabriqués de l'époque. Ça s'arrêtait je crois un peu après la gare... si je me souviens bien. Et apparemment, ça a bien marché. Après, tous ont été relogés au centre ville, dans les magasins nouvellement reconstruits".

Inès a 10 ans en 1949. Ses parents habitent maintenant quai du Pont Neuf. Ses parents sont pauvres mais ses souvenirs sont d'une grande richesse. Elle les évoque aujourd'hui, près de 60 ans après, en retournant sur les lieux totalement reconfigurés.

"On était parmi les plus pauvres, mais je pense qu'on était parmi les mieux habillés du quartier. Il faut dire qu'on habitait le quartier du Pont Neuf, la rue des Tanneurs, la rue Bretonneau, il y avait des tas de petites rues qui ont disparues aujourd'hui et qu'il faudrait retrouver, des rues qui sont aujourd'hui remplacées par l'Université et la nouvelle rue des Tanneurs. Il y avait des petites rues tout au long de la Loire. Il y avait là des gens très pauvres, très très pauvres. Tout ce quartier des Tanneurs, qui a d'ailleurs été rasé ensuite, c'était par là. Quai du Pont Neuf, il y avait une petite manufacture de chemises, tout près de chez nous. Mais tout ce quartier là, le quartier saint Saturnin, l'école de secteur Paul-Louis Courier où j'ai été scolarisée, la rue des Halles, la place du Grand Marché, tout ce coin là, c'était le quartier des immigrés pauvres. Il y avait aussi des familles espagnoles. J'avais d'ailleurs une amie qui était fille d'Espagnols. Comme à la maison on parlait le judéo-espagnol, je lui ai demandé : mais comment on dit les boulettes de viande, en espagnol ? Mais chez elle, elle ne cuisinait pas ça, elle ne faisait pas les boulettes !"

Le père d'Inès n'avait ni magasin de vêtement, ni magasin de tissus comme c'était souvent le cas dans les quelques autres familles juives originaires de Turquie qu'ils fréquentaient. Il était marchand-forain<sup>1</sup> comme on disait à l'époque, il vendait sur les marchés. "Mon père avait juste une bicyclette et sur le porte bagage, il avait installé deux barres de bois de la taille d'un grand carton. Il mettait deux cartons sur le porte bagage et il partait à bicyclette faire les marchés : marché Tiers, marché Velpeau et le marché des Halles. Les Halles n'étaient pas comme elles sont aujourd'hui. Le banc, ou l'étale si vous préférez où il posait ses affaires, il était juste dans le prolongement de la rue Rabelais. Il partait le matin et il étalait sur du papier craft ses chaussettes, ses bas et ses culottes pour dames. Et voilà ! Il payait au placier ses quatre mètres". "L'hiver, il partait avec des journaux sous ses pulls. Quand il revenait, il avait froid, je me dis maintenant qu'ils étaient quand même sacrément courageux, mes parents ! Quand il rentrait, la première chose qu'on lui demandait c'était : "Alors ?" et il disait : "j'ai pas étrenné... cela voulait dire qu'il avait vu personne, qu'il n'avait pas vendu. Ou alors il disait j'ai un peu vendu. Je me souviens d'un geste un peu particulier :

---

<sup>1</sup> En novembre 1944, de retour de son refuge de l'Indre, il parvient à se réinscrire au registre du commerce comme le mentionne le fichier mis à jour par l'association ARESHVAL (Association de recherche et d'étude historique sur la Shoah en Val de Loire) que nous remercions ici d'avoir bien voulu nous donner accès à ces sources complémentaires du présent entretien.

dans ma famille, les hommes mettent tous l'argent dans la poche à l'arrière du pantalon. C'est ce que mon père faisait".

"Ma mère ne travaillait pas. Elle avait fait de la couture en Turquie, une école de couture, une école familiale. Alors à Tours, elle faisait de la couture au noir. Elle avait peu de clientes, deux ou trois, mais elles étaient régulières et ça lui faisait son argent de poche. Alors avec ça, elle achetait du tissu pour nous faire nos vêtements. Donc nous n'avions pas de frais d'habillement, c'est elle qui faisait tout. Les vêtements de mon frère, mes vêtements et ceux de ma petite sœur quand elle est née, elle a eut pareil. Et on a toujours été très très bien habillés. Ma mère avait beaucoup de goût et elle voulait qu'on soit très bien habillés".

La famille vivait de façon très simple au quotidien. Le logement était exigu mais bien tenu par les femmes de la maison. "C'était tout petit chez nous. Il y avait la salle à manger et une chambre. Mon frère dormait dans la salle à manger et moi je dormais dans la chambre avec mes parents, jusqu'à l'âge de quinze ans. Les toilettes étaient dans la cour, on n'avait pas de salle de bain. On se lavait dans la cuisine mais on se lavait tous les jours, matin et soir, la grande toilette. Et puis, tous les jours, je mettais les lits à l'air, ça c'est quelque chose que... tous les matins, c'est moi qui faisais les lits à maison. J'essuyais aussi les meubles tous les jours, chez nous on faisait ça, c'était impeccable, c'était très propre".

Pendant la semaine, chacun vaquait à ses occupations. On n'avait pas le temps de se rendre visite et puis, ça ne se faisait guère. Chacun restait chez soit. Inès ne recevait aucune amie de sa classe, mais considérait que c'était là chose normale. Le dimanche, à la belle saison, la famille partait se promener jusqu'à la place du Palais. Parfois, on s'installait au bar de l'Univers, pour prendre un verre. Quelques familles, toutes originaires d'Andrinople, se fréquentaient mutuellement. A tour de rôle, on se reçoit pour jouer aux cartes le dimanche après midi, ou pour déjeuner. Tous habitent à proximité, rue Bretonneau, place Plumereau, Place Foire le Roi. "Je me souviens de la Place Foire-le-Roi, c'était pauvre, c'était sombre, là-dedans, chez eux. C'était au rez-de-chaussée, des grandes pièces, je trouvais ça sombre... Aujourd'hui ce doit être superbe !"

Venus de Turquie, les parents d'Inès ne pensent pas à y retourner. Certes, une partie de la famille y est restée, mais une autre partie est dispersée dans le monde et chacun tente de faire sa vie au mieux là où on s'est installé. Pour les parents de Inès, venir s'installer en France signifiait vivre dans un pays particulièrement important : "Venir en France voulait dire quelque chose, à l'époque. La France c'était l'image d'un pays avancé, où il est possible de se développer, où on peut faire quelque chose, je pense qu'ils partageaient cette idée". Ils partageaient aussi avec les gens de leur époque un fort espoir en l'école, qui devait permettre à leurs enfants d'avoir une situation meilleure que la leur. Aujourd'hui, Inès a une soixantaine d'année et vient de prendre sa retraite. Elle se souvient des recommandations de son père : "J'ai eu de bons parents, ils voulaient qu'on soit... Mon père disait toujours : "Ne soyez pas une cloche comme moi, soyez fonctionnaire". Pour lui c'était ça. Etre dans l'enseignement, être institutrice c'était très bien. Ils ont tout fait pour qu'on fasse des études, ils se sont saignés les veines pour qu'on fasse des études. Pour qu'on présente bien, pour qu'on ne manque de rien". Ils ont eu la nationalité française assez tard, à la fin des années 1950, cela faisait donc plus de vingt ans qu'ils vivaient en France. "Ils ont mis trois ans à l'avoir. Quant à moi, je ne sais pas : mon père m'a toujours dit qu'il m'avait déclarée française à la naissance. C'était possible à l'époque".

L'éducation était stricte et fortement différenciée en fonction du sexe. "Ma mère avait beaucoup d'allure, beaucoup de goût, une force morale aussi. Elle m'a enserrée quand j'étais jeune, complètement, c'était terrible. Et mon frère pendant ce temps, faisait ce qu'il voulait. La différenciation sexuelle était très forte. Moi j'ai toujours voulu être un garçon ! Forcément ! Il était libre et moi, non. Par exemple, en dehors de l'école, je n'avais pas de copine, personne ne venait à la maison, ça ne se faisait pas, mais à l'époque, c'était normal. Par ailleurs, j'étais étroitement surveillée. Quand ensuite je suis entrée au lycée Balzac, il fallait que je rentre à la maison directement. Dès que j'avais un peu de retard, ma mère me questionnait : tu es passée par où, pourquoi tu n'es pas à l'heure... ou bien mon père me disait : quel chemin tu as pris, qu'est-ce qui s'est passé ?" Il n'y avait pas le téléphone, on ne pouvait pas prévenir. Et j'étais très suivie".

Scolarisée d'abord à l'école Paul-Louis Courier, elle a de bons souvenirs de cette petite école, se souvient des noms de ses enseignantes malgré les années qui ont passées, et visite avec émotion la cour où trône encore aujourd'hui un magnifique arbre aux cent écus, ou encore l'entrée du bâtiment où le bel escalier de bois n'est plus aussi central qu'autrefois. Bonne élève, elle n'a aucun souvenir d'allusion publique à son origine ethnique ou nationale. Sans doute les élèves ne savaient-ils pas qu'elle était juive, et par ailleurs elle se souvient aujourd'hui que personne ne parlait jamais publiquement des différences culturelles en classe. Elle-même semble d'ailleurs en avoir à peine conscience, comme elle l'explique : "Je n'avais pas l'impression d'être une fille d'étranger. Jamais j'ai eu cette impression là. Sauf un jour, ma meilleure copine, j'avais quinze ans, je n'étais plus une petite fille... Elle était venue à la maison, c'était très rare que ça arrive, mais elle, c'était la fille du prof de français, des gens fréquentables. Et c'est là qu'elle m'a dit, après avoir rencontré ma mère : "je ne comprends rien à ce que dit ta mère". Je l'ai regardé, étonnée... Je n'avais jamais remarqué que ma mère avait un accent... Et je me suis mise à écouter ma mère. Alors qu'avant je ne l'écoutais pas ! Plutôt, je comprenais tout ce qu'elle me disait que ce soit en judéo-espagnol ou en français. Je n'avais pas de problème. Et je me suis mise à écouter mes parents et effectivement, je me suis mise à entendre leur accent !"

La langue, pas plus que l'identité, ne semble avoir posé problème au cours de cette jeunesse tourangelle.

"Mes parents connaissaient le français mais ils parlaient plutôt judéo-espagnol à la maison. Mais moi, non, je répondais en français et mon frère aussi, les enfants on ne parlait qu'en français. Les rares fois où j'ai essayé de dire quelques mots en judéo-espagnol, je me suis trompée, alors...".

Inès est en réalité plongée dans un processus d'intégration qui valorise fortement la culture et la langue française, au point qu'elle en oublie l'origine de ses parents. Aujourd'hui, elle se rend compte de la force de ce contexte national qui, tout en lui offrant une place, ne lui a pas laissé le choix d'épouser la nationalité française, au prix toutefois d'une amputation de tout ce qui, en elle, ne correspondait pas directement avec l'avenir que lui dessinait l'école.

"Je crois qu'il faut bien voir que nous, on est une génération où l'idéologie nationale française était très forte. On était en France, on a été à l'école laïque, l'école de la République et je crois que tout petit c'est quelque chose qui nous a marqué. Je pense que autant mon frère et ma sœur que moi, on a eu une identité négative très forte. Moi je l'ai exprimé à ma manière, vis-à-vis de mes parents, avec qui j'ai été une fille révoltée. Extrêmement révoltée, très très révoltée, vraiment ! J'ai fait tout le contraire de ce que voulait ma mère". Que voulait donc sa mère pour elle, lorsqu'elle avait dix-huit ans ? La marier évidemment, mais pas avec n'importe qui. "C'était normal, à l'époque, pour eux. Nous vivions entre juifs, je devais me marier avec un Juif", même si des unions mixtes apparaissaient ici et là. "Tous les gars juifs de Tours

étaient de possibles prétendants aux yeux de ma mère, que j'épouse n'importe quel gars, n'importe qui, qu'il fasse n'importe quoi pourvu qu'il soit juif ! Et moi, j'ai tout fait pour surtout ne pas épouser un juif !"

La synagogue, dans les années 1950, est tenue par des familles ashkénazes. Les vendredis et pour les fêtes importantes, le père de Inès s'y rend. C'est le lieu des hommes, les femmes sont tenues à l'écart, s'y rendent plus rarement. Les fêtes traditionnelles sont fêtées à la maison, en famille, avec la nappe blanche mais sans pour autant respecter les traditions religieuses de façon stricte. C'est plutôt une certaine adaptation qui prévaut, en fonction des normes locales. Bien que le grand-père en Turquie fût boucher et assurât par ailleurs la mission religieuse de vérifier la kashérisation de la viande, la famille de Inès, une fois installée à Tours, ne respecte plus les règles alimentaires qui prévalent dans la religion juive.

"Ma mère cuisinait à l'huile d'arachide, c'est tout. C'était la plus répandue. On ne faisait que de la cuisine turque, on ne mangeait pas de pommes de terre, essentiellement du riz. Ma mère ne savait pas cuire les pommes de terre, et moi je ne sais toujours pas non plus. Par contre on mangeait de la charcuterie. Mon père, aux halles, avait plusieurs voisins charcutiers, dont un de Savonnières, qui faisait des rillettes. Ah!! C'était bon !"

"Chez nous, on mangeait volontiers viande et fromage au cours du même repas. Mes parents n'étaient pas strictes là-dessus. Mais quand ma mère est partie en Israël, à la fin des années 1960, elle a changé ses façons de faire. Elle respectait la norme majoritaire finalement ! Elle s'est adaptée. Mais ici en France, c'est pour ça que j'ai eu une judéité très peu marquée : mes parents n'étaient pas pieux. Mon père ne faisait aucune prière à la maison. Quand il y avait une fête, cela se traduisait par un repas de fête, c'est tout, mais pas forcément un menu traditionnel. Sauf pour Pâques, où on ne mangeait pas de pain et donc on remplaçait par le pain azime, j'adorais".

A vingt ans, Inès quitte Tours pour faire ses études à Paris. Elle est politiquement très engagée à gauche, consacrant une partie de sa vie intellectuelle aux sciences humaines et plus précisément à l'étude des cultures d'autres groupes que celui qui fut, ou aurait pu être, le sien. Le constat d'un fort processus d'intégration sociale et culturelle dans les années 1950, ne doit pas masquer l'ambivalence qui, intérieurement, habite l'identité culturelle de cette femme aujourd'hui d'âge mûr. Tout en se sentant française, elle regrette aujourd'hui de n'avoir pas su voir et reconnaître plus tôt l'expérience migratoire de ses parents, avec qui elle n'a pas pris suffisamment le temps d'échanger sur ce passé. L'intégration rapide à la réalité française s'est faite en une génération, au prix d'une amnésie culturelle qui la laisse aujourd'hui amputée d'une partie de son identité, parvenant difficilement à s'approprier une mémoire qui ne lui a pas été transmise. Aujourd'hui, ce constat est frustrant et Inès multiplie les démarches personnelles pour tenter de comprendre le passé, la migration de ses parents, une identité culturelle qui aurait pu être aussi la sienne.

"C'est vrai qu'on s'est fait assimiler, qu'on nous a assimilé, mais pendant très longtemps et encore maintenant, je n'ai jamais eu l'impression d'être vraiment chez moi en France... ma sœur, elle ne ressent pas la même chose, mais nous avons onze ans d'écart. Et c'est moi qui l'ai élevée. Elle se sent française "par la Révolution Française" comme elle dit, elle s'est complètement appropriée cette histoire de la France. Mais moi, c'est plus ambivalent : je suis bien partout, ou plutôt je ne me sens mal nulle part ! Mais j'ai jamais eu cette impression d'être ici chez moi... Je ne devrais pas le dire, car je n'ai pas honte d'être française. Mais peut-être c'est parce que je sais que les frères de mon père, deux sont en Argentine, un autre aux Etats-Unis, un est resté en Turquie, trois d'entre eux sont en France ; du côté de ma mère, ils ont quitté la Turquie pour aller en Israël... J'ai l'impression que j'aurai très bien pu naître en

Belgique ou ailleurs. C'est cette conscience internationale que j'ai intégrée qui fait que je me sens bien partout mais que... Je suis française mais je sais que j'aurais pu être autre chose, voilà, je relativise".

## Les Algériens 1950-1970

Le vieux Tours et le quartier des Halles furent aussi un lieu d'implantation des premiers Algériens arrivés à Tours dans les années 1950. F. Bourdarias, dans un travail anthropologique très documenté, a pu retracer cette page d'histoire relativement méconnue.

### *"Les gens d'Adjadj"*

Sur les 55 Algériens interrogés par F. Bourdarias<sup>1</sup> en 1971, 31 venaient de la même commune d'Adjadj (département de Mostaganem) en Algérie : "Les gens d'Adjadj viennent à Tours. Pourquoi? Je ne sais pas, c'est comme ça depuis toujours", répond l'un d'eux. C'est en tout cas vrai pour les familles installées à Tours<sup>2</sup>. "J'avais des adresses de gens qui étaient du même pays que moi à Tours", explique l'un d'eux tandis qu'un autre âgé de 35 ans souligne : "Je ne voulais pas que ma femme et mes enfants se trouvent seuls".

Les chiffres montrent en effet que cette même origine géographique est moins vraie pour ceux qui arrivent seuls. En tout cas, 38 sur les 55 hommes algériens interrogés sont venus à Tours pour y rejoindre des parents ou des amis, reflétant le système bien connu des filières d'émigration-immigration : le regroupement géographique selon le lieu d'origine est le fait de toute immigration de quelque importance, valable ici pour les Algériens comme il le fut pour les Bretons à Paris ou pour les Polonais dans le Centre ou l'Est de la France. A Tours, ce regroupement a pris une certaine ampleur à partir de 1953, date à laquelle l'Association d'Entraide aux travailleurs Algériens commence à être active "sous l'impulsion de commerçants et artisans ayant fait souche à Tours".

Comme on le voit dans le tableau ci dessous, 29 Algériens enquêtés sur 55 sont venus directement à Tours depuis leur commune algérienne. D'autres ont quitté Tours pour trouver à Paris un travail mieux payé, certains y sont revenus pour se marier.

	Tours	Paris	Marseille	Est	Autres Régions
1 <sup>e</sup> étape	29	6	9	7	4
2 <sup>e</sup> étape	14	10	3	1	3
3 <sup>e</sup> étape	13	2			2
4 <sup>e</sup> étape	4				

L'origine sociale des 55 migrants algériens rencontrés à Tours en 1971 est surtout rurale. Toutefois, si 45 d'entre eux déclarent être originaires d'une commune rurale, 20 ont résidé en ville avant leur départ vers la France. 28 sur 55 ont vécu une transition directe entre leur ancienne vie rurale et leur nouveau statut de travailleur en contexte urbain.

<sup>1</sup> F. Bourdarias, *Les conditions de vie des travailleurs algériens à Tours*, Mémoire de maîtrise de sociologie, 1973 (dir. M. Guilbert), Université François Rabelais, Tours.

<sup>2</sup> Un homme interviewé par nos soins en 2008 et arrivé à Tours en 1958 d'Adjaj, évoque quant à lui le rôle d'un directeur de foyer d'hébergement lui-même originaire de cette région.

Fils d'ouvrier agricole ou de petit propriétaire	29
Fils de commerçant ou artisan	8
Fils d'ouvrier (arrivés comme enfant)	7
Fils de sans profession	4
Sans réponse	7
Total	55

### *La recherche du premier logement*

Comment le premier logement a-t-il été trouvé par les migrants algériens arrivant (sans leur famille) à Tours et de quel type de logement s'agissait-il ? Voici ce que les 55 enquêtés ont répondu, en 1971, se souvenant de leur premier logement, quelques années auparavant :

	Effectifs	Pourcentage
Hébergement par des parents ou amis	15	27.3 %
Hôtels meublés – Cafés algériens	21	38.1 %
Logement sur le chantier	4	7.3 %
Baraquements – Bidonville	11	20 %
Foyer Sonacotra	4	7.3 %
Total	55	100

A son arrivée, le migrant éprouve les plus grandes difficultés à se loger. Il connaît alors les conditions de logement les plus précaires (bidonville) ou les plus coûteuses (hôtel). Beaucoup sont hébergés, à leur arrivée, par de la famille ou des amis installés en cité de transit ou en cité HLM, jusqu'à ce que les premiers salaires permettent de se débrouiller seul. Un homme algérien arrivé en 1958 raconte aujourd'hui le logement dans les "maisons de l'Abbé Pierre" de la cité de la Riche. Deux familles s'y côtoyaient, dès que l'une d'entre elles s'en allaient, une autre venait la remplacer. Les enfants dormaient dans des lits superposés installés dans la salle de bain. Ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de loger en cité de transit ou HLM sont allés au quartier des Halles, trouvant une chambre à partager (avec un ou plusieurs compatriotes) ou en louèrent une directement dans l'un des deux "cafés arabes" tenus par des Algériens. *"Deux copains avaient une chambre dans le Café, je suis resté plusieurs mois avec eux, je couchais par terre, sur un matelas"*, explique l'un d'eux. Un témoignage fait état aussi d'un foyer boulevard du Général Renault où, le soir, certains viennent occuper le lit d'un compatriote parti travailler de nuit.

**Le quartier des Halles**, autrefois occupé par des familles ouvrières françaises, abrite, dans les années 1970, des Algériens et des Portugais célibataires qui occupent des chambres meublées dans de petits hôtels anciens et parfois insalubres. Les locataires les plus anciens ont quitté le quartier pour se diriger vers les foyers ou les cités de transit ou HLM. En ce début des années 1970, les travailleurs algériens sont progressivement remplacés par leurs homologues portugais dont les conditions de logement sont les plus précaires<sup>1</sup>.

L'auteure explique : "Le quartier des Halles apparaît comme le pôle d'attraction des nouveaux arrivants – l'existence dans ce quartier d'une communauté algérienne assez forte, jusqu'à ces dernières années, leur permettait de rompre leur isolement et de mieux supporter le

<sup>1</sup> Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre consacré à la migration portugaise ci-après.

premier choc occasionné par l'immigration. Deux cafés algériens se trouvent au centre de cette vie communautaire. Ce sont à peu près les seuls locaux où peuvent se réunir les travailleurs algériens, les juke-boxes y diffusent de la musique arabe, le restaurant permet d'observer les prescriptions coraniques, les responsables de l'amicale des Algériens y tiennent leurs réunions. Aucun Français ne fréquente ces établissements"<sup>1</sup>. Le contexte est défavorable aux Algériens, ce qui contribue à ségréguer nettement les espaces de vie.

"On refuse de nous servir dans les cafés français. Ou alors, si il y a la télé, on fait des réflexions sur les Algériens au moment des informations", explique l'un d'eux. Pour se loger, c'est encore pire, certains hôtels refusant d'héberger des clients de nationalité algérienne. "En déplacement, c'est dur de trouver, il y a des hôtels qui ne logent pas les Algériens, on nous dit 'c'est complet'. Quand je viens à Tours, je loge toujours dans ce café", déclare un travailleur de passage.

Cette concentration dans le vieux Tours va bientôt être balayée par les opérations de rénovation urbaine : la dispersion des travailleurs immigrés et de leurs familles se fera inexorablement vers les périphéries, notamment vers les cités HLM de La Riche, Saint-Pierres-des-Corps, Joué-lès-Tours et du Sanitas à Tours.

#### *Le logement : foyer, bidonville et cité*

Les travailleurs isolés logent souvent dans l'un des deux foyers réservés aux célibataires : celui de la rue Jolivet à Tours qui compte 80 personnes (fermé à toute investigation au moment de l'enquête de F. Bourdarias) et celui de Joué-lès-Tours très récent à l'époque et qui abrite des célibataires de toutes nationalités, y compris des jeunes travailleurs français.

Le foyer Jolivet est le plus ancien. Il est propre mais "présente l'aspect maussade et rébarbatif d'une caserne"<sup>2</sup>. "L'atmosphère qu'y entretient le gérant, ancien militaire colonial, est en parfaite harmonie avec cet aspect extérieur. Les pensionnaires du foyer sont considérés comme des individus à surveiller plus que comme des locataires. Les visites des Français sont pratiquement impossibles, seuls les Algériens peuvent entrer dans le foyer sans être arrêtés par le gérant. Les visites féminines sont bien sûr strictement interdites. Le foyer prend ainsi l'allure d'un véritable ghetto. Les travailleurs sont logés dans des dortoirs de quatre lits. Le loyer mensuel est en 1971 de 100 francs, un dortoir rapportant ainsi 400 francs par mois à la Sonacotra. A chaque étage, les locataires disposent d'un réfectoire, d'une cuisine et d'installations sanitaires. Au rez-de-chaussée, le foyer comporte un bar et une salle de réunion où ont lieu les cours d'alphabétisation".

Plusieurs locataires dénoncent ouvertement l'atmosphère de suspicion qui règne dans le foyer, du fait de l'attitude du gérant qui oscille entre "le paternalisme humiliant" et "l'hostilité ouverte", constate l'enquêtrice. "*On n'a pas de droit ici. Le gérant est un ancien colon. Il nous traite comme des colonisés*" dénonce l'un d'eux. Plusieurs préféreraient avoir une chambre dans le foyer de Joué-lès-Tours. Les travailleurs y sont logés en chambre indépendante, quoique extrêmement exigüe (7m<sup>2</sup>). Le loyer, en passe d'augmenter sensiblement (de 120 à 137 francs en 1971) est jugé élevé par les Algériens dont les salaires oscillent à l'époque entre 800 et 1000 francs par mois. Le gérant de ce foyer semble plus conciliant que le premier, tout en faisant respecter un règlement tout aussi strict. La vie y est organisée spatialement en "couloirs" de douze chambres, qui séparent les différentes nationalités cohabitant dans le

---

<sup>1</sup> Bourdarias, *op.cit.*, p. 143.

<sup>2</sup> F. Bourdarias, p.145

foyer. On a ainsi le couloir des Algériens, celui des Français, celui des Yougoslaves, comme autant de "territoires" non mixtes. Le gérant, comme les locataires, pense sans doute éviter ainsi d'éventuelles tensions.

Certains migrants sont logés directement par leur entreprise mais ce n'est pas courant à Tours où une seule entreprise de Travaux Publics offre ce service à ses ouvriers. Michelin fait de même mais aucun Algérien ne peut en profiter puisque l'entreprise ne recrute pas de Nord-Africains. Un algérien interviewé en 2008 souligne que les employeurs n'aidaient absolument pas pour trouver un logement et souligne le rôle pivot non seulement de la solidarité entre compatriotes mais aussi des assistantes sociales.

Ceux qui, parmi les Algériens, ont dû vivre en bidonville à leur arrivée (20 % des personnes interrogées), ont connu les baraquements de Saint-Pierre-des-Corps, ou ceux situés rue des Dock à Tours, qui ont ensuite été détruits. Devant la difficulté de trouver un logement convenable et un loyer accessible, certains renoncent à faire venir leur famille. D'autres décident de revenir avec femme et enfants au risque d'une période d'instabilité éprouvante : *"Avant, j'habitais dans des baraques, puis en chambre d'hôtel. En 1963, je suis venu avec la femme et les enfants. On a traîné par-ci par-là : chez des copains, puis on a trouvé à Saint-Cyr, mais on payait trop cher...Après, j'ai trouvé dans des baraquements et en 1967, on est venu ici, à la cité des Sables"* (chef de famille algérien, 40 ans).

Au début des années 1970, le logement en bidonville est désormais l'exception pour les Algériens, alors qu'il concerne largement les Portugais arrivés récemment<sup>1</sup>.

Les familles, elles, sont plus souvent logées dans les cités HLM comme celle de La Riche (la cité des Sables, délabrée) et de Saint-Pierre-des-Corps (la cité de la Rabâterie, toute récente), mais aussi à Joué-les-Tours (cité de la Rabière, récente aussi) et à Tours même, dans le quartier du Sanitas ou dans celui de Maryse-Basté, où le nombre de familles y est néanmoins moins important. Enfin, des familles algériennes ont parfois trouvé un logement dans l'une des deux cités de transit de l'agglomération, l'une étant située à Ballan et l'autre à Monts (Malicorne). La première n'abritait plus en 1971 que des familles portugaises. La seconde a été détruite en 1972.

#### *Un réseau d'entraide entre les familles*

Comme l'explique F; Bourdarias : "La 'communauté des gens d'Adjadj' à Tours forme un réseau d'entraide se manifestant par l'accueil des nouveaux migrants, par une aide matérielle en cas de maladie ou d'accident, ou plus simplement en rompant l'isolement de l'immigré et de sa famille : visites le dimanche ou à l'occasion des fêtes musulmanes"<sup>2</sup>. L'installation de familles entières (parfois au sein d'une même cité HLM) favorise un relâchement des liens avec ceux restés en Algérie : les envois de lettres ou d'argent s'espacent voire sont supprimés progressivement. La venue de la femme et des enfants (souvent quatre à cinq ans après le père) amène le travailleur-chef de famille à consacrer la majeure partie de son revenu aux dépenses du ménage et à l'éducation des enfants. De même, certains enquêtés ne sont pas retournés en Algérie depuis plusieurs années. Un témoignage recueilli par nos soins, évoque rétrospectivement — avec sans doute plus de liberté qu'au moment de l'enquête de 1971 — l'étroit contrôle opéré dans chaque famille par les militants du FLN pour le financement du soutien à la guerre d'indépendance : "Ici il fallait cotiser, de la manne d'argent

---

<sup>1</sup> Cf. dans le chapitre suivant, l'évocation des bidonvilles de Larçay et Monts.

<sup>2</sup> Bourdarias, p.51.

c'est tout. Comme si vous achetiez votre timbre. Il y avait un responsable qui passait, la nuit, tu as payé, tu n'as pas payé... Et si tu ne payais pas, il y avait une équipe qui venait, elle te démonte et voilà. C'était très organisé. De toute manière il fallait que tu payes, point. Et cet argent partait pour soutenir le conflit là-bas." Et cet homme de souligner les conditions du départ durant la guerre d'Algérie : "Un point important à souligner, c'est qu'il y a des gens qui sont venus pour chercher du travail mais il y a des gens qui sont venus pour chercher de la sécurité. S'ils ne voulaient pas se faire plomber, il fallait venir en métropole comme on disait pour être sûr de ne pas être pris dans des rafles là-bas. J'ai des souvenirs, à sept ans et demi en Algérie, on a fusillé mon oncle devant moi. Il a fallu aussi pour préserver le deuxième frère, le dernier, l'emmener en France. Ici il y a des règles. Là-bas, l'armée, enfin ce qu'ils appelaient le maintien de l'ordre, c'était autre chose".

A Tours mais aussi à Joué-lès-Tours, en 1971, des cours de français sont donnés en cours du soir au sein des foyers Sonacotra. La moitié des résidants y assistent d'après le directeur du foyer. Les pères de familles, installés dans les cités aux environs, peinent à se déplacer le soir, après le travail. Ils se déclarent parfois prêts à y assister, si toutefois le cours avait lieu dans leur cité. C'est finalement ce qui va être organisé, quelques années plus tard, ETM dispensant bientôt des cours d'alphabétisation dans la plupart des grands ensembles de l'agglomération.

#### *Un taux de chômage non négligeable*

D'après les données du recensement de 1968, il est possible d'évaluer les taux de chômage des travailleurs français et étrangers en Indre-et-Loire. Cette année là, le taux de chômage de l'ensemble de la population active du département est de 1,9 %, celui des Algériens est de 3,42 %. Ce taux de chômage des Algériens est supérieur non seulement à celui des Français mais aussi à celui des hommes portugais (0,68 %) ou espagnols (1,8 %). En analysant les données recueillies au Service de la Main d'œuvre de Tours, F. Bourdarias observe qu'en 1971 180 étrangers sont inscrits et constituent 8,04 % des chômeurs - demandeurs d'emploi enregistrés. Sur ces 180 étrangers au chômage, 82 sont Algériens (soit 45,5 % alors qu'ils ne représentent que 12,1 % des actifs masculins étrangers). On a donc bel et bien une sur-représentation des Algériens chez les chômeurs étrangers. Pourtant, beaucoup ne recourent pas aux services de ce bureau de la main-d'œuvre, méconnu ou peu efficace à leurs yeux en matière de recherche d'emploi. D'autre part, beaucoup se retrouvent sans emploi après avoir "quitté volontairement" leur emploi, même si l'auteur montre que les situations sont souvent beaucoup plus ambiguës et complexes. Ils ne peuvent donc prétendre à une indemnité de licenciement ou à une allocation chômage.

La situation en 1971 semble s'aggraver à Tours, les migrants portugais étant embauchés de façon préférentielle aux Algériens sur les chantiers de bâtiment. *"Je ne trouve pas de travail, explique l'un d'eux. On se présente à la porte d'une usine. Il y a deux Algériens et trois Portugais. On prend les Portugais et on renvoie les Algériens. Pour le moment, j'habite et je mange avec mes camarades, mais je retournerai bientôt en Algérie si je ne trouve rien"* (chômeur de 22 ans). L'auteur signale que 11 enquêtés sur les 55 rencontrés ont effectué des séjours en Algérie allant de trois à six mois, à la suite de licenciements.

Deux autres témoignages : *"Je suis au chômage et je ne touche pas d'allocations. Je cherche du travail mais on dit toujours non aux Algériens "pas de boulot". Il y avait une demande dans les journaux...un déplacement en Allemagne. On n'a pas voulu de nous, on a embauché des Portugais".* (Ouvrier qualifié algérien au chômage, 37 ans).

*"Je suis au chômage depuis plus de deux mois. C'est la première fois. J'avais demandé mon compte...alors je ne touche rien...J'avais mis une annonce dans le journal, on m'a écrit et je me suis présenté. C'était presque d'accord. Tu vois bien toi-même que je n'ai pas l'air d'un Algérien... On m'a demandé mon nom, ma carte et tout...Lors, on m'a dit de me présenter plus tard...J'y suis retourné le lendemain, cette fois c'est la secrétaire qui m'a reçu : Monsieur, votre candidature n'est pas acceptée". Partout c'est la même chose !"* (ouvrier professionnel algérien au chômage, 28 ans).

Le climat politique et économique tendu entre la France et l'Algérie revient plusieurs fois comme explication, lors des entretiens réalisés auprès des chômeurs : *"On me dit partout qu'il n'y a pas d'embauche. Je ne sais pas ce qui se passe. C'est peut-être la question du pétrole. Mais ce n'est pas notre faute, on n'y peut rien, nous, les ouvriers"* (ouvrier au chômage, 28 ans). Ou encore : *"Je vois bien les choses. Nous les Algériens, on ne nous aime pas parce qu'on ne marche pas droit, parce qu'on veut garder notre pétrole. C'était pareil pour l'indépendance. On s'est libérés, alors ça ne va plus"*. Un autre : *"Pourquoi ? Je comprends bien, on se dispute pour le pétrole, le racisme a augmenté... C'est les patrons qui sont racistes...des Pieds-noirs"*. Un autre encore : *"On m'a répondu : les bicots n'ont qu'à aller bouffer leur pétrole au lieu de venir bouffer le pain des Français"* (manœuvre au chômage). *"Reviens avec un bidon de pétrole et on verra pour l'embauche"* rapporte un autre.

Le conflit franco-algérien autour de la question pétrolière n'est finalement que le préambule de la crise économique qui va s'abattre sur ces années 1970. Les enquêtés algériens ont raison de s'inquiéter comme ils le font de la dégradation de leurs relations avec les Français en 1971 : *"Ca me plaisait bien ici avant, l'ambiance et tout...Maintenant c'est changé, à cause du pétrole, il y a du racisme"*. Ou encore : *"Avant, ce n'était pas comme ça...Notre vie a changé avec cette histoire de pétrole. Il faudra partir si ça continue..."*, conclut l'un d'eux.

Le témoignage recueilli en 2008 auprès d'un algérien de l'agglomération responsable d'associations souligne quant à lui la stabilité des trajectoires professionnelles de ceux qui ne travaillent pas dans le bâtiment mais dans de grosses entreprises de travaux publics, de voirie et d'enrobage des routes.

#### *Conclusion :*

A travers ces trois exemples singuliers, on aperçoit de façon fine et qualitative une partie de l'histoire de ces espaces centraux tourangeaux qui aujourd'hui ont été réhabilités et investis par les commerces, encouragés dans ce sens par leur vocation souvent piétonne et la centralité du tourisme dans l'économie locale. On comprend combien la vie de ces migrants successifs (Italiens, Espagnols, Turcs, Algériens) fut liée à ces espaces plus ou moins vétustes, certes, mais aussi aux multiples possibilités qu'offraient ces lieux puisque les activités commerciales puis politiques s'y développèrent, permises par une sociabilité souvent dense entre migrants ("célibataires" ou familles), mais aussi entre ces nouveaux venus et les "établis" comme dit le sociologue Norbert Elias<sup>1</sup>, que ces derniers soient Français de longue ou de fraîche date.

---

<sup>1</sup> Norbert Elias, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au coeur des problèmes d'une communauté*, Fayard, 1997 (traduction de *The Established and the Outsiders*, 1965).

## 4 - Histoire et mémoire de l'immigration portugaise depuis 1961

La population portugaise est particulièrement représentée dans la région Centre. C'est pourquoi nous avons choisi de développer un chapitre spécifique au sujet de cette immigration dans les différents éclairages consacrés aux spécificités régionales et leurs traces mémorielles.

La présence portugaise dans la région Centre date surtout, comme partout ailleurs en France, des années 1960 où cette nationalité va constituer très rapidement la majorité de la population étrangère régionale. On peut néanmoins remonter un peu le fil du temps en mentionnant une présence limitée dans les années 1930. Cette première implantation concernait 2370 personnes au recensement de 1931, dont une écrasante majorité d'hommes (89 %). Les Portugais représentent à l'époque à peine 8 % de l'ensemble de la population étrangère de la région. C'est alors le Cher qui connaît la plus forte implantation et l'on peut faire l'hypothèse de recrutements dans les usines Rosières à Lunery notamment, et à Vierzon dans l'industrie. Dans le Loiret, quelques uns trouvent aussi une embauche en tant qu'ouvriers à l'usine Saint-Gobain dès 1922<sup>1</sup> ou plus tard chez Hutchinson, mais leur présence reste très limitée. Au recensement de 1936, on ne compte d'ailleurs plus que 1528 Portugais dans la région puis 1331 au sortir de la guerre en 1946 et seulement 1184 en 1954.

Comme l'écrit M.C. Volovitch-Tavares : "Au début du XXème siècle les séjours en France des Portugais étaient plutôt courts : une sorte d'immigration saisonnière qui se serait prolongée quelques années. Les chiffres des recensements ne permettent guère de rendre compte du nombre de ceux qui passèrent quelques années en France, le plus souvent seuls, parfois avec leur épouse (...). Toutefois, la plupart rentraient au Portugal au bout de quelques années. Les recensements donnent donc uniquement une image instantanée, alors que la présence portugaise dans la France d'avant-guerre fut un phénomène mouvant. Le rôle de cette première génération fut fondamental : c'est elle qui traça le chemin vers la France pour l'émigration des années 50 et 60."<sup>2</sup>

Robert Collet a recueilli le témoignage de la famille Do Espirito Santo arrivée à Saint-Pierre-des-Corps dans les années 1920 mais ce ne sont guère que trois familles qui semblent présentes en Touraine à l'époque<sup>3</sup>. Puis d'autres familles, mais en nombre encore restreint s'installent essentiellement dans le vieux Tours dans des conditions de logement relativement précaires. Ce n'est qu'à la fin des années 1950 que l'arrivée des Portugais devient conséquente.

### Une croissance subite de 1961 à 1975

C'est donc à la fin des années 1950 mais surtout dès le début des années 1960 qu'un nombre conséquent de Portugais s'implante dans la région, sans lien direct avec les quelques pionniers des années 1920 et 1930 mais pour des raisons surtout liées au contexte portugais de départ (pauvreté, dictature et guerres coloniales) et aux besoins de main-d'œuvre en France. Un accord franco-portugais relatif à l'immigration entre en vigueur le 31 décembre 1963 qui vient remplacer un premier accord datant de 1957, dates auxquelles les besoins de main-

---

<sup>1</sup> Anne-Marie Pasquet, p. 51.

<sup>2</sup> Marie-Christine Volovitch-Tavares, *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, Paris : Autrement, 1995, pp. 18-19.

<sup>3</sup> Robert Collet, *Portugais en Touraine de 1930 à aujourd'hui*, Saint-Cyr-sur-Loire : Alan Sutton ed°, coll. "Témoignages et récits", 2004, pp. 9-13.

d'œuvre en France pour la construction de logements, mais aussi la croissance de l'industrie sont en plein développement. Quant aux guerres coloniales portugaises, elles débutent en 1961 en Angola, puis les années suivantes en Guinée-Bissau et au Mozambique et dureront jusqu'en 1974. Le 25 Avril 1974, la "Révolution des Œillets" met fin à la dictature de Salazar et à l'action de sa police politique, la PIDE, qui s'efforçait de neutraliser toute forme d'opposition à son régime. Tel est le contexte expliquant, sur fond aussi de pauvreté d'une population portugaise encore largement paysanne, cette migration concentrée sur une quinzaine d'années.

On compte déjà 2719 Portugais en région Centre au recensement de 1962 puis 19 160 en 1968. En quelques années, ils ont fini par représenter un tiers de la population étrangère régionale. La croissance de la population portugaise dans la région est rapide et subite et continue jusqu'en 1975.

L'implantation portugaise concerne, en 1968, tous les départements de la région mais plus particulièrement le Loiret et l'Indre-et-Loire. Tours et Orléans font figure de villes de référence pour un certain nombre de migrants qui s'y arrêtent dès leur arrivée du Portugal, sans autre étape dans une autre région<sup>1</sup>. Les personnes interviewées dans les différentes études que nous avons consultées expliquent que ces villes sont sur la route ou la ligne de chemin de fer qui les amène depuis la frontière espagnole. En 1968, un consulat portugais s'établit à Tours compte tenu du nombre conséquent de ressortissants dans la région<sup>2</sup>. L'implantation durable dans ces deux départements et dans les deux agglomérations se lit encore dans les années 1970 et 1980 et jusqu'à aujourd'hui. A côté de la Touraine et du Loiret, l'installation dans le Loir-et-Cher est aussi significative à partir des années 1960. En 1982, les Portugais de l'Indre-et-Loire comptent 10 216 personnes et représentent la moitié des étrangers du département. Dans le Loiret, ils sont alors 15 432 et représentent près de 40 % de la population étrangère départementale. Dans le Loir-et-Cher, les 6364 Portugais représentent 51 % des étrangers.<sup>3</sup>

Au-delà des réalités statistiques, ce sont aussi les associations, églises, radios portugaises et autres amicales se consacrant surtout aux cours de langue, au folklore et à la pratique du football qui marquent encore aujourd'hui cette forte implantation portugaise dans les deux villes les plus importantes de la région. C'est ainsi particulièrement sur les réalités tourangelles et sur le Loiret — qui sont aussi les mieux documentés — que nous allons nous pencher dans cette partie pour analyser les principales caractéristiques de cette migration et des trajectoires suivies en France.

### ***A salto* : les premières arrivées marquées par la clandestinité**

Malgré les accords entre gouvernements et l'action de l'ONI pour prospecter de la main-d'œuvre au Portugal, l'arrivée des Portugais en France semble majoritairement marquée par la clandestinité, tout au moins pour ceux s'installant en région Centre. Plusieurs sources locales expliquent que les candidats à la migration ne remplissaient pas les critères de sélection, notamment en terme de niveau d'étude et de garantie financière. Il se trouve que la *Junta de*

---

<sup>1</sup> C'est ce qui ressort des témoignages recueillis par Collet, Roucou, Placido, cf. référence à ces travaux en bibliographie.

<sup>2</sup> Un autre consulat sera ouvert à Nogent-sur-Marne en 1971. Un autre à Versailles encore. La création de celui de Tours dès 1968 témoigne bien de l'importance numérique, en dehors de la région parisienne, des Portugais de la région Centre.

<sup>3</sup> Sur le plan national, le nombre de Portugais passe d'environ 20 000 en 1958 à 700 000 en 1974.

*emigração*, organisme officiel portugais, ne faisait que peu de publicité sur les conditions d'émigration par manque de moyens financiers et elle proposa plusieurs amnisties pour les clandestins<sup>1</sup>. Pour les candidats à l'émigration, passer par la voie officielle faisait aussi courir le risque de se faire remarquer, notamment les plus jeunes, en pleine période de mobilisation dans les guerres coloniales. Victor Peireira estime ainsi à 50 % le nombre de Portugais arrivés clandestinement en France<sup>2</sup>, il semble que cette proportion soit au moins aussi importante, voire même plus importante pour les Portugais de la région Centre. "Dans les années 1960, le passage *a salto* (en "sautant par-dessus les frontières) devient presque la règle" écrit M. C. Tavares-Volovitch<sup>3</sup>. A. Justo<sup>4</sup> dans son travail sur le Loiret, tout comme R. Collet dans son livre, évoquent nombre de ces "sauts" vers la France avec en poche une simple adresse d'un proche et des informations sur les possibilités d'embauche.

L'importance des clandestins marque la trajectoire des premiers arrivés dans les années 1960 et tient une place non négligeable dans la mémoire des Portugais en France comme dans la région. Elle les met notamment dans une situation de faibles exigences quant à l'emploi. Celui-ci est en effet la seule voie permettant une régularisation. Certains auteurs expliquent ainsi l'acceptation de conditions de travail difficiles et de rémunérations faibles, notamment dans le bâtiment même si beaucoup ont accepté des heures supplémentaires ou parfois du travail au noir, l'ouvrage étant loin de manquer dans ce secteur dans les années 1960 et 1970. Mais il faut bien réinscrire cette clandestinité dans le contexte de l'époque où les personnes arrivées ainsi avaient relativement peu de difficultés à être régularisées par la préfecture si elles prouvaient une embauche. Ces régularisations ne seront plus traitées avec autant de souplesse par l'administration lors de l'arrivée d'autres courants migratoires dans les années 1970 et 1980.

Dans les années 1966-1968, les courriers du préfet d'Indre-et-Loire, André Dubois-Chabert à son Ministère de tutelle, tout en déplorant l'arrivée massive de Portugais dirigés par les services frontaliers vers son département et en demandant leur refoulement par les postes frontaliers, témoigne d'une pratique administrative, au moins jusqu'à cette époque, relativement souple. Il explique en effet que jusque là, "pour des considérations humanitaires", il "dérogeait à la règle du refoulement en délivrant à ces étrangers un récépissé de demande de carte de séjour, portant la mention 'pour démarche à la main-d'oeuvre' en les invitant à régulariser leur situation en se présentant d'une part dans nos services et d'autre part aux services de la police ou de la gendarmerie, en vue de l'accomplissement des formalités anthropométriques réglementaires."<sup>5</sup>

A l'échelle de la région toute entière, et particulièrement lorsqu'on se penche sur le cas d'autres départements que celui de l'Indre-et-Loire, il faut aussi relativiser cette arrivée en tant que clandestin. Les Portugais sont aussi venus avec des promesses d'embauche d'entreprises de l'industrie à la recherche de main-d'œuvre non qualifiée : c'est le cas à Joué-lès-Tours chez Michelin mais aussi dans le Loiret chez Hutchinson à Châlette-sur-Loing bien-sûr ; chez

---

<sup>1</sup> Victor Pereira, "L'Etat portugais et les Portugais en France de 1958 à 1974", *Lusotopie*, 2002, p. 19.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Marie-Christine Volovitch-Tavares, *op. cit.*, p. 42.

<sup>4</sup> Alcides Aurélio Justo, *Les Portugais dans le Loiret trente ans après*, Maîtrise de Géographie, Université d'Orléans, 1994, sous la direction de A.M. Cotten.

<sup>5</sup> Archives Départementales d'Indre-et-Loire, versement 44 W 271. Preuve à la fois de la précarité liée à la clandestinité mais aussi des pratiques de régularisation, les statistiques des titres de séjour délivrés à des Portugais de plus de 16 ans en Indre-et-Loire de 1959 à 1986, montrent l'importance des cartes de séjour temporaire et titres précaires qui culmine en 1964 (48% des titres délivrés) pour quasiment disparaître à partir de 1974.

Michelin encore à la Chapelle Saint-Mesmin ou dans la verrerie chez Saint-Gobain dans la même commune ; à Saran dans l'usine de tracteurs John Deere ; à Gien dans la faïencerie et à la manufacture de céramique de Briare ; dans le bâtiment et les travaux publics ou le génie civil, enfin, chez Frot-Plisson-Dulac ou Davum à Dampierre-en-Burly sur le gros chantier de la centrale nucléaire à la fin des années 1970.

La main-d'œuvre masculine portugaise n'est pas la seule concernée par ces embauches, puisque des entreprises comme la S.I.V. à Villemandeur, tout près de Montargis (entreprise de confection de 250 employées) comptait une majorité de femmes portugaises<sup>1</sup> tout comme à Chateaudun dans l'Eure-et-Loir, la MAFCA spécialisée dans la fabrication textile (bâches, sièges, tentes, sacs militaires) qui emploie une main-d'œuvre portugaise féminine importante.<sup>2</sup> A Pithiviers, également, dans l'Eure-et-Loir, où des industries agro-alimentaires telles que la malterie, la fabrique d'engrais, la biscuiterie et la sucrerie font appel à une main-d'œuvre étrangère dans les années 1970, la population de nationalité portugaise atteint 2230 personnes en 1975 soit près du quart de la population locale et 67 % des étrangers de la ville.<sup>3</sup>

### **Le secteur du bâtiment perd vite de sa prédominance**

Le bâtiment fait partie des secteurs et métiers dans lesquels la main-d'œuvre portugaise abonde. C'est le cas pour les hommes qui occupent des emplois de maçons et terrassiers, particulièrement en Touraine où, accompagnant les immenses chantiers tourangeaux destinés à développer la périphérie sud (Rabière, Rives du Cher, Fontaines) puis Nord (quartier Europe), ils forment encore 49 % de la population active portugaise masculine en 1977<sup>4</sup>. On compte alors 66 % d'ouvriers spécialisés ou de manœuvre parmi eux.

L'industrie constitue également un secteur attractif et on ne peut, ici, que relativiser le stéréotype fort qui veut que les Portugais se soient systématiquement orientés vers le bâtiment pour se lancer — selon une *success story* bien ancrée dans les représentations et trop simpliste — dans l'artisanat en se mettant à leur compte. On peut noter en effet que la prédominance du bâtiment ne perdure pas longtemps en Indre-et-Loire et qu'elle n'a pas existé dans le Loiret où les offres d'embauche sont plus importantes dans l'industrie, en pleine période de délocalisations d'entreprises de la région parisienne vers la proche périphérie que constitue notamment Orléans. Le tableau ci-dessous permet de le constater.

Sur le plan national, l'enquête Mobilité Géographique et Insertion Sociale réalisée en 1992 par l'Ined en collaboration avec l'Insee auprès des immigrés et non pas seulement des étrangers, permet aussi de déconstruire ce stéréotype : "Le cliché du maçon portugais qui a construit seul sa maison ne trouve cependant pas confirmation : bien que 44 % des actifs nés au Portugal trouvent à s'employer dans le BTP, les propriétaires n'y sont pas significativement plus nombreux que dans les autres secteurs d'activités (42 % au lieu de 37 %)."<sup>5</sup> Il faut noter néanmoins que, en région Centre, les stratégies d'acquisition de logements par des immigrés Portugais semblent plus abouties qu'ailleurs en France, avec sans doute des variations d'un contexte local à l'autre suivant la pression foncière et la situation économique : "En 1999, plus

---

<sup>1</sup> Cf. Anne-Marie Pasquet, *Les immigrations à Châlette sur Loing*, Mairie de Châlette, service information, 1991, p. 54. La Société Industrielle du Vêtement a cessé son activité en février 2001.

<sup>2</sup> Jean Hardy, *Esquisse d'histoire industrielle et sociale de Chateaudun de 1935 à nos jours*, Tours : imprimerie du Centre Loire, 2006, p. 57

<sup>3</sup> José Victor Paraiso, p. 79.

<sup>4</sup> Selon les fichiers de la préfecture versés en série W aux archives départementales.

<sup>5</sup> Patrick Simon, "Le logement des immigrés", *Population et Sociétés*, n° 303, juillet 1995, p. 4.

de 60 % des ménages de la région étaient propriétaires de leur logement, mais seulement 46 % des ménages immigrés. Les propriétaires sont surtout d'origine européenne. Plus de 75 % des ménages italiens et 55 % des ménages portugais sont propriétaires : l'importance des travailleurs portugais dans le bâtiment ainsi que le fort taux d'emploi des femmes portugaises (qui permet l'apport d'un deuxième revenu et la constitution d'un capital) ont favorisé l'accession à la propriété", note l'Atlas de l'immigration en région Centre<sup>1</sup>.

Population active portugaise dans l'Indre-et-Loire et le Loiret en 1968 et 1975  
Catégories socioprofessionnelles et secteurs d'activité

		Total des actifs occupant un emploi	Ouvriers spécialisés + manœuvres	Ouvriers qualifiés+ Contremaîtres	Total des actifs	Bâtiment et travaux publics	Industries (hors indus.agro alim)
<i>Indre &amp; Loire</i>	1968	2752	63,8 %	20,5 %	2732	53,4 %	23,6 %
	1975	4815	63,7 %	21,8 %	4660	36,4 %	36,8 %
<i>Loiret</i>	1968	3380	67 %	22,4 %	3332	35,3 %	49,9 %
	1975	7050	69,4 %	21,3 %	6955	27,3 %	50,5 %

Source : Insee, recensements de la population, pourcentages calculés par nos soins.

Le premier enseignement de ce tableau tient au taux important de travailleurs du bâtiment avec en gros un tiers de la population active portugaise employée dans ce secteur dans les deux départements et sur les deux années recensées. A. Justo dans les années 1990 mentionne des entreprises de bâtiment et travaux publics tels que Sogea ou Dalla Vera qui emploient des portugais en grand nombre<sup>2</sup>. Cependant, seul l'Indre-et-Loire en 1968 voit plus de la moitié des actifs portugais travailler dans la construction ou les travaux publics mais cette forte proportion chute sept ans plus tard. Ce qui s'avère surtout significatif, c'est le nombre de plus en plus important d'immigrés du Portugal qui sont embauchés dans l'industrie. Dès 1968 dans le Loiret, la moitié des actifs sont occupés dans ce secteur.

Les taux concernant l'Indre-et-Loire en 1975 (dans l'avant dernière colonne) méritent un rapide commentaire à propos d'une certaine diversification des emplois qui semble ici la conséquence des caractéristiques du bassin d'emploi. En effet, à côté des deux gros tiers (environ 36 %) travaillant dans le bâtiment et dans l'industrie, 6,1 % des actifs de nationalité portugaise de ce département travaillent dans l'agriculture et la sylviculture ainsi que 2% dans les industries agricoles et alimentaires, près de 7 % dans les services marchands, 3,4 % dans le commerce et près de 8 % dans les "autres activités" qui renvoient notamment aux emplois de services aux particuliers où on retrouve certainement des femmes de nationalité portugaise employées dans l'entretien, comme "femmes de ménage". Parmi les CSP, la catégorie "gens de maison et femmes de ménage" regroupe d'ailleurs 5,71 % des Portugais en 1975 dans l'Indre-et-Loire. Parmi les 350 étrangers (étrangères le plus souvent) occupant ce type de position sociale et d'emploi dans le département, 275 sont de nationalité portugaise. Plusieurs études estiment ces chiffres sous-estimés dans la mesure où certains emplois et certaines heures de travail — dans le cas d'une activité à temps partiel — n'étaient pas déclarés. Les femmes de ménages portugaises restent une réalité souvent visible aux yeux du majoritaire

<sup>1</sup> INSEE & FASILD, *Atlas des populations immigrées de la région Centre*, 2005, p. 29.

<sup>2</sup> A. Justo, *op. cit.*, p. 90.

ethnique mais qui confine au stéréotype. Un travail de recension des trajectoires des femmes portugaises dans l'industrie reste à entreprendre, tant dans les grandes agglomérations que dans les villes petites et moyennes où celles-ci semblent non négligeables dans des PME notamment.

Ce tableau doit encore être commenté en comparant rapidement les données sur les Portugais avec d'autres nationalités. En 1975, les Marocains d'Indre-et-Loire travaillent pour 43,6 % dans le bâtiment et les travaux publics et les Algériens pour 58,1 %. Pour ces derniers, les entreprises Colas, Cochery ou Plée constructions notamment, réalisant surtout voiries et revêtements de routes mais aussi des bâtiments, seront d'importants employeurs. Ces chiffres finissent de relativiser la représentation dominante des Portugais occupant une niche professionnelle dans le bâtiment. En regardant encore le détail des chiffres, on peut noter que les Marocains installés dans le Loiret travaillent quant à eux surtout dans l'industrie (52,7 % en 1975) et peu dans le bâtiment et les travaux publics. Il est sans doute vain de rechercher une quelconque spécificité selon les nationalités — si ce n'est la faible qualification, la dureté des conditions de travail et la modestie des rémunérations qui s'imposent alors à tous les travailleurs immigrés — et la structure de la population active reste étroitement dépendante des opportunités d'embauche et des spécificités économiques locales.

Pour ce qui est du statut d'emploi et de la qualification enfin — même si les CSP agglomèrent ici différentes situations — on constate bien la faible qualification des Portugais tant en 1968 qu'en 1975 et dans les deux départements. En effet, les deux tiers des actifs sont ouvriers spécialisés ou manœuvres et seuls 20 à 22 % sont qualifiés, voire contremaîtres ou "chefs d'équipe". Dans la population active totale, beaucoup plus stratifiée bien sûr, seuls 21 à 24 % des actifs sont ouvriers spécialisés ou manœuvres. Les taux observés pour les Portugais s'avèrent sensiblement équivalents, par contre, à ceux d'autres nationalités bien représentées tels les Algériens et les Marocains. Les Portugais sont à peine plus qualifiés que les Algériens, ils s'avèrent même en Indre-et-Loire — et toujours pour 1975 — un peu moins représentés dans la catégorie des ouvriers qualifiés et contremaîtres que les Marocains.

Beaucoup de témoignages insistent, lorsque le travail est abordé, sur l'ardeur à la tâche des Portugais, leur acceptation de rudes conditions et la recherche d'heures supplémentaires servant un projet d'accumulation relative des revenus salariaux facilité par la situation de plein emploi à leur arrivée. Les rudes conditions de travail rencontrées entraînent cependant de fréquents accidents du travail. Les dépôts d'archives en témoignent avec ce taux de 10 % de la population portugaise hospitalisée en 1971 dans un recensement préfectoral<sup>1</sup>. De même Collet y fait-il allusion dans son ouvrage bien documenté.

Un Franco-Algérien interviewé au cours de notre étude, qui fut plombier sur les chantiers des HLM de l'agglomération tourangelle au cours des années 1960 et 1970 et y côtoya des collègues portugais, se souvient de la stratégie de ces derniers sur les chantiers. Lorsqu'un cadre était annoncé pour l'inspection des travaux en cours, certains Portugais employés comme simples manœuvres laissaient de côté le gâchage du ciment auquel ils étaient affectés pour saisir la truelle et monter un muret. Le cadre demandait s'ils étaient maçon, s'enquérant de la qualité du travail et les Portugais répondaient que oui, sans avoir à certifier de leur qualification. Ainsi, par cette "négociation" basée sur la preuve concrète de compétences, certains ouvriers portugais s'efforçaient-ils de gagner une évolution dans les postes occupés et de maigres augmentations de salaires.

---

<sup>1</sup> Versement 1383 W 274, Cf. état des archives dans le second tome du présent rapport.

Les conditions de travail restent cependant rudes, y compris dans l'industrie. R. Collet a recueilli un témoignage sur le racisme chez Michelin et le phénomène désormais bien étudié du "plafond de verre" lorsqu'un étranger accède à des responsabilités d'encadrement : "J'ai un regard sur 33 ans de travail à l'usine Michelin. J'ai acquis qualification et compétence qui ont conduit la direction à me confier de réelles responsabilités. Je me sentais bien, mais mes responsabilités professionnelles m'amenaient à donner des ordres qui n'étaient pas toujours bien reçus... Il y avait un peu de dépit, voire un peu de racisme. J'avais un bon poste qui a provoqué des jalousies. Ma femme à qui je me confiais m'a souvent dit : 'Manuel, ne te laisse pas faire.' Maintenant que je suis en retraite, je repense parfois aux vexations."<sup>1</sup>

### **Mobilité résidentielle et implantations péri-urbaines**

Si les conditions de travail sont rudes, les conditions de logement des Portugais de la région Centre semblent avoir été plus favorables que dans d'autres régions, comme dans ces bidonvilles évoqués par Marie-Christine Tavares-Volovitch à Champigny-sur-Marne. A. Justo souligne l'absence d'habitat précaire dans le Loiret tout comme celle de l'hébergement en foyer collectif. En Touraine, cependant, nombre de Portugais semblent avoir transité par un habitat précaire notamment à Monts et Larçay dans l'agglomération tourangelle.

C'est alors Veretz qui s'avère la commune la plus attractive : les Portugais y représentent plus de 28% de la population où ils sont "bien intégrés" selon un auteur<sup>2</sup>, ce qui n'est pas le cas à Larçay où un bidonville de 112 habitants a fait conflit en 1970, ou encore à Monts où le camp de Malicorne rassembla une quarantaine de familles de façon précaire. L'habitat "clandestin" se concentre ici dans les maisons vétustes et abandonnées des hameaux. On peut souligner combien ces situations ne sont pas nécessairement évoquées par les témoins interrogés dans les différentes études. C'est vraisemblablement à un véritable oubli de ces situations que nous avons à faire. Dans l'ouvrage richement illustré de Robert Collet, une photo des baraques de Larçay figure<sup>3</sup> mais l'évocation des conditions de vie dans ces dernières reste discrète.

La précarité de l'habitat à l'arrivée et dans les premières années de vie en France est par contre un peu plus documentée avec des témoignages rapportant des phénomènes de méfiance voire de rejet par des voisins, y compris en ville, dans le vieux Tours<sup>4</sup>. Antonio Paulino arrivé en 1965 témoigne de conditions précaires de logements de quatre compatriotes du village d'Alpalhão près de Nisa au cœur du quartier du Sanitas à Tours où ceux-ci logent dans une baraque d'entreprise près de l'église Saint-Paul et de la cheminée de chauffage, en face du Palais des Sports<sup>5</sup>. Il sera quant à lui logé par une entreprise dans le quartier des Fontaines encore à l'état de projet<sup>6</sup>, durant un mois, dans une cabane. Une auberge rue du Général Renault à Tours sud ou d'autres chambres dans le vieux Tours procurent un logement un peu plus confortable. Les données présentes en série W aux archives départementales et émanant du bureau de l'Etat-civil et des étrangers ou d'inspections dans les entreprises montrent qu'en

---

<sup>1</sup> R. Collet, *op. cit.*, p. 44.

<sup>2</sup> Joël Debon dans un mémoire de Géographie des années 1970, Cf. bibliographie.

<sup>3</sup> Robert Collet, *op. cit.*, p. 13.

<sup>4</sup> Témoignage de Perolina de Jesus Silva.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 18. Une Française d'origine juive arrivée du Maroc à Tours à la fin des années 1950 que nous avons rencontrée au cours de notre enquête, témoigne elle aussi de cet habitat précaire au sein du Sanitas alors en construction, rejoignant aussi le récit d'un vieil homme maghrébin dans le film documentaire *Quartier de Mémoire* réalisé en 2001 sur le quartier.

<sup>6</sup> En cette période, les rives du Cher et le futur quartier des Fontaines en sont en effet à l'étape du grand chantier d'endiguement, d'assainissement et de remblaiement.

1971, 391 Portugais vivent dans des logements considérés comme insalubres. La situation tend alors à s'améliorer puisque cet effectif correspond à un pourcentage d'à peine 5 % de mal-logés. Cependant, en 1978, des inspections établissent des constats de délabrement de certains wagons utilisés comme logis au sein de certaines entreprises<sup>1</sup>.

Joël Debon, aménageur et géographe a cherché à cerner l'implantation des Portugais au sein des communes de l'agglomération tourangelle. Son travail repose sur un échantillon<sup>2</sup> de la population portugaise résidant dans l'agglomération de Tours au premier trimestre 1971 (1427 individus de plus de 16 ans, 927 hommes et 460 femmes). L'échantillon porte sur cinq communes péri-urbaines et six communes appartenant à l'agglomération de Tours. Les Portugais représentent parfois 10% et jusqu'à 25 % de la population dans certaines de ces communes. La commune d'Esvres est plus spécifiquement étudiée avec une cartographie précise et révèle une forte implantation portugaise. La carte tirée de cette étude permet de visualiser, ci-après, l'implantation des Portugais dans le département.

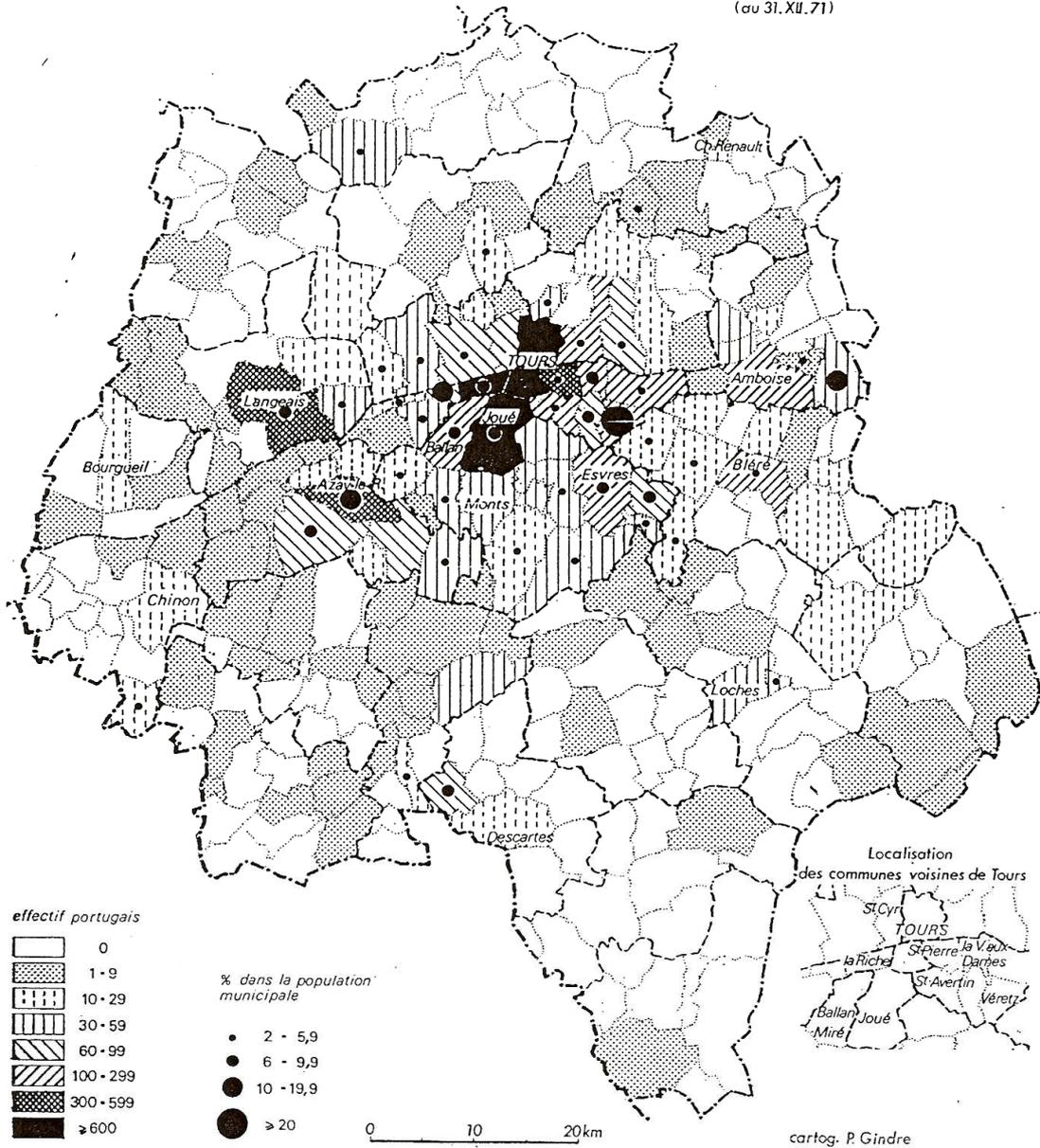
---

<sup>1</sup> Versement 1383 W 274 déjà cité.

<sup>2</sup> Echantillon ou totalité de cette population portugaise à Tours ? On sait en tout cas que les Portugais représentent 5072 personnes dans l'ensemble du département au recensement de 1968. Ils seront deux fois plus en 1975.

# CARTE : REPARTITION DE LA POPULATION PORTUGAISE EN INDRE-ET-LOIRE AU 31 DECEMBRE 1971

(au 31. XII. 71)



Source : J. DEBON, "Les Portugais en Touraine. Étude d'un flux migratoire", *Revue Norois*, n° 83, 1974, p. 202.

Dans le département d'Indre-et-Loire, cette mobilité résidentielle des Portugais apparaît dès les années 1970. L'état récapitulatif des Portugais de ce département établi au 31 décembre 1970 par la préfecture d'Indre-et-Loire, montre en effet une certaine dispersion dès cette époque où la plupart des Portugais sont arrivés depuis tout au plus une dizaine d'années<sup>1</sup>.

#### Implantations périurbaines des Portugais en Indre-et-Loire en 1970

<i>Commune</i>	<i>Effectif</i>	<i>Part des Portugais dans la population communale</i>
Ballan-Miré	230	9%
Esvres-sur-Indre	215	9 %
Monts	181	5 %
Truyes	69	9%
Larçay	112	15 %
Veretz	232	23 %
La Ville-aux-Dames	134	7 %
Saint-Genouph	125	19 %
Azay-le-Rideau	376	14 %
Langeais	344	9 %

Source : AD Indre & Loire, cote 1383 W 230.

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, ce sont notamment les communes rurales proches de l'agglomération de Tours qui sont privilégiées car elles permettent l'accès à des logements moins onéreux et des terrains — pour ceux qui s'installent dans un pavillon — plus abordables. Elles permettraient aussi une continuité plus aisée avec le mode de vie au pays d'origine, ouvrant la possibilité d'un jardin, d'un poulailler par exemple<sup>2</sup>. Le recensement établi par la préfecture totalise 4 026 Portugais installés dans ces cantons ruraux et rurbains. On peut estimer l'effectif de ceux qui habitent alors l'agglomération tourangelle à un peu plus de 6 000.

Ce tableau restitue en fait des situations variées, de l'habitat précaire déjà évoqué à Monts et Larçay (mais aussi une cité de transit à Ballan) à l'implantation périurbaine fruit d'une première étape de mobilité résidentielle ou même d'une seconde étape après un passage par le logement social (dans les quartiers les plus anciens comme, par exemple, le Morier à Joué-lès-Tours qui logera beaucoup d'ouvriers de chez Michelin). Pour Langeais, c'est l'implantation de l'entreprise Polyflex (nouvellement Plastivaloire) recrutant une main-d'œuvre portugaise qui explique vraisemblablement l'implantation dans la commune.

Le recensement de 1999 révèle la pérennité de certaines implantations si l'on en juge par l'indicateur imparfait que constitue la statistique des habitants de nationalité étrangère, bien des Portugais ayant acquis depuis la double nationalité. A Ballan-Miré par exemple, siège de la RAP Radio Antenne Portugaise d'ailleurs, 131 des 167 étrangers sont de nationalité portugaise en 1999.

<sup>1</sup> Etat récapitulatif versé aux archives départementales : cote 1383 W 230. Dépouillement effectué par Alexandra Collin dans le cadre de sa recherche de Master 1 d'Histoire à l'Univ. de Tours en 2006-2007.

<sup>2</sup> Certains témoins de l'époque évoquent cette sociabilité et ce mode de vie rural au sein des pavillons avec jardins construits en bord de Loire près de l'Ile Aucard et du quai Paul Bert à Tours.

Cette insertion résidentielle plus éclatée dans les agglomérations et dans de petites communes rurbaines ou rurales permet aussi de s'assurer de relations plus étroites et personnalisées avec les élus locaux, les instituteurs et plusieurs témoignages révèlent, en Touraine, certaines protections ou aides accordées par les uns ou les autres à l'échelle de la commune, qui pour encourager la scolarité d'un enfant, qui pour faciliter des démarches. Cette particularité distingue sans doute la migration portugaise d'autres migrations qui lui ont immédiatement succédé qui se sont insérées socialement dans un cadre plus urbain de grands ensembles nouvellement construits et de logements sociaux, même si certains contextes locaux — comme nous le verrons dans le quartier de la Rabière à Joué-lès-Tours — témoignent d'une densité et richesse des relations sociales dans ces quartiers dits de "banlieue".

Dans le Loiret, cette mobilité résidentielle semble accrue. En tout cas, les implantations des Portugais sont géographiquement plus éclatées, ce qui renvoie aux bassins d'emplois plus importants et variés dans ce département (Montargis et Châlette, Gien et Briare, Pithiviers, Beaugency, etc.). Ainsi, en 1975, seulement 45 % des Portugais du Loiret habitaient dans l'agglomération orléanaise alors qu'en Indre-et-Loire, l'agglomération tourangelle rassemble à la même date près de 74 % d'entre eux. Pour le Loir-et-Cher, une implantation rurale domine, puisque ce sont seulement 32,8 % des Portugais qui résident dans l'agglomération blésoise en 1975.

A Orléans, la mobilité résidentielle intra-urbaine semble plus marquée et la distribution des Portugais dans les différents quartiers assez spécifique. A. Justo, dans une étude cartographique détaillée de l'implantation portugaise dans l'agglomération, note ainsi que la carte des implantations résidentielles portugaises dans les années 1990 donne une image symétriquement inverse à celle de l'ensemble des étrangers. A la Source, où la population étrangère est en gros de 50 % à l'époque, "il est frappant de constater que la distribution des Portugais à l'intérieur de ces secteurs est complètement à l'opposé des autres nationalités", note-t-il. "Tandis que l'essentiel des étrangers se trouve concentré autour des secteurs de Bélassor, d'Adelaïde de Savoie et de Camille Flammarion, le pourcentage des Portugais y est assez bas, il n'atteint pas 20 %".

A. Justo affine encore son analyse en notant : "c'est dans le sous quartier d'en face, autour du centre commercial "2002" et dans les HLM gérés par la société "Pierre et Lumières" que leur proportion demeure la plus forte, elle avoisine 30 %, tandis qu'on y enregistre un taux de résidents étrangers inférieur à 20 %. Ces secteurs sont les plus agréables à vivre en raison de leur état d'entretien, de l'aspect extérieur et de l'environnement immédiat. Mais globalement, le quartier de la Source se vide de ses habitants d'origine portugaise. Seul l'Argonne, quartier découpé en deux sous-quartiers (...) présente globalement un taux de Portugais égal à celui des étrangers, environ 20 %", même si l'auteur note une légère préférence pour l'Argonne sud. Il conclue enfin : "Pour la ville d'Orléans, désormais [il écrit en 1994] la majorité des Portugais habite les quartiers rénovés, notamment ceux de la Mouillère, Saint Marceau et surtout la Madeleine où ils constituent à eux seuls parfois plus de 50 % des étrangers. Dans tous ces quartiers, le pourcentage de l'ensemble des étrangers dépasse rarement 8 %."<sup>1</sup>

Nous le verrons plus loin, on retrouve — mais semble-t-il dans une moindre mesure — cette distribution différenciée des étrangers de différentes nationalités dans les sous-quartiers de la Rabière à Joué-lès-Tours dans l'Indre-et-Loire. Les effets cumulés des représentations

---

<sup>1</sup> A. Justo, *op. cit.*, p. 73.

sociales de l'espace habité, de la politique d'attribution des logements sociaux, de la date d'accès à ceux-ci, des quotas de logements réservés par certaines grosses entreprises locales pour y loger leurs salariés, permettent d'expliquer ces stratégies et opportunités de choix résidentiels. On peut aussi faire l'hypothèse, difficile à vérifier mais souvent évoquée, d'un stéréotype positif à l'égard des Portugais qui aurait facilité leur mobilité, contrairement aux immigrés plus récents ou arrivés à la même période, notamment les migrations post-coloniales du Maghreb et d'Afrique noire. L'état actuel des diagnostics sur les discriminations dans le logement, y compris le logement social, ne permet pas d'aller plus loin dans la vérification d'une telle hypothèse.

Ce que décrit Justo à Orléans renvoie sans doute à la plus forte stratification sociale et ethnique de l'espace de cette ville avec l'importance de l'habitat en foyer durant de nombreuses années pour les travailleurs venus des pays du Maghreb et la forte différenciation entre des quartiers de logements sociaux (La Source, Argonne, Salmonerie) et le reste de la ville. Saint-Jean-de-la-Ruelle — qui compte en 1999 13,6 % d'étrangers — a vu l'implantation d'un nombre important de familles portugaises et, en 1999 encore, en ne prenant en compte que les étrangers, les habitants de nationalité portugaise représentent 22 % des étrangers de la ville, taux légèrement supérieur à celui d'Orléans (où l'ensemble des étrangers représentent 10,8 % de la population totale).

Albano Cordeiro, spécialiste reconnu de l'émigration/immigration portugaise, écrit : "Les familles portugaises, tout au long de leur séjour, ne cesseront de se disperser (vicissitudes des itinéraires résidentiels). Le développement de leurs activités, professionnelles ou autres, va aussi les absorber et renforcer les liens avec des non-Portugais (Français ou pas). Pour un nombre croissant d'entre eux, la centralité du milieu portugais ne s'impose plus, bien que différentes formes de liens puissent persister". Ce désengagement de la vie sociale intra-ethnique portugaise vis-à-vis des seules contraintes de l'installation et de l'insertion en France explique sans doute la centralité de l'action culturelle, voire folklorique, mais aussi sportive au sein du mouvement associatif portugais, nous le verrons.

L'importance donnée par les ménages portugais aux stratégies résidentielles a sans doute partie liée, enfin, avec leur valorisation de la propriété y compris dans des projets de construction et d'achat de terrain dans le pays d'origine. Ceci nous amène à évoquer la structure familiale et la place qu'y prennent les femmes.

### **Regroupement familial précoce et travail des femmes**

L'immigration portugaise en région Centre comme ailleurs en France a la particularité d'avoir réalisé un regroupement familial précoce. Beaucoup de témoignages mentionnent le fait que les épouses ont vite rejoint leurs maris après quelques années de vie en France. Le taux de masculinité de la population de nationalité portugaise dans les deux départements sur lesquels nous nous sommes jusqu'ici concentré s'avère, en effet, significatif. Comme on peut le lire dans le tableau ci-dessous, le pourcentage d'hommes faiblit pour toutes les nationalités mais plus rapidement pour les Portugais qui comptent plus de femmes que la moyenne des étrangers dès 1968. Ce regroupement familial a été plus tardif chez les migrants du Maghreb et il est intervenu plus souvent dans les années de crise et de montée du chômage.

Taux de masculinité de la population étrangère selon la nationalité  
Indre & Loire et Loiret de 1962 à 1975

	Portugais	Algériens*	Marocains	Tous étrangers
<b>Indre &amp; Loire</b>				
1962	66,4 %	85,3 %	--	63,9 %
1968	<b>62,3 %</b>	74,2 %	69,7 %	<b>63,2 %</b>
1975	<b>52,9 %</b>	61,2 %	57,9 %	<b>56 %</b>
<b>Loiret</b>				
1962	73,2 %	87,6 %	--	58 %
1968	64,6 %	84,2 %	94,2 %	62,3 %
1975	<b>53,8 %</b>	73,5 %	78,3 %	<b>59 %</b>

Source : Insee, recensements de la population, taux calculés par nos soins.

\* En 1962, il s'agit des personnes catégorisées par l'Insee comme "Musulmans originaires d'Algérie"

On ne peut réellement parler de regroupement familial pour les femmes portugaises puisque celles-ci, contrairement à la noria des hommes algériens par exemple, s'inscrivent de plein pied dans le projet migratoire de la famille. A; Justo écrit : "A l'image des hommes, elles sont presque toutes venues pour travailler et ainsi permettre au couple de capitaliser rapidement le nécessaire pour le retour"<sup>1</sup>. Ceci se traduit par leur recherche d'un emploi et leur insertion professionnelle qui — bien qu'elle ne soit certes pas aussi forte que dans la population totale — s'avère significative en comparaison des autres femmes immigrées des années 1960 à 1980.

Taux de féminité parmi les actifs occupant un emploi en 1982 selon la nationalité  
Indre & Loire et Loiret

	Portugais	Espagnols	Algériens	Marocains	Tous étrangers	Français
Indre & Loire	31,9 %	28,6 %	6,7 %	8,2 %	26,9 %	41,6 %
Loiret	37,9 %	28,1 %	9,7 %	6,8 %	27,2 %	42,8 %

Source : Insee, recensement de la population, calcul par nos soins.

Lecture : en 1982, 31,9 % des actifs occupant un emploi de nationalité portugaise sont des femmes.

Ce tableau montre qu'en 1982, après une quinzaine d'années de vie en France en moyenne, la population active occupée portugaise est pour un tiers féminine, pourcentage sans commune mesure avec les autres nationalités (y compris les Espagnols arrivés depuis plus longtemps) et tendant à se rapprocher du taux de féminisation de la population active de nationalité française. Cette importance de l'activité professionnelle des femmes se confirme y compris dans le Loir-et-Cher avec un taux de 36,4 % de femmes parmi les actifs portugais ou dans le Cher (33,6 %).

Pour plusieurs auteurs, l'accès au travail des femmes a fait de celles-ci un vecteur important de contact avec des Français comme d'autres nationalités et a facilité leur apprentissage de la langue française, notamment dans le cas où les maris travaillaient dans des équipes ethniquement homogènes, dans le bâtiment par exemple, et parlaient portugais.

<sup>1</sup> *Op. cit.*, p. 96. On peut ici rappeler la facilité des régularisations déjà soulignée qui a accéléré la possibilité du regroupement familial.

## Mouvement associatif et mémoire de l'immigration

Pour clore cette évocation de l'immigration portugaise, il faut bien sûr aborder le mouvement associatif et la question de l'émergence d'une mémoire de l'immigration. Les associations portugaises sont nombreuses en région Centre et particulièrement actives dans le champ sportif, avec des clubs de football fort anciens (comme l'AC Portugal fondé en 1967 à Tours, parmi beaucoup d'autres<sup>1</sup>) et des groupes folkloriques très actifs (de musique et de danse notamment) à Bourges, Vierzon, Mehun, Lucé, Dreux, Montlouis, Saint-Pierre-des-Corps, Blois, Selles-sur-Cher, Meung, Châlette, Malesherbes, Saint-jean-de-Braye, etc.

On trouve ainsi beaucoup moins, dans le paysage associatif portugais, d'associations à vocation sociale et d'entraide que pour d'autres courants migratoires, plus récents il est vrai. Non que cette solidarité n'existât pas bien sûr, mais le mouvement associatif portugais est parvenu, semble-t-il à l'âge d'une certaine patrimonialisation — à travers la prédominance du folklore — qui est centrée sur la culture lusitanienne et non pas tant sur la diffusion d'une mémoire de l'immigration. Les échanges facilités avec le pays d'origine proche et intégré à l'union européenne, le formidable accélérateur de ces échanges qu'a été la révolution des Eillets contemporaine de l'immigration et vécue à distance mais de manière intense par les immigrés, comptent parmi les facteurs permettant d'expliquer ce registre très culturel. Mais il faut souligner aussi que le mouvement associatif portugais n'a pas souffert des mêmes difficultés que le mouvement associatif d'autres immigrés. Il est frappant par exemple de constater la précocité de la fondation de l'important club de football de Tours (en 1967) à l'époque où Yougoslaves et Maghrébins du quartier de la Rabière à Joué-lès-Tours par exemple (nous y reviendrons), peinaient à être reconnus. Quant à l'organisation du culte, il faut rappeler que les Portugais ont bénéficié d'aumôniers dès leur arrivée et que certaines paroisses furent dédiées à la "communauté" (la paroisse Saint Julien à Tours par exemple).

Les Portugais sont de plus en plus considérés comme assimilés à la société française. C'est une réalité pour une partie d'entre eux sans doute, membres de ce que l'on nomme abusivement une "deuxième génération" et, aujourd'hui une "troisième". Quelques éléments sur l'insertion professionnelle, la mobilité résidentielle, le regroupement familial précoce ont été avancés qui permettent de comprendre les phénomènes d'acculturation progressive des Portugais de la région. Mais il reste important de souligner l'effet des représentations sur la manière dont s'est structurée la vie collective franco-portugaise dans la région comme partout en France. Ces représentations puissantes (en partie stéréotypées nous l'avons dit) émanent de la société dite d'accueil, du groupe majoritaire, et demeurent différenciées d'une minorité à l'autre. Les Portugais n'ont pas fait l'objet, à l'évidence, du même traitement médiatique, politique et social que les Maghrébins notamment, alors qu'ils ont partagés bien des lieux de travail, d'habitat, des terrains de sport aussi et des centres de loisirs.

Au moment où a commencé à émerger une mémoire non seulement de la continuité culturelle et d'une culture d'origine en partie folklorisée, mais des vicissitudes de la migration et de l'intégration en France, ces représentations et ce traitement social différenciés ont pleinement joués dans la structuration du militantisme portugais ou franco-portugais. Ceci est vrai particulièrement pour la génération des enfants des immigrés des années 1960 qui, dans les années 1980 ont tenté de suivre le mouvement lié à la Marche pour l'égalité et contre le

---

<sup>1</sup> On peut citer, sans prétention à être exhaustif, les Portugais de Joué, l'Union portugaise sociale d'Orléans, le Club des Portugais de Pithiviers, l'Association sportive des Portugais de Bourges, l'Olympique portugais de Mehun-sur-Yèvre, l'ASC des Portugais de Blois, le FC des Portugais de Bourre, l'As portugaise Mer, l'AAMS portugaise de Salbris, etc.

racisme de 1983, dénonçant déjà les discriminations et les prétentions trop assimilationnistes de ce que l'on n'appelait pas encore le "modèle républicain".

Evoquant ces timides tentatives, J.B. Pingault emploie le dénominateur de "mouvance thos" (pour "Portos") qui sonne de façon presque exotique aujourd'hui si on le compare à la banalisation de la catégorie de "Beur". Et il constate : "les jeunes issus des immigrations maghrébine et portugaise sont soumis à des sorts très différents dans les représentations comme dans la réalité de la discrimination : d'un côté les 'mauvais immigrés à problèmes', de l'autre les 'bons immigrés sans histoire'. La remarque de José Vieira [un réalisateur d'origine portugaise] est significative à ce titre : après Convergence 84, 'il y a eu un repli communautaire des Maghrébins [...] ; ils pensaient que c'était super-important de se replier sur leur communauté parce qu'ils étaient, ils étaient attaqués quoi, ce que je comprenais un peu'. A problèmes différents, résolution différente et divergente. Cette faiblesse du conflit entre la société française et les Portugais, José Vieira en vient presque à la regretter parce qu'elle n'a pas permis, selon lui, un mouvement thos d'une ampleur semblable du mouvement beur : "dans les années 80, le conflit est entre les Arabes, les Maghrébins et surtout les Algériens et les Français quoi... mais nous, on rêve de quelque chose qui ressemblerait à ça, où les gens feraient des films, feraient des oeuvres d'art". Ce conflit de la société française avec les Maghrébins est largement responsable de l'absence de visibilité des jeunes d'origine portugaise."<sup>1</sup>

Il ne s'agit pas d'opposer une minorité contre une autre ni de stigmatiser les jeunes d'origine maghrébine et ce n'est pas ce que veut nous signifier l'auteur. Il s'agit d'interroger ce que le traitement social opéré par la société majoritaire a produit et de questionner cette mémoire de l'immigration comme, également, une mémoire des configurations différenciées de relations inter-ethniques, une mémoire des représentations, des uns et des autres, des uns comme des autres. Ainsi peut-on comprendre combien le mouvement associatif portugais, tout en restant discret et méconnu, quasi invisible dans les médias, a pu structurer différents champs d'action, de la défense du folklore, à la sociabilité autour de loisirs comme le foot mais aussi la défense d'intérêts éventuellement économiques et la mise en avant — bien perceptible dans le livre de R. Collet sur les Portugais en Touraine — d'une élite économique d'entrepreneurs<sup>2</sup>.

Loin du stéréotype de la *success story* portugaise, il semble donc important — pour faire évoluer les représentations de l'immigration comme pour la transmission de sa mémoire aux jeunes générations — de rendre compte, sans victimisation et misérabilisme mais aussi sans détours, d'une histoire en partie commune aux différents courants migratoires contemporains, d'une histoire en partie conflictuelle. D'autant que les lieux de "mixité" interethnique sont de plus en plus importants comme en témoigne par exemple la pratique du sport. Certains clubs dits portugais présentent des équipes pluriethniques avec des joueurs dits "d'origine maghrébine" et africaine aux côtés de membres de la "deuxième génération" portugaise. Ils recrutent, dans la région, des éducateurs sportifs français d'ethnicité maghrébine. L'investissement de militants associatifs donne lieu à des projets à dimension pluriethnique fédérés autour du sport où les clubs portugais deviennent des clubs locaux, où l'investissement associatif est basé sur le partage d'une même passion (le football) et un ancrage territorial.

---

<sup>1</sup> Jean-Baptiste Pingault, "Jeunes issus de l'immigration portugaise : affirmations identitaires dans les espaces politiques nationaux", *Le Mouvement Social*, 2004/4, N°209, p. 77.

<sup>2</sup> Des entrepreneurs soutenus par des banques portugaises, entre autres, installées à Tours ou à Orléans par exemple.

Les tensions entre maghrébins et portugais, sensibles dans le travail dans les années 1970 et perceptibles dans les stratégies résidentielles — sans qu'on puisse parler d'évitement — sont désormais de l'ordre du passé. Si elles restent peu exposées dans les témoignages — tout comme les tensions avec les Nationaux — des pères et des mères, il semble bien que, désormais, sur la base du sport par exemple, une mémoire plurielle de l'immigration, croisée avec la mémoire sportive et la mémoire de quartier ou de commune, puisse trouver les conditions de son émergence.

Cette banalisation du mouvement associatif portugais qui s'opère finalement, n'est pas acquise pour le mouvement associatif maghrébin, nous allons le voir avec l'exemple de Joué-lès-Tours et de l'immigration algérienne.

## 5 -Joué-lès-Tours : un fragile compromis des relations interethniques

Le territoire de Joué-lès-Tours, et particulièrement le quartier prioritaire de la Rabière, constituent un exemple intéressant d'articulation entre une mobilisation durable autour du développement social local depuis les années 1970 et une forte implantation de populations étrangères, notamment d'Algérie et du Maroc mais aussi du Portugal, comme partout ailleurs dans la région. On peut observer dans cette commune et dans ce quartier de logements sociaux bien connu de l'agglomération tourangelle — à la fois symbole ou même archétype du quartier prioritaire et de la diversité ethnique locale — l'établissement d'un certain compromis entre initiatives municipales, urbanistiques, associatives, de services sociaux qui fait de cette commune et surtout de ce quartier un exemple original d'établissement d'une certaine pluriethnicité, discrète, peu affirmée comme telle, mais néanmoins réelle pour peu que l'on observe les relations sociales concrètes et qu'on ne s'en tienne pas aux seuls discours.

Sans faire de ce territoire un exemple dénué de toute conflictualité, on est bien ici à cerner les lieux du stéréotype de la zone urbaine sensible désocialisée, ghettoïsée et marginalisée qui a court parfois dans les médias. On peut noter au contraire combien, au fil des années, une certaine complémentarité des actions à la fois planifiées politiquement mais surtout initiées par un important militantisme associatif local, ont pu générer une certaine reconnaissance de la place des immigrés dans la commune, ces derniers trouvant des réponses originales à leurs besoins de logement, d'activités de loisirs, d'aide aux démarches administratives, d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle, d'expression culturelle et culturelle.

Le marché du jeudi matin est devenu le second du département et le symbole local de la diversité ethnique des commerçants, des produits comme des clients. Une mosquée a été construite, nombre d'acteurs de la vie locale, notamment militants associatifs, travailleurs sociaux, sont des représentants de la « deuxième génération », enfants de parents ayant migré au cours des années 1960 et 1970. Ces réalités, saisis ici comme autant d'indices rapides avant d'en faire une plus ample description, montrent à eux seuls l'établissement durable d'une population immigrée et combien le quartier de la Rabière peut représenter un pôle de référence, un des lieux de base de la sociabilité et de l'engagement dans la vie sociale locale d'une population immigrée ou dite "issue de l'immigration", notamment de Jocondiens d'ethnicité maghrébine.

Ce quartier de 8000 habitants dans une commune de 37 000 habitants connaît bien sûr des phénomènes de paupérisation et de marginalisation sociale. La précarité économique, les difficultés d'insertion dans l'emploi, la paupérisation des familles habitant dans le quartier est une réalité à laquelle n'échappent pas un certain nombre d'immigrés, nous y reviendrons. Comme ailleurs, la toxicomanie et la petite délinquance ont fait leur entrée dans le quartier notamment au cours des années 1980. Néanmoins, la richesse du maillage associatif associé à la mobilisation des moyens de la politique de la ville — des opérations HVS des années 1977 à 1981 jusqu'au CUCS d'aujourd'hui — lui confère un dynamisme social assez exemplaire dans l'agglomération, qu'il est intéressant de restituer en analysant la place des populations immigrées, la réalité d'une pluriethnicité mais aussi sa fragilité comme nous le montrerons finalement.

Nous allons donc restituer l'histoire de ce quartier et de l'investissement parallèle d'habitants, de militants du travail social et de militants immigrés pour nous arrêter plus longtemps sur l'action d'un collectif d'associations né au début des années 1980 et notamment de son acteur central : une équipe ou club de prévention spécialisée. Le réseau

associatif constitué autour de cet acteur important et longtemps fédérateur des actions dans le quartier nous mènera aussi à analyser plus en détail, à titre d'exemple, la dynamique sociale de la communauté algérienne présente dans la commune, les divers lieux et moments, culturels, culturels, sportifs, de sociabilité de ses membres et les médiations sociales et politiques qui ont pu s'y construire. Club de prévention et communauté algérienne locale se trouvent en effet liés, même si le premier a gardé depuis sa création une vocation universaliste d'accueil de tout public sans distinction d'appartenance ethnique ou nationale, par l'entremise d'un des travailleurs sociaux d'origine algérienne d'une part, devenu un personnage incontournable et moteur de diverses médiations, mais aussi par le public touché et divers partenariats établis sur le long terme, d'autre part. C'est bien ce parallélisme des dynamiques associatives (militantisme social, culturel et d'éducation populaire et militantisme dit plus "communautaire") qui fait l'originalité de l'exemple jocondien.

Dans l'approche relationnelle qui est la nôtre, nous garderons enfin à l'esprit de questionner les modes d'adaptation et de compromis des majoritaires, les Jocondiens "non immigrés" si l'on ose dire, notamment le changement timide dans les représentations dominantes de l'autre, de "l'étranger" qui peuvent rendre particulièrement fragile, nous l'avons dit, la pluriethnicité soulignée ici. De même, nous questionnerons l'influence des récents développements des politiques publiques à l'égard des quartiers dits « prioritaires » ou « de banlieue » sur le compromis local jocondien et plus précisément "rabierien".

### **Années 1970 : une présence immigrée dans le logement social**

Le bourg de Joué-lès-Tours au sud de Tours comptait 6 446 habitants en 1954, un peu plus de 9 000 en 1962 puis 27.000 en 1975 et plus de 36 000 en 1990 et jusqu'à aujourd'hui. En l'espace de six ans, entre les recensements de 1962 et de 1968, la population jocondienne double. Ces seuls chiffres illustrent l'explosion démographique de cette commune devenue aujourd'hui la deuxième ville du département en nombre d'habitants et la septième de la région Centre. Cette croissance démographique et urbaine est liée à l'arrivée de l'usine Michelin en 1957 puis d'autres activités industrielles (Hutchinson, Tuperware) qu'accompagnera bientôt la construction en plusieurs tranches d'une ZUP, constituant progressivement entre 1962 et le milieu des années 1970 le grand ensemble de la Rabière (environ 3 200 logements pour 8 000 habitants) presque exclusivement constitué de logements sociaux sans oublier d'autres quartiers populaires et un peu plus ancien tel que celui du Morier (moitié de logements sociaux et moitié d'accès à la propriété) ou le quartier plus mixte socialement de la Vallée Violette construit à partir de 1973.

La croissance de Joué fut donc subite et aboutit à un tissu urbain peu intégré. Le boulevard de Chinon, qui n'est autre qu'une route départementale, fait figure de frontière spatiale avec au sud le grand ensemble de la Rabière, et au nord relativement proche mais néanmoins séparé, un centre ville qui ressemble encore à un bourg auquel on a rajouté une grande place avec le grand bâtiment austère de la Mairie, un centre commercial dont la municipalité peine à maintenir l'activité et la permanence. L'extension jocondienne correspond aussi, plus récemment à un vaste territoire d'habitat pavillonnaire voire rural. Collèges, lycées, salle de spectacle à vocation d'agglomération (Espace Malraux), médiathèque, trois centres sociaux, des parcs et bien d'autres équipements culturels ou sportifs constituent, même s'ils sont géographiquement éclatés et soumis au manque de cohérence et de continuité urbaine, de multiples lieux de la vie sociale locale. Joué-lès-Tours se présente aujourd'hui comme un territoire riche d'une diversité de services publics et sociaux et d'une dynamique associative riche et multiforme.

## Le quartier de la Rabière en 1977 : une pluriethnicité de fait

Beaucoup des nouveaux Jocondiens qui arrivent au cours des années 1960 et 1970 vont s'installer dans le grand quartier de la Rabière qui, en 1990, malgré l'étalement pavillonnaire urbain déjà commencé, regroupe encore à lui seul un quart de la population de la commune. C'est le cas particulièrement des familles immigrées qui trouvent dans ce grand ensemble — compte tenu de la modestie de leurs revenus pour la plupart, de leur recherche de logements suffisamment vastes et confortables pour des familles en moyenne plus nombreuses — des logements sociaux nouvellement construits ou, au cours des années 1980 et 1990, laissés vacants par les ménages ayant réussi à accéder à la propriété.

Parmi les premiers habitants du quartier, on compte beaucoup de Portugais, d'Algériens, des Yougoslaves puis plus tard des Marocains mais aussi nombre de Français y compris des membres des classes moyennes dans ce quartier à majorité d'ouvriers et d'employés peu qualifiés qui ne tarderont pas à impulser des actions de militantisme de quartier pour que des activités culturelles et de loisirs, puis des équipements et services complètent les seuls logements et écoles récemment sortis de terre.

En 1978, le quartier de la Rabière regroupe 10 800 habitants dont 31 % de population de nationalité étrangère alors que la commune ne comptait, au recensement de 1975, que 12 % d'étrangers. 12,5 % des habitants du quartier sont alors de nationalité portugaise et 4,1 % algérienne<sup>1</sup>. La commune de Joué, alors en pleine expansion démographique, regroupe à elle seule au recensement de 1975, respectivement 47 % de la population étrangère de l'agglomération tourangelle, près de 58 % des Portugais et 63 % des Algériens. Cette réalité statistique fait objectivement du quartier périphérique de la Rabière, au sein de l'agglomération, un lieu de référence de la mixité ethnique et de l'établissement de population immigrée dans le logement social, tout comme son équivalent tourangeau du Sanitas comptant le même nombre d'habitant mais restant beaucoup moins excentré et enclavé.

<i>Commune de Joué-lès-Tours</i>				
	Algériens	Portugais	Population étrangère totale	Population Totale
1962			190	9 074
1975	605	1 745	3 290	27 450
1999	356	821	2 296	36 517

La population de la Rabière en 1978 est très jeune : la moitié des habitants ont moins de vingt ans, 2 890 enfants sont âgés de 0 à 8 ans, 1 405 ont entre 8 et 16 ans et un besoin criant d'équipements de loisirs, locaux d'accueil périscolaire, terrains d'aventure, aide au devoir, mais aussi de services sociaux se fait sentir localement. Comme dans beaucoup de grands ensembles nés dans les Trente Glorieuses et assurant une fonction exclusive de logement, d'autres services peinent alors à suivre pour que le lieu puisse être réellement habité et que la vie sociale s'y développe. Ainsi, les bus arrêtent de desservir le quartier dès 20h30 ce qui limite l'accès aux cinémas de Tours pour les jeunes mais aussi l'accès aux entreprises pour

<sup>1</sup> Article de presse du journal *La Nouvelle république du centre ouest* restituant le diagnostic préalable à l'opération HVS habitat et vie Sociale, juin 1978.

beaucoup de femmes travaillant en horaires de deux ou trois fois huit heures ou celles qui assurent des heures de ménage dans l'agglomération.

Beaucoup reste à construire donc en matière de développement social et culturel, de cadre de vie dans cette cité. Ainsi, dès 1969, des habitants se mobilisent autour entre autres d'un groupe fréquentant la même paroisse pour créer une association, le Mouvement pour l'Animation de la Cité (Mopa-cité) qui se donne pour but de "promouvoir les moyens de détente et de rencontre" et entreprend une consultation de quelques 600 familles. Parallèlement, les premiers travailleurs sociaux arrivent dans le quartier avec le Centre social sorti de terre en 1970, ouvert fin 1971. Une pétition est lancée pour la création du marché hebdomadaire qui deviendra l'un des plus importants du département. Mais l'association se structure surtout autour de deux préoccupations majeures, celle du "désœuvrement" des nombreux adolescents du quartier, celle aussi de la "pluri-ethnicité", nommée comme telle et faisant l'objet dès 1970 d'une commission "accueil aux étrangers". Ainsi les "gens de la Zup" comme ils se nomment alors vont-ils devenir les chevilles ouvrières du développement d'associations à vocation sociale, éducative et culturelle qui vont vite, à partir de la mobilisation des premiers bénévoles, se professionnaliser.

Dès février 1974, l'association Mopa-Cité crée, sur le modèle de l'action sociale en milieu ouvert et de proximité des éducateurs de rue structurée par un texte législatif de l'été 1972<sup>1</sup>, un club de prévention dans le quartier. L'Apser, Association de Prévention Socio-Educative de la Rabière, qui intervient toujours aujourd'hui à la Rabière et dans deux autres quartiers de la ville, deviendra ainsi un des moteurs de l'action sociale locale, expérimentant sur la base de différents financements publics, des réponses aux problèmes de la population (aide au travail scolaire, alphabétisation, suivis de démarches, sorties, camps, prévention des toxicomanies puis aide à l'insertion, suivis individuels d'adolescents et jeunes en décrochage scolaire, en rupture familiale, etc.).

Si cette association motrice dans le quartier, tout comme le centre social, posent explicitement et de façon pragmatique le constat d'une diversité culturelle de la population, le contexte local s'avérera par la suite conflictuel et la question de l'immigration fera figure, dès la fin des années 1970 et pour une minorité d'habitants, de thématique étroitement reliée à celle de l'insécurité. La présence étrangère importante à la Rabière sera associée de plus en plus systématiquement à la figure du ghetto aux yeux des habitants du reste de l'agglomération, représentation renforcée par l'enclavement spatial du grand ensemble<sup>2</sup>. Ainsi, cette pétition de 1977 adressée à la préfecture du département dénonçant les actes croissants de délinquance : "Sans être racistes, les habitants du quartier de la ZUP demandent que soient expulsées de ce secteur les familles immigrées qui se livrent à de tels actes". Raymond Lory maire de centre-droit à l'époque, membre du CDS puis de l'UDF, mentionnera publiquement par voie de presse ses regrets que la dénonciation n'englobât pas les Français "qui n'ont

---

<sup>1</sup> Le respect de l'anonymat, la libre adhésion et l'absence de mandat nominatif sont les trois principes de la prévention spécialisée qui sont établis à partir de l'arrêté du 4 juillet 1972. Les clubs de prévention vont développer alors une approche de l'inadaptation sociale et des populations menacées de marginalisation en adoptant une méthodologie particulière d'approche des populations. Le travail de rue constitue la base à partir de laquelle des actions nombreuses se développent dans des domaines très variés. Dans un contexte socio-économique en crise, beaucoup d'équipes vont par la suite ajouter à leurs activités de loisirs des initiatives centrées sur "l'insertion par l'économique" et développer de nombreux partenariats avec d'autres services sociaux.

<sup>2</sup> Un des moments forts des importantes réhabilitations du début des années 2000 a été, ainsi, la spectaculaire destruction d'un porche symbole de la clôture physique du quartier.

malheureusement pas tous une conduite exemplaire". Et il rappellera : "Je sais, quant à moi, que l'ensemble des étrangers de la zone de la Rabière a un comportement normal."

Déjà en 1972, l'arrivée récente d'un nombre important de familles d'origine étrangère dans les logements HLM de la ZUP se révélait être un problème puisque, sur l'initiative du maire, une réunion était organisée à ce sujet à la mairie<sup>1</sup>. Le résumé de cette réunion informe que " la dégradation actuelle de l'image du quartier " est un sujet d'inquiétude pour la mairie et l'office HLM, celui-ci ayant essuyé "43 refus de la part d'ouvriers de l'usine Michelin, depuis 1970", ces refus venant de potentiels locataires ne voulant pas loger dans les logements conventionnés de l'usine, à cause de la présence des immigrés. Durant cette réunion, les participants (maire, directeurs d'offices locatifs) s'interrogent sur la possibilité de "freiner l'implantation des étrangers à la Rabière" et sur "la mise en place d'une politique d'attribution lente". La problématique essentielle de la réunion résume parfaitement la dégradation rapide de l'image de la ZUP de la Rabière : "le quartier peut-il être autre chose qu'un ghetto ?" Pour résoudre ce problème, le directeur de l'ODHLM propose "la mise en place de programmes de logements F 1 et F 3 adaptés à une clientèle française pour parvenir à un meilleur équilibre social ".<sup>2</sup> L'ouvriérisation massive du quartier et le départ des classes moyennes, comme ailleurs, rendront en partie vaines ces tentatives de contrôle des attributions de logements sociaux. La mobilisation de militants de quartiers et de travailleurs sociaux plus ouverts à la diversité contribuera aussi à modérer ce que l'on n'appelle pas encore, à l'époque, des discriminations dans l'accès au logement social.

L'exploitation politique de la présence des étrangers cèdera vite le pas, en fait, à la nécessité d'équiper et développer le quartier en partant de la réalité de la population y habitant. Fin 1977, s'inspirant de l'expérience de la ville de Lorient et saisissant l'opportunité des premiers dispositifs de la politique de la ville appelés HVS "Habitat et Vie Sociale", l'équipe municipale réussira à financer des projets d'équipements et d'activités venant compléter, par leur volet social, les infrastructures existantes.

Les études préalables à la constitution du dossier HVS nous renseignent bien sur l'histoire du peuplement du quartier et sur la présence étrangère. La synthèse réalisée par Delfino, dans une maîtrise de géographie, montre que le dépouillement des dossiers des offices locatifs et des demandes de cartes de séjour au commissariat de la commune permet de situer l'augmentation du nombre de familles immigrées dans le courant de l'année 1971. En effet, on passe de "230 ménages en avril à 363 familles étrangères en décembre 1971". En fait, cet afflux de plus d'une centaine de nouvelles familles correspond à la mise en service de la dernière tranche des HLM de la ZUP 3, achevés en 1971. On atteint le nombre de 497 familles en 1976<sup>3</sup>, puis on relève un nombre de 633 ménages immigrés en 1978<sup>4</sup>, soit un accroissement de plus d'une centaine de familles en deux ans à peine sur le parc HLM et SAIEM rassemblés.

Les totaux de locataires indiqués par l'étude Architurone comptent "8834 locataires" et "2762 locataires étrangers" dénombrés dans le seul parc HLM, soit un pourcentage de 31 % de population immigrée dans le grand ensemble mais ce chiffre serait en deçà de la réalité : il faut compter, en fait, un nombre de 497 familles étrangères dans les 1135 HLM de la ZUP proprement dite (hormis la vieille Rabière), et on atteint le pourcentage important de 44 % de ménages immigrés dans les logements HLM , soit un doublement du taux de 1972 en à peine

---

1 mémoire Delfino, op.cit., mémoire non relié , cote D 512

<sup>2</sup> Citer le travail de Pauline Beurnardeau et les références de delfino + Roudeau + Geru.

<sup>3</sup> Relevé réalisé par Architurone, bureau d'étude chargé à l'époque du diagnostic, qui a mené l'étude comparée de la taille des familles entre ménages français et étrangers dans le parc HLM seulement.

<sup>4</sup> Etude du GERU page 88.

cinq ans. Les études menées à l'époque révèlent que la densité des familles immigrées dans les différents îlots du quartier dépendrait étroitement de la localisation des réservations de l'usine Michelin. Ainsi, en 1972, dans la ZUP 2 où l'usine a réservé 75 % des logements, les familles étrangères occupent 47 % des 165 appartements HLM tandis qu'il n'y a que 19 % de ménages étrangers dans la ZUP 1 (sur 630 appartements).

Dès 1972, le grand ensemble de la Rabière est donc un quartier pluriethnique avec la présence de communautés maghrébines (19,5 % des ménages étrangers), yougoslaves (10,5 %) et espagnole-portugaise cumulées (70 % des familles logeant dans les HLM)<sup>1</sup>. En 1979, on note une érosion de cette population espagnole et portugaise (59 % des ménages), une stabilité de la communauté maghrébine (19,5% comme en 1972) tandis que de nouvelles nationalités font leur apparition : 5,8 % de ménages sont originaires de Turquie et 3,2 % sont des réfugiés de l'ex-Indochine (du Cambodge, Vietnam, Laos). La population yougoslave (dont de nombreux chefs de familles travaillent à l'usine Michelin) est en augmentation (12,5 % des ménages)<sup>2</sup>.

Sur le plan politique, l'époque pionnière des années 1970 est surtout teintée de pragmatisme et ouvre de fait le champ des initiatives au milieu associatif et du travail social. Les travailleurs sociaux qui ont travaillé à cette époque ou travaillent encore dans le quartier expliquent qu'à l'époque, la municipalité n'avait que peu d'expérience en matière sociale et s'en est en quelque sorte remise aux travailleurs sociaux et aux militants du quartier, fortement investis, pour expérimenter des réponses adaptées. La logique d'expérimentation des débuts de la politique de la ville et la souplesse de ses financements ont fait le reste.

### **Années 1990 : une banalisation de la présence immigrée sans reconnaissance**

Si l'on analyse un instant la production locale de discours, le contraste entre les années 1970 qui suivent la construction du quartier et la période récente apparaît, avec un peu de recul, important. Sur le plan de la "question de l'immigration", on peut constater qu'à l'époque — les années 1970 — les étrangers faisaient de fait et explicitement partie des habitants du quartier aux côtés des nationaux, dans un contexte où tous devaient trouver par tous les moyens la possibilité d'un développement social et culturel. On oscillait alors entre contrôle et comptages officiels des locataires d'une part et enthousiasme militant plus ou moins utopique vis-à-vis d'une "richesse pluriculturelle"<sup>3</sup>. Aujourd'hui, après trente années de politique de la ville, une alternance municipale socialiste depuis 1995 — avec de conséquentes réalisations de réhabilitation des logements et du cadre de vie et une politique de soutien vigoureux aux associations — l'évocation des minorités ethniques se trouve beaucoup plus euphémisée dans le discours politique et dans le cadre de "dispositifs" de politique de la ville beaucoup plus institutionnalisés et en prise moins directe avec les acteurs locaux. Cette euphémisation, ou ce non-dit même, sont particulièrement sensibles lorsqu'on quitte le terrain de seuls échanges festifs interculturels, échanges musicaux ou culinaires plus ou moins folklorisés et ritualisés.

Les inquiétudes de certains habitants s'expriment toujours aujourd'hui à propos de la délinquance associée plus ou moins à la population dite "issue de l'immigration". Mais c'est surtout sur des questions concrètes de nuisances sonores et d'insécurité, le soir autour du centre commercial, où se tiennent effectivement des jeunes habitants d'ethnicité maghrébine,

---

<sup>1</sup> Delfino, p.72.

<sup>2</sup> GERU, p.87.

<sup>3</sup> Dans un entretien, une des chevilles ouvrières de Mopa-cité à ses débuts, explique ainsi : "Il y avait très peu de tourangeaux, mais beaucoup de gens de l'immigration, bon de l'immigration intérieure parce que je... Un jour j'avais commencé à animer une réunion en disant 'Nous sommes tous des immigrés', parce que bon... (rires) Nous on était immigrés de pas bien loin, mais en fait il y'avait très très peu de tourangeaux sur le quartier."

que se focalisent les inquiétudes ces dernières années. Cependant, d'autres lieux et moments de la vie du quartier comme la forte représentation des minorités ethniques, notamment maghrébine, parmi les propriétaires ou gérants des onze commerces de cette place commerciale, ou encore le marché très cosmopolite du jeudi nous l'avons dit, semblent acceptés comme un fait par la population. De même, l'appropriation exclusivement masculine des cafés, le jour du marché, et la forte représentation en leur sein d'habitants d'origine maghrébine, notamment de pères immigrés âgés, sont devenus un élément normal de la vie locale, ils sont même évoqués par certains habitués du quartier comme une sorte d'image d'Epinal caractérisant l'ambiance particulière et originale du quartier à certaines heures. De même les mois d'été, la sociabilité de rue et les conversations par les fenêtres — éventuellement en arabe — sont un élément lu par les travailleurs sociaux et les militants du quartier comme un signe de la richesse de la vie sociale. Malgré l'existence d'une minorité de la population socialement marginalisée — du fait notamment du creusement des inégalités économiques et sociales de ces dernières années — la vie sociale locale ne recèle pas de conflits graves.

Pour ce qui est des habitants non mobilisés dans le tissu associatif, certains acteurs locaux soulignent cependant l'existence de cloisonnements relatifs, les sous-quartiers (Zup 1, Zup 2, Zup 3, Pilon, etc.) étant considérés comme marqués tantôt par une appropriation maghrébine, tantôt surtout portugaise par exemple. Les implantations des uns ou des autres correspondraient non pas tant à une politique spécifique d'attribution des logements qu'au parallèle entre les phases de construction des différentes tranches de la Zup et l'arrivée des familles immigrées des différentes nationalités. Ces données sont difficilement vérifiables dans un lieu où la présence étrangère est moins importante aujourd'hui que dans les années 1970 et où de nombreux déménagements ont eu lieu<sup>1</sup>. Elles n'en marquent pas moins les représentations sociales locales. On peut y voir aussi l'héritage du peuplement du parc H.L.M. et de la politique d'attribution des logements sociaux dans les années 1970 que nous avons évoqué plus haut.

D'après notre enquête auprès de militants associatifs et de travailleurs sociaux, les jeunes adultes et adolescents seraient notamment plus enclins aujourd'hui qu'auparavant à des regroupements basés sur l'origine ethnique. Les uns le regrettent, les autres en font manifestement une donnée sur laquelle se prennent les contacts, se constituent des groupes pour des activités. Enfin, on peut constater que, pour un certain nombre d'habitants étrangers ou immigrés ayant quitté le quartier pour une autre commune de l'agglomération, le quartier de la Rabière constitue un pôle de référence où l'on aime retrouver des amis, le jour du marché ou bien en fréquentant les activités d'une des nombreuses associations.

La conscience et la mémoire de ce quartier populaire comme véritable laboratoire d'une vie sociale intense est un élément saillant du sentiment d'appartenance de ces habitants et de leur attachement au quartier, nous y reviendrons. Cette mémoire tranche avec les représentations émanant de l'extérieur puisque les habitants du reste de l'agglomération se représentent beaucoup plus négativement le quartier souvent érigé, avec le Sanitas à Tours, comme symbole local de la banlieue et du ghetto.

## **La mobilisation d'un collectif d'associations**

Au fil des années 1970, et surtout à partir des années 1980, un collectif d'associations s'est donc structuré dans le quartier à partir non seulement de l'APSER et du Centre social

---

<sup>1</sup> Une partie de ceux qui sont altérisés ont, ed même, acquis la nationalités française ou sont nés Français.

dont nous avons déjà souligné le rôle moteur, mais aussi, entre autres, d'enseignants des écoles publiques particulièrement investis dans la vie du quartier.

L'absence d'activités pour les jeunes, l'enclavement du quartier, la montée des pratiques de toxicomanie, le chômage des jeunes et des plus âgés dans les années de crise économique sont autant de lignes de front sur lesquelles va progressivement se mobiliser ce collectif, accumulant expérience et légitimité tant auprès des habitants que des pouvoirs publics en une lente montée en puissance marquée par la stabilité du réseau de militants. Parmi les habitants les plus démunis, un nombre important d'enfants et d'adolescents nés dans des familles immigrées vont bénéficier de cet accès aux loisirs, aux vacances, à la culture mais aussi aux droits.

Beaucoup d'acteurs du quartier évoquent cette période des années 1980 à 1995 comme un véritable âge d'or non sans doute sans nostalgie et emphase. Mais force est de constater néanmoins ce qui a été construit durant cette période et, notamment entre autres facettes, l'originalité de la prise en compte de l'histoire de l'immigration et des identités des participants aux différents projets. Lors des étés par exemple, des animations vont être proposées aux nombreux enfants et adolescents du quartier dont les parents ne peuvent partir en vacances et qui n'accèdent pas à des activités de loisirs ou des séjours trop onéreux ou trop distants dans l'agglomération tourangelle. D'abord édifiées avec les moyens du bord (tentes, préfabriqués démontés et remontés au cœur du quartier), ces animations vont occuper les locaux des écoles rendus accessibles par l'entremise de directeurs fortement impliqués dans le mouvement associatif, puis des locaux seront mis à disposition, un terrain d'aventure, l'achat d'un bus par une des associations du quartier permettront l'organisation de nombreuses sorties et camps, la venue d'artistes en résidence au cœur du quartier et l'implication des enfants dans la création.

Du point de vue de l'histoire de l'immigration, les modalités d'organisation de ces activités accueillant jusqu'à 800 jeunes du quartier (durant un été) à l'apogée de leur organisation, recèlent des expérimentations jugées *a posteriori* par ceux des travailleurs sociaux qui les ont entreprises comme audacieuses et d'ailleurs impossibles, d'après eux, à impulser aujourd'hui.

Ainsi, un des artisans de ce dispositif associatif explique que le principe de l'accueil de tout public sans distinction d'origine ethnique et sur une base universaliste s'accompagna aussi, à l'époque, d'une organisation particulière du recrutement des animateurs et de la constitution des équipes encadrantes. Il s'agissait d'instaurer une mixité sur une base pragmatique et réaliste. Le point de départ était la prise en compte des identités ethniques de la population locale, des familles des enfants, sachant que celles-ci jouaient — en cette période des années 1980 où la France prenait lentement conscience de la diversité en son sein et durant laquelle des identifications comme celles de "beur" ou "deuxième génération" voyaient le jour — sur les modes d'identification des enfants et adolescents eux-mêmes, voire de certains des jeunes adultes encadrants. Sur la base de cette évaluation statistique, les recrutements se faisaient non seulement à partir des compétences en animation mais aussi en prenant soin d'approcher une certaine représentativité avec des animateurs portugais, algériens, marocains, turcs, etc. A ce principe apparemment ethnicisant et bricolé officieusement, s'ajoutait celui d'un mélange entre jeunes animateurs ayant grandi dans le quartier et jeunes dits "de l'extérieur", notamment des élèves de formations de travail social venant y trouver un emploi saisonnier. Enfin, une attention était portée à la mixité de genre, c'est-à-dire le recrutement d'animatrices comme d'animateurs.

Cette manière singulière d'organiser les animations d'été s'avère directement liée à l'expérience d'un certain nombre des jeunes du quartier et de travailleurs sociaux plus âgés au sein des deux marches nationales successives de 1983 et 1984, la Marche pour l'égalité et

contre le racisme puis le mouvement Convergence 84. Des Jocondiens avaient suivi avec attention le mouvement national et fait le voyage aux Minguettes et en avaient tiré des réflexions sur les possibilités concrètes d'un certain multiculturalisme. Le terrain jocondien où beaucoup restait à construire en terme d'action sociale et culturelle — mais où, sans doute aussi, les décideurs, financeurs et élus locaux pouvaient tirer profit du collectif associatif local en terme d'établissement d'une certaine paix sociale et de résultats visibles — devenait donc un lieu d'expérimentation immédiate.

Les animations d'été ainsi organisées représentaient un lieu de formation et le dispositif ne tarda pas à être habilité, compte tenu de la présence d'un encadrement professionnel compétent, pour dispenser la formation aux différents brevets d'animateurs (BAFA, BAFD). On y débattait notamment de sujets jugés ailleurs tabous comme la pertinence ou non de s'exprimer en langue d'origine auprès des enfants à tel ou tel moment de la vie quotidienne de séjours ou d'activités. Les uns et les autres faisaient part de leur étonnement et confrontaient leur vision des spécificités du "quartier", de ses "publics" et de l'intérêt éducatif plus général et universel des activités proposées.

Ainsi, cette expérience originale au sein de l'agglomération fut-elle au fil des années considérée comme exemplaire pour certains (les plus proches des conceptions de l'éducation populaire), et pour le moins efficace et fiable pour d'autres (des élus notamment) qui facilitèrent les conditions financières, matérielles et réglementaires de sa pérennisation.

Lors d'une exposition photographique à la Maison pour Tous de Joué-lès-Tours en octobre 2007, proposant une rétrospective de plus de trente années d'activités associatives dans le quartier, un public important vint se remémorer, durant toute une semaine, les moments forts de ce dispositif d'animation d'été. On pouvait y croiser des fils d'immigrés devenus eux-mêmes travailleurs sociaux dans le département ou même à l'extérieur, aujourd'hui âgés d'une quarantaine d'années qui soulignaient combien cette expérience leur avait facilité une certaine promotion sociale, avait été un creuset de formation, de vocation, d'engagement politique aussi pour certains. Certains remarquaient aussi sur les photos qu'une mixité ethnique et culturelle de fait existait alors au sein des groupes d'enfants, d'adolescents et de jeunes et, surtout, que la mixité entre garçons et filles y était plus importante qu'aujourd'hui.

## **L'histoire associative de la communauté algérienne**

Parallèlement à ces dispositifs d'animation où les travailleurs sociaux jouent un rôle important, il ne faut pas sous-estimer bien sûr la dynamique associative propre aux minorités ethniques présentes à Joué. Celle de la collectivité algérienne apparaît particulièrement intéressante par ses ruptures et continuités avec la dynamique décrite jusqu'ici.

D'après un responsable associatif, ce sont seulement quatre familles algériennes qui sont présentes dans la commune en 1967, dans le quartier de vieille Rabière avant même l'édification de la Zup. En 1972, les Algériens de Joué, beaucoup plus nombreux, sollicitent l'aide de l'importante association tourangelle Entraide aux travailleurs migrants pour créer une section sportive consacrée à la pratique du football. Comme l'explique un document rétrospectif de 2008<sup>1</sup> : "le but de cette section était de permettre aux jeunes de pratiquer un sport étant donné que plus de deux jeunes issus de l'émigration ne pouvaient intégrer une même équipe de football<sup>2</sup>. En créant un club ethnique, nous avons pu faire jouer plusieurs

---

<sup>1</sup> Document interne diffusé en réunion, association Solidarité culturelle musulmane jocondienne, mars 2008.

<sup>2</sup> Dès 1969, le comité pour les étrangers créé dans la Zup et nouvellement intégré à l'association Mopacité, soulignait aussi la difficulté à créer des "clubs culturels".

jeunes à la fois. Cette activité sportive a généré d'autres activités comme des rencontres entre adultes pendant les dimanches autour des stades du département et par la même occasion nous avons animé des activités culturelles".

En 1981, la réforme de la loi sur les associations permet la création de l'Union sportive des Algériens de Touraine avec le même projet sportif mais une volonté de représentation de la communauté dans les instances publiques locales. Au cours des années 1980, l'association va notamment gérer le marché du ramadan et organiser les soirées pendant ce mois de jeûne. En effet, dans le quartier de la Rabière, quelques marchands installés dans une rue, sans autorisation au départ, ont vu leur initiative reconnue par un élu local, conseiller général du canton, ayant une certaine connaissance de l'islam et bienveillant à l'égard d'une telle activité. C'est aussi le travail des militants associatifs qui a abouti à ce que ce marché du ramadan prenne de l'ampleur et soit ainsi institué chaque année, chacun y trouvant le moyen d'acheter des denrées pour confectionner les plats traditionnels pour le soir, au moment de la rupture du jeûne.

L'association changea ensuite de nom, renommée les Maghrébins de Joué-lès-Tours, avec un objectif plus fédératif. Mais, comme l'explique un responsable associatif, devant le nombre de jeunes "issus d'autres nationalités", rejoignant le club aux résultats sportifs élogieux, un nouveau nom était choisi en 1996 : Joué en Touraine, ancien nom de la commune. Un des entraîneurs du club de football de l'ASC Joué Touraine expliquait la réalité de façon plus directe dans la presse en 2002, tout en commentant les bons résultats sportifs du club : "Notre ancienne appellation nous portait préjudice. Car Maghrébin, dans la tête de beaucoup de gens, cela avait une connotation un peu négative, malheureusement"<sup>1</sup>.

L'enjeu de reconnaissance et le discrédit produit par une affirmation publique d'appartenance ethnique est ici clairement exprimé. Les suspicions de communautarisme et de repli sur les identités particulières émaillent en effet l'histoire des relations inter-ethniques, à Joué comme ailleurs en France. Mais les enjeux sont aussi importants au sein de la collectivité algérienne locale. La riche vie associative des Algériens de Joué-lès-Tours ne s'arrête d'ailleurs pas au sport et révèle, à travers différentes scissions et créations associatives, d'autres initiatives.

Créée en 1998 dans la lignée des premières associations algériennes de la ville, l'Association socio-culturelle pour la Sauvegarde de la famille algérienne à Joué-lès-Tours — qui deviendra ensuite Association d'entraide aux familles algériennes de Joué-lès-tours puis, en 2004, l'Association jocondienne pour le rapprochement des cultures — témoigne de l'évolution et de la complexification du projet associatif. Son président explique : "On s'est aperçu qu'on était que dans le sport mais que quelque chose manquait (...) on a démarré une réflexion : comment apporter une aide aux parents, d'abord sur le plan de l'apprentissage de la langue arabe et sur le plan matériel quand un décès survient dans une famille. Pour l'enterrement ici en France ou au pays"<sup>2</sup>.

Le constat, partagé par un travailleur social n'appartenant pas à la collectivité algérienne mais travaillant depuis longtemps dans le quartier, réside dans une difficulté de transmission entre les générations. La première génération des pères arrivés en France est vieillissante, de nombreux décès sont intervenus. Beaucoup estiment que la deuxième génération — dont beaucoup sont aujourd'hui devenus parents eux aussi — manquerait de repères identitaires en pleine période de renouveau des identifications ethniques et d'activation des frontières entre

---

<sup>1</sup> "Joué-Touraine, le club qui monte", *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 5 juin 2002, p. 15.

<sup>2</sup> "A Joué, l'arabe littéraire rapproche les cultures", *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 29 juin 2006, p. 12. "Pour le rapprochement culturel : une association indispensable", *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 29 juin 2006, p. 2.

groupes, tant chez les adolescents dits "d'origine algérienne" que dans le groupe majoritaire qui continue à différencier, voire à discriminer. Des acteurs locaux citent des enfants musulmans qui récitent par cœur des sourates du coran mais ne savent pas leur signification, témoignant, selon ces responsables associatifs, de leur fidélité à un héritage culturel sans avoir la possibilité de l'approfondir et de vraiment se l'approprier. Un travailleur social narre le désarroi d'hommes d'une quarantaine d'années ayant grandi en France, qui au moment du décès de leur père se demandent : comment, alors que l'on prend tout à coup conscience du chemin d'acculturation parcouru à titre personnel, organiser — dans le respect de la volonté du défunt — des obsèques conformes à la tradition ?

Ainsi une école privée enseignant l'arabe littéraire est-elle créée dès 1998 et va rencontrer un grand succès. Aujourd'hui 200 inscrits suivent l'enseignement de quatre professeurs, payés par le consulat algérien. La mairie de Joué-lès-Tours a permis la mise à disposition d'un appartement puis de bâtiments préfabriqués d'une ancienne école au cœur du quartier. 140 enfants et une soixantaine d'adultes fréquentent les cours qui ont lieu le mercredi et le samedi pour les premiers, le soir. Parmi les adultes, une quarantaine de femmes âgées, dont une majorité de veuves y trouvent une instruction mais aussi un lieu de forte sociabilité.

L'école se réclame fortement des principes de la laïcité et souhaite développer, sur la base d'un enseignement de langue et de civilisation incluant la référence à l'islam mais pas le culte, une éducation civique. Un membre de son conseil d'administration explique ainsi : "Notre objectif principal est de donner aux enfants qui viennent ici des repères, des racines pour avoir une double culture afin de s'intégrer pleinement. En fin de compte, nous sommes en train de pallier un manque culturel auprès d'enfants et de parents qui ont perdu leurs repères"<sup>1</sup>. L'initiative s'inscrit donc en faux contre toute tentative d'assimilation culturelle de la minorité qu'elle représente mais aussi, assez ouvertement, contre des tendances traditionalistes et des tentations, pour une minorité, de se tourner vers des mouvements fondamentalistes. Son positionnement est politique au sens d'une prise de position dans les conflits et rapports de pouvoir tant inter que intra-ethniques et non au sens partisan. Ses membres dirigeants n'hésitent pas à se positionner comme une des ressources — si ce n'est la solution — pour établir des dialogues et développer la citoyenneté au moment de crises importantes dans le quartier comme lors de l'incendie du centre social en juin 2006 ayant suivi la mort à scooter d'un jeune d'origine maghrébine, selon le scénario malheureusement habituel de déclenchement des rumeurs et des émeutes urbaines.

L'épreuve du décès est un des événements qui réunit plusieurs enjeux pour les familles algériennes de Joué-lès-Tours et plus largement de l'agglomération : celui du rapport au rite musulman et du respect de la tradition, celui du rassemblement des générations et de la transmission, celui aussi de l'inscription sur le territoire français avec la question des carrés musulman dans les cimetières locaux. Ainsi, début 2004, est créée une autre association (Entraide solidarité aux familles) dont l'objet est, selon la déclaration au Journal officiel de "permettre d'aider les familles adhérentes à rapatrier les corps des défunts en pays d'origines ; organiser les funérailles à la demande des familles adhérentes tout en respectant la loi en vigueur". Elle est animée par une partie des mêmes leaders ayant mis en place l'école d'arabe littéraire. Alors que les ressortissants tunisiens et marocains bénéficient d'une assurance via leur consulat pour leur permettre de payer les frais d'obsèques et de rapatriement du corps, il en est autrement des Algériens. Un des responsables explique que "dans les années cinquante et soixante, la première génération avait mis en place un système de caisses communautaires

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

qui perdure encore aujourd'hui. Des cotisations étaient versées sur un compte privé. On en compte aujourd'hui une dizaine dans l'agglomération tourangelle."<sup>1</sup>

Jugé, par une partie des familles, opaque, mal régulé et administré, ce système traditionnel a été remplacé, suivant le même principe, par une structuration associative jugée non seulement plus démocratique mais aussi comme un moyen de négociation et de reconnaissance avec les autorités françaises. Joué-lès-Tours est ainsi la seule ville de l'agglomération à avoir aménagé un espace — dit "carré musulman" — de 130 emplacements au cimetière. La nouvelle association regroupe ainsi cinquante-deux familles adhérentes de l'agglomération ou de Château-Renault dont les cotisations (240 euros par couple et 100 par enfant) permettent de couvrir la moyenne de 3.000 euros de frais de rapatriement ainsi qu'une place en avion pour un membre de la famille.<sup>2</sup>

### **Le club de lutte : un révélateur, un lieu de transmission ?**

Un autre lieu important du quartier est constitué par le club de lutte, installé dans une salle de combat construite dans le quartier grâce aux fonds du programme Habitat et Vie Sociale. Sa création et sa pérennisation depuis 1978 ont été largement soutenues par le club de prévention qui en fait aussi un outil éducatif auprès des adolescents et jeunes adultes. Le club est l'héritier des partenariats associatifs passés et l'un de ses administrateurs n'est autre qu'un ancien principal du collège de zone d'éducation prioritaire du quartier. Son fondateur et animateur depuis ses débuts, d'abord comme bénévole puis en tant que salarié, est un éducateur sportif arrivé d'Algérie à Tours à l'âge de 8 ans à la fin des années 1950, qui joue aussi un rôle pivot au sein de la collectivité ethnique algérienne et a été associé aux nombreuses initiatives associatives que nous venons de rapidement résumer<sup>3</sup>.

Avec les équipes portugaise et algérienne et quelques autres clubs sportifs, ce club est une des associations sportives qui touchent des subventions importantes de la municipalité, mais aussi bénéficie de la reconnaissance des politiques de la ville (subvention de la Direction interministérielle à la ville), des instances fédératives comme, indirectement, de l'aide sociale à l'enfance chargée de la prévention des jeunes en rupture ou en voie de marginalisation sociale. La pratique de la lutte est en effet un moyen parmi d'autres de travailler avec des jeunes jugés difficiles par le milieu scolaire ou même leur famille et qui sont adressés, à côté de ceux qui pratiquent en loisir ou en compétition, à l'équipe de deux entraîneurs. C'est par le "travail de rue" opéré par les autres éducateurs du club de prévention que cette activité est proposée et elle est considérée comme ayant une fonction beaucoup plus large que sportive. Elle permet de socialiser, de canaliser les pratiques violentes de certains adolescents ou au contraire la timidité et les inhibitions d'autres, implique un travail sur la psychomotricité, sur l'hygiène corporelle et alimentaire à travers le contrôle du poids et les sorties en compétition,

---

<sup>1</sup> Outre les entretiens directs effectués dans le cadre de cette étude, cf. "Une assistance obsèques associative", *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 12 mars 2004, p. 8.

<sup>2</sup> Au moment du décès d'un compatriote, les obsèques sont organisées par un découpage de la ville de Joué en trois secteurs et un principe de solidarité et de réciprocité. Un décès dans un secteur implique la mobilisation d'un autre pour le repas et la veillée, une salle du centre social est à l'occasion prêtée pour recevoir les nombreuses personnes venues faire leurs condoléances.

<sup>3</sup> Les relations entre le club de prévention et la collectivité algérienne locale n'est pas une exception jocondienne. A Nantes par exemple, la sociologue Catherine Delcroix a décrit comment une autre équipe de prévention pouvait assurer un relais des revendications de "pères immigrés" et contribuer indirectement à la revendication d'un lieu de culte. Cf. C. Delcroix, "La lutte d'une association de 'pères musulmans'", in : Claire Cossée, Emmanuelle Lada et Isabelle Rigoni (eds.), *Faire figure d'étranger. Regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris : Armand Colin, 2004, pp. 191-210.

tâche d'impliquer les parents accueillis autour du tapis (même si l'équipe regrette de ne pouvoir impliquer plus les pères que les mères). Certaines familles, après trente années d'activité, ont connu plusieurs générations de lutteurs.

Le club a acquis une réputation tant locale que nationale par ses résultats (un de ses licenciés fut par exemple sélectionné pour préparer les jeux olympiques)<sup>1</sup>, par son nombre important de licenciés, ses innovations pédagogiques (notamment la pratique du "baby lutte" avec de très jeunes enfants mais aussi l'accueil de déficients intellectuels ou de sourds et muets), son rôle de formation d'entraîneurs. Mais c'est surtout sur l'analyse de ses pratiques et des interactions avec les familles du quartier qu'il est intéressant de se pencher ici, notamment avec les lutteurs dits "issus de l'immigration".

Une éducatrice associée au travail du club et suivant des familles en difficultés, notamment de très jeunes mères connaissant des difficultés éducatives associées à une précarité économique, explique que c'est, pour les familles immigrées, une "image de l'origine qui se joue dans ce club et autour du tapis". Elle relève que ce lieu, considéré en quelque sorte, même s'il est public, comme préservé du regard de la société extérieure est un des éléments forts de la mémoire du quartier et du fort sentiment d'appartenance à celui-ci. Ce qui s'y passe n'est pas sans aléas et conflits mais, même après des ruptures, des jeunes peuvent y revenir et le cadre de règles strictes et de discipline instauré grâce à ce sport de combat n'a jamais failli au fil des ans. Les entraîneurs savent que le club de lutte est "un prétexte pour venir rechercher un lieu de confrontation" pour certains enfants et adolescents et assument cette situation comme une des étapes de leur travail.

L'éducatrice explique, pour étayer son propos, que des couples mixtes — plus souvent constitués d'hommes dits "maghrébins" et de femmes "européennes" — qui ne souhaitaient pas s'afficher publiquement auparavant, trouvent à partir du suivi de leurs enfants, une occasion de transmettre et garder une "culture familiale", de s'inscrire dans une histoire, voire une mémoire commune. Un des entraîneurs déclare que, pour certains parents, "le club de lutte les protège de garder leur culture maghrébine". Il peut paraître difficile de démêler ce qui relève d'un constat objectif et ce qui a trait, ici, à la valorisation du travail éducatif. D'autant que le club est un moyen aussi pour des travailleurs sociaux de légitimer leur pratique, de toucher un public avec lesquels ils rencontrent parfois des réticences dans d'autres lieux et activités et sur lequel tant la demande politique que la pression médiatique et le discours sur les "jeunes des banlieues" les attendent. Mais on saisira mieux ce qu'ils souhaitent démontrer par quelques exemples et précisions.

Il s'avère d'abord que le travail du club est inséparable de la position de ses entraîneurs, un jeune d'une trentaine d'année issu d'un couple mixte franco-maghrébin, et le responsable, largement impliqué dans les associations algériennes nous l'avons dit, qui, à 58 ans, est reconnu comme hadj, c'est-à-dire qu'il a fait plusieurs fois le pèlerinage à la Mecque.

La légitimité qu'il a acquise dans le quartier recèle ainsi plusieurs facettes complémentaires. Elle est à la fois politique (par le biais de ses multiples investissements associatifs), éducative, culturelle ou communautaire, générationnelle, sportive bien sûr. C'est ce qui préserve sans doute le club de n'être pas considéré de l'extérieur comme un club communautaire, ce qui est souvent immédiatement synonyme de "repli communautariste" en France.

Cet entraîneur explique son rôle et ses pratiques éducatives, et donc de transmission, à la fois comme culturelles — mais il emploie aussi l'adjectif "ethnique" — et à la fois inscrites dans un cadre "républicain" très fortement affirmé. Ainsi, un groupe de quatre jeunes adultes

---

<sup>1</sup> Le club draine un public qui dépasse celui des seuls habitants du quartier ou de la commune.

marocains du mouvement musulman du Tabligh, adeptes d'un certain puritanisme religieux et prédicateurs à l'occasion au sein du quartier, habillés de djellabas blanches jusqu'aux chevilles et d'une calotte sur la tête (ceux que l'on appelle péjorativement les "barbus" dans le quartier) ont pris une licence et commencé à fréquenter le club. S'il est probable que dans d'autres clubs, ces derniers auraient pu être dissuadés, ils se voient là rappeler progressivement mais fermement les règles. L'entraîneur explique : "Le club de lutte c'est le respect du lieu républicain. J'accepte que tu fasses ta prière ici une fois ou deux si le groupe n'est pas encore présent. Sinon, tu vas à la mosquée et tu reviens dans un quart d'heure". Nul prosélytisme n'est admis pas même dans les vestiaires même si l'entraîneur sait qu'il peut avoir lieu au coin de la rue à la sortie du club<sup>1</sup>. Le compartimentage des rôles attendus et une certaine distance aux différents rôles est un des principes éducatifs transmis non sans difficultés mais avec persévérance. Puis, progressivement, lors de moments informels et en dehors des entraînements sportifs, cet homme engagera éventuellement un dialogue sur les différentes traditions de l'islam et n'hésitera à leur livrer son avis personnel.

Un autre exemple enfin permet de saisir d'autres moments de la vie du club. Au moment de Noël, un arbre de Noël est organisé pour les plus jeunes lutteurs. Ce n'est pas toujours facile car il arrive de plus en plus que la question soit posée : mais c'est pas de chez nous ? L'entraîneur explique que le club appartient aux jocondiens et non à telle ou telle communauté. Il joue aussi sur les bons résultats du club et la remise de médailles ou récompenses pour donner une certaine solennité à ces moments conviviaux où sont valorisés les enfants. Les lutteurs reçoivent, en présence des parents impérativement, un maillot floqué aux couleurs de la ville. Lorsqu'on se déplace en compétition à l'extérieur, explique-t-il sans détour, "les gens ne disent pas, tiens voilà le petit arabe qui arrive mais c'est Joué-lès-Tours ! Nos lutteurs savent se gérer, il y a du cadre, on sait tout de suite que c'est des jocondiens. En même temps qu'il tâche de valoriser "ses jeunes", l'entraîneur est attentif aussi à servir l'image de "sa ville" ce qui n'est pas sans satisfaire les partenaires locaux bien sûr.

Si l'on sent dans cet exemple tout le poids du discrédit qui pèse sur les lutteurs (potentiellement stigmatisés) à leur arrivée dans une salle inconnue, on peut souligner la médiation et la reconnaissance que tâche d'instaurer l'entraîneur. Mais une dimension moralisatrice et autoritaire est sans doute aussi présente dans sa pratique pédagogique, étroitement liée à sa position personnelle et difficilement reproductible. Il reste que le club de lutte apparaît, si on le relie aux autres tentatives d'accommodation et de compromis tentés au sein d'autres associations du quartier, comme un lieu riche finalement d'un travail de transmission et de mémoire de l'immigration sans doute, mais surtout des relations inter-ethniques à Joué-lès-Tours. Récemment, un membre d'ethnicité française du bureau du club proposait qu'un pot soit aussi organisé non seulement à Noël mais aussi pour la fête musulmane de l'Aïd.

### **Quelle mémoire transmettre ? et à qui ?**

La mémoire des compromis établis, parfois de haute lutte, par des militants associatifs aujourd'hui relativement âgés (nous l'avons vu pour la collectivité algérienne) peine à se transmettre aux plus jeunes dits de la "deuxième génération" voire aujourd'hui de la "troisième génération". En effet, certains regrettent par exemple une certaine instrumentalisation de jeunes Français d'ethnicité maghrébine au sein d'associations largement subventionnées par la mairie ou de services municipaux et des débats internes à la

---

<sup>1</sup> Dans le vestiaire, c'est aussi le respect. On n'essaie pas d'entraîner, de faire le prêche. Non, dans la rue oui, mais pas dans le club.

"communauté" ont lieu sur la transmission de la "tradition", sur l'individualisme de certains jeunes qui se replieraient sur la sphère privée et ne vivent plus forcément dans le quartier.

Cette réflexion sur la transmission n'est-elle pas d'ailleurs valable non seulement pour la collectivité algérienne mais aussi pour la "corporation" des travailleurs sociaux ? Chacun peine, là aussi, à transmettre le flambeau et à politiser sa pratique pour la rendre dynamique et lui assurer une influence durable au-delà de la seule réparation ou assistance.

Le risque d'instrumentalisation des jeunes professionnels dits "issus de l'immigration" par le pouvoir municipal n'est que difficilement vérifiable. Énoncé tel quel, il est simpliste et les questions sur la proportion importante de descendants d'immigrés au sein du service municipal jeunesse de Joué par exemple, posées à des cadres municipaux, restent taboues, rapidement balayées par le caractère trop caricatural d'une politique de "grands frères", qu'on raille et range au rang des erreurs du passé, et des erreurs des autres. Il ne faut pourtant pas sous-estimer les positions délicates dans lesquelles peuvent se trouver quelques travailleurs sociaux "issus de l'immigration". Sur le ton de la confiance, l'un d'entre eux explique qu'il souhaite par exemple qu'une réunion partenariale soit organisée dans un lieu neutre un peu à l'écart du quartier. Il ne peut plus supporter, en effet, les mises à l'épreuve des quelques jeunes les plus rebelles et provocateurs qui, à la sortie, le soir, le traitent de "balance" ou d'autres insultes encore. Ce qui poserait problème c'est le rapport à la "troisième génération" parmi laquelle — pour une minorité sans doute mais très visible — des adolescents ont développé un mode d'identification ethnique victimaire et tendent à poser des frontières identitaires fortes entre eux et les autres. Le fort sentiment d'appartenance au quartier et quelques phénomènes de regroupements — sans qu'on puisse jamais parler de bandes à Joué — s'ajouteraient à la seule dimension ethnique.

Malgré sa fréquente dénégation, la logique des "grands frères" dont nous avons parlé plus haut est cependant régulièrement mobilisée au sein des discussions entre partenaires de terrain, au moment de concurrences dans les subventions de projets, des recrutements, ou même lorsqu'un animateur local "issu de l'immigration" s'étonne que la mairie l'avertisse sur son portable d'une intervention de CRS dans le quartier et attende qu'il rassure les jeunes, déniaient toute influence en tant que "leader" ou "pacificateur social"<sup>1</sup>.

Il reste ainsi évident que le compromis en cours de construction s'arrête au seuil du politique, malgré l'entrée récente de membres des minorités ethniques dans le conseil municipal. Les uns redoutent le développement d'un communautarisme, d'autres l'instrumentalisation et le clientélisme, alors que pourtant la diversité et la complétude des projets sociaux et culturels mis en place depuis plus de vingt ans pourraient permettre un débat plus serein sur la prise en compte de la diversité dans la vie sociale jocondienne. Les récents enjeux liés au culte musulman et aux instances nationales de représentation de ce culte ont aussi introduit, vraisemblablement, de nouvelles frontières entre Marocains (qui bénéficient d'une mosquée construite dans le quartier) et Algériens encore à la recherche d'une solution à l'échelle locale comme de l'agglomération.

Ce que l'on pourrait, en fin de compte, appeler un fragile "multiculturalisme souterrain" à Joué-lès-Tours n'est pas retraduit dans la communication municipale aujourd'hui où il n'est

---

<sup>1</sup> Ce qui s'est passé au milieu des années 1990, notamment avec l'arrivée de l'alternance socialiste au pouvoir, c'est que la municipalité a souhaité prendre en main les activités d'animation générées par le collectif d'associations en même temps que les principaux moteurs de celui-ci se recentraient sur leur mission initiale, invités par leurs organismes financeurs principaux, CAF et Conseil Général : soit l'action globale auprès des familles et autour de la parentalité notamment pour le centre social, la prévention pour le club de prévention.

question que de citoyens, de familles, de parentalité, de jeunes, bref de citoyens non situés et sans traits d'union (si ce n'est en période de trouble et d'urgence lors d'incendies ou de faits de délinquance). Cette manière de prise en compte de l'ethnicité des différents acteurs locaux sans la "parler" contribue à faire porter à ceux, minoritaires, qui se sentent les plus concernés, le poids de la question de la diversité comme un poids ou un problème personnel. La responsabilité de cet état de fait n'est pas à chercher nécessairement au sein du pouvoir municipal car celui-ci, finalement, ne fait que fidèlement refléter un courant idéologique national souvent réfractaire — à tout le moins frileux — quant à l'expression publique de minorités, quant à l'expression d'une citoyenneté plurielle. Reste, à l'échelon de ce quartier, un potentiel énorme d'action et de développement des relations sociales qu'une mémoire des compromis comme des conflits interethniques passés pourrait décupler, à condition qu'elle soit transmise et entendue par les uns et les autres.

Quelques uns dans le quartier, dans le cadre des récents développements de l'interrogation sur le passé colonial de la France mais aussi à partir d'une ferme conviction personnelle tirée de l'expérience locale, pensent qu'il serait temps d'aborder plus explicitement la mémoire du conflit colonial passé entre Français et Algériens, pour lequel les parents se sont tus et qui rejaillirait, sous une forme plus ou moins bien conscientisée, à la deuxième ou troisième génération. Ainsi, un travailleur social du quartier, intervint-il dans la presse, sous le couvert de l'anonymat, peu après l'incendie criminel d'une partie du centre social de la Rabière en juin 2006. Manifestement piégé par le titre alarmiste de l'article ("C'est la République qu'on défie !"), il voulait au contraire interroger cette République et, sans excuser les actes commis, contribuer à les comprendre par une inversion du regard. Il déclarait : "Il y a un tel mal-être que nous vivons sur des braises ardentes (...) Ce n'est pas un problème interne à la cité et à la ville (...) On a affaire à des gamins de 12-15 ans qui ne se reconnaissent pas dans leurs cultures respectives, algérienne et française et qui attaquent et défient la République. Nous avons fait un gros travail avec l'Allemagne. Pourquoi ne s'interrogerait-on pas sur l'Algérie ?"<sup>1</sup>

De tels propos traduisent bien la difficulté à énoncer la question. Le terme de colonisation n'est pas prononcé, l'évocation du passé est largement euphémisée et laisse finalement libre cours à de nombreuses interprétations ou incompréhensions. Le lendemain, un rectificatif était publié en ces termes pour dissiper tout malentendu : "l'analyse des événements soulignait une nécessité de reprendre l'histoire ensemble entre les pays du Maghreb — dont l'Algérie — et la France et de faire un devoir de mémoire, comme celui qui a été fait avec l'Allemagne...". Dans les deux articles, le rôle des "grands frères" était considéré, à la suite d'une question du journaliste, comme un mythe "du temps des socialistes". Parmi les réactions à ces propos, celle du président de la communauté islamique d'Indre-et-Loire et vice-président du Conseil français du culte musulman précisait le même jour : "Joué-lès-Tours n'est pas l'Algérie. Les Algériens n'ont d'Algériens que leur origine mais ce sont des Français pour qui la loi française s'applique".

Ces jeunes dits de la "deuxième génération", ces "grands frères", animateurs, agents de médiation, éducateurs sportifs — qui atteignent parfois l'âge de quarante ans — apparaissent finalement comme les éternels présents-absents dans ces échanges qui tachent de caractériser tout autant le malaise d'une minorité ethnique que celui de la République.

Pourtant, certains ont pris des initiatives militantes et associatives eux aussi. Leur position dans le paysage local ne se résume pas aux seuls emplois qu'ils occupent même s'ils

---

<sup>1</sup> *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 13 juin 2006, p. 2.

ont largement profité, tout en se formant pour la plupart, de la création des emplois-jeunes, dans le secteur de l'animation, de la médiation ou de ce qui fut nommé "nouveaux emplois de l'intervention sociale urbaine". L'association "Ma cité va voter" par exemple, créée en 2003, regroupe une trentaine de "jeunes" fils et filles d'immigrés maghrébins surtout, et plus rarement turcs, dont les leaders ont atteint voire dépassé l'âge de 30 ans. Elle vise à promouvoir l'inscription sur les listes électorales des jeunes de l'agglomération mais son point de départ se situe notamment dans le quartier de la Rabière. Le constat d'un taux d'abstention de 59,3 % dans le canton de Joué sud aux élections cantonales de 1998, ou encore dans le quartier de la Rabaterie à St Pierre-des-Corps, 50,1 % d'abstentions aux législatives de 2002, a été à l'origine de cette initiative. Un des responsables ajoute : "Un président de la République élu à 82 %, cela ne devrait plus arriver..." désignant indirectement — car l'initiative se dit apolitique au sens d'un refus de s'affilier à telle ou telle tendance politique<sup>1</sup> — la montée du vote d'extrême droite. Née à Joué, l'association essaimera ensuite, à la suite d'une scission, à Tours, dans le quartier du Sanitas notamment (association Diversi-t37 créée en décembre 2005<sup>2</sup>).

Ceux que la presse nomment "les grands frères 'citoyens'"<sup>3</sup>, évoquent le poids du communautarisme dans le quartier. La définition qu'ils en donnent s'apparente surtout au repli sur la sphère privée et à une absence de civisme de certains habitants. Mais elle ne désigne pas les "communautés" d'originaires de différents pays (Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie notamment). Lors de notre enquête, un animateur du collectif "Ma cité va voter" nous explique : Les communautés fonctionnent, pas de problème, mais il y a des difficultés à dialoguer entre les Marocains, les Algériens. Par exemple, tu ne verras jamais un Turc aller parler à un Marocain ou un Algérien. (...) Plus loin, nous on veut se battre pour rassembler les différentes communautés immigrées, que les gens se mettent autour d'une table et s'expriment, mettent les problèmes à plat, en commun. (...) Qu'on arrive à avoir un discours commun".

Les principaux leaders sont des agents de travail social ou militants d'associations sportives et dénie l'appellation de grands frères. C'est pourtant le terme citoyen qui est mis entre guillemets dans un article de la presse locale (décidément bien embarrassée mais reproductrice de catégorisations minorisantes) en décembre 2003 et non celui, très péjoratif et réducteur à leurs yeux, de "grand frère"<sup>4</sup>. Cette formule de grands frères "citoyens" apparaît, à elle seule, révélatrice des blocages dans la reconnaissance de membres des minorités ethniques en tant qu'acteurs de la vie sociale, civique et politique locale. Ceux qui prennent la parole publiquement mais qui travaillent dans les quartiers prioritaires de l'agglomération et dépendent souvent étroitement du pouvoir local, occultent finalement, sans le vouloir bien sûr, les possibles prises de positions publiques d'autres — sans doute plus nombreux qu'on le croit généralement — qui ont connu une promotion sociale autrement que, justement, dans le secteur social ou culturel. Et cela semble arranger finalement beaucoup de monde que cette

---

<sup>1</sup> Le mot d'ordre est le suivant : "votez pour qui vous voudrez mais votez".

<sup>2</sup> Cette association poursuit les mêmes buts et déclare dans la presse lors d'une de ses campagnes d'inscription sur les listes électorales : "Il s'agit de développer la participation de tous à la vie de sa cité et à la vie politique. Cette action ne s'inscrit en aucun cas dans une démarche de promotion d'un quelconque parti ou d'une organisation partisane ; elle se veut citoyenne et civique.", *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 9 juin 2006.

<sup>3</sup> "Mon candidat, c'est le vote !", *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 16 décembre 2003, p. 8.

<sup>4</sup> Un des militants à l'origine de ce collectif explique que le nom a été choisi en réaction au film *Ma 6T va cracker* jugé dévalorisant et caricatural pour l'image des "cités".

mémoire de l'immigration et cette actualité locale du multiculturalisme ne soient abordées qu'à travers le registre étroit du "social", des "quartiers" et des "cités"<sup>1</sup>.

Quelques uns, enseignants ou militants associatifs l'ont compris qui essaient, à Joué-lès-Tours par exemple, de faire témoigner des techniciens, des cadres, des entrepreneurs membres des minorités ethniques auprès de jeunes scolarisés (à l'école, au collège) pour montrer la diversité des parcours professionnels et aider les plus désespérés quant à leur avenir (ces pré-décrocheurs ou décrocheurs scolaires comme on les nomme en termes éducatifs et ceux dits "de la troisième génération" dont nous parlions plus haut) à sortir d'un discours victimaire assez en vogue dans les quartiers populaires.

Un travailleur social de la Rabière se questionne même, malgré tout le travail effectué, sur les erreurs du passé et cette manière d'enfermement de la mémoire de l'immigration dans le registre social, des problèmes sociaux des quartiers et de la souffrance qui risque de contribuer à la stigmatisation et à l'altérisation des jocondiens d'ethnicité maghrébine. Portant un regard rétrospectif sur sa longue carrière, il se demande même si les travailleurs sociaux n'ont pas fini, dans les années 1970 et 1980 par se substituer aux pères et mères immigrés — souvent illettrés ou analphabètes explique-t-il mais néanmoins capables — en proposant un grand nombre d'activités à leurs enfants. Ce positionnement expliquerait une partie des problèmes rencontrés aujourd'hui avec certains jeunes, dit-il, il aurait contribué à dévaloriser les parents aux yeux des jeunes et amené les parents à concevoir que toute question d'éducation autre que traditionnelle reste du ressort exclusif de la société d'accueil et de ses nombreux agents éducatifs (enseignants ou travailleurs sociaux).

### **Une pluriethnicité fragile, une mémoire en creux**

L'apport et la place des populations immigrées, particulièrement celles et ceux venus du Maghreb, d'Algérie et du Maroc, fait indéniablement l'objet d'une certaine reconnaissance à Joué-lès-Tours. Mais ne peut-on pas parler que d'une mémoire "en creux" qui n'est pas véritablement intégrée aux représentations sociales dominantes dans la commune ?

Cette mémoire est surtout exposée par des responsables associatifs, des travailleurs sociaux en contact direct avec les populations concernées, membres des collectivités ethniques eux-mêmes ou étroitement liés — souvent attachés au sens affectif du terme — à ce "public" particulier lorsqu'il s'agit de travailleurs sociaux membres du groupe majoritaire. Mais elle est exposée sur un mode presque privé de partage d'un diagnostic, d'une connaissance fine des réalités du quartier. Ce diagnostic peine à être exposé comme tel lors des réunions partenariales, officielles, et reste partagé comme une connaissance empirique précieuse en-deça de ce qui peut être narré devant des élus, des chefs de projet et d'autres gestionnaires et financeurs des politiques publiques (office de logement social, conseil général, CCAS par exemple). Cette mémoire est gardée par les différents médiateurs que nous avons évoqué au long de notre description comme un précieux élément de compétence, d'expertise, de connaissance fine et "humaine", "au plus proche des réalités" comme le disent ces acteurs qui en sont porteurs. On pourrait même dire que l'action "auprès de", "pour" — mais aussi "avec" — les habitants des collectivités ethniques originaires du Maghreb

---

<sup>1</sup> La prise en compte des "besoins" des populations immigrées ou dites "issues de l'immigration" est, à Joué comme ailleurs, souvent associée ces dernières années à des thématiques aux connotations sécuritaires comme l'errance des adolescents et des jeunes et leur appropriation jugée problématique de l'espace public. Ainsi la municipalité a-t-elle encouragé l'encadrement d'un créneau de "foot en salle" — dans un gymnase le soir pendant le mois du ramadan — par une association sportive qu'elle subventionne et qui emploie des médiateurs et éducateurs "issus de l'immigration maghrébine".

fonctionne comme un élément important de légitimation de la compétence des professionnels et militants associatifs qui se positionnent ainsi comme experts vis-à-vis de gestionnaires plus distants des réalités de terrain. La connaissance des réalités dites "communautaires" devient ainsi un élément d'expertise et de reconnaissance pour les différents médiateurs (éducateurs sportifs, éducateurs de rue, militants associatifs de quartier, responsables d'associations à vocation culturelle et culturelle, agents de médiation sociale et culturelle, animateurs jeunesse) que la municipalité ne se prive pas de questionner en cas de conflit majeur, même si ce rôle assigné est très vite dévalorisé et rejeté par ces médiateurs comme étant une réduction de leur position à celle de "pompier de service" ou de "grand-frère".

Tout exposé qui sortirait de cet étroit registre de la connaissance professionnelle presque intime des "problématiques" des habitants (description souvent teintée de psychologisme et relevant d'une description clinique dépolitisée), peut tomber sous le couperet idéologique — aujourd'hui omniprésent dans le discours politique national et le traitement médiatique des banlieues et de "l'immigration" — du soupçon de communautarisme. Le développement de politiques sécuritaires dans les banlieues et les récents enjeux autour du partage du diagnostic sur les problèmes de quartier, sur les difficultés de tel ou tel habitant, telle ou telle famille, la question de la transmission des informations et l'invitation à un "secret professionnel partagé" sous la houlette du maire nouveau coordinateur des politiques sociales décentralisées, pourrait contribuer à certains blocages ou régressions.

Il est peut-être temps que la mémoire de l'immigration, mais aussi celle des relations interethniques — particulièrement riche à Joué-lès-Tours comme nous venons de le voir — soit "parlée", "saisie" par les majoritaires comme les minoritaires. Des actions symboliques fortes sont entreprises comme ce voyage en Algérie du maire de la ville en avril 2007 dans la région de Mostaganem, et particulièrement à *Hadjaj* dont sont originaires la plupart des Algériens de Touraine et de Joué<sup>1</sup>. Comme l'explique le maire, "l'objectif initial était de prendre contact avec la région d'origine d'un grand nombre de Jocondiens. C'était très enrichissant de voir d'où venaient les anciens mais aussi où vont les familles et les jeunes pendant les vacances. On a d'ailleurs rencontré deux personnes de Joué sur place"<sup>2</sup>. La visite fut l'occasion aussi de rencontrer des acteurs de la vie économique pour envisager des partenariats. Comment cette initiative a-t-elle été perçue par la population ? Nous n'avons pas les moyens de répondre à cette question, ici. Mais il est sûr qu'elle n'oculte pas, aux yeux de certains Jocondiens d'ethnicité maghrébine, les questions très concrètes non encore résolues ici en France, comme par exemple celle de l'accès à des repas halal pour les enfants musulmans scolarisés toujours impossible, au nom de la laïcité, dans les cantines des écoles publiques de la ville.

D'autres initiatives, culturelles cette fois-ci, permettent sans doute de travailler les représentations sociales de l'altérité et de la diversité dans la commune et représentent une piste intéressante d'action. Ainsi une pièce intitulée avec ironie "L'Amour à l'Arabière" fut-elle montée fin 2004 par la compagnie Râ à la suite de l'animation d'ateliers d'écriture de l'écrivain Slimane Bénéïssa en résidence dans le quartier de la Rabière. Elle met en scène l'histoire de deux adolescents dits "beurs de la deuxième génération" (Abdel et Aïcha) qui tentent de vaincre, au nom de leur amour, les rivalités entre leurs pères ennemis et de percer les secrets de famille. Mais cette création ne peut-elle pas aussi renforcer des stéréotypes ? Peut-elle réellement permettre de questionner la mémoire et les représentations des

---

<sup>1</sup> Le maire était accompagné de son adjoint aux sports et aux jumelages.

<sup>2</sup> "Un séjour en Algérie riche d'enseignements pour le maire", *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 20 avril 2007, p. 11.

majoritaires et non pas seulement celle des minoritaires ? Il reste que l'outil que constitue la création culturelle est sans doute très prometteur pour contribuer à vaincre les blocages que nous avons relevés et mettre en relief une mémoire plurielle. Elle est un vecteur important d'expression des subjectivités et son pouvoir de transgression et de déplacement des frontières entre les individus et les groupes est réel, à Joué-lès-Tours comme partout ailleurs.

---

## **6 - Romorantin : délocalisation économique, construction de l'altérité et nouvelles division du travail et de l'espace**

Regarder d'un peu plus près l'histoire de l'immigration dans une petite ville comme Romorantin-Lanthenay dans le Loir-et-Cher permet d'illustrer plusieurs points originaux. Cette ville de 19 000 habitants constitue, d'une part, un contexte local rural particulier si on le compare aux grandes villes dans lesquelles restent généralement étudiées les populations immigrées. Pourtant la présence immigrée n'y est pas négligeable et la région Centre présente nombre de ces petites villes souvent industrielles à relativement forte présence étrangère et histoire de l'immigration ancienne (Pithiviers, Vendôme, Montargis, Chateaudun, par exemple). D'autre part, Romorantin présente une situation économique récente de crise et de délocalisation de sa principale activité (l'usine automobile Matra) dont il s'agira de mesurer les conséquences sur les populations. Enfin, comme dans d'autres contextes locaux du même type, la "question immigrée" se focalise dans cette ville sur une immigration relativement récente qui a pour particularité de subir une forte ségrégation sociale et ethnique de l'espace habité de la ville mais aussi une forte division ethnique du travail dans le bassin d'emploi. Ainsi, à Romorantin, la "question turque" occupe-t-elle tout l'espace ou presque des représentations sociales et des débats locaux sur l'immigration et son histoire récente.

### **Matra et la crise économique**

Romorantin est une petite ville d'environ 19 000 habitants, seconde ville du département du Loir-et-Cher — après son chef-lieu Blois — par sa taille, sa population et son importance, "capitale de la Sologne". Sa vie économique était structurée jusqu'en 2003 autour de deux grands pôles d'activité : l'industrie automobile et le tourisme. Le groupe Matra-Automobile, filiale de Lagardère, produisait à Romorantin le véhicule Renault Espace, et faisait la prospérité de la ville à la fois par le nombre d'emplois qu'il générait (directs comme indirects), et par le montant de la taxe professionnelle qu'il versait à la municipalité. La ville, également au cœur de la Sologne, est une destination de week-end prisée par de nombreux parisiens, et Pierre Desproges lui fournit une "réputation" en la raillant dans de nombreux textes et sketches.

En mars 2003 cependant, la firme Renault, sous l'impulsion de sa nouvelle direction, décida d'opérer de vastes restructurations, et la production de l'Espace, hégémonique dans les usines romorantinaises, est stoppée. Matra-Automobile ferme définitivement ses chaînes optant finalement pour la concentration de la production de ses nouveaux modèles sur un autre site. La délocalisation laisse l'économie de la ville orpheline de son plus grand donateur, les finances municipales sont ravagées et à repenser totalement (un quart du budget global de la ville s'envolant avec la perte de la perception de la taxe professionnelles de Matra), et 1241 travailleurs de Matra (plus les centaines de licenciements chez les sous-traitants et dans les commerces pour qui la présence de l'entreprise était bénéfique, sinon vitale) se retrouvent privés d'emploi. Sur ces 1241 anciens salariés, seuls 176 personnes ont retrouvé un contrat à durée indéterminée par la suite<sup>1</sup>. Il n'est pas exagéré de dire que Romorantin tremble sur ses bases.

Cette délocalisation du poumon économique local, qui faisait vivre une large population dépassant le seul cadre de Romorantin, constituait une porte ouverte à une aggravation des

---

<sup>1</sup> Pierre Bertoux, délégué syndical de la CGT-Matra, cité in « Centre : Matra, symbole d'une casse », *L'Humanité*, 14 janvier 2004.

problèmes sociaux déjà présents à l'état latent dans les quartiers sud, qui furent assez fortement touchés par la restructuration de l'économie locale.

### **La ville, les Turcs et les cités HLM**

L'histoire récente de Romorantin est avant tout celle d'une crise économique. Mais l'histoire contemporaine de la ville a également été marquée par l'érection de deux cités H.L.M. venant pallier à un manque criant de logements dû à la pression démographique et aux débuts de l'immigration post-coloniale, dans les années 1960. Ainsi, répondant notamment aux besoins de logements des ouvriers venant travailler pour Matra alors fraîchement installée, et aux besoins de nombreux immigrés d'origine turque, maghrébine et portugaise notamment, la ville entreprend de construire, dans le sud de la ville, peu développé, les quartiers des Favignolles et de Saint-Marc, zones d'habitat collectif dans la plus pure tradition de l'urbanisme des Trente Glorieuses.

Rapidement, ces deux quartiers ont concentré des populations modestes ou pauvres qui ont pu y avoir accès à des logements sociaux peu onéreux. Ouvriers agricoles ou de l'industrie y forment le gros des habitants. Mais l'éloignement de ces nouveaux quartiers par rapport au centre-ville, leur enclavement (il y a vingt ans déjà la question de l'enclavement extrême de Saint-Marc posait problème), la forme d'habitat collectif et le regroupement de ces populations modestes, ont fait de ces quartiers au fil du temps de véritables zones de relégation urbaines. Les métamorphoses de la société salariale, de l'économie, et l'installation d'une relation entre "établis" et "marginiaux" entre ces habitants du sud et les primo-occupants du nord de la ville ont joué en défaveur des quartiers sud de Romorantin. Si l'on ajoute à cela la présence de la communauté turque, numériquement forte et notamment très présente dans le quartier Saint-Marc, les phénomènes sociaux se sont enchaînés pour aboutir à une configuration sociale locale actuelle marquée par la vulnérabilisation sociale toujours plus accrue des populations des cités H.L.M et par un rejet ambiant de la communauté turque — à tout le moins une certaine suspicion à son égard — fragilisée elle aussi au cœur de son quartier "assigné", enclavé et éloigné occupant une place à part dans le tissu urbain romorantinais.

### **Communication municipale et construction de l'altérité**

La ville de Romorantin est dirigée depuis 1985 par un même maire, Jeanny Lorgeoux élu du parti socialiste, également conseiller général et président de la communauté de commune, qui fut aussi député de 1988 à 1993.

Il est intéressant d'analyser la revue semestrielle *Romo Dialogues* qui se donne pour objectif d'informer les Romorantinois sur la vie de leur cité. Dans une ville de petite taille comme Romorantin, et dans sa configuration spécifique (une équipe municipale réélue de scrutins en scrutins depuis vingt années), cette revue constitue — même si elle émane de la majorité municipale — un reflet, un écho d'une "conscience collective" romorantinaise. En feuilletant *Romo dialogues*, c'est un peu le pouls de la ville que l'on peut prendre, le climat romorantinais. A la fois les éditoriaux du maire, Jeanny Lorgeoux, et les tribunes d'expression libre des partis d'opposition (UMP et partis d'extrême gauche) sont des indicateurs de ce qui va et ne va pas à Romorantin.

La communication municipale reflète tout d'abord l'appréhension dominante dans la ville du douloureux problème de la délocalisation de l'entreprise-phare. A partir de 1999,

L'"après Matra" est devenu le sujet primordial des éditoriaux comme de l'ensemble des débats locaux. Le discours est passé d'une vision de la déstabilisation de l'économie locale comme transition, en vue d'une reprise meilleure encore, à une sorte de résignation, puis à un combat pour les emplois, et contre une certaine "injustice sociale", laissant place même à la colère, les romorantinois ayant eu le sentiment d'être floués, abandonnés par le choix d'un site en Seine-Maritime pour produire de nouveaux modèles. Durant la période de "troubles" qui a secoué Romorantin, *Romo dialogues* a pu servir de médium de resserrement du lien social et de l'identité romorantinaise, recentrés autour des difficultés économiques et de la "résistance" face à l'adversité. Le constructeur et la municipalité s'associeront même pour créer un musée dédié à cinquante années d'aventure automobile tant sportive qu'industrielle, manière de contribuer au véritable deuil collectif, par une action mémorielle, et de définitivement inscrire l'identité forte de la commune dans un travail symbolique fédérateur mais surtout homogénéisant.

En mars 2002 est créée RO.MA., l'agence de développement économique du romorantinois qui continue d'associer l'entreprise et la municipalité dans une volonté de trouver des solutions économiques pour l'avenir de l'emploi local. L'Etat a mis en place un dispositif d'aides sur cinq années, afin d'accompagner une transition voulue comme douce, mais bientôt les caisses de Romorantin seront amputées d'une large part de leurs recettes. Alors, Romorantin investit : une subvention de 167900 € faisant de la municipalité le principal, voire l'unique, pourvoyeur de fonds. Matra participe moins que son implication prévue au fonctionnement de cette structure, qui de par son nom laisse pourtant supposer qu'elle en représente 50%. Le bilan de RO.MA. quant à ses actions en faveur de l'emploi ne sera à la hauteur ni des ambitions affichées à l'origine du projet, ni des attentes de la population.

L'action de la municipalité finira cependant par déboucher sur un vaste projet de relance de l'activité économique locale, le "Carré des Marques" à la sortie de la ville et proche de la nouvelle autoroute A 85 qui pourrait conférer à Romorantin une place stratégique, la jonction avec l'A71 à Vierzon n'étant pas très éloignée non plus. Ce projet, paysagé et conçu dans le respect de l'architecture solognote, se veut aussi articulé à la vocation touristique de la ville et de sa région (une continuité entre le zoo proche et le château de Chambord est mise en évidence dans la présentation du projet). Il s'agit d'un complexe de magasins d'usines proposant des articles de marque à moindre prix et qui pourrait permettre de générer des emplois de services et du commerce.

L'identité collective et la spécificité locale romorantineses vont donc fortement s'homogénéiser durant ces années de crise. En décembre 2002, le maire écrit : "Romo a besoin d'efforts, d'unité. Nos familles travailleuses, modestes et dignes méritent le respect." En juin 2003, la revue d'informations municipales consacre sept pages à la résistance romorantinaise : "Nous sommes au pied du mur. Romo résiste ; contre le chômage ; contre la morosité ; contre l'adversité. Comment ? Il nous faut reconstruire ; reconstruire des emplois pour nos familles ; reconstruire les finances de la ville, demain saccagées ; reconstruire notre identité collective".

Ce "Nous", cette identité collective sont remodelés, réaffirmés. Autour de quoi ? Autour des difficultés économiques certes, mais également autour de l'autre pôle de la construction de l'identité, celui de la construction de l'altérité.

Les jeunes des "quartiers sensibles" et les membres de la "communauté turque" formeront les deux pôles principaux de cette construction de l'altérité, l'un et l'autre pôle se télescopant parfois dans les discours. L'apogée de cette construction se situe sans doute dans

une lettre envoyée par le maire à Nicolas Sarkozy alors Ministre de l'Intérieur ou, argumentant sur le maintien du commissariat local, l'édile local amalgamera les références aux jeunes (il parle aussi de "sauvageons", les emprunts au débat national permettant de donner à bon compte une portée médiatique au débat local) aux gens du voyage et la "transhumance récurrente" des nomades dans "sa" ville, à la "communauté turque". La porte est laissée grande ouverte, ainsi, à la production de stéréotypes et de frontières sociales et ethniques fortes. Les allusions aux origines ethniques ou nationales des délinquants sont opposées au pôle de la défense de la République qu'il faut faire respecter. L'incendie du centre commercial de Favignolles en 2000 contribuera à asseoir les termes de ce débat et la perception d'une opposition entre deux villes, deux populations.

Cette lettre est bien sûr un construit, un exercice de rhétorique politique mais il faut bien la lire pour ce qu'elle est : la plus haute personnalité de la ville met le "problème turc" en exergue et un lien est suggéré entre présence d'individus dits "turcs" et problèmes d'insécurité qui vient surdéterminer, voire même brouiller la seule volonté de maintien de la sécurité au sein de la cité<sup>1</sup>. En 2007, commentant le résultat des élections présidentielles dans la presse et l'enjeu de la sécurité dans la vallée du Cher et la Sologne, le maire Jeanny Lorgeoux commentera la "sensibilité" à l'insécurité de l'électorat local, plus âgé qu'auparavant, en ces termes : "Nous avons les problèmes d'emploi, mais aussi le thème de la sécurité. Le retard dans l'application du Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage, qui narguent nos institutions, et la "visibilité" de l'immigration turque à Romorantin, font qu'il a [l'électorat] une sensibilité plus forte aux questions de sécurité"<sup>2</sup>.

A Romorantin, la plupart des maux de la communauté ont ainsi tendance à être rejetés par les habitants sur les résidents des deux "cités" ou "quartiers sensibles" de la ville, et en particulier sur les jeunes et les minorités ethniques de ces quartiers. Il n'est que peu de Romorantinois vivant dans le centre-ville ou au Nord de la Sauldre pour se rendre aux Favignolles ou à Saint-Marc, quartiers incriminés et dont la population est stigmatisée, situés au sud du fleuve. Le sentiment d'insécurité nourri vis-à-vis de ces lieux méconnus, lieux craints, parfois méprisés, rejaillit sur ses habitants. Le cloisonnement et la ségrégation des espaces accroissent une représentation naturalisée des différences sociales et ethniques.

Parmi les différentes nationalités présentes dans la ville, les Turcs — qu'ils soient étrangers ou nationaux — en tant que groupe ethnique minorisé apparaissent comme le principal vecteur de mise en visibilité des problèmes sociaux. Arrivés depuis une vingtaine d'années, ils constituent une part importante, même si finalement statistiquement relative nous le verrons, des habitants des quartiers les plus pauvres au sud, particulièrement de la zone urbaine sensible (ZUS) de Saint-Marc. La forte ségrégation sociale et ethnique de l'espace habité local et le fort degré d'évidence lié à la mise à l'écart physique jouent beaucoup sur ces représentations sociales de l'altérité.

---

<sup>1</sup> Cette construction locale d'un "problème turc" dans un contexte de restructuration de l'économie locale et de crise de l'emploi dans le cadre d'une mono-industrie hégémonique n'est pas isolée. Ainsi, un autre maire (du Mouvement Pour la France cette fois) dans une ville dominée par le secteur de la plasturgie et de la sous-traitance automobile (Saint-Claude dans le Jura) écrira-t-il au même moment au ministre pour poser le problème dans les mêmes termes ou presque, assumant quant à lui ou vertement des amalgames et des accusations qui le mèneront finalement devant les tribunaux. Cf. Pierre Billion, "Lao et Français dans le Haut-Jura. Processus réciproques de communitarisation ethnique", *Esprit critique. Revue internationale de sociologie et de sciences sociales*, volume 10, n°1, automne 2007 (revue disponible en ligne)

<sup>2</sup> *La Nouvelle République du Centre Ouest*, 8 mai 2007, p. 10.

## Le quartier Saint-Marc fruit de la ségrégation urbaine

L'image du ghetto court les rues romorantines lorsque l'on veut parler des quartiers des Favignolles ou de Saint-Marc, alors même que les individus d'origine turque sont pour beaucoup dispersés dans la ville. Dans la presse, le quartier de Saint Marc est appelé par les journalistes mais aussi les acteurs locaux "le faubourg turc", le maire souhaite le financement d'un projet de rénovation urbaine dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) pour "casser l'hyper-dominance turque du quartier de Saint-Marc".

Pourtant, plus de vingt années de travail et d'épargne ont permis à des familles de nationalité turque ou ayant la double nationalité d'acquérir un pavillon, de faire construire, d'acheter un fonds commerce. Certains fréquentent la "communauté" de Romorantin mais habitent aux alentours et l'on retrouve des propriétaires turcs ou d'origine turque un peu partout en ville lorsque l'on consulte les registres du cadastre. Mais les Turcs restent quasi invisibles en centre-ville ou au nord. Leurs stratégies de mobilité sont intervenues, en effet, au moment de la profonde crise tant de l'économie locale que de l'identité romorantinaise. C'est une des principales raisons — au-delà d'une hypothétique invocation de la "différence culturelle" et du "repli sur soi" — de l'émergence locale de la "question turque" étroitement reliée à celle du quartier de Saint-Marc.

Mais Romorantin a accueilli non seulement une population d'origine turque conséquente (en tout cas perçue comme telle), mais également des familles portugaise et marocaine (cf. tableau ci-dessous). Aucune de ces populations ne semble poser autant problème aux autochtones ou "Nationaux" que celle des Turcs. Ce groupe minoritaire est considéré comme plutôt fermé, hermétique aux autres catégories ethnico-nationales, et passe pour être non-intégré, voire potentiellement déviant. Une réalité historique massive permet de comprendre ce processus : les populations immigrées de la ville ont originairement pris leur place dans la partie sud de la ville et ces quartiers — particulièrement celui de Saint Marc — sont le fruit d'une ségrégation urbaine et sociale longtemps non interrogée.

### *Répartition de la population suivant la nationalité au recensement de 1999*

Français de naissance	Français par acquisition	Etrangers, dont :					
		Espagnols	Portugais	Algériens	Marocains	Turcs	Autres nationalités
16 527	506	28	371	33	253	545	90

Population totale : 18 353 dont population étrangère : 1 320 Source : Insee, RGP 1999

Profondément attaché, dans l'imagerie collective, à la population turque, ce quartier occupe une place à part à Romorantin-Lanthenay. Figure s'il en est une de l'enclavement géographique, le quartier Saint-Marc forme un triangle au sud-est de la ville, enserré entre deux voies ferrées qui forment ses frontières nord, est et ouest, et la rocade extérieure, le délimitant au sud. Il est aussi le seul territoire de la ville à être classé en "zone urbaine sensible" (ZUS), ce qui lui confère d'office une identité, un statut "dangereux" et problématique. L'imagerie collective quant au quartier Saint-Marc est ainsi profondément modelée par toutes ces caractéristiques qui en font un lieu spécifique, tout comme elle est au moins en partie dictée par la "rumeur médiatique" qui redécouvre continuellement, à intervalles réguliers et surtout à partir de faits divers et de conflits, l'existence du quartier et sa situation.

Saint-Marc connaît également des difficultés "fonctionnelles" internes, il n'existe que deux accès au quartier : la rue Hubert Fillay fournit un accès par le sud (par conséquent très peu emprunté par les habitants du reste de la ville au centre et au nord) ou par la zone industrielle, et la rue Saint-Marc, liaison vers le centre-ville, mais qui est délaissé en raison de son aspect (la voie apparaît en effet comme un *no man's land* ou, mieux, un espace interstitiel dont parlent les sociologues de l'Ecole de Chicago, avec la présence d'usines tout le long de la rue, l'absence d'habitations, et même de trottoirs, ce qui lèse les nombreux habitants du quartier ne possédant pas de moyen de locomotion). Le plan d'aménagement interne aggrave encore le sentiment d'enfermement ou de repli : en effet, l'accès à la majorité des immeubles se fait par des impasses et des passages piétons soit mal délimités, soit effacés par le temps et l'usure. Il existe donc un phénomène massif de ségrégation de l'espace marqué tant à l'échelle structurelle de la distribution des habitants suivant l'origine sociale et l'origine ethnique que sur un plan plus microscopique et sensible.

Il y a presque 20 ans déjà, *Romo Dialogues*, dans son numéro 7 de juin 1989, publiait deux pages énumérant les difficultés du quartier et les propositions de la municipalité pour y remédier. Force est de constater qu'il aura fallu 18 ans avant de voir le "dossier Saint-Marc" réellement inclus au centre des préoccupations des décideurs locaux en matière d'urbanisme et de cohésion sociale. Les indicateurs produits pour le diagnostic de la politique de la ville dans le quartier de Saint Marc sont en effet éloquents comme en témoigne le tableau ci-dessous.

*Principaux indicateurs du quartier ZUS de Saint-Marc*

	ZUS de Saint Marc (1 026 habitants)	Romorantin-Lanthenay (18 353 habitants)
Chômage	36,6 %	13,2 %
Non-diplômés	60,9 %	26 %
Moins de 25 ans	46,7 %	28,3 %
Etrangers	46,8 %	7,2 %
Revenu médian par unité de consommateur <sup>o*</sup>	6 365 €	14 678 €
Ménages non-imposés sur les revenus*	non déterm..	44,5 %
Part des logements locatifs sociaux	98,8 %	20,6 %
Taux de vacance des logements en 1999	9 %	7 %
Taux de vacances des logements en 2006**	27 %	--

Source : Insee et système d'information géographique de la politique de la ville, 1999

\* données de 2004 \*\* données issues du diagnostic du CUCS, janvier 2007

Le débat local se focalise sur les aspects urbains, d'aménagement, sur l'enclavement géographique du quartier et sur l'aspect ethnique : le "faubourg turc", le "ghetto" nous l'avons souligné. Les indicateurs montrent pourtant que ce quartier populaire concentre la population aux plus bas revenus (le revenu médian est 2,3 fois moindre que dans le reste de la ville), la population la plus jeune et, de fait, les familles les plus nombreuses, la population la moins diplômée et la plus exposée aux effets de la crise locale de l'emploi et aux fluctuations de l'économie. Comme à l'accoutumée dans les chiffres publiés par la politique de la ville, on peine à trouver des indicateurs sur les catégories socioprofessionnelles des habitants de la ZUS, la nature des emplois, notamment les contrats précaires ou saisonniers alors que le pourcentage d'étrangers est cité parmi les principaux indicateurs de difficultés. On peut noter, sur ce dernier point, que la majorité de la population de ce fameux "faubourg turc" est de nationalité française (53,2 %) ce qui n'empêche pas de nombreuses évaluations et statistiques

ethniques de circuler localement, par voie de presse notamment, ouvrant la voie à une guerre des chiffres et une obsession du comptage non dénuée d'ambiguïtés, nous y reviendrons.

Oui, beaucoup de familles immigrées venues de Turquie depuis vingt à vingt-cinq ans habitent Saint Marc et ceci nous renseigne plus sur leur condition sociale relativement modeste, leur stratégie d'intégration économique dans le maraîchage et le bûcheronnage solognots et en tant qu'entrepreneurs de maçonnerie même si les diagnostics officiels n'en disent rien ou presque. Cela nous renseigne aussi sur leur situation familiale, une population jeune avec des ménages ayant un nombre d'enfants plus importants que dans le reste de la population ce qui explique structurellement leur présence dans le quartier : les types 4 et 5 représentent 54 % du parc de logements sociaux à Saint Marc, seulement 34 et 31 % aux Favignolles et à Bourgeau.

La municipalité met donc actuellement en place un vaste plan de restructuration et réhabilitation du quartier Saint-Marc qui verra la destruction des quelques 130 logements vides sur les 360 au total et l'édification d'un "nouveau" quartier d'habitat essentiellement pavillonnaire. Lentement et tardivement, la focalisation sur le seul problème de l'appropriation ethnique du quartier et de la "question turque" laissent place à une réflexion sur la mixité sociale et la cohérence du tissu urbain, avec des projets de coulée verte, de lien avec d'autres quartiers, d'implantation de commerces et d'aires de jeux, de partenariat avec les associations, etc.

La situation du quartier des Favignolles est également une situation d'enclavement socio-spatiale, même si elle est moindre que dans le cas du quartier Saint-Marc. Les Favignolles, certes plus proches du centre-ville, n'en sont pas moins un quartier qui cumule les difficultés sociales autant que spatiales. Le quartier des Favignolles, enfin, jouxte le quartier du Bourgeau, ancien quartier traditionnel d'habitat ouvrier qui perd, depuis quelques années, des habitants et du crédit auprès de la population, certains romorantinois n'hésitant pas à parler une nouvelle fois de "quartier turc" ou en voie de devenir un tel quartier. En effet, se sont établis dans le Bourgeau quelques individus ressortissant de la communauté turque, un café du quartier est devenu le "territoire réservé" d'un groupe d'hommes de nationalité ou d'origine turque, et quelques commerces dits orientaux s'y sont installés.

Dans une ville où sept logements sur dix restent des pavillons ou des maisons individuelles, ville fragilisée et bousculée dans ses certitudes par la fermeture des usines du groupe Matra Automobiles, ainsi que celle des sous-traitants locaux de la firme, les quartiers dits sensibles ont donc pris une actualité soudaine et ont surdéterminé les représentations de l'histoire de l'immigration locale et de pluralité culturelle ou ethnique.

### **Les trois piliers visibles du conflit : sécurité, altérité culturelle et chiffrage**

Malgré les investissements prévus dans le quartier Saint Marc, il est important de revenir sur l'histoire récente des relations interethniques romorantinoises, entre une majorité d'autochtones et une minorité souvent altérisée.

Un des thèmes de cristallisation des conflits concerne la sécurité. Nous ne reviendrons pas sur les amalgames évoqués plus haut<sup>1</sup> mais force est de constater, à la simple lecture de la presse locale, que la couverture médiatique des faits de petite délinquance touchant

---

<sup>1</sup> les gens du voyage disposent désormais, d'ailleurs, d'un terrain d'accueil conforme à la loi Besson du 31 mai 1990.

directement des membres de la collectivité turque fut sans faille. Falsification de titre de séjour<sup>1</sup>, feux de poubelles, ivresse sur la voie publique, rixes à la sortie d'une discothèque ou altercation au lycée font l'objet, sur plusieurs années, d'un traitement médiatique sans failles où l'on sait toujours si l'auteur est un Romorantinais ou un "Turc". Cette manière de mettre en exergue l'ethnicité des auteurs semble accélérer et renforcer le processus de construction du stéréotype sans qu'on sache réellement la part que prennent les "Turcs" – qui restent largement minoritaires statistiquement dans la commune – dans la délinquance locale. Les problèmes sociaux et d'accès aux droits (la question des démarches liées au séjour en France étant largement pénalisées et reliées, comme partout en France, à l'enjeu sécuritaire au cours des années 2000) sont amalgamés avec les véritables actes délictueux sans qu'un constat global sur l'insécurité et la tranquillité publique soit réellement produit.

Le plus significatif tient sans doute à la réaction des leaders associatifs de nationalité ou d'ethnicité turque de la ville qui tentent de relativiser l'ampleur donnée à tel ou tel délit et à replacer ceux-ci dans leur contexte, rappelant courageusement, lors des émeutes de l'automne 2005 par exemple, qu'un des auteurs de feux de poubelles condamné à quatre mois de prison est un jeune homme de 18 ans "bien intégré" et connu d'ailleurs comme l'un des meilleurs espoirs du club de football local. S'affirme ainsi, dans ce contexte particulièrement tendu, une parole ethnique turque et une médiation franco-turque qui emprunte, nous le verrons, non seulement un registre défensif, mais aussi le chemin d'une construction de projets associatifs tournés vers l'amélioration des relations et des conditions de vie des co-ethniques.

Un autre élément conflictuel réside dans l'accusation d'un repli sur soi de la collectivité turque et la mise en cause de son intégration par manque d'acculturation. L'apprentissage de la langue française insuffisant des femmes, la sociabilité dans l'entre-soi "communautaire", la visibilité de la spécificité turque dans l'espace local, notamment la densité de sa représentation dans le quartier Saint-Marc, la visibilité des commerces dits "orientaux" (pourtant au nombre de quelques uns) représentent autant d'éléments mobilisés au détriment des situations mettant en exergue les interactions entre majoritaires et minoritaires. Pourtant, nous le verrons, une part importante de la vie associative turque de la ville est centrée sur ces interactions et une tentative de peser sur les relations dites "franco-turques", ce qui n'empêche pas la presse locale d'écrire que la "communauté turque vit en circuit fermé" et que le président de l'association culturelle franco-turque "ne parle d'ailleurs pas français", égrenant un peu plus loin, en une série de clichés présentés comme des exceptions, la situation de ceux qui se sont installés dans des pavillons et des jeunes ayant entrepris des études à l'université<sup>2</sup>.

Enfin, un troisième aspect mérite d'être souligné, c'est l'insistance sur le comptage du nombre de Turcs présents dans la ville. Le sentiment d'une "hyperdominance" de la communauté turque domine nous l'avons vu et érige le quartier Saint Marc en symbole. Mais les estimations produites — comme l'illustre le tableau ci-dessous — varient énormément suivant qu'elle prennent en compte la seule nationalité ou bien l'origine ethnique des

---

<sup>1</sup> En mars 2007, un homme de nationalité turque et père d'un enfant né en France et domicilié à Romorantin, carreleur de profession, faisant l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière, est interpellé avec une fausse carte d'identité achetée en fait à un intermédiaire des Bouches-du-Rhône. Ce cas isolé n'est pas représentatif de la situation des Turcs de la ville et réfère à un contexte beaucoup plus large que le contexte romorantinais. Il peut être lu à la fois comme une des conséquences du durcissement récent de la réglementation sur le séjour des étrangers, et aussi comme un des signes du caractère particulièrement attractif du bassin d'emploi où nombre de Turcs sont entrepreneurs du bâtiment.

<sup>2</sup> "Romorantin : Turcs et Solognots se croisent et s'évitent", *La Nouvelle République du Centre Ouest*, 9 mars 2006, p. VI.

personnes, selon qu'elles émanent de la municipalité, d'associations franco-turques ou de salariés directement financés par la municipalité pour contrôler et encadrer cette collectivité (c'est la cas de l'association dite de médiation sociale) et ayant accès manifestement à des fichiers des bailleurs de logements sociaux.

*Chiffres du recensement et estimations diverses de la population "turque" à Romorantin*

Population "turque" de la commune					
Insee (1999)	Association franco-turque (2006)	Association de Médiation Sociale (2002)			
545	1600 à 1650	1200 (220 à 230 familles)			
		dont population turque dans le logement social par quartiers 760 personnes (152 familles)			
		Saint Marc	Favignolles nord	Favignolles sud	Centre Ville
		97 familles	27 familles	24 familles	2 familles

Le comptage de la "communauté turque" à Romorantin confinerait-il à l'obsession locale ? Force est de constater qu'on dispose d'estimations nombreuses et variées qui font passer le nombre de "Turcs" de 545 personnes (il s'agit là des chiffres du dernier recensement) à 1200 puis à plus de 1600 selon que les uns souhaitent souligner une "hyperdominance" ou les autres – les Turcs eux-mêmes – légitimer sans doute par leur poids numérique, leur présence et leur droit d'expression. Cette prédominance des enjeux de chiffrage, à l'heure où pourtant une majorité se prononce dans le pays contre les statistiques ethniques, est un autre aspect de la mise en scène locale de la "question turque". En mars 2006, dans un article intitulé "Turcs et Solognots se croisent et s'évitent", le journal La Nouvelle République citera même le chiffre de 2000 Turcs à Romorantin<sup>1</sup> ou encore, citant l'Association d'Entraide des Travailleurs Turcs tenant permanence à Blois, 3320 toujours pour la commune mais englobant sans doute les communes alentours, le bassin de vie ou d'emploi.

**Médiation sociale franco-turque ou contrôle ?**

Les chiffres que nous venons de citer ont été produits, nous l'avons dit rapidement, par une association de médiation sociale qui a vu le jour à l'initiative de la municipalité en 2001 et visait directement la médiation avec la collectivité ethnique turque. Cette courte page d'histoire récente des "relations franco-turques" est intéressante pour deux raisons principales : d'une part elle marque la volonté municipale de se saisir du "problème", d'autre part elle met en scène un médiateur positionné comme intermédiaire entre deux collectivités. Mais celui-ci va aussi cristalliser le conflit local et l'association finira par être dissoute. Le rôle du médiateur tel que défini par la municipalité et les vifs débats politiques autour de son action se présentent finalement comme l'acmé de la "question turque" et du conflit inter-ethnique à Romorantin.

<sup>1</sup> "Romorantin : Turcs et Solognots se croisent et s'évitent", *art. cit.*

Début 2001, M. D. est recruté par l'intermédiaire du maire qui l'invite à s'installer sur place et à devenir médiateur avec la "communauté turque". Cet homme a fait carrière dans la légion, il est bilingue et de nationalité française. Ces caractéristiques, ainsi que sa situation de célibataire, sont lues comme des garanties de son indépendance. Il est présenté par la mairie comme le mieux placé pour assurer une médiation en tant qu'écrivain public, agent de soutien aux démarches de ses compatriotes, intermédiaire avec les autorités françaises comme avec le consulat turc. Mais son rôle va très vite dépasser celui d'un travailleur social pour s'élargir à une fonction de contrôle explicitement affirmée et souhaitée par les autorités locales. La mairie crée et subventionne pour l'occasion une association parce que cet homme ne pouvait être intégré au personnel municipal. Les contestations de l'opposition municipale, parallèlement à la dénonciation du coût et du relatif échec de la structure RO.MA. dont nous avons parlé, vont faire de ce médiateur et de son action un vif enjeu. M. D se retrouve au centre d'une polémique lorsqu'en 2006, devenu vraisemblablement salarié du CCAS, la question de son logement à titre gratuit sera posée, ainsi que des mises en cause de ses frais professionnels.

Parler d'une tentative de contrôle social de la collectivité turque peut apparaître exagéré. Pourtant la définition des tâches du médiateur est explicite : il s'agit non seulement de médiation sociale mais aussi d'apporter son concours à la justice, aux bailleurs de logements sociaux, de décharger les guichets des services du CCAS pour les regroupements familiaux. La presse locale présentera son bureau comme un "consulat officieux". L'homme reçoit les mentions de loyers en retard de paiement des familles turques, il est chargé apparemment d'accélérer leur recouvrement. "Chaque mois, explique la Nouvelle République en 2002, le médiateur reçoit un récapitulatif des 'dettes de loyer'. Sur cent cinquante-deux locations, quatorze retards ont été constatés au début mai, et il ne restait, suite à ses interventions, que trois problèmes sans solution actuellement. C'est peu. Sur dix demandes d'aide sociale présentée en une semaine, une seule avait reçu une suite favorable, après vérifications par ses soins"<sup>1</sup>.

M. D occupe ainsi une place qui l'expose d'une part au soupçon car il est le symbole d'une gestion communautaire des quartiers les plus pauvres et des relations avec les familles turques, gestion qui sera inévitablement qualifiée de communautariste par une partie de l'opinion locale. D'autre part, les familles turques elles-mêmes ne semblent pas toujours apprécier les larges attributions de ce médiateur dont le véhicule fera l'objet de plusieurs dégradations.

Le maire lui-même, répondant aux nombreuses mises en cause de ce "dispositif" de médiation, exposera ainsi ses arguments : (...) le travail de cette association évite des dérapages pires, car c'est le gouvernement qui est responsable de l'immigration illégale et non pas la mairie"<sup>2</sup>, M. D se félicitant de son côté que Romorantin soit, avec Belfort, la seule ville de France où il n'y a pas de "mariages blancs". L'ultime justification du rôle du médiateur finira même par renvoyer à sa capacité de freiner l'implantation de nouvelles familles. Ainsi la "question turque" est-elle définitivement campée du côté du pire, de la dette, du coût supposé exorbitant de l'immigration, de la menace contre la République. Le dispositif décentralisé voulu par la mairie s'érige alors en rempart contre les atteintes à l'ordre républicain, il est jugé plus efficace que les actions de la préfecture notamment. Ce ne sont plus, ainsi, les Turcs minoritaires qui créeraient eux-mêmes, aux yeux de l'opinion romorantinaise, ce

---

<sup>1</sup> *La Nouvelle République du Centre Ouest*, 24 mai 2002, p. 9.

<sup>2</sup> "L'association franco-turque n'est pas en déficit", *La Nouvelle République du Centre Ouest*, 9 octobre 2003, p. 12.

"communautarisme" qui effraie tant, mais l'action des majoritaires et du pouvoir local lui-même. L'ensemble de la collectivité turque se trouve ainsi largement instrumentalisée et discréditée.

Loin de considérer ce conflit et cette étape supplémentaire dans la production de "la question turque" à Romorantin comme une particularité locale, on peut aussi la lire comme une des expérimentations de la décentralisation des politiques publiques qui mettent de plus en plus le maire et des coordinateurs ou médiateurs sensés proches du terrain, au centre d'un ensemble d'actions et de partage puis diffusion d'informations sur les familles "à problèmes". L'efficacité sociale présumée de cette action décentralisée laisse manifestement beaucoup de place, si l'on y prend garde, aux préoccupations d'ordre public et de sécurité et aux logiques de contrôle. Ces nouvelles formes de gestion locale des problèmes sociaux ne permettent pas, si l'on en croit l'exemple de Romorantin, de dépassionner les conflits et de déconstruire les stéréotypes<sup>1</sup>. Elles pourraient au contraire renforcer les frontières sociales entre le groupe majoritaire et certains groupes ethniques minoritaires.

### **Invisibilisation économique de la population turque et mobilité freinée**

En suivant les méandres de la "question turque", on s'aperçoit qu'une bonne partie de la vie sociale des immigrés turcs habitant la ville n'a finalement été que peu abordée. Il s'agit des trajectoires professionnelles et des conditions économiques. Nous l'avons dit, à côté d'emplois d'ouvriers, notamment du bâtiment, un certain nombre d'hommes — mais aussi de femmes — travaille dans le secteur primaire : l'agriculture et la sylviculture. La culture des asperges et le bûcheronnage sont deux secteurs d'activité qui attirent une main-d'œuvre en partie saisonnière de faible qualification et acceptant des conditions de travail exigeantes et de faibles rémunérations, des Turcs comme des Marocains y ont trouvé à se faire embaucher à Romorantin mais aussi aux alentours<sup>2</sup>.

Dans une ville marquée historiquement par l'emploi ouvrier dans l'industrie automobile, ces activités ne font pas partie intégrante des représentations, elles sont peu valorisées au point même que le diagnostic du CUCS, Contrat Urbain de Cohésion Sociale de 2007, reprenant les Catégories socio-professionnelles les plus courantes, ne fait pas apparaître ce type d'activités pourtant dominant au sein de la collectivité turque<sup>3</sup>. On assiste ainsi à une

---

<sup>1</sup> Dans un tel contexte, la voie est ouverte à toutes les polémiques. Au moment des émeutes urbaines de l'automne 2005, au moment où les débats laissent place à la passion mais aussi où la parole se libère, un Turc de Romorantin se plaint publiquement de s'être vu explicitement découragé par le maire dans ses démarches pour ouvrir un commerce de vente de restauration rapide de type "kebab". Un travailleur social confirmera l'existence de telles pressions et regrettera, au cours de notre enquête, que les Romorantinois aient quelques difficultés à accepter "que les Turcs travaillent autrement que comme bûcheron ou à ramasser les asperges". Un autre acteur local proche de la municipalité évoque la visibilité du projet d'implantation dans un magasin d'angle au croisement des artères les plus commerçantes de la ville. Le maire, de son côté, empruntera explicitement le registre de la dette en réagissant aux accusations de ce commerçant turc, aussi leader associatif et sportif de haut niveau dont les performances et succès sont connus de tous. Selon l'édile local, ce dernier "crache un peu dans la soupe". "C'est parce que je l'avais recruté à la mairie, qu'il a pu s'entraîner à loisir et devenir champion de France de boxe. Depuis, il dirige un kebab rue du 8-Mai." Cf. "La loi est la même pour tous", *La Nouvelle République du Centre Ouest*, 17 novembre 2005, p. 12.

<sup>2</sup> On retrouve aussi, dans la région de Dreux en Eure-et-Loir, cette présence importante de la sylviculture dans l'activité des immigrés turcs.

<sup>3</sup> Une étude préalable à la rénovation du quartier de Saint-Marc réalisée en 2007 par un atelier d'urbanisme lié à une formation de Master de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris ne fait pas non plus référence à ce contexte économique local, préférant détailler les projets de désenclavement dans un registre purement urbanistique sans préciser les conditions économiques et sociales des habitants.

forme d'invisibilisation des conditions économiques de cette minorité romorantinaise. Le tableau ci-après, tiré de l'exploitation complémentaire du recensement de 1999, fait pourtant apparaître une division du travail suivant les nationalités et une stratification socio-économique assez remarquables.

*Actifs occupant un emploi par catégories socio-professionnelles  
et principales nationalités à Romorantin en 1999*

	Français de Naissance	Français par acquisit°	Portugais	Marocains	Turcs	Autres	Total
Ouvriers agricoles	44	12	16	7	104	1	
Agriculteurs	40	4	0	0	28	0	72
Artisans Commerçants	386	16	8	4	10	8	432
Chefs d'entrep. & Profess. Libérales	72	0	0	0	0	0	72
Cadres	481	20	0	0	0	0	501
Profess. Interm. Techniciens & Contremaîtres	1539	32	12	6	4	4	1597
Employés	1683	31	16	5	1	9	1745
Personnels de service	479	6	13	5	4	1	508
Ouv. Qualifiés	1505	66	58	24	25	12	1690
Ouv. Non-qualifiés	1228	64	88	61	55	13	1509
Total	7457	251	211	112	231	48	8310

Source : INSEE, recensement de la population de 1999.

La population ouvrière (ouvriers qualifiés et non qualifiés) représente encore 38 % de l'ensemble des actifs occupant un emploi à Romorantin. Mais ce taux est bien différencié selon la nationalité. En effet, il est de seulement 37 % pour les Français de naissance parmi lesquels dominent les professions intermédiaires et employés (43 % des actifs occupés). Quant aux Français par acquisition, ils sont 52 % à occuper des emplois d'ouvriers. Ce pourcentage s'élève à 56 % pour l'ensemble des étrangers et seulement 35 % pour les Turcs (une majorité d'entre eux étant non qualifiés).

Pour cette nationalité, ce sont les agriculteurs et ouvriers agricoles qui dominent la population active avec 57 % des actifs (45 % des actifs turcs de la ville pour les seuls ouvriers agricoles). Le pourcentage d'actifs turcs artisans ou commerçants (4,32 %) est quasi identique à celui de l'ensemble de la population de la ville. Enfin, dernier trait significatif de la division du travail à Romorantin, les cadres, chefs d'entreprise et professions libérales (7 % des actifs) sont presque exclusivement Français de naissance.

L'activité dominante de la population turque est bien celle du bûcheronnage, du maraîchage (asperges, fraises notamment) et il reste étonnant que cet aspect de leur vie à Romorantin soit aussi occulté dans les nombreux débats et écrits officiels cherchant pourtant à décrire leur spécificité. On retrouve ces caractéristiques dans le quartier de logements sociaux de Saint-Marc où le secteur du bâtiment et celui de l'agriculture sont les plus fortement représentés au sein de la population active. Le second secteur d'activité des Turcs est bien celui de la maçonnerie où certains sont ouvriers mais aussi d'autres ont réussi à monter leur

propre entreprise et réussissent aujourd'hui à accéder, comme hier les Portugais, à la construction d'une maison ou d'un pavillon. Ainsi, l'image stéréotypée des Turcs campée jusqu'ici se trouve-t-elle relativisée et on peut constater un début de mobilité socio-économique qui apparaît clairement freinée par la stratification socio-ethnique de l'espace urbain, les quartiers les plus riches résistant en quelque sorte à l'installation de Romorantinois de nationalité ou d'origine ethnique turque dans les espaces les moins stigmatisés. Ceci est vrai pour le logement ou, comme nous l'avons évoqué, pour l'achat de commerces en centre ville.

Cette particularité économique de l'insertion de la population turque recèle des éléments indéniables de valorisation collective et de reconnaissance auprès de la population locale. En effet, de nombreux acteurs du secteur agricole, se rejoignent pour souligner l'importance de cette main-d'œuvre immigrée comme pilier de la prospérité des exploitations et garant de leur rentabilité<sup>1</sup>.

### **Un renouvellement de la dynamique associative et du partenariat franco-turc ?**

Il est intéressant, pour terminer ce portrait de l'histoire et de la mémoire de l'immigration à Romorantin, de s'arrêter un instant sur la dynamique associative de la collectivité turque, qui ne se résume pas à l'association para municipale de médiation déjà évoquée.

Au printemps 2006, l'association franco-turque a renouvelé son bureau laissant une place très importante aux "jeunes", des hommes de trente à quarante ans souvent arrivés jeunes en France. Le nouveau président se présente ainsi : *"J'ai 36 ans, je suis originaire de la Mer Noire et quoi qu'ayant conservé la nationalité turque, je vis en Sologne depuis près de trente ans. Après un passage dans l'industrie, je travaille aujourd'hui dans le secteur des transports avec toutes les contraintes liées à cette activité. Membre de l'association franco-turque, je me suis porté candidat aux côtés d'autres adhérents de ma génération pour donner un coup de jeune à nos structures. Cette initiative nous a permis de renouveler notre bureau de manière significative. N'y voyez aucune critique à l'égard du travail de nos prédécesseurs. Ce serait présomptueux de notre part et nos aînés conservent toute leur légitimité, simplement nous étions parvenus à une nouvelle étape et nous avons estimé que nous pouvions prendre le relais"*<sup>2</sup>.

Quant aux projets de l'association ils sont exposés ainsi : *"Lorsque l'on se connaît, on ne se craint plus, on ne s'évite plus et l'on se respecte davantage. Nous vivons en France et en Sologne depuis longtemps pour la plupart. Sans fantasmer sur un âge d'or révolu, il nous semble, il me semble en tous cas, que les relations entre Solognots et Turcs ne se sont pas toujours améliorées ces dernières années. Les raisons sont multiples sans doute, extérieures parfois aux deux groupes. On peut trouver toutes sortes d'explications et en débattre des heures entières, ça ne fera pas avancer grand-chose. La priorité à nos yeux c'est de relancer la machine, d'ouvrir le dialogue et les échanges. Nous n'avons pas mené de sondages internes mais la majorité de nos cent soixante membres le souhaitent aussi, j'en suis certain. Le repli sur soi n'a jamais appartenu à la culture turque."*

---

<sup>1</sup> Cf. "La fraise de Huelva La mondialisation à l'œuvre. La France 'résiste'... avec ses immigrés", *Le Monde*, 14 juin 2006, p. 20 ou "Le casse-tête de la main-d'œuvre préoccupe les maraîchers", *La Nouvelle République du Centre Ouest*, 30 Mars 2005, p.2.

<sup>2</sup> *La Nouvelle République du Centre Ouest*, 22 mars 2006, p. 11.

Le nouveau président insiste sur l'ouverture et la reconnaissance, sur l'implication nécessaire des femmes et témoigne de ses propres difficultés à acquérir la nationalité française malgré son intégration de fait. Il ne cache pas son inquiétude quant aux difficultés d'insertion d'une partie des jeunes mais n'évacue pas non plus les interrogations sur la société dite d'accueil ou société majoritaire elle-même. Son positionnement est donc celui d'un représentant d'un groupe certes minoritaire mais affirmant une certaine fierté ethnique et se posant dans un rapport d'égal à égal vis-à-vis des autres citoyens de la cité et des autorités locales.

Ces changements récents peuvent être illustrés par cette prise de position publique somme toute assez courageuse d'un des leaders associatifs turcs, qui fait aussi écho aux critiques explicites de membres de la collectivité turque de la ville, à propos des derniers textes législatifs sur l'immigration : *"En 1992, pour bénéficier du rapprochement familial, il fallait trois feuilles de paie pour justifier de son revenu, ce qui est normal. Aujourd'hui, il en faut douze et connaître le français. On a encore parlé de tests ADN... Sans compter les démarches administratives à réaliser en Turquie, démarches difficiles pour des gens de la campagne. Pouvez-vous m'expliquer l'intérêt de durcir ces conditions de rapprochement alors que nous, les pères de famille qui gagnons de l'argent, sommes déjà en France ? On atteint là notre vie privée !"*<sup>1</sup>

Ce positionnement apparaît, au-delà des seuls commentaires de l'actualité politique, indissociable des nombreuses initiatives associatives de la collectivité turque qui a entrepris de diffuser la culture et le folklore en s'associant à des structures d'éducation populaire ou d'animation sociale comme le centre social Batis'Caf du quartier. Plusieurs associations de parents d'élèves turcs ont vu le jour depuis le début des années 2000 et ont œuvré pour un dialogue entre les Romorantinois de différentes origines ethniques et les enseignants. Loin de l'image de la ghettoïsation et du repli communautariste si facilement exploitée par le Front National mais aussi par d'autres partis d'opposition municipale comme par la majorité, les Turcs de Saint-Marc se présentent comme une collectivité plus dynamique qu'il n'y paraît à beaucoup de Romorantinois. Plus timidement, plus difficilement et avec des moyens — tant humains qu'institutionnels — plus limités que dans d'autres communes, les Turcs de Romorantin commencent à articuler différentes actions et revendications, sur plusieurs registres tant sportif, scolaire, culturel que cultuel, actions et projets qui pourraient leur permettre de faire mieux entendre leur voix et de mieux être reconnu dans la ville. L'abatage rituel pour le rite du sacrifice du mouton est organisé en étroite collaboration, à Romorantin, entre associations et bénévoles tant turcs que marocains.

Les demandes des Turcs de Romorantin s'avèrent sans doute plus exigeantes, aux yeux de bien des Romorantinois, que la simple reconnaissance culturelle voire folklorique qui existe déjà localement avec, par exemple, le Festival Portugais et la Maison du Portugal. Ces demandes et les débats qui en découlent n'en témoignent pas moins de la vitalité de la collectivité turque et de son implication dans la vie locale.

Ce renouveau des relations franco-turques, sans doute attendu par beaucoup de Romorantinois, fait suite à une longue période de conflit inter-ethnique larvé puis ouvert, de méfiance réciproque, mais il est sans doute plein de promesse. Ces promesses pourront-elles s'avérer vraiment porteuses d'avenir si les Romorantinois n'intègrent pas dans leur mémoire collective la dimension de la diversité et de l'immigration (tant portugaise, marocaine que

---

<sup>1</sup> Cité dans "Marine Le Pen fait son show devant les militants de Romo", *La Nouvelle République du Centre Ouest*, 1<sup>er</sup> octobre 2007, p. 11. Interviews réalisées au moment d'une réunion publique de la leader du Front National à Romorantin.

turque) ? Ces promesses déboucheront-elles si n'est pas valorisée et mieux représentée la spécificité des trajectoires professionnelles et de la situation économique locale des Turcs, tant dans le bâtiment que dans le maraîchage et le bûcheronnage ?

Comme on l'a vu à Joué-lès-Tours, cette construction d'un avenir plus serein et d'une mémoire et d'une identité locale plurielle n'est possible enfin que si le respect des lois républicaines, en matière de délinquance comme de séjour ou de regroupement familial, ne sont pas délégué, dans un mélange d'urgence et de bricolage institutionnel, à une gestion décentralisée où le maire sensible aux opinions locales, se verrait définitivement déléguer ces compétences.

Le récent renouvellement du leadership associatif de l'association franco-turque est d'autant plus intéressant qu'il touche autant à la dynamique des relations intra-ethniques qu'inter-ethniques, qu'il peut avoir des conséquences sur la production des frontières tant internes qu'externes des collectivités ethniques en présence. Ainsi peut-on laisser sans doute la parole, en guise de conclusion et pour rompre avec le paysage conflictuel décrit jusqu'ici, à cet habitant du quartier de Saint-Marc, M. B. : "Je vis entouré de gens de la communauté turque. Et cela se passe très bien. Ils sont gentils et on partage beaucoup de choses. C'est la preuve qu'on peut vivre ensemble"<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Art. cit.* Ce témoignage a été recueilli lors de la réunion locale du Front National et s'accompagnait d'une prise d'un appel à la "tolérance pour l'étranger".

## **7 - Les foyers de travailleurs migrants en région Centre**

La région Centre ne fait pas partie des régions les plus dotées en foyers de travailleurs migrants, qui sont plutôt implantés en Ile-de-France, dans la région lyonnaise ou encore la région PACA. Néanmoins, le Centre comprend tout de même vingt foyers, qui représente une capacité d'accueil globale d'environ 2000 places. Aussi, ce parc de logement spécifiquement dédié aux immigrés n'est pas négligeable. Un des éléments notables reste l'hétérogénéité des situations locales, même si des tendances communes apparaissent, et notamment celle des liens très forts entre implantation des foyers et industries locales. Par ailleurs, les foyers de travailleurs migrants de la région révèlent aujourd'hui des évolutions importantes, en particulier en ce qui concerne la population logée. Comme dans d'autres régions françaises, la population des foyers a vieilli et s'est diversifiée. Le bâti a vieilli lui aussi, ne suivant pas toujours l'évolution des normes d'habitat et de confort. Ce faisant, le rôle des foyers dans l'ensemble du secteur du logement a évolué et leur devenir est en question.

### **De fortes disparités entre départements**

La région compte aujourd'hui vingt établissements, gérés par trois organismes différents :

- ADOMA (ancienne Sonacotra, Société Nationale de Construction de Logements pour les Travailleurs) gère neuf établissements,
- l'AFTAM (Association pour la formation des travailleurs africains et malgaches) en gère trois,
- le COATEL (Comité d'accueil des travailleurs en Eure-et-Loir) en gère huit.

La répartition territoriale des foyers de travailleurs migrants en région Centre est très inégale selon les départements. Le département comptant le plus grand nombre d'établissements est l'Eure-et-Loir. Hormis le foyer Adoma de Dreux, les huit autres foyers de ce département ont la particularité d'être gérés par un organisme local, le COATEL. Ils sont principalement implantés dans les agglomérations drouaise et chartraine, excepté le foyer de Châteaudun. Outre les besoins en main d'œuvre des industries du département, l'existence d'un tel organisme gestionnaire local a favorisé l'implantation d'un nombre important de foyers en Eure-et-Loir.

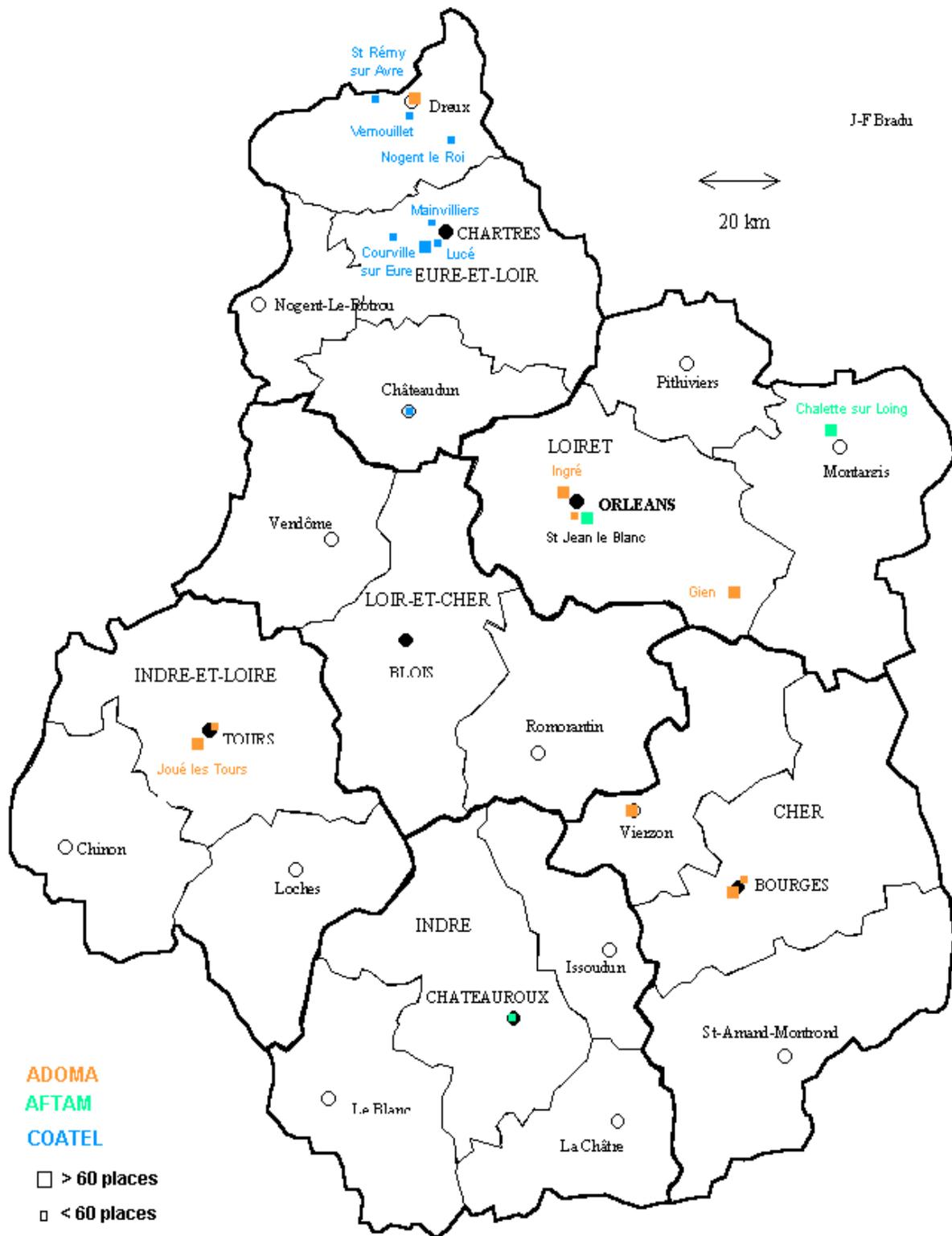
Le Loiret compte cinq foyers, dont trois implantés dans l'agglomération orléanaise. L'implantation des deux autres foyers du Loiret est liée aux besoins locaux en main d'œuvre au cours des décennies précédentes : ceux de l'usine Hutchinson à Châlette-sur-Loing, ceux de la centrale nucléaire à Gien (notamment pour sa construction).

Les départements du Cher, de l'Indre-et-Loire et de l'Indre comptent un nombre moins important de foyers : respectivement trois, deux et un. Ces foyers sont situés dans les principales villes des départements.

Il n'existe aucun foyer dans le Loir-et-Cher.

Les foyers de la région Centre présentent en outre une grande diversité, et se différencient en premier lieu par leurs capacités d'accueil, c'est-à-dire le nombre de lits ou de logements qu'ils offrent : de 18 pour le plus petit (Courville-sur-Eure) à 346 pour le plus grand (Saint Jean Le Blanc). La typologie des logements proposés est également variable : chambres à lits multiples, chambres individuelles organisées en unités de vie (c'est-à-dire avec cuisine et sanitaires communs), studios ou encore appartements de type T1. Plusieurs types de logements différents coexistent parfois au sein d'un même foyer.

## Cartographie des foyers recensés en région Centre



©H.Béguin

## Des foyers adossés aux industries locales

La plupart des foyers de la région Centre, tous gestionnaires confondus, ont été implantés au début des années 1970, excepté le grand foyer de Bourges mis en service en 1968. D'après les gestionnaires rencontrés, l'histoire de l'immigration et des foyers en région Centre se démarque peu du contexte historique national. S'ils ne connaissent pas précisément l'origine locale de la création des foyers, les responsables d'établissements savent à quelles entreprises ou industries locales est liée l'implantation de ces foyers (Hutchinson à Châlette-sur-Loing, la Société française de matériel agricole et industriel rachetée par la société américaine CASE à Vierzon par exemple).

L'histoire de ces foyers est en effet indissociable de celle des industries locales. C'est particulièrement vrai dans le cas des foyers COATEL, association que les notables industriels locaux avaient participé à fonder en 1970 (Monsieur Hébert des Moulins Hébert, Monsieur Gilbert Barthélémy, secrétaire général de la Chambre de la métallurgie notamment). Pour preuve, jusqu'au milieu des années 1990, les entreprises versaient directement, au titre de leur participation à l'effort de construction, des subventions annuelles au COATEL en l'échange de logements réservés aux salariés de ces entreprises. Le directeur général du COATEL relie ainsi chaque foyer à une usine ou entreprise particulière :

- l'implantation du foyer de Mainvilliers est liée à la fonderie SAM ;
- celle du foyer de Courville est liée à l'usine METALOR et aux besoins du secteur maraîcher dans le secteur ;
- celle des foyers de Lucé est liée à l'usine Philips Éclairage ;
- celle du foyer de Châteaudun est liée à l'usine Hutchinson ;
- celle du foyer de Saint Rémy à l'usine SACRED (qui employait et emploie toujours de nombreux Maliens) et aux laboratoires Abotte.

Par ailleurs, il faut noter que le COATEL a la particularité d'avoir précisé dans ses statuts, depuis son origine, sa vocation à loger les travailleurs immigrés mais aussi les « migrants de l'intérieur », c'est-à-dire les Français en situation de mobilité professionnelle.

## Accompagner le vieillissement des Chibanis et valoriser leur mémoire

Les anciens travailleurs migrants originaires d'Algérie et du Maroc, aujourd'hui souvent retraités ou à l'aube du passage à la retraite, constituent une part importante de la population résidente. Il est difficile d'évaluer la part exacte qu'ils représentent sur le total de la population occupant les foyers de la région, mais plusieurs foyers accueillent tout particulièrement ces résidents : le foyer Aftam de Saint-Jean-le-Blanc<sup>1</sup>, les deux foyers Adoma de Bourges<sup>2</sup>, Gien, Joué-les-Tours et Dreux, ainsi que, dans une moindre mesure, les foyers Coatel de Lucé, Saint-Rémy-sur-Avre et Châteaudun. Parmi cette population de *chibanis*, considérés comme le « public traditionnel » des foyers par les acteurs gestionnaires, nombreux sont ceux qui effectuent des allers-retours réguliers entre le foyer et leur pays d'origine. Il est cependant difficile de recueillir des données précises sur les caractéristiques et les pratiques de cette population car les organismes gestionnaires des foyers n'en disposent pas nécessairement, et que cette population est mobile.

---

<sup>1</sup> En 2007 : 92% de résidents originaires des pays du Maghreb, 54 % de résidents âgés de plus de 65 ans.

<sup>2</sup> En 2007 : Environ 50% de résidents originaires des pays du Maghreb, 40% de résidents retraités.

Le passage à la retraite et le vieillissement ces immigrés posent la question de l'adaptation du bâti des foyers mais aussi de l'accès aux droits (droits à la retraite, au minimum vieillesse, aux services d'aide à domicile, au portage de repas...). Aussi, des associations sont investies sur ces questions dans les foyers. C'est le cas notamment de l'Adamif (Association départementale pour l'accompagnement des migrants et de leur famille) dans le Loiret et d'Accueil et Promotion dans le Cher. Ces deux associations interviennent dans les foyers de leurs départements respectifs pour y tenir des permanences régulières d'aide à l'accès au droit. Toutes deux ont également initié des enquêtes auprès des résidents des foyers pour évaluer la situation de ces personnes au regard de l'accès aux soins, de l'environnement médical, de l'appréciation subjective de leur santé mais aussi de l'accès aux droits, de la situation administrative ou encore des souhaits exprimés en matière de logement. Parmi les résultats communs de ces deux études, on peut relever la part importante de la population âgée de plus de 60 ans et la faible part de personnes disposant d'une couverture médicale complémentaire. L'étude menée par l'Adamif a également mis en avant une proportion non négligeable de personnes ayant fait des démarches pour obtenir un logement social (presque 25% de la population interrogée, soit 467 résidents), infirmant l'idée reçue selon laquelle ces Chibanis souhaitent vieillir entre le foyer et le pays d'origine.

Outre ces enquêtes, des initiatives ont également été entreprises par l'Adamif et Accueil et Promotion dans le but de favoriser l'inscription du vieillissement des immigrés en foyers sur l'agenda politique local, ou tout au moins, une réflexion des acteurs locaux sur ce problème. L'Adamif a en effet initié la création d'un groupe de réflexion multipartenarial sur le vieillissement des migrants, réunissant tous les acteurs locaux concernés (travailleurs sociaux des CPAM, CRAM, Conseil Général, services d'aide à domicile, organismes gestionnaires des foyers...) autour de trois thématiques : évaluation de l'autonomie des personnes, accès au logement autonome, accès au droit. De même, Accueil et Promotion souhaitait organiser en 2007 une journée de réflexion sur le vieillissement des résidents des foyers.

Enfin, la question de la mémoire et de sa transmission sont également des thèmes sur lesquels ces deux associations ont souhaité s'investir. Le recueil de témoignages et récits de parcours individuels par l'Adamif, avec le concours d'un écrivain (Laurent Boron), a abouti à la publication d'un livre : *Comme ici, comme là-bas* (2003). Un film intitulé *Un jour je repartirai* et réalisé par Chantal Richard a également été produit, revenant sur la vie des résidents du foyer de Saint Jean Le Blanc, sur l'illusion du retour au pays, les longues années passées en France et les allers-retours. Quant à l'association Accueil et Promotion, elle a imaginé le projet de réaliser un travail de mémoire auprès des résidents du foyer de Bourges, dont certains résidents ont même travaillé à la construction, d'origine immigrée ou non. Le projet consistant au recueil, par des jeunes, d'origine immigrée ou non, de récits de vie des résidents du foyer, il vise à la fois le développement de liens intergénérationnels et la valorisation du parcours des résidents du foyer.

### **Diversification de la population et passage en « résidences sociales »**

Les foyers de la région Centre ne logent pas uniquement des personnes originaires des pays du Maghreb. En effet, les vagues migratoires successives ont entraîné l'arrivée de migrants originaires d'Afrique sub-saharienne (Maliens, Sénégalais, Mauritaniens). Ceux-ci sont présents dans certains foyers (le foyer Adoma de Vierzon, les foyers Aftam de Saint Jean-le-Blanc et de Châlette-sur-Loing, le foyer COATEL de Saint Rémy-sur-Avre) et dans de faibles proportions par rapport à l'ensemble des résidents. C'est surtout l'arrivée de résidents non immigrés et de demandeurs d'asile qui constitue l'évolution la plus remarquable de la population logée dans les foyers de la région. Le Centre fait partie des régions dans

lesquelles les besoins des industries en main d'œuvre peu qualifiée ont diminué avec la récession économique et la désindustrialisation depuis les années 1980. Par conséquent, les foyers, dont on a montré le lien fort avec les industries locales, ont été affectés par cette évolution : certains ont connu une désaffection d'autant plus grande qu'ils correspondaient de moins en moins aux normes de confort, et donc une période de sous-occupation. Cette vacance a favorisé, selon une logique de gestion, l'ouverture des foyers à de nouvelles populations ou la restructuration du bâti pour diminuer le nombre de places disponibles et améliorer l'attractivité des logements offerts (c'est le cas des foyers COATEL notamment).

Une part non négligeable de la population résidente est donc désormais constituée de personnes d'origine française plus précaire, fragilisée sur le plan économique et ne parvenant pas à se loger ailleurs, ou encore des personnes ayant besoin d'un logement bon marché de façon temporaire. Ces résidents s'inscrivent dans ce que les gestionnaires nomment les « nouveaux publics », par opposition au « public traditionnel » que constituent les travailleurs migrants immigrés, retraités ou actifs. Les foyers COATEL accueillent principalement ces « nouveaux publics », et particulièrement des personnes en situation de mobilité professionnelle qui disposent de revenus peu élevés : les étrangers ne représentent que 27% de l'ensemble des résidents des foyers gérés par cet organisme. Ces « nouveaux publics » sont également très présents au sein du foyer AFTAM de Châteauroux ainsi que des foyers SONACOTRA de Bourges (le plus petit des 2), de Vierzon et de Tours.

Dans certains foyers, la vacance a pu être comblée par l'implantation de CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) au sein des foyers. C'est par exemple le cas à Saint Jean le Blanc, où le foyer compte désormais un CADA de 50 places en son sein, ou encore à Gien. Enfin, il existe des spécificités propres à certains foyers : c'est le cas du foyer Sonacotra de Dreux, qui compte aujourd'hui 62 anciens combattants marocains, primo-arrivants entrés dans le foyer depuis 1998. Ici, outre la démarche volontaire du responsable du foyer de l'époque, lui-même d'origine marocaine d'accueillir sans le foyer des anciens combattants marocains, le fait que des places dans le foyer étaient disponibles a permis l'arrivée de ces personnes prises en charge dans le dispositif spécifique mis en place pour les anciens combattants marocains à Bordeaux (DAPA : Dispositif d'accueil des primo-arrivants).

Ce faisant, le rôle des foyers a de fait évolué. Logements pour les travailleurs immigrés à l'origine, les foyers sont devenus à la fois maisons de retraite pour vieux immigrés, logements par défaut pour des personnes en situation précaire, lieux d'hébergement pour des demandeurs d'asile... Mais ces évolutions de fait s'accompagnent parallèlement d'évolutions réglementaires : depuis 1994, les foyers de travailleurs migrants sont tous amenés à être reconvertis en *résidences sociales*, forme de logement supposé temporaire et destiné aux personnes défavorisées dans leur ensemble. Des services d'accompagnement social visant à favoriser l'insertion des résidents sont amenés à être proposés dans ces résidences. Par ailleurs, la restructuration des foyers ne répondant pas aux normes d'habitat et de confort actuelles (chambres à lits multiples, chambre de taille particulièrement réduite...) est engagée à travers le Plan de traitement des foyers de travailleurs migrants, mis en place en 1997, et qui concerne plusieurs foyers de la région, le foyer de Saint Jean le Blanc et de Châlette-sur-Loing en particulier.

### **Le poids de l'histoire : l'île de Corse à Saint-Jean-le-Blanc**

L'île de Corse, c'est ainsi qu'est dénommé le site sur lequel est implanté le foyer de travailleurs migrants à Saint Jean Le Blanc. 396 lits répartis dans 99 chambres de 17m<sup>2</sup>

comprenant chacune 4 lits et organisées en 18 *unités de vie* (5 ou 6 chambres regroupées autour de cuisines et sanitaires communs), l'organisation du bâtiment n'a guère changé depuis 1972. Ne répondant pas aux normes d'habitabilité actuelles, le foyer est inscrit parmi les sites prioritaires pour le Plan de traitement des foyers de travailleurs migrants, et, depuis 10 ans, un projet de restructuration est à l'ordre du jour. Le projet est difficile à monter, les blocages sont de diverses natures, mais le programme est désormais acté : le foyer actuel sera démoli, et à sa place seront érigés 220 logements individuels autonomes d'environ 15m<sup>2</sup> chacun. Pour compenser la perte en capacités d'accueil, un autre bâtiment sera construit dans l'agglomération orléanaise.

Tout proche des bords de Loire, l'établissement est néanmoins isolé du reste de la ville : absence de commerces à proximité, faible desserte en transports commun, éloignement des premières habitations... Et l'histoire du site sur lequel a été construit le foyer n'est sans doute pas pour rien dans cet isolement. En effet, lorsqu'il est construit en 1972, il prend la place de baraquements provisoires qui avaient été installés sur le terrain au début des années 1950. Au sujet de ces baraquements et de leur implantation sur la parcelle, les archives du Loiret (Série S, 1048 W 40732) disposent de documents tout à fait intéressants, notamment un ensemble de correspondances entre le maire d'Orléans, le maire de Saint-Jean-Le-Blanc, le préfet du Loiret et les services du Ministère de la reconstruction et du logement de l'époque. Ces documents montrent que la parcelle sur laquelle se trouve le foyer est située sur la commune de Saint Jean le Blanc, mais qu'elle avait été achetée dans les années 1920 par la commune d'Orléans pour lui servir de canche, autrement dit de dépôt d'ordures.

Par ailleurs, ces correspondances témoignent des tractations qui ont eu lieu autour de 1955-1956 entre la ville d'Orléans, la ville de Saint Jean le Blanc et les services de l'Etat suite à la volonté du maire d'Orléans de l'époque d'implanter sur ce site des baraquements provisoires pour loger des populations sans abri ou habitant des logements insalubres. Les oppositions sont alors vives au sein du conseil municipal et de la population de Saint-Jean-Le-Blanc contre ce projet : qui financera les installations nécessaires pour l'accès à l'eau et à l'électricité des habitants ainsi que l'évacuation des eaux usées ? Qui prendra en charge la scolarité des enfants ? Qui assurera la surveillance de ce « nouveau quartier » ? « Cette population supplémentaire en matière d'AMG [assistance médicale gratuite] restera-t-elle bien à la charge de la ville d'Orléans, puisque résidents sur un terrain lui appartenant ? » (26 octobre 1955, Mairie de SJLB, extrait du registre des délibérations du Conseil municipal). Telles étaient les objections soulevées par le conseil municipal de Saint Jean Le Blanc.

Malgré ces réticences, la ville d'Orléans, arguant de la très sévère crise du logement et de l'urgence de la situation qui touche la commune, obtient alors l'autorisation des services de l'Etat, et propose à la ville de Saint Jean Le Blanc des compensations suffisantes pour implanter les baraquements. Il semble que les baraquements en question soient restés sur le site jusqu'à la construction du foyer en 1972, mais ceci resterait à vérifier. L'histoire de ce site destiné à accueillir du « logement provisoire » depuis 50 ans apparaît finalement assez emblématique de la place occupée par les foyers dans les villes sur lesquelles ils ont été implantés. Un héritage parfois lourd à porter pour les acteurs en charge du projet de restructuration de l'établissement, dont l'intégration du foyer dans la ville et les politiques locales est un des enjeux.

## Les foyers, à la croisée des parcours individuels et familiaux

Si les foyers sont peuplés essentiellement d'hommes seuls, quelques entretiens avec des résidents, anciens résidents ou proches de résidents suffisent pour révéler que le foyer est aussi une affaire de famille et d'entourage. Etape avant un regroupement familial, lieu de rencontre entre amis ou proches, point de retour après un échec de regroupement familial ou après le départ de l'appartement des enfants, le foyer joue des rôles différents dans le parcours de chacun, et cache des trajectoires individuelles et familiales plus complexes.

Quelques extraits d'entretiens réalisés début 2007 dans deux foyers de la région viennent en témoigner<sup>1</sup>. Les personnes rencontrées font état de leurs faibles ressources et de conditions de logements jugées difficiles à cause de l'étroitesse des lieux et de la promiscuité. Certains disent qu'il "sont dans le foyer" mais ne se définissent pas comme résident ou locataire d'une chambre. Pour ceux là, la chambre au foyer fait surtout office de boîte à lettres. Vivre dans le foyer leur permet d'avoir une résidence en France et une adresse afin de pouvoir justifier de leur domiciliation pour l'octroi de ressources (retraite, minimum vieillesse ou RMI). Simple domiciliation postale ? Certains payent en effet l'équivalent d'un loyer afin simplement de voir maintenir leurs droits. "Le foyer, c'est important. Sans le foyer, j'ai plus rien, j'ai plus de pension. Quand je vais au Maroc, j'appelle le directeur du foyer, je lui demande s'il y a des lettres pour moi" (Mr A., 86 ans, retraité et ancien combattant).

Si le sociologue A. Sayad, dans ces travaux, souligna souvent la dimension provisoire qui collait au statut de travailleur immigré, on voit ici que ce statut provisoire semble être aussi celui des retraités. Leurs droits semblent liés à une adresse et sont remis en cause dès que les courriers ne parviennent pas à leur destinataire, tenu de rester en France pour attendre son courrier. L'absence à une convocation ou la non réponse à un courrier reçu et les droits de ces vieux immigrés s'envolent puisqu'ils doivent justifier de leur présence pour "débloquer" leurs droits. Une absence prolongée, pour le décès d'un proche, provoque parfois une cascade de tracas administratifs. Ce vieil homme a perdu ainsi six mois de droits et le bénéfice de sa carte de résident. Son titre de séjour est à l'étude à la préfecture, pour vérifier son droit de séjour : "Ma femme a été malade au Maroc, alors je suis rentré pour la voir. Je suis resté huit mois à côté d'elle. Elle est morte... que Dieu ait son âme... Je savais que j'aurai des soucis si je restais au Maroc, mais je suis quand même resté. Il le fallait...Maintenant, je ne peux plus y retourner. La préfecture a gardé ma carte de séjour. Je veux aller voir mes filles qui sont encore là-bas, je ne peux pas... (larmes)" (Mr M., 73 ans).

D'autres vivent un dilemme permanent que symbolisent bien ces allers-retours incessants entre la France et le pays d'origine. "Je ne veux pas rentrer définitivement en Algérie Je préfère faire des allers-retours. Je reste deux ou trois mois, et je reviens. Si je suis malade, je rentre en France, c'est mieux et le docteur me connaît". Ou encore : "Je suis obligé de faire des allers-retours. Tu veux que je reste ici, dans une chambre tout seul. Là-bas, on a notre famille, nos enfants... Mais ici j'ai ma pension et mon docteur. Au Maroc, je ne supporte plus au bout de trois mois. Pour mes enfants, je suis toujours celui qui donne, donne, donne... Donner quoi ? De l'argent, que de l'argent... Sans l'argent, ils ne pensent pas à moi. Les enfants, ils sont égoïstes". Un autre partage ce sentiment d'amertume de n'avoir plus sa place parmi les siens. Outre le fait d'être devenu un simple pourvoyeur de revenus de sa famille, il constate avec colère et tristesse que les liens semblent s'être définitivement dé-

---

<sup>1</sup> Ce travail d'enquête a été réalisé par Hakima Karraï, assistante sociale et étudiante en Master de sociologie et Diplôme Supérieur de Travail Social à l'Université de Tours. Ses entretiens se sont souvent déroulés en arabe, permettant ainsi une réelle proximité avec les personnes rencontrées.

tissés au fil des années d'éloignement : "Ce sont tous des vautours... Quand ma mère sera morte, je crois que je ne retournerai plus. Ma fille ne m'appelle plus papa ! A son mariage, elle m'a présenté comme "l'absent" et moi qui suis allé avec des cadeaux, des bijoux... et elle ne m'appelle pas papa... Je leur ai dit, aux enfants, que j'allais déchirer le passeport de l'Algérie".

Un autre évoque clairement la dimension identitaire de cette ambivalence que le temps a creusé vis-à-vis du pays d'origine : "Je suis Algérien, de nationalité algérienne, mais dans mon caractère je suis Français. Je suis né en Algérie, c'était la France, j'ai grandi dans l'Algérie française. Ensuite, à 19 ans, je suis venu en France pour faire l'armée. Ça fait longtemps, j'ai quitté en 1963. Je me sens français, j'ai toujours connu la France. Là-bas, j'ai construit une maison pour ma femme et mes enfants. A chacune de mes visites, je reste avec eux. Je ne sors pas avec des amis là-bas, c'est trop dur... faut que je revienne en France, ici c'est la paix. Quand je pars, je paye ma chambre d'avance pour qu'il me la garde".

Le va et vient permet de maintenir un lien régulier mais finit par exclure la notion de retour qui pourtant était pleinement compris dans le projet migratoire au départ. Vivre longtemps en France a fait de ces migrants vieillissant des "étrangers" ici et là-bas, des "absents" là-bas, des surnuméraires, ici. Pour beaucoup, ce retour est impossible comme s'il signifiait "faire le chemin inverse" et ils préfèrent donc rester dans cet entre-deux et "sacrifier leur vie", comme ils le disent souvent.

## **Conclusion : faire la sociologie des mémoires de migrants**

Les processus de mise en mémoire et de patrimonialisation ont été abondamment étudiés, notamment en anthropologie, depuis une vingtaine d'années. Toutefois, beaucoup de travaux décrivent la patrimonialisation de sites naturels, de friches industrielles (comme Le Creusot), de lieux devenus emblématiques ou encore de pratiques artisanales menacées de disparition. En matière d'immigration, le phénomène est relativement nouveau en France, tandis qu'il est plus ancien ailleurs en Europe ou encore en Amérique du Nord, où l'immigration est depuis longtemps considérée comme constitutive de la construction nationale.

Historiens et sociologues ont pris tardivement conscience des lacunes françaises en matière d'histoire des migrations. Depuis une vingtaine d'années seulement, plusieurs d'entre eux militent pour un développement des études, une meilleure connaissance et reconnaissance des apports des migrations à la société française, rejoignant des préoccupations politiques qui, très récemment, débouchèrent sur l'ouverture de la Cité Nationale de l'histoire de l'immigration.

### **Comment saisir et comprendre les processus mémoriels à l'œuvre ?**

L'un des objectifs de ce travail était de prendre la mesure des processus mémoriels portant aujourd'hui sur l'immigration en Région Centre. Expositions, pièces de théâtre, récits publiés, ateliers d'écriture, contes, etc. Nous voulions repérer les acteurs mobilisés autour de l'histoire de l'immigration et caractériser les actions qu'ils ont menées, seuls ou en partenariat. L'intérêt pour les phénomènes migratoires tend à croître ces dernières décennies et les thématiques privilégiées en matière de mémoire sont souvent celles de la transmission et de la reconnaissance. Il n'est pas certain que l'intérêt pour l'immigration suive de près la courbe de leur présence dans la région. On constate en tout cas une prégnance plus forte de ces questions aujourd'hui (aux niveaux national comme régional) tandis que bien des vagues migratoires par le passé sont restées inaperçues ou en tout cas n'auront pas fait l'objet de travaux (universitaires ou professionnels). Par ailleurs, parmi ces travaux universitaires, il est pertinent de repérer les disciplines les plus représentées, pour comprendre comment ces phénomènes ont été et sont encore appréhendés : les approches sociologiques prévalent sans doute comme ailleurs<sup>1</sup>, mais nous avons néanmoins en région Centre, une attention soutenue des juristes et des historiens.

Les tableaux qui suivent ce développement présentent donc le résultat de ce travail d'enquête par questionnaire. Il a fallu systématiquement appuyer le questionnaire d'un travail téléphonique de relance des associations et services concernés, afin d'obtenir les réponses à nos questionnements. Au final, nous disposons aujourd'hui d'une recension, pour les six départements, des projets et réalisations mises en œuvre ici et là.

Notre objectif est aussi d'interroger le sens de ces processus mémoriels, de toutes les "actions-mémoires" qui sont mises en place ici et là, dans les communes. Comment comprendre la diversité des formes de mémoire et la patrimonialisation des trajectoires de migrations qui sont à l'œuvre ? Que signifient ces processus ? Quelles circonstances

---

<sup>1</sup> Anne Morillon et Martine Wadbled, « L'observatoire des Migrations en Bretagne », in *Bretagne, Terre d'immigration en devenir, Hommes et Migrations*, n°1260, mars avril 2006, p. 106.

expliquent leur émergence ? Que produisent-ils en aval ? Transforment-ils durablement les représentations au sein de la commune, voire les relations sociales et dans quel sens ?

Depuis quelques années, les mémoires de l'immigration font l'objet d'une attention soutenue en France, et de plus en plus par les pouvoirs publics. Les associations qui, naguère, avaient modestement réalisé une exposition ou un atelier d'écriture choisissant la mémoire davantage comme un prétexte à l'expression individuelle ou collective que comme un objet de valorisation en soi, sont aujourd'hui sollicitées par des collectivités locales (mairies, département, région) ou des institutions régionales voire nationales (CNHI, ACSE) souhaitant voir se développer une histoire locale mieux documentée et des activités mémorielles mettant en valeur la diversité culturelle locale.

### **Une diversité d'acteurs et de projets**

Il faut d'abord insister sur la diversité de ces processus selon les territoires, selon les acteurs, selon les populations concernées. Parfois, le projet de mémorialisation est initié par les populations concernées, qu'il s'agisse d'anciens migrants ou de leurs descendants qui s'approprient, non sans émotion, l'expérience migratoire de leurs parents ou grands-parents. C'est le cas par exemple des ouvrages retraçant l'expérience migratoire d'individus et de leurs familles à une période précise, comme cet ouvrage écrit par Robert Collet intitulé *Portugais en Touraine, De 1930 à nos jours*, publié en 2004, dans une maison d'édition locale. La publication a été suivie de conférences, dont une à la Mairie de Tours, en 2007, signifiant clairement la reconnaissance de ce passé tourangeau. A Issoudun en 2006, la médiathèque organise une exposition intitulée « Couleurs d'Espagne-Itinéraires d'exilés » en mémoire des nombreux réfugiés arrivés dans l'Indre, et en particulier à Issoudun dès 1937 et dont certains sont restés et se sont installés. On a pu y voir exposées, notamment, les œuvres d'un plasticien Joachim Serrat, fils de réfugiés espagnols.

Souvent, ce sont des historiens amateurs ou érudits locaux qui s'emparent de ce passé pour en construire une mémoire réactualisée. C'est le cas à Châlette où plusieurs personnes ont travaillé sur tout ce qui pouvait retracer cette histoire de la présence chinoise localement. Dans les années 1950, François Fergnani s'est ainsi plongé dans les archives de l'usine Hutchinson ainsi qu'une historienne, Nicole Durioust. En Chine, un musée Travail-Etudes a été ouvert à Baoding près de Pékin, qui retrace cette expérience française. L'année 2001 a vu la création de l'association [www.chinemontargis.org](http://www.chinemontargis.org), qui a mis en place un parcours historique avec plusieurs stations. Châlette est ainsi devenu un lieu de pèlerinage et de mémoire. Plus récemment, en 1991, une historienne Anne-Marie Pasquet a publié un livre intitulé *Les immigrations à Châlette* salué par la municipalité. Parfois, l'érudit local n'est autre qu'une personnalité politique locale soucieuse de reconstituer et de garder en mémoire une période dont elle a été partie prenante. C'est l'objectif de l'ancien maire de Châteaudun, Jean Hardy, qui choisit en 2006 de faire une histoire économique et sociale de sa commune, où les migrants ont eu leur place.

Parallèlement, les associations "de terrain" (associations ayant une délégation de service public comme les centres sociaux mais aussi les associations liées au travail social ou éducatif, réalisant un travail d'accompagnement social, socio-culturel ou artistique), sont progressivement devenues le réceptacle des demandes de mémoire émanant de populations diverses, les unes mobilisées autour de leur quartier, les autres souhaitant activer le souvenir de trajectoires migrantes jugées exemplaires, d'histoires de vie devenues emblématiques. Certaines associations vont au devant de ces demandes, créant ainsi la demande et sollicitant

les "anciens" pour recueillir récits et souvenirs. C'est par exemple aujourd'hui l'ambition d'une association comme Terra Ceramica, à Joué-les-Tours avec son projet « Mémoire de nos aînés » qui vise à retracer, à travers les récits de vie de migrants, l'histoire du quartier de la Rabière et plus globalement de l'agglomération pour « valoriser l'apport des immigrés à la société locale ». A terme, l'association prévoit de réaliser une exposition et de diffuser les témoignages recueillis sous forme photographique ou radiophonique. De même, à Saint-Pierre des Corps, le Centre Cispéo<sup>1</sup> a récemment diffusé des témoignages d'anciens migrants par voie radiophonique. A Blois, c'est l'association BD Boum qui a mis en place un projet intitulé « Paroles d'immigrés » pour les deux prochaines années, en partenariat avec les Rendez-vous de l'histoire, devant aboutir à la publication d'un ouvrage. Il s'agit de recueillir des témoignages d'immigrés du 20ème siècle.

Il y a en réalité un foisonnement de projets qui articulent mémoire, histoire et reconnaissance. Dans le Loir et Cher, par exemple, la Compagnie du Hasard travaille depuis dix ans avec une troupe amateur qui a fait une création en 2006 intitulée Top 61 relatant les événements du 17 octobre 1961 pendant la guerre d'Algérie. La réception sociale de cette pièce est manifestement importante : elle a été présentée aux « Rendez-vous de l'Histoire » en 2007, mais aussi à Strasbourg et continue de circuler cette année à l'occasion de manifestations organisées par des collectivités locales. Ailleurs, ce sont les centres sociaux de la CAF, les bibliothèques, les équipes de prévention ou encore les petites associations réunissant des familles migrantes qui, associant bénévolat et missions socio-éducatives, collaborent pour animer des ateliers d'écriture, de calligraphie ou encore des moments de contes pour les enfants. Les parents (pères ou mères) sont invités à transmettre leur itinéraire, leur histoire de vie. A Mainvilliers par exemple, l'équipe de prévention spécialisée explique ainsi que « les personnes âgées sont des sources toujours disponibles qui, dégagées des corvées quotidiennes, peuvent mettre leur expérience et leur mémoire au service de l'éducation »<sup>2</sup>.

A Orléans, l'Adamif<sup>3</sup> a réalisé un recueil des souvenirs des anciens travailleurs étrangers hébergés au foyer AFTAM de Saint-Jean Le Blanc, lieu relativement enclavé, à la fois géographiquement et socialement. Outre la présence hebdomadaire d'un écrivain dans le centre permettant de transcrire à l'écrit ce que les résidents âgés lui confient oralement, une réalisatrice a créé un film documentaire intitulé Un jour, je repartirai en partenariat avec Arté. A travers l'itinéraire de quelques personnages principaux qui témoignent de leur parcours, ce film retrace les conditions et les raisons qui ont poussés ces hommes à venir travailler en France, les difficultés qu'ils éprouvent à faire connaître leurs droits souvent à cause d'une mauvaise maîtrise du français. Ces hommes évoquent aussi leurs souvenirs ou représentations de leur pays et des proches restés là-bas. Ils parlent aussi des réseaux de solidarité qui se sont développés en France, au sein même du foyer ou en dehors, aidant chacun à trouver une place et un statut.

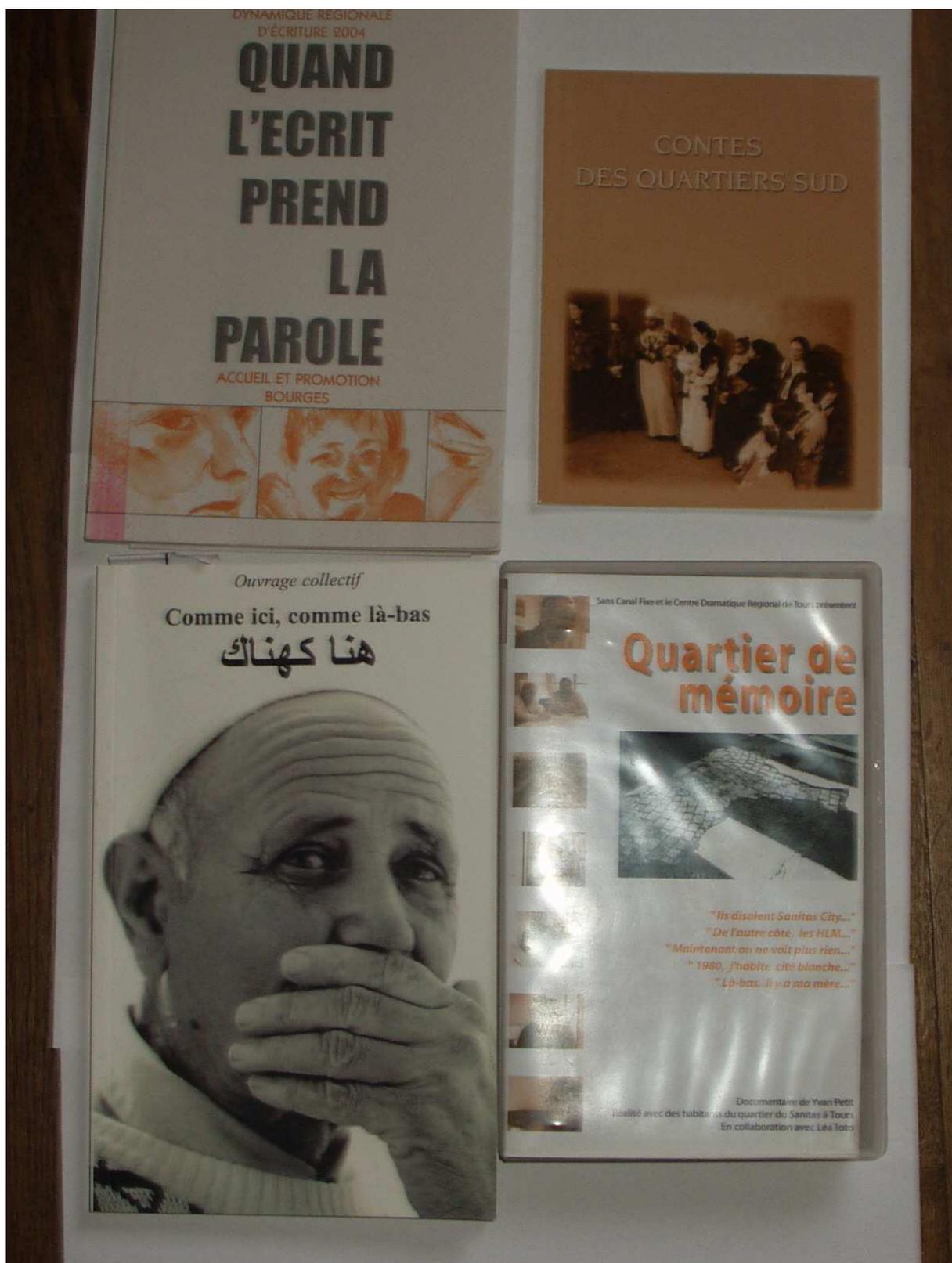
---

<sup>1</sup> Centre socio-culturel de Saint-Pierre des Corps

<sup>2</sup> ADSEA 28, Document relié *Histoires de vies, itinéraires d'une vie. Dis papa, raconte moi ton histoire*, 45 p.

<sup>3</sup> Association Départementale d'aide aux Migrants et à leurs Familles. L'ADAMIF est une association ancienne et importante localement. Elle constitue aujourd'hui un centre de ressources sur le département et un lieu d'observation des problématiques rencontrées par les migrants.

Quelques exemples de réalisations mémorielles à Bourges, Orléans, Tours.



## Une politique de la mémoire ?

Mais les processus de mise en mémoire peuvent aussi être initiés "par le haut", c'est-à-dire introduit auprès des populations par le biais d'une sorte de "politique de la mémoire" qui tend aujourd'hui à être mobilisée à l'intersection des politiques urbaines et de celles du travail social. C'est le cas à Saint-Jean-de-la-Ruelle où les élus et responsables de la Politique de la Ville souhaitent reconstituer l'histoire de leur commune à travers notamment le rôle important des entreprises locales dans la structuration de la vie socio-économique locale. En "demandant aux personnes de raconter leur parcours", en recueillant aussi le point de vue des entreprises et en reconstituant leurs pratiques passées de gestion de leurs salariés, on espère comprendre les "différences de socialisation par le travail" vécues par les migrants portugais et marocains, à deux époques différentes. La thématique de ce projet mémoriel mérite d'être soulignée : contrairement à la plupart des projets initiés par le biais de la Politique de la ville, ce projet met au cœur de sa problématique la question du travail et non celle de l'habitat, du quartier ou du territoire urbain.

A Bourges, la municipalité a initié un projet intitulé Identités, Parcours, Mémoires dans le cadre de la Politique de la Ville. Comme c'est souvent le cas dans ce genre de projet, il s'agit d'impulser un travail essentiellement bénévole de collecte de la mémoire des habitants, de leurs parcours, de leurs souvenirs. Le but est, à travers la reconstitution des trajectoires individuelles, de "recréer la vie des quartiers sur les quatre dernières décennies", de mettre en valeur et en profondeur historique un quartier populaire plutôt stigmatisé jusque là. Le Comité des Habitants des Quartiers Nord est partie prenante de ce projet, avec plusieurs autres associations locales. Un journal lié à cette construction mémoriel a même été publié, permettant à tous les habitants de prendre acte de ce travail à la fois historique, social et culturel. Lors d'un entretien, un responsable associatif y voit surtout un projet social "qui doit être construit collectivement et duquel doit émaner des propositions sociales et culturelles, touchant le logement, l'habitat, le domaine de la culture". Il en attend clairement des répercussions sur la vie sociale du quartier. A Lucé (28), un projet similaire est initié par la mairie dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), et l'on parle d'accompagner les habitants et de mettre en place un « outil de développement local » permettant de recueillir les histoires de vie des habitants du quartier.

Cette politique de la mémoire est particulièrement mobilisée par les élus lorsque le quartier va être soumis à un processus dit de "rénovation urbaine" qui implique en fait des démolitions et des relogements. Certes, les habitants sont soucieux de mettre en valeur leurs lieux de vie, la profondeur historique venant donner de la consistance sociale voire du prestige à des trajectoires résidentielles modestes mais riches de relations sociales trop vite enfouies. Certains rappellent par exemple les sociabilités de voisinage ou les solidarités passées lors de mobilisations pour obtenir que le quartier soit mieux équipé (jeux pour enfants, centre social) ou mieux desservi (commerce, ligne de bus). Mais ces expressions mémorielles sont aussi instrumentalisées : elles deviennent un outil de communication municipale et de gestion urbaine, certes participatif et valorisant les habitants, mais dont l'objectif vise en dernière instance à l'acceptabilité des démolitions et procédures de relogements.

D'autres projets sont particulièrement novateurs et promettent de constituer des outils de diffusion large sur des questions historiques et mémorielles. A Châteauroux par exemple, en

mars 2007, le milieu associatif, la municipalité, et Centre Image organisent une manifestation intitulée Retours vers le futur. Châteauroux, une mémoire en mouvement avec notamment la présentation d'archives sur la présence américaine à Châteauroux. Aujourd'hui, un nouveau projet vise à constituer des archives contemporaines où la parole de personnes volontaires seraient enregistrés ou filmés sur notamment le thème de l'immigration et la notion de quartier. A terme, les auteurs du projet imaginent mettre en ligne une base de données, sorte de « pratique permanente de l'archive », une « fabrique de l'histoire pour demain qui impliquerait principalement les habitants eux-mêmes, en tant qu'acteurs ».

Ailleurs, la mémoire apparaît particulièrement composite, ressemble à un mille-feuille appropriée par des acteurs divers. A Rosières, par exemple, cette recomposition est particulièrement complexe. Pour les uns, la base de l'identité collective fut l'expérience du travail et la mémoire est celle des anciens salariés de l'usine Rosières, notamment de leurs luttes syndicales. Dans la partie II, l'éclairage consacré à Rosières montre combien le milieu scolaire est lui aussi partie prenante de cette constructions mémorielle autour du travail et des luttes sociales. D'autres préfèrent rappeler la sociabilité villageoise qui régnait entre habitants de la cité ouvrière, nourrissant une solidarité et une identité territorialisée qui dépassent les clivages ethniques ou les différences culturelles. D'autres encore choisissent aujourd'hui de mettre en valeur l'église du village, symbole de la vie locale à l'époque où Français, Polonais et Portugais s'y retrouvaient, assumant implicitement toutefois une distance mémorielle avec les Musulmans qui, depuis quelques temps déjà, ont obtenu leur propre lieu de culte et n'ont pas de raison de voir en l'église de Rosières, un lieu symbolique à commémorer. Sans aller plus loin sur ce terrain, signalons que si la dimension historique semble désormais souvent revendiquée par les différents acteurs des territoires concernés, la dimension politique mérite aussi d'être interrogée même si elle apparaît moins explicite. Cela pourrait nous emmener rapidement sur le terrain de la concurrence mémorielle<sup>1</sup>, qu'il faudra effectivement prendre en compte à l'avenir.

### **Quelles sont les significations de toutes ces pratiques mémorielles ?**

L'étude reste à faire car ces processus sont nouveaux. Dans ce qui suit nous formulons avant tout des questions et des hypothèses, que nous espérons pouvoir, à plus long terme, mettre à l'épreuve d'un travail de terrain approfondi. L'étude qualitative reste donc à faire en combinant une perspective à la fois historique, sociologique et anthropologique.

Les immigrations, si elles ne sont plus aussi méconnues en terme historique, elles ne constituent pas encore un élément clé de l'histoire des régions, même lorsqu'il s'agit d'une région traditionnelle d'accueil comme Marseille, Rhône-Alpes ou les régions minières dans le nord-est. Pourtant elle est un élément constant et toujours mouvant du développement économique et démographique local. Elle n'est pas toujours devenue un enjeu social, interpellant les élites et les notables, à l'exception de quelques sites bien circonscrits. L'héritage migratoire est donc globalement peu valorisé, même si des acteurs très divers s'enquêtent aujourd'hui des moyens d'une plus grande reconnaissance de ce volet de l'histoire et de la réalité locales.

Quelle est cette "demande mémorielle croissante" dont nous parlent les associations qui accompagnent depuis plusieurs décennies les migrants dans la Région ? La région Centre, on le sait, — et plus particulièrement le Val de Loire — est traditionnellement perçue comme le

---

<sup>1</sup> Benjamin Stora, *La guerre des mémoires*, Paris, Editions de l'Aube, 2007.

noyau historique constitutif de la construction nationale française et souvent présentée comme le “berceau de la France” notamment sur le plan linguistique et culturel. Comment ces réalités s'articulent-elles ? Cette histoire méconnue de l'immigration est pourtant diffuse, plurielle et très diversifiée pour peu qu'on s'attache non seulement à la période récente mais aussi au dix-neuvième siècle et au premier XXe. Certaines nationalités sont aujourd'hui, on l'a vu dans la synthèse, fortement représentées en région Centre, comme les Portugais, les Marocains et les Turcs qui sont sensiblement plus nombreux parmi les immigrés en région Centre que dans les autres régions. Cette présence témoigne, on l'a dit, à la fois des structures classiques de l'emploi et du logement des immigrés mais aussi d'une industrialisation plus récente. Ces concentrations dans un ensemble migratoire numériquement modeste donnent une dimension particulière aux mémoires de ces migrations qui se développent dans la région.

Diverses questions se posent :

Celle des acteurs et de leurs motifs : Qui sont les "entrepreneurs de mémoire" ? Qui travaille ou a travaillé à cette reconnaissance ? Quels sont les acteurs (associatifs, institutionnels) aujourd'hui investis dans cette mise en mémoire des trajectoires migrantes ? Selon les acteurs impliqués dans le processus, le sens donné à ces constructions mémorielles par ceux qui sont directement concernés n'est pas le même.

"Celle des publics" et de la réception sociale : Les publics visés par cette "mise en mémoire" des vécus sont plus ou moins larges : Quel lien entre type d'acteur, type de motif et publics impliqués ? Lorsqu'elles sont orientées vers l'extérieur (scolaires, institutionnels, habitants non-immigrés), poursuivant un objectif de reconnaissance, quels effets observe-t-on ? Quels sont les moyens utilisés par les associations pour valider la pertinence de leurs propres actions sur l'histoire et la mémoire de l'immigration ? Comment sont-elles perçues, comprises ? Modifient-elles les représentations sur les populations ou les groupes concernés ? Il faudrait pouvoir rendre compte des débats (au sein des associations, des institutions mais aussi des générations) sur les « enjeux de mémoire ».

Celle des facteurs économiques et politiques : quels contextes socio-économiques expliquent l'émergence de ces processus ? La trame nationale des migrations doit être interrogée dans le cadre de situations locales, de temporalités variées. Que signifient ces processus aujourd'hui ?

Que produisent ces processus mémoriels lorsqu'ils accèdent à l'espace public ? Transforment-ils durablement les représentations ? Transforment-ils les relations sociales et dans quel sens ? Dans la mesure où, comme le souligne Maurice Halbwachs, toute mémoire collective se construit à la lumière des enjeux du présent, que nous disent ces constructions mémorielles de la place des populations issues des immigrations en France aujourd'hui ? L'enjeu n'est-il pas ici que cette mémoire renouvelée "travaille" la société française et participe ce faisant à la construction d'un "Nous" à la fois plus divers et plus inclusif ?

### **Des hypothèses à explorer**

Face à ces questions, nombreuses, une série d'hypothèses devront être explorées dans un travail de recherche qui se poursuivra à l'avenir.

### A – Communalisation, mémoires et identités

La prolifération d'actions mémorielles, parfois concurrentes, sont-elles le fruit de nouvelles formes de communalisation<sup>1</sup> ? Les constructions mémorielles ont pour effet de rendre plus lisibles et plus homogènes les souvenirs disparates des migrants, et acquièrent une visibilité dans l'espace public. Le plus souvent ce processus conforte l'identité collective du groupe et s'impose contre des entreprises mémorielles concurrentes (Noiriel, 2006). Les formes émergentes d'expressions mémorielles sont donc à interroger à la lumière des communalisations qui se cristallisent aujourd'hui en France autour d'identités renouvelées, que celles-ci s'apparentent à des formes de "panethnicité", ou qu'elles se cristallisent autour de la religion, comme c'est le cas pour l'Islam devenu un marqueur ethnique dans un contexte globalisé (Bastelier, 2004).

### B – Colonisation, études post-coloniales et mémoires

Les migrations ont historiquement été très diverses. Les plus nombreuses en région Centre ont longtemps été les Polonais et les Portugais, mais aujourd'hui ce sont les immigrations post-coloniales qui apparaissent numériquement plus présentes. On note que les premiers ont d'ors et déjà leurs érudits locaux voire leurs historiens d'origine polonaise ou portugaise qui assurent en quelque sorte une patrimonialisation de ces migrations, construisant une mémoire d'autant plus légitime qu'elle est reprise, développée et ainsi cautionnée par les historiens professionnels. Cette dimension sera à interroger : quel est l'impact aujourd'hui du rapport colonial passé sur le processus de mémorialisation des immigrations ? Il semble en effet (mais ce sera à vérifier) que, pour les migrants venus d'Algérie ou du Maroc, les constructions mémorielles semblent plus souvent initiées par les instances locales de la Politique de ville, et donc ancrées dans l'histoire de tel quartier ou telle commune. S'agit-il d'un simple effet de logiques de financement par des politiques socio-culturelles désormais territorialisées ? Ou cherche-t-on aussi à contourner toute qualification ethnique des populations, désignées plutôt par le biais du territoire ? On peut aller plus loin et se demander par ailleurs en quoi le développement désormais conséquent des études post-coloniales, dans les domaines des lettres et des arts mais aussi dans toutes les sciences humaines, influence-t-il ces processus de mémorialisation ? Enfin, le traitement social et politique<sup>2</sup> de cette période historique autorise-t-il ou au contraire enfreint-il la mise en mémoire et la patrimonialisation aujourd'hui ?

### C – Discrimination, reconnaissance et patrimonialisation

La constitution d'un lieu, d'un événement ou d'une période vécue comme "patrimoine" est généralement considérée comme l'expression d'une certaine reconnaissance de la population concernée. Il semble par ailleurs que le travail de mémoire ne soit pas sans rapport avec un certain désir de légitimation venant de la part des acteurs ayant vécu cette immigration. Ainsi, le travail de mémoire, et d'une manière générale toute entreprise de patrimonialisation, apparaît pour certains auteurs comme un devoir pour justifier le passé<sup>3</sup>. De

---

<sup>1</sup> La communalisation est un processus mis en lumière par le sociologue allemand Max Weber qui la définit comme est processus relationnel qui se fonde sur le sentiment *subjectif* (traditionnel ou affectif) des participants d'*appartenir à une même communauté [Zusammengehörigkeit]*" (p. 78). Ce n'est pas tant une relation qui serait le fruit d'une "communauté déjà-là" qu'une relation à même de *construire une communauté* pertinente dans l'environnement social présent.

<sup>2</sup> Les débats politiques sont actuellement nourris sur la question de l'accès aux archives, notamment celles qui permettraient de mettre à jour la gestion politique et militaire des populations pendant la guerre d'Algérie.

<sup>3</sup> « Les touristes deviennent les garants de la monumentalité conservée : par leur présence, leur mouvement, ils confirment et consacrent la structure muséographiée, ils légitiment a posteriori la décision impérative de la protection. La mémoire collective ne fonctionne-t-elle pas comme un alibi ? » Henri-Pierre Jeudy, *Mémoires du social*, 1986, PUF, p.70

même, Belbah et Laacher notent que « reconnaître et réparer sont deux actions qui ne sont jamais disjointes<sup>1</sup> »

L'intérêt porté par les individus extérieurs apparaît dès lors comme une contribution au projet de patrimonialisation, et renforce le sentiment de nécessité des constructions mémorielles. Qu'en est-il, ici, quand on sait que cette mise en mémoire touche directement des populations qui, du fait même de leur passé migratoire (longtemps considéré comme une "faute" comme le rappelle justement Sayad), font plus ou moins l'objet de préjugés et de discriminations, dont on découvre l'ampleur actuellement ?

Doit-on voir un lien entre ces deux processus simultanés depuis 2000, l'un consistant à découvrir et reconnaître l'importance des mémoires et la valeur des cultures, l'autre consistant à découvrir l'ampleur des obstacles quotidiens à l'insertion économique et sociale ? Ces deux processus relèveraient-ils d'une même gestion publique du fait minoritaire, la construction mémorielle s'apparentant à une action positive visant à compenser et réhabiliter les populations discriminées ? Pour répondre à cette question, il importe de ne pas confondre les migrations entre elles. Certaines sont anciennes (européennes) et perçues comme telles, d'autres sont récentes, post-coloniales, "extra-communautaires", certains migrants enfin ont été ou sont d'abord considérés comme des réfugiés (Chiliens, Cambodgiens, Rwandais, Kosovars) tandis que d'autres sont vus comme des "immigrés" (Marocains, Turcs, Roumains). La diversité des trajectoires, de leurs motifs et des représentations majoritaires, oblige à poser un regard nuancé sur les patrimonialisations émergentes auxquelles on assiste. Certains groupes sont-ils, davantage que d'autres, partenaires d'un processus de mémorialisation ? Comment, pourquoi et sous quelle forme ?

#### D – Mémoires, ancrages et globalisation

On peut se demander, d'autre part, si les actions mémorielles ne participent pas à un processus de reconnaissance d'identités "ancrées" face à (versus) la construction d'appartenances transnationales. Comment, en effet, ces activités mémorielles s'articulent-elles aux pratiques transnationales et diasporiques dont on découvre aujourd'hui l'ampleur (Hovanessian, 2006 ; Gonin, 2007) ? Pour répondre à cette question, il faut repérer sur quels éléments portent les demandes de reconnaissance. S'agit-il de reconnaître une identité culturelle "ancrée" (territorialisée) ou plutôt celle que véhicule et s'assimile à la diaspora elle-même, comme forme (spatiale, culturelle, économique, politique ?) désormais positive (Bruneau, 2005) ? Peut-elle être envisagée comme telle par l'Etat-Nation qui, on le sait, a longtemps vu les migrations comme une menace à la fois allogène et endogène ? Toutes ces questions nous amènent finalement à considérer les nouvelles formes de patrimonialisation des immigrations à certains égards comme un miroir de l'Etat-nation, interrogeant sa définition politique et culturelle, et montrant combien cette entité est amenée à se redéfinir dans un contexte de mondialisation des échanges et des circulations humaines (Tarrus, 2004 ; Portes, 1999).

#### E – Politiques publiques, territoires et mémoires

Lorsque l'approche mémorielle est prise en charge par les politiques publiques, quels sont les effets attendus et comment réagissent les "publics" concernés ? Il serait pertinent ici d'interroger les événements, les mobilisations voire les conflits qui ont été "catalyseurs", à l'origine de l'émergence de l'activité de patrimonialisation. Il s'agira ici de décrire les circonstances des premières demandes de mémoire et les motifs avancés pour nourrir ce travail consistant à fabriquer une trace, une empreinte durable au sein du contexte français.

---

<sup>1</sup> Belbah M, Laacher S, « Politique de la mémoire et immigration », in Ville, Ecole, Intégration, N°146, juin 2007, p.50

Doit-on plutôt y voir une forme de réification sociale dans un contexte de rapports sociaux ethniques occultés ?

#### F – Transmission familiale et stratégies éducatives

La mise en patrimoine des immigrations comporte une dimension publique (érection de monuments, commémorations, expositions, documents filmiques, etc.) mais aussi une dimension privée qui se traduit par des stratégies familiales ou communautaires de transmission des pratiques et des valeurs propres à "incarner" l'appartenance ethnique et culturelle. Il faudrait ici pouvoir observer la face privée, plus intime et moins visible des constructions mémorielles, en tant qu'elles sont appropriées dans des relations intergénérationnelles pour affirmer voire inventer des "traditions". Les acteurs de ces actions mémorielles sont-ils aussi des adultes / parents mettant en œuvre une stratégie éducative soutenue par les associations engagées dans l'espace public ? Quelles interactions observe-t-on entre ces deux facettes privées et publiques de la mise en mémoire ?

Ces questions et hypothèses nous renvoient davantage à un programme de travail pour l'avenir qu'à de réponses immédiates permettant d'interpréter les significations plurielles de processus mémoriels mais aussi de politiques publiques (sociales ou culturelles) en émergence autour de ces questions. Au Canada, la politique officielle du multiculturalisme<sup>1</sup>, mise en œuvre depuis plus de trente ans, en a fait un thème important de son action à l'égard des groupes minoritaires. L'analyse sociologique inscrit directement la mémoire dans une approche renouvelée de la citoyenneté, comme l'expliquent ces sociologues canadiens : «Le thème de la mémoire et du pardon<sup>2</sup> s'inscrit dans la remise en question des conceptions étroites de la nation et de la citoyenneté véhiculées par les sociétés coloniales et post-coloniales du Nord et du Sud, remise en question spectaculaire qui a marqué les dernières décennies. Ces conceptions de la citoyenneté mettent au-devant de la scène un nouveau devoir de justice qui s'adresse au passé et interpelle toutes les sociétés désireuses de remettre en question les relations de domination issues du colonialisme, en commençant par identifier et reconnaître l'impact des torts causés et leurs séquelles actuelles» (Labelle, Antonius et Leroux, 2005).

Sans doute les questions mémorielles ne sont-elles pas, en France, aussi directement associées à l'idée de repentir, comme on s'en défend d'ailleurs au sommet de l'Etat. Néanmoins, ces questions nous amènent nécessairement à ré-envisager la citoyenneté à la lumière d'une lecture historique plus juste à l'égard des groupes minoritaires, mais aussi à ouvrir l'espace public à une (re)lecture que ces groupes font eux-mêmes de situations dont le groupe majoritaire pensait avoir définitivement compris les enjeux. Puisque, comme le souligne Michel Rautenberg, "toute patrimonialisation est toujours, au bout du compte, sociale et politique", ces processus devront faire l'objet d'une attention soutenue des sociologues.

---

<sup>1</sup> H. Bertheleu, 2001 – "Citoyenneté, accommodements institutionnels et équité : la politique canadienne du multiculturalisme aujourd'hui", *Sociétés Contemporaines*, n°43, 2001, p. 31-51.

<sup>2</sup> Il s'agit là, notamment, de revenir sur les relations très asymétriques que les colons puis les Canadiens d'origine française et britannique entretenaient avec ceux que l'on appelle désormais les "Premières Nations" amérindiennes, chassées de leur territoire lors de la Conquête.

## La construction sociale de la mémoire : un début de réflexion<sup>1</sup>

Pour comprendre les processus mémoriels à l'œuvre au sein d'une société, l'ouvrage de Maurice Halbwachs, classique sur la question, est incontournable. On y apprend que la mémoire prend forme dans un espace, un temps et un langage. Halbwachs souligne l'importance des cadres sociaux dans la construction de la mémoire. Car celle-ci n'est pas un retour en arrière, mais une construction du passé à partir du présent. Et dans ce travail de construction, les cadres sociaux jouent un rôle fondamental. Selon Halbwachs, la mémoire n'existe pour l'individu que par la présence du groupe auquel il se réfère. Par ailleurs, l'individu ne se trouve pas saisi d'une seule mémoire collective, car il est inséré et confronté à plusieurs groupes sociaux. Quant à ceux plus particulièrement qui se sont déplacés, qui ont migré et vécu au sein de plusieurs univers sociaux forts différents, ils se trouvent dans une multiplication des groupes sociaux. Du fait même de leur trajectoire de mobilité, ils se sont souvent forgés, au fil de leurs voyages et expériences sociales, plusieurs groupes d'appartenance.

D'autre part, la mémoire ne se construit que lorsqu'elle est "sollicitée", en réponse à une question, une invitation au souvenir ou un problème, qui implique d'invoquer le passé. C'est-à-dire que l'individu ne se remémore pas son passé spontanément, mais qu'il est invité à le faire par un tiers. Cela peut-être une personne, lors d'une conversation, mais aussi une institution, une situation particulière, un contexte social ou politique.

Ce travail de mémoire est donc fortement influencé par des cadres sociaux, ce qui signifie que la mémoire n'est jamais exhaustive, ni objective au sens d'un objet qui serait figé, elle constitue un point de vue particulier, situé, sur un événement passé. Les cadres sociaux influencent le regard porté sur la période passée, et participent donc à la construction de la mémoire, c'est-à-dire ce que l'on décide de retenir présentement de ce passé. Dans quelle mesure influencent-ils ainsi les actions à venir ou futurs événements ? M. Halbwachs montre qu'il existe deux formes de temps, le temps propre au groupe qu'il nomme le temps collectif, et le temps extérieur aux groupes qu'il appelle le temps social. En se construisant, la mémoire s'appuie donc sur un temps qui n'est pas nécessairement commun à tous, et peut révéler des divergences dans l'appréciation de périodes ou d'évènements qui n'ont pas la même importance pour les différents groupes sociaux.

Cette question est centrale dans l'analyse de processus de patrimonialisation, lorsque la mise en mémoire va jusque là. L'éventuelle muséification d'expériences subjectives nous interroge à plusieurs égards. Dès lors que la mémoire prend forme à travers un objet (livre, exposition, spectacle...), elle se fige dans le temps. Dans ce processus, on construit et propose aux spectateurs, lecteurs, participants de partager une même vision du temps : la mémoire ainsi (re)construite est alors hissée du temps collectif au temps social. Mais comment ce processus opère-t-il ? Quels sont les groupes ou populations concernés par ce processus ? Quels autres en sont exclus ? Quels sont les temps collectifs qui, en fin de compte, vont être le plus fidèlement "servis" ou suivis par cette opération qu'est la publication de la mémoire, dans cette reconstruction d'une mémoire à partager plus largement ? Dans quelle mesure peut-on y lire, dans une approche sociologique cherchant à éclairer les relations interethniques<sup>2</sup> et à

---

<sup>1</sup> Cette partie bénéficie du travail de Guillaume Etienne, étudiant au département de sociologie, en Master 1 Villes et Territoires de l'Université de Tours.

<sup>2</sup> Pierre-Jean Simon, *Sociologie des relations interethniques et des minorités*, Rennes, PUR, 2006. De Rudder Véronique, "A propos de la construction d'un objet de connaissance : migrations et relations inter-ethniques". *Migrants-formation*, n° 90, sept 1992.

cerner la nature du rapport majoritaire-minoritaire<sup>1</sup>, la construction d'une mémoire prenant appui sur le temps des majoritaires ? Ces constructions mémorielles permettent-elles aussi de mieux lire les formes de communalisation<sup>2</sup> qui semble se multiplier aujourd'hui, permettent-elles de comprendre comment des ensembles sociaux se cristallisent ou au contraire disparaissent progressivement au sein d'un ensemble sociétal plus large ? Toutes ces questions méritent qu'on s'y attèle sérieusement, dans le cadre d'un nouveau projet de recherche.

---

<sup>1</sup> Hélène Bertheleu, « Les rapports sociaux constitutifs des groupes minoritaires et majoritaires : une approche sociologique », in F. Martinez & M.-C. Michaud (dir.), *Minorité(s) : construction idéologique ou réalité ?*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2006, p. 19-26.

<sup>2</sup> La communalisation est un processus social mis à jour par le sociologue allemand Max Weber (1911) par lequel les relations de type communautaires sont d'une telle densité qu'elles participent à la construction et à l'existence d'une communauté ethnique (ce qui n'exclut pas que les membres de cette communauté ethnique appartiennent par ailleurs à d'autres groupes sociaux, ce qui est toujours le cas dans nos observations). Cette approche sociologique est loin des usages actuels de "communautarisme" qui suggère que les relations de type communautaire prolifèrent de façon pathologique et qu'elles viennent remplacer les relations de type sociétaire, ce qui ne correspond pas avec ce que nous avons pu observer sur le terrain.